TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9218 | 34 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1974



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS SA MALADIE

Le général Franco reprend ses fonctions à la tête de l'État espagnol

LIRE PAGE 3

EN VISITE OFFICIELLE AU PRINTEMPS PROCHAIN

M. Giscard d'Estaing sera le premier chef d'État français à se rendre en Algérie depuis l'indépendance

Le président de la République se rendra en visite officielle en Algérie à la fin du premier trimestre de 1975, a annoncé, lundi 2 septembre à Alger, M. Norbert Ségard, secrétaire d'État français au commerce extérieur, qui venait d'être reçu par le président Boumediène. M. Giscard d'Estaing répond à l'invitation du chef de l'État algérien qui lui avait été transmise la semaine précédente par l'ambassadeur d'Algérie à Paris, M. Bedjaoui. Ce sera la première fois, depuis l'indépendance en 1962, qu'un chef d'État français visitera l'Algérie.

La venue de M. Giscard d'Estaing sera préparée par un séjour à Alger en novembre prochain de M. Michel Poniatowski, ministre d'État, invité par son homologue algérien, M. Ahmed Medeghri.

De notre correspondant

Alger. — « *La visite de M. Giscard d'Estaing en Algérie ne pourrait être comparée à aucune autre, ni par sa signification ni par sa portée. Et cela s'explique par le passé et par l'histoire.* » C'est ce qu'a dit le président Houari Boumediène au cours de l'entretien de plus d'une heure qu'il a accordé, le lundi 2 septembre, à M. Norbert Segard, secrétaire d'État au commerce extérieur, lorsque ce dernier lui a confirmé que le chef de l'État français se rendrait en visite officielle en Algérie à la fin du premier trimestre de 1975, probablement entre le 15 et le 30 mars.

Une série de visites importantes entre les deux pays sont d'ailleurs prévues d'ici là, comme nous l'a confirmé le ministre français. Fin octobre, des industriels français se rendront en Algérie ; puis, en novembre, c'est M. Belaïd Abdesselam, ministre algérien de l'industrie et de l'énergie, qui ira en France, après que ses collabora- [illegible] les « journées franco-algériennes », organisées par le C.N.P.F., les moyens de renforcer la coopération bilatérale ; ensuite, fin novembre, c'est M. Michel Poniatowski, ministre d'État, qui sera accueilli à Alger, où il prendra contact avec les dirigeants algériens et préparera la visite de M. Giscard d'Estaing. Enfin, MM. Segard et Layachi Yaker, ministre algérien du commerce, ont décidé de se concerter périodiquement — en fait tous les trimestres, — en compagnie de leurs collaborateurs, alternativement à Paris et à Alger ; leur prochaine rencontre aura lieu au début de l'année 1975.

Renforcer les échanges bilatéraux

M. Ségard, dont c'est le premier voyage vraiment politique à l'étranger — il est allé précédemment au Mexique et doit se rendre le 12 septembre à Moscou, — a également présidé, lundi soir, la Journée française à la Foire internationale d'Alger. Les Algériens ont été sensibles à sa présence à cette manifestation, dans la mesure où le pavillon français — le plus grand de la foire — n'avait pas reçu la visite d'un ministre français depuis 1970. Au cours de la journée, M. Segard a été reçu par MM. Khodja, secrétaire d'État au plan, et Rabah Bitat, ministre des transports, avec qui il a évoqué entre autres la possibilité de voir Air Algérie se doter de l'Airbus, à l'instar d'Air France. Il a également eu un entretien, ce mardi matin, avec le ministre de l'industrie et de l'énergie.

Rappelons que les bases de cette visite avaient été posées dès le mois de mars par M. Michel Jobert, alors ministre des affaires étrangères, lorsqu'il était venu à Alger.

Outre ses aspects politiques, soulignés par le message adressé par M. Giscard d'Estaing au président Boumediène, la visite de M. Segard a un aspect essentiellement pratique : le renforcement des échanges bilatéraux. L'évolution des exportations françaises vers l'Algérie est, en effet, significative : 1970, 3 124 millions de francs ; 1971, 2 771 millions de francs (— 11,3 %) ; 1972, 2 183 millions (— 14 %) ; 1973, 3 389 millions (+ 40 %). Pour le premier semestre 1974, en raison de la hausse des prix du pétrole, les importations françaises ont augmenté en valeur de 175 %, passant de 956 millions de francs à 2 646 millions, tandis que les exportations s'accroissaient de 50 %, passant de 1 600 millions à 2 400 millions.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Liquider le passé

Vingt ans après le déclenchement, à la Toussaint de 1954, de l'insurrection algérienne, douze ans après l'accession à une indépendance chèrement payée de part et d'autre, le président de la République française vient de faire savoir qu'il a accepté une invitation à se rendre en visite officielle à Alger.

Le voyage de M. Giscard d'Estaing, faisant suite à la suppression du secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches, au départ de M. Jacques Foccart et à la décision du conseil des ministres du 28 août de réformer les méthodes et les services de la coopération française, prouve que la volonté de changement et d'ouverture maintes fois proclamée par le nouveau chef de l'État s'applique aussi au secteur délicat des relations avec les anciens territoires et départements d'au-delà des mers.

L'Algérie y tient une place de premier plan par l'étendue, la complexité et souvent l'ambiguïté de ses rapports avec l'ancienne métropole, et aussi par le rôle de plus en plus important qu'elle joue sur la scène internationale. Depuis plus d'un an, la diplomatie française avait tiré les conséquences de cette situation. Le voyage particulièrement chaleureux accompli à Alger en mars dernier par M. Jobert en est la preuve. M. Pompidou avait été invité à Alger, ainsi d'ailleurs que M. Giscard d'Estaing alors qu'il était ministre des finances.

Les intérêts [illegible]. En dépit [illegible] qui sont survenues — pétrolière en 1971, à propos de l'immigration en 1973, — la coopération entre les deux pays n'a jamais cessé et les difficultés ont toujours été surmontées. Plus de cinq mille coopérants français ont travaillé en Algérie durant l'exercice 1973-1974. Sur le plan commercial, Alger est le septième partenaire commercial de la France, qui est par ailleurs son premier fournisseur. Les produits français représentent 32 % des importations algériennes, et 22 % des exportations algériennes sont destinées à la France. Il a suffi d'une panne de l'usine de Skikda — installée par des firmes françaises — pour que la moitié de la France soit dans l'obligation de se rationner en gaz. Enfin, la présence dans l'ancienne métropole de plus de quatre cent mille travailleurs effectuant en général les travaux les plus pénibles et les plus indispensables constitue un facteur important du développement économique et de l'accroissement du niveau de vie des Français.

L'augmentation du prix du pétrole et du gaz va assurer à l'Algérie un supplément appréciable de recettes. Son second plan quadriennal, particulièrement audacieux, qui vient de débuter prévoit 130 milliards de dinars d'investissements (145 milliards de francs). La France, qui doit faire face à la hausse du coût de ses importations en matière énergétique, a donc intérêt à s'assurer une part de ce marché, faute de quoi sa balance commerciale avec l'Algérie se dégraderait rapidement.

Mais la décision de M. Giscard d'Estaing s'inspire certainement d'autres considérations. Ces dernières années, sur le plan diplomatique, l'Algérie a fait preuve d'une maturité, d'un réalisme et d'une détermination qui lui ont assuré un grand prestige auprès des pays du tiers-monde en général et des pays arabes en particulier. Son audience internationale est grande. M. Boumediène est le président en exercice de la quatrième conférence « au sommet » des pays non alignés.

Le passé récent a démontré que sur bien des points les analyses d'Alger et de Paris étaient voisines ou compatibles, notamment sur la sécurité et la paix en Méditerranée.

Le général de Gaulle souhaitait pouvoir se rendre un jour en Algérie afin de tourner définitivement la page. En entreprenant ce voyage, M. Giscard d'Estaing assumera une part de l' « héritage ».

UN ENJEU POLITIQUE : LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

• M. Fourcade veut vaincre le scepticisme des Français
• M. Mitterrand dénonce l' « attitude paresseuse » du gouvernement

L'opération « Frein sur les prix » présentée à la presse, lundi soir 2 septembre, par M. Jean-Pierre Fourcade doit se poursuivre jusqu'au 31 décembre. Deux cent mille commerçants environ se sont engagés à réduire volontairement de 5 % le prix de toute une série de produits alimentaires et non alimentaires. Cette opération qui se veut spectaculaire n'est cependant, aux yeux du gouvernement, qu'un des aspects de sa politique anti-inflation dont la pièce maîtresse reste, rappelle M. Chirac dans une déclaration à France-Soir, *l'encadrement du crédit.*

Il s'agit pour le gouvernement de vaincre le scepticisme des Français et d'inciter les agents économiques à résister au courant inflationniste, voire à terme à l'inverser.

Les premières réactions de l'opposition sont peu favorables. M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., reproche à M. Chirac de ne pas tenir compte de ses propositions « réalistes ».

M. François Mitterrand, au cours de l'émission télévisée Actuel 2, *lundi 2 septembre, a critiqué sévèrement la politique économique du gouvernement. En dénonçant « l'attitude paresseuse » du pouvoir, le premier secrétaire du P.S. a rompu la trêve qui semblait marquer le début du septennat de M. Giscard d'Estaing.*

Avec ce débat s'est ouvert une semaine de grande activité politique : mercredi 4 septembre, en effet, vont siéger et le bureau exécutif du Centre démocrate et celui de l'U.D.R. ; dimanche 8, ce sera au tour des secrétaires fédéraux du mouvement gaulliste de se rassembler. Ils déjeuneront à cette occasion avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui aura inauguré, jeudi 5, la Foire européenne de Strasbourg. Le parti communiste, de son côté, réunit son comité central vendredi 6 septembre tandis que M. Georges Marchais prendra la parole dimanche 8 dans le cadre de la Fête de l'Humanité

Les Français craignent plus le chômage que l'inflation, c'est bien connu. Cependant, le rythme toujours plus rapide de la hausse des prix suscite aujourd'hui plus qu'une simple grogne ; une inquiétude profonde commence à se faire jour. Le gouvernement en a bien conscience. Craignant de casser l'expansion, ce qui aurait obligatoirement des conséquences sur l'emploi, et refusant de recourir pour le moment à un blocage rigoureux des prix et des marges, il choisit de lancer une opération « spectaculaire » basée sur le volontariat des commerçants. La démarche ne manque pas de logique même si l'opération n'est très nouvelle ni dans sa forme ni dans son intention. Elle ressemble étonnamment à celle des « 100 000 points de vente », lancée en 1968, et reste dans la ligne des actions menées pendant [illegible] ans par M. Giscard d'Estaing, rue de Rivoli.

Faut-il pour autant penser comme *l'Humanité* que « *les freins de Fourcade* » sont déjà « *usés* » ? « *Les 5 %... du cinéma* » titre le quotidien du parti communiste. Et M. Mitterrand parle à la télévision de l' « *attitude paresseuse du gouvernement* », due, selon lui, à la crainte de mécontenter des « *catégories sociales qui l'ont soutenu* ».

Quant à l'homme de la rue et à la ménagère, conscients de leur peu de poids sur les mécanismes économiques, ils n'ont jamais, *a priori*, accordé grande confiance aux opérations gouvernementales de lutte contre la hausse des prix.

Il est pourtant indispensable pour M. Fourcade de vaincre ce scepticisme. Si le « changement » est le mot-clé du règne de M. Giscard d'Estaing, il importe qu'il devienne réalité en matière économique. Un échec dans la lutte contre l'inflation ferait paraître assez pâles les autres initiatives.

M. Fourcade semble persuadé que le moment est bien choisi pour cette offensive psychologique, et que la conjoncture économique, internationale et nationale, ne peut que l'aider. S'il a raison, il sera difficile de déterminer ce qui, dans le succès, sera dû au plan gouvernemental. Il est vrai que l'encadrement du crédit reste, ainsi que le souligne M. Chirac, dans une interview à *France-Soir*, « *l'essentiel du dispositif de lutte anti-inflation* ».

On peut se demander également si une opération comme « Frein sur les prix » réussira à susciter l'émulation des commerçants et des industriels et à les convaincre que la diminution des marges sert autant leurs intérêts individuels que l'intérêt national. Même si l'action entreprise par le gouvernement porte sur des familles entières de produits et dure plus longtemps que les opérations promotionnelles classiques, il reste que la campagne publicitaire financée par l'argent des contribuables encouragera le développement de la consommation individuelle et sous-tendra des campagnes publicitaires des grands groupes du commerce.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 30.)

Lire page 6 l'article de Thierry Pfister et page 32 le point de vue de Jacques Attali.

L'AUTODESTRUCTION SOCIALE

LA RÉNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Faut-il remplacer le DEUG par la licence ?

Les déclarations de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, concernant une réorganisation des cycles de l'enseignement supérieur — notamment l'obtention de la licence après deux années d'études et la possibilité pour les diplômés des instituts universitaires de technologie de continuer des études « longues » (« le Monde » du 22 août), — ont provoqué bien des réactions. Le secrétaire d'État n'a pas motif de s'en plaindre : il se proposait d'ouvrir un débat aussi large que possible sur la rénovation des études supérieures. Les premiers éléments de ce débat portent, d'une part, sur le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), qui prendrait le nom de « licence », et, d'autre part, sur la finalité du second cycle. Maurice Duverger commente ci-dessous les projets de M. Soisson. Page 8, on pourra lire d'autres réactions et suggestions.

LES ROUTES DE L'AMÉRIQUE LATINE

Par MAURICE DUVERGER

L'annonce d'une énième réforme de notre enseignement supérieur fait penser à ces étranges routes qu'on rencontre dans certains pays d'Amérique latine. Au départ d'une ville, plusieurs voies modernes s'élancent dans une même direction. Puis toutes s'arrêtent ensuite en pleine nature, et il faut alors rejoindre l'ancien chemin, vétuste et délabré. Chaque nouveau gouverneur se croirait déshonoré s'il achevait l'œuvre de son prédécesseur. Il préfère ouvrir, à son tour, un embryon de route grandiose que les électeurs ne lui permettent pas de terminer. Le jeune et dynamique secrétaire d'État aux universités françaises est-il en train de succomber à ce mal sud-américain, comme l'ont fait, avant lui, tant de ministres de l'éducation nationale ?

Pourquoi piétiner ?

Ses propos demeurent ambigus. On peut se demander s'ils ne s'inspirent pas d'une pratique nationale plutôt que de celle d'Amérique latine qu'on vient de rappeler. Remplacer, en 1946, le mot « Sénat » par « Conseil de la République » au fronton du palais du Luxembourg, puis revenir, en 1958, au terme initial sans changer grand-chose à l'institution dans l'un et l'autre cas, voilà de bonnes réformes, comme tous les régimes aiment à en faire. S'il s'agit seulement d'appeler « licence » ce que les textes de 1973 appellent « diplôme d'études universitaires générales » (DEUG), pourquoi pas ? La dénomination actuelle est absurde, puisque les études en question sont relativement spécialisées (droit, sciences économiques, sciences humaines avec diverses mentions, etc.).

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

PRUDENCE

L'automne est précoce cette année. On comprend que, par ce temps de pluie, le gouvernement ait le souci d'éviter les dérapages et que le coup de frein que M. Fourcade donne sur les prix n'ait rien à voir en brutalité avec les coups de poing que M. Poniatowski donne sur l'immoralité publique.

En fait, ce coup de frein est si doux et si prudent que si les Français ont, cet automne, à boucler leur ceinture, ce ne sera pas par peur de passer à travers le pare-brise, mais par nécessité de l'adapter à leur pouvoir d'achat

ROBERT ESCARPIT.

IMAGES POUR LA RUE ET LE MUSÉE

Affiches polonaises

Alors que la mode, dans les rues de Paris, est à l'affiche laide, agressive, volontiers « rétro », l'affiche polonaise, qu'accueille le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, emploie le langage de la recherche.

Les affiches polonaises que nous montre le Musée municipal d'art moderne ne sont pas faites pour vanter la solidité d'un collant, le fumet d'une marque de thé ou pour prédire la fin du cache-pied grâce à la chaussette X. Elles ne sont pas là pour faire vendre et acheter coûte que coûte. Leur vocation est autre, culturelle. Elles annoncent un film, un concert, une pièce de théâtre, un festival, une exposition. Elles peuvent être à la rigueur touristiques, jamais elles ne seront publicitaires au sens où on l'entend généralement. L'absence de contraintes mercantiles d'une part, un certain contenu à évoquer de l'autre, font qu'elles ont pu constituer un terrain de recherche pour les artistes, un moyen d'expression, en direct sur la rue. Et si elles y remplissent leur fonction d'images capables d'être saisies au premier coup d'œil, le plus souvent elles demandent une relecture... au musée par exemple. La Pologne possède son musée de l'affiche, le seul au monde du genre.

La production d'affiches, en Pologne, ne date pas d'aujourd'hui. Avant la guerre déjà elle s'imposait par sa qualité sur le plan international, notamment à l'exposition de 1937, à Paris, grâce à quelques artistes dont Tadeusz Trepkowski, aujourd'hui considéré comme l'un des pères de l'école polonaise. En fait d'école, il s'agit plutôt de conditions de réalisation et de diffusion identiques que d'une unité de style.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 19.)

EUROPE

Chypre

APRÈS LA DÉCOUVERTE DU CHARNIER DE MURATAGA

La première des rencontres régulières prévues entre MM. Denktash et Cléridès est ajournée

De notre envoyé spécial

Nicosie. — « *Nous n'avons plus rien à dire aux Grecs. Alors, pourquoi se rencontrer? Parler des problèmes humanitaires, de « leurs » réfugiés? Après ce qu'« ils » ont fait à Murataga, c'est impossible...* » En circulant dès le matin du lundi 2 septembre dans les rues du secteur turc de Nicosie, l'on sentait bien que la rencontre prévue le soir même entre MM. Rauf Denktash et Glafcos Cléridès — les leaders des deux communautés chypriotes — était menacée.

Sur le parvis de la grande mosquée Sélimiyé, dans les ruelles qui longent la ligne verte bordée de ruines calcinées et de murs éventrés, le ton est partout le même. A la « une » de tous les journaux turcs : Murataga ; photos et descriptions du charnier, découvert la veille dans ce petit village à une vingtaine de kilomètres de Famagouste, couvrent des pages entières. Les commentaires sont lapidaires. Ici, nul n'en doute : « *Si les victimes sont turques, les bourreaux sont grecs.* »

L'émotion ressentie ne pouvait s'apaiser en moins d'une journée. Et en fin d'après-midi, on apprenait sans grande surprise que M. Denktash avait demandé le report de la réunion qui devait se dérouler à 18 heures au Ledra-Palace, situé dans la zone « tampon » de Nicosie, occupée depuis la guerre par les forces des Nations unies. Le chef de l'administration autonome chypriote turque a déclaré qu'il ne se sentait « *ni moralement ni physiquement* » capable de discuter avec M. Cléridès. Il avait d'abord décidé d'annuler purement et simplement la rencontre, mais il a finalement accepté qu'elle ne soit que reportée au vendredi 6 septembre, après une intervention de M. Weckmann-Munoz, représentant à Chypre du secrétaire général des Nations unies. M. Denktash a souligné l'importance que le gouvernement turc accordait à l'affaire de Murataga : « *Ankara m'a demandé un rapport complet, et veut être tenu au courant de tout fait nouveau* », a-t-il précisé à ceux qui l'interrogeaient sur les raisons de sa décision.

La découverte du charnier — d'où l'on a dégagé maintenant vingt-cinq corps et où, affirme-t-on, d'autres sont déjà visibles, bien que le déblaiement n'est pas encore terminé — a évidemment provoqué une semblable émotion du côté chypriote grec. En l'absence d'informations précises, l'entourage du président de la République a d'abord exprimé les sentiments d'horreur que lui inspirait un tel massacre. Peu après, le porte-parole du gouvernement devait déclarer que « *des centaines de Grecs ont également disparu, en particulier dans la région de Maratha* (nom grec de Murataga), *et un objet trouvé sur le corps d'une femme dans le charnier permettait d'indiquer qu'il s'agissait d'une femme grecque* ».

Nicosie demande une « enquête indépendante »

En effet, lors d'une visite sur les lieux, un journaliste américain d'origine chypriote grecque avait montré à ses confrères un médaillon grec et assuré qu'il l'avait trouvé sur un corps du charnier. Au cours de sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole des Nations unies, M. Rudi Stadjuhar a fait état de la découverte des corps et a seulement rappelé, comme il avait été déjà annoncé, que « *de nombreux Chypriotes turcs du village de Maratha et de la région avoisinante avaient disparu* ».

Le gouvernement de M. Cléridès a finalement proposé qu'une « *enquête indépendante* » soit menée par les Nations unies et la Croix-Rouge internationale, en présence d'observateurs des deux communautés chypriotes. Une telle formule pourrait d'ailleurs, selon le gouvernement chypriote grec, être adoptée pour enquêter sur tous les « *crimes ou actes de violence, atrocités, viols et pillages* » dont les deux parties s'accusent mutuellement.

Il est peu probable qu'une telle proposition aboutisse rapidement. Les Turcs ont déjà manifesté à plusieurs reprises de sérieuses réticences à l'intervention des forces de l'ONU dans la zone qu'ils contrôlent. Ils avaient, en particulier, refusé que ces forces continuent à exhumer un autre charnier, découvert il y a une dizaine de jours, à Aloa (non loin de Murataga), où les journalistes avaient dénombré cinq corps avant — disent les autorités turques — que le déblaiement ne soit achevé.

Dans l'immédiat, la découverte du charnier de Murataga aura donc eu pour conséquence de retarder la première des rencontres régulières prévues entre MM. Denktash et Cléridès. Ces « *réunions du lundi* » constituaient le seul résultat concret de la récente visite à Chypre de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et ne devaient aborder que des sujets touchant au règlement des problèmes humanitaires les plus urgents, notamment celui des réfugiés. « *Si l'on ne peut même pas discuter de cela !* entendait-on lundi à Nicosie, côté grec. *Le fossé entre les deux communautés sera bientôt infranchissable.* »

Pourtant, certains commençaient à parler sérieusement de solutions proches pour permettre au moins un retour à la table des négociations. Mais ces « *solutions* » passent, semble-t-il, par une reprise du dialogue — même sur des points non directement politiques — entre les deux leaders chypriotes. Le fait que la rencontre entre MM. Denktash et Cléridès ne soit pas annulée, mais seulement reportée, devrait-il inciter à un peu moins de pessimisme ?

DOMINIQUE POUCHIN.

Irlande du Nord

M. REES VEUT TRANSFÉRER A LA POLICE CERTAINES TACHES DE MAINTIEN DE L'ORDRE

Belfast (A.F.P., Reuter). — M. Merlyn Rees, secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, a annoncé, le lundi 2 septembre, au cours d'une conférence de presse à Belfast, son plan destiné à renforcer l'efficacité de la police dans la province et à soulager ainsi les soldats britanniques de diverses tâches de maintien de l'ordre. Les effectifs de réserve et à mi-temps de la police irlandaise passeraient progressivement de deux mille six cents à plus de six mille cinq cents hommes, et des « centres locaux de police » seraient implantés dans les quartiers des villes ou les régions rurales mal quadrillés jusqu'à présent.

Ce programme, notent les observateurs, correspond à une tentative de revenir aux mesures de police en vigueur en Irlande du Nord avant 1969, année au cours de laquelle la police irlandaise a été désarmée et l'armée britannique déployée pour contenir les affrontements entre communautés.

M. Rees a précisé que ces mesures n'annonçaient pas un rappel prochain d'une partie de l'armée britannique, comme l'affirmait le « Times » du même jour. Il a cependant confirmé qu'il existait un projet visant à réduire de mille hommes les forces militaires, au nombre de quinze mille hommes actuellement.

Le plan de M. Rees a été immédiatement critiqué par les protestants loyalistes, qui réclament la formation d'une garde nationale, troisième force entre la police et l'armée, qui pourrait être formée sur le mode des anciens « B-Specials ». Les catholiques, pour leur part, se sont toujours opposés à la renaissance d'une telle force, dans la mesure où son recrutement est essentiellement protestant.

● *La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* (C.S.C.E.) a repris ses travaux au niveau technique le lundi 2 septembre, à Genève, après une pause de six semaines. Les discussions politiques ne reprendront que le 9 septembre. *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

A Moscou

UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DE KHROUTCHTCHEV

Quelques jours avant le troisième anniversaire de la mort de Nikita Khrouchtchev (11 septembre), un buste de l'ancien chef du gouvernement soviétique limogé en 1964 a été mis en place au cimetière Novodievitchi de Moscou. Le monument porte cette inscription : « Nikita Sergeevitch Khrouchtchev, 1894-1971 ». Il a été réalisé à la demande de la famille par le sculpteur Neizvestny. Il est fait de marbre blanc et de granit noir. Ces couleurs, indique l'artiste, symbolisent « la position dualiste ou, si vous le préférez, dialectique de Khrouchtchev, un homme entre le bien et le mal ».

En 1962, lors d'une exposition, Nikita Khrouchtchev avait très vivement attaqué Neizvestny et, d'une façon générale, les tenants de l'art abstrait : « Avec sa queue — affirmait-il — un singe ferait aussi bien. » Cependant, a dit M. Serge Khrouchtchev, le fils de l'homme d'État disparu, « nous l'avons choisi parce que mon père avait pour lui le plus grand respect ».

La Commission de Bruxelles propose de réactiver l'association entre la Grèce et la Communauté européenne

Bruxelles (Communautés européennes). — *La Commission européenne vient de proposer aux Neuf de réactiver l'accord d'association entre la C.E.E. et la Grèce. Elle recommande la mise en œuvre d'une série de mesures concrètes, parmi lesquelles le rétablissement de l'aide financière de la Communauté à la Grèce. Ce faisant, la Commission va à la rencontre des demandes exprimées par le nouveau gouvernement d'Athènes dans un aide-mémoire récemment adressé aux États membres et à la Commission. Les ministres des affaires étrangères des Neuf, qui se réuniront le 17 septembre à Bruxelles, accueilleront sans doute de façon favorable les propositions de la Commission. Auparavant, les 10 et 11 septembre, M. Mavros, ministre grec des affaires étrangères, séjournera à Bruxelles et précisera à M. Ortoli, président de la Commission, les intentions et espoirs « européens » de son pays.*

De notre correspondant

Depuis le coup d'État militaire d'avril 1967, la Commission avait décidé de limiter l'application de l'accord d'association C.E.E.-Grèce du 9 juillet 1961 à la gestion courante : seules ont continué à jouer les dispositions ayant un caractère automatique ou semi-automatique, telles les démobilisations tarifaires liées à un calendrier précis. La mise en œuvre du protocole financier quinquennal 1962-1967, qui prévoyait l'octroi par la Banque européenne d'investissements de prêts à bas taux d'intérêt, avait été ainsi suspendue, alors qu'il restait encore 56 millions de dollars, soit 280 millions de francs à attribuer.

Dans l'aide-mémoire qui vient d'être remis aux Neuf, Athènes observe que « *l'exercice actuel du pouvoir par un gouvernement représentatif et le plein respect des principes de la démocratie et des libertés fondamentales assurent toutes les conditions nécessaires pour le rétablissement entier du fonctionnement de l'association entre la Grèce et la Communauté européenne* ». Le gouvernement grec demande donc un « *dégel immédiat* » de l'association, lequel serait marqué par l'application d'une série de mesures concrètes d'ordre institutionnel, financier ou commercial. Pour déclencher cette reprise, Athènes souhaite que le conseil d'association, qui ne s'est plus réuni au niveau ministériel depuis 1967, soit convoqué dans les meilleurs délais. Toujours selon la Grèce, il serait « *hautement souhaitable de mentionner explicitement et clairement dans le contexte de cette réunion du conseil d'association la vocation de la Grèce à l'adhésion* ».

Pour assurer la normalisation des relations C.E.E.-Grèce, la Commission propose à son tour un certain nombre de mesures concrètes qui, indique-t-elle, auraient un impact direct sur ces relations. Outre la convocation du conseil d'association pour le mois d'octobre, elle envisage :

— L'attribution à la Grèce du reliquat du premier protocole financier annexé à l'accord d'association, soit 56 millions de dollars. Les services juridiques ne se sont pas encore prononcés sur la possibilité d'affecter ainsi des crédits liés à un protocole venu à expiration en 1967. Cependant, la Commission exprime d'ores et déjà un préjugé favorable à cette opération qui permettrait au nouveau gouvernement hellène de disposer immédiatement d'argent frais pour financer des projets d'investissements.

— La négociation d'un nouveau protocole financier prévoyant l'octroi d'une aide communautaire au développement de l'économie grecque.

— L'accélération des procédures permettant l'entrée en vigueur du protocole additionnel à l'accord, qui décrit les conditions dans lesquelles celui-ci doit s'appliquer aux trois nouveaux États membres de la Communauté. Ce protocole définit également le régime d'importation des vins grecs dans la Communauté.

— L'ajournement au-delà du 1er novembre 1974 de la démobilisation tarifaire que devraient normalement appliquer les Grecs aux termes de l'accord d'association.

La Commission estime cependant prématuré de relancer, sans préparation préalable, l'effort d'harmonisation des politiques agricoles. Cette harmonisation se trouve inscrite dans l'accord d'association comme une des conditions indispensables à remplir avant que puisse être envisagée l'adhésion de la Grèce au Marché commun. Les tentatives entreprises dans ce sens avant 1967 n'avaient pas été couronnées de succès. Notons que de 1963 à 1973 les échanges entre la C.E.E. et la Grèce ont quintuplé, passant de 400 millions à 2 000 millions de dollars. De 1967 à 1973, ces échanges ont triplé.

Le soutien du Portugal

A l'occasion des délibérations de la Commission sur ce dossier grec, Sir Christopher Soames, vice-président du collège européen, responsable des relations extérieures, a évoqué le cas du Portugal. La Communauté, a-t-il expliqué, soucieuse d'encourager le renforcement des régimes démocratiques chez ses voisins, ne devrait-elle pas envisager d'accorder un soutien financier au Portugal, comme elle se propose de le faire au profit de la Grèce, puisque la situation économique et géographique de ces deux pays est très largement comparable ? Le problème est ainsi posé de façon informelle au conseil.

On notera cependant que, sur le plan juridique, la situation des deux pays est sensiblement différente. Alors que la Grèce est liée à la Communauté par un traité d'association, conçu comme une étape précédant l'adhésion, et comportant de ce fait des engagements réciproques complexes et multiples, le Portugal n'a signé avec la C.E.E. qu'un simple accord commercial d'une portée beaucoup plus restreinte.

Ph. L.

LES RELATIONS PARIS-ANKARA

M. Inan, sénateur turc, s'est inquiété auprès du gouvernement français des fournitures d'armes à la Grèce

M. Karam Inan, sénateur turc, membre du Parti de la justice (dans l'opposition), qui effectue une tournée en Europe pour le compte de son gouvernement, a tenu, lundi 2 septembre, une conférence de presse à l'ambassade de Turquie à Paris. Il a notamment exprimé sa « surprise » devant l'attitude française dans l'affaire de Chypre. « *En livrant des armes à la Grèce, la France menace indirectement la Turquie et pourrait contribuer au développement d'une course aux armements entre les deux pays* », a-t-il déclaré.

« *Cette position nous étonne d'autant plus,* a poursuivi le sénateur, *que notre ami M. le président Caramanlis est un monarchiste et qu'il existe une bien moins grande différence entre Ankara et Paris qu'entre Athènes et Paris. Certes, il est de notre intérêt que la démocratie soit rétablie en Grèce, mais ce n'est pas encore chose faite.* »

M. Inan a précisé que le gouvernement français a donné son agrément à la nomination d'un nouvel ambassadeur à Paris, mais qu'en raison des circonstances le décret de nomination n'était pas encore signé.

M. Inan a recontré au cours de son séjour à Paris, qui s'achève ce mardi, M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, M. François Puaux, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, et M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale.

[Il semble que ses entretiens avec les dirigeants français aient donné lieu à des propos moins acides que ceux que M. Inan a tenus lors de sa conférence de presse. Du côté français on a rassuré l'émissaire d'Ankara sur la permanence de l'amitié franco-turque, lui faisant valoir que l'attitude adoptée par Paris dans la récente crise n'impliquait aucune hostilité à la Turquie, mais visait surtout à aider M. Caramanlis dans une situation difficile. A propos des ventes d'armes à la Grèce, M. Inan a reçu l'assurance que les livraisons récentes découlaient d'un contrat conclu bien avant le début de la crise et n'avaient fait l'objet d'aucune « accélération ». M. Inan a toutefois contesté l'argument selon lequel la fourniture d'équipements militaires à un pays allié ne pouvait en aucun cas être considérée comme un geste hostile à un autre pays allié. Compte tenu de la crise actuelle, a-t-il dit, ces livraisons encouragent la Turquie à accentuer son effort d'armement.

Quant au retard apporté à l'envoi du nouvel ambassadeur de Turquie à Paris, il provient manifestement des réserves d'Ankara, qui voudrait s'assurer que son représentant trouvera à Paris « une bonne atmosphère ».]

Allemagne fédérale

Plusieurs scandales mettant en cause des sociaux-démocrates empoisonnent le climat de la rentrée politique

Bonn. — La République fédérale n'est certes pas menacée par une sorte de Watergate, mais quelques scandales, petits et moyens, où la social-démocratie n'apparaît pas sous un jour des plus favorables, empoisonnent le climat de la rentrée politique. Le chancelier Helmut Schmidt se serait volontiers passé de cet héritage encombrant, à quelques semaines de deux importantes élections régionales qui constitueront les premières véritables épreuves de son gouvernement.

De notre correspondant

Alors qu'un dirigeant du syndicat des services publics vient d'être arrêté pour espionnage au profit de la République démocratique allemande, la première semaine d'audition des témoins par la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Guillaume a mis en lumière la mauvaise organisation, la lourdeur bureaucratique, les négligences coupables des services ouest-allemands de sécurité. La tâche de la commission n'est pas de recueillir des témoignages sur l'activité de l'espion — dont la découverte, au mois d'avril dernier, avait entraîné la chute du chancelier Brandt, — mais de déterminer si Guillaume était bien préparé à assumer un rôle de conseiller à la chancellerie, et si toutes les mesures de sécurité avaient été respectées au moment de son engagement.

L'audition des fonctionnaires chargés d'appliquer les mesures de sécurité, ainsi que celles de MM. Nollau, président de l'Office fédéral de protection de la Constitution, et Wessel, chef des services de renseignements, ont donné l'impression que chacun avait fait son travail de routine, mais qu'il n'y avait eu aucune communication entre eux. Ainsi, les services de renseignements n'ont pas signalé à l'Office de protection de la Constitution que Guillaume avait travaillé dans une maison d'édition est-allemande connue pour servir de « couverture » aux agents de la R.D.A., parce qu'ils avaient « *seulement été interrogés sur la personne de l'espion* », a déclaré M. Wessel. Avant l'engagement de Guillaume à la chancellerie, le département « espionnage » des services de protection de la Constitution a été interrogé, mais pas le département « communisme », qui aurait été en mesure de fournir des renseignements.

« *Les révélations sur les pratiques des services de sécurité, comme sur les prétendus contrôles effectués avant l'engagement de Guillaume, sont telles,* écrit la *Suddeutsche Zeitung, qu'on ne doit pas s'étonner que l'espion ait pu entrer à la chancellerie, mais qu'il ait été découvert.* »

M. Wehner mis en cause

Dans l'affaire Guillaume, comme dans l'affaire Wienand (*le Monde* daté 1er-2 septembre), le rôle de M. Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate, fait l'objet de nombreuses spéculations. M. Nollau a déclaré devant la commission d'enquête parlementaire qu'il avait eu quatre conversations avec M. Wehner entre le moment où Guillaume a été découvert et celui où il a été arrêté. Il n'en a pas fallu plus au magazine de droite *Quick* pour affirmer que le dirigeant social-démocrate avait averti M. Honecker, chef du SED (parti communiste est-allemand), de la découverte de l'espion, lorsqu'il l'avait rencontré à Berlin-Est, au mois de mai 1973. Il semble, en fait, que la conversation entre MM. Nollau et Wehner n'ait eu lieu que quatre jours après le voyage de celui-ci en R.D.A.

Mais *Quick* écrit, d'autre part, que M. Wehner entretient des relations étroites avec M. Honecker, qu'il aurait connu avant la guerre, alors qu'il était un des cadres du parti communiste allemand. Il se serait rendu plusieurs fois en Allemagne de l'Est sans en avertir le parti social-démocrate ni la chancellerie. M. Wehner a formellement démenti, le lundi 2 septembre dans une interview accordée au *Spiegel*, ces affirmations, qui ne sont d'ailleurs étayées d'aucune preuve. Il est cependant probable que les insinuations de *Quick* suffiront à semer le doute dans l'esprit des lecteurs et à jeter le discrédit sur M. Wehner. La position du dirigeant du S.P.D. apparaît d'autant plus vulnérable qu'il a soutenu jusqu'au dernier moment M. Wienand, accusé de fraude fiscale et qui vient d'être démis de ses fonctions de secrétaire général du groupe parlementaire social-démocrate.

L'opposition chrétienne-démocrate est, pour sa part, bien décidée à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire et à relancer l'affaire Steiner, ce député chrétien-démocrate qui, dans un scrutin décisif, avait assuré la survie du premier gouvernement Brandt. Si M. Wienand a menti dans l'affaire de la Paninternational, en affirmant qu'il n'avait pas travaillé comme conseiller de cette société de charters, pourquoi n'aurait-il pas menti aussi lorsqu'il a affirmé qu'il n'avait pas remis 50 000 marks au député Steiner pour qu'il vote contre son propre parti ? interroge la C.D.U.-C.S.U.

DANIEL VERNET.

Pour « Newsweek »

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE M. GISCARD D'ESTAING DIFFÈRE PEU DU GAULLISME

Sous le titre « Le gaullisme est toujours vivant », l'hebdomadaire américain *Newsweek* écrit dans son numéro daté du 3 septembre : « *Giscard pratique à peine quelque chose d'autre qu'une forme modérée du gaullisme (...). Il est évident que Giscard voit les intérêts économiques et géopolitiques de la France, pour l'essentiel, sous le même éclairage que ses prédécesseurs, et il n'a pas l'intention d'apporter des changements majeurs à la politique strictement indépendante de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou.* » Après avoir évoqué le maintien de la force nucléaire française, la levée de l'embargo sur les armes au Proche-Orient (qui « *favorisera les Arabes* »), l'appui donné à la Grèce au moment où elle retire ses forces de l'OTAN, les frictions avec les États-Unis pour les ventes d'avions à la Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark et à la Norvège, *Newsweek* conclut : « *La « nouvelle » France de Giscard se révèle peu différente de l'ancienne.* »

EUROPE

Espagne

Le général Franco assume de nouveau ses fonctions de chef de l'État

Un communiqué officiel a annoncé, lundi 2 septembre au soir, que le général Franco, « cliniquement rétabli », a repris ses fonctions de chef de l'État. M. Carlos Arias Navarro, chef du gouvernement, a adressé une communication écrite à M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, président des Cortès, et au prince Juan Carlos les informant qu'il était mis fin aux fonctions intérimaires du prince d'Espagne.

Le général Franco, qui est âgé de quatre-vingt-deux ans, avait été atteint, le 9 juillet dernier, d'une phlébite fémorale à la jambe droite. A la suite de l'administration d'anticoagulants, une grave hémorragie gastrique s'était déclarée, le 19 juillet, et le général avait convoqué le prince Juan Carlos pour lui annoncer oralement qu'il lui déléguait provisoirement ses pouvoirs, en vertu de l'article 11 de la loi organique (Constitution).

Le général se rétablit cependant très vite puisque le 30 juillet il pouvait quitter l'hôpital. Le 16 août, il partit comme chaque année passer ses vacances à La Corogne, en Galice.

Ce rétablissement spectaculaire chez un homme qui est, de surcroît, atteint de la maladie de Parkinson a déjoué les pronostics des médecins et des hommes politiques. Les spéculations sur l'après-franquisme allaient bon train, on supputait déjà « les « *chances et les périls de l'entreprise de Juan Carlos* », on évoquait la possibilité d'une « *ouverture à gauche* », voire d'un « *gouvernement de coalition* ».

Lundi matin encore, le quotidien *Pueblo*, organe des syndicats officiels, se faisait l'écho de ces tendances et écrivait : « *Les personnalités espagnoles les plus marquantes, appartenant ou non au pouvoir, veulent relever le défi lancé aujourd'hui au pays : trouver un terrain de rencontre entre les différentes positions, une formule de compromis pour les tendances contraires et une possibilité de coexistence pour les positions opposées.* » Il concluait : « *Les vacances terminées, un nouvel horizon politique se dessine.* » Le général Franco souscrira-t-il à de telles remarques ?

En tout état de cause, le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro et le prince Juan Carlos lui-même semblent avoir fait preuve, au cours de cette période d'incertitude, de la plus grande prudence. Ils se sont contentés, selon toute apparence, d'entériner des décisions déjà prises (signature de la déclaration de principe hispano-américaine) et d'assurer la continuité de l'exécutif, sans prendre aucune initiative.

Le problème le plus grave dans l'immédiat, celui du Sahara espagnol, est resté le domaine réservé du Caudillo, qui, de son lit d'hôpital, veilla au déroulement de l'affaire. C'est lui qui décida qu'un référendum y serait organisé en 1975.

« *Franco est mort, vive Franco !* » Est-ce ainsi que réagiront les Espagnols, pour qui s'ouvre la perspective de subir plusieurs années encore une dictature sans partage? Il est permis d'en douter.

Italie

Les communistes relancent leur campagne pour participer au gouvernement

De notre correspondant

Rome. — M. Mariano Rumor, président du conseil, rentre à Rome jeudi 5 septembre, après avoir pris quelques jours de vacances, mais on ne peut dire pour autant que le débat politique italien reprendra à ce moment. Il n'a, en effet, jamais cessé autour du thème du rapprochement des communistes avec la majorité gouvernementale. M. Carlo Galluzzi, membre de la direction du parti communiste, est revenu à la charge dans un récent éditorial de *l'Unita*.

« *La question communiste,* écrit-il, *se pose en termes nouveaux compte tenu de deux facteurs : l'évolution de la situation internationale en raison du progrès du processus de détente et du dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, d'une part, et de l'autre en raison de l'évolution de l'Italie* », puisque « *les ombres et les spectres des croisades anti-communistes sont relégués dans le passé et qu'il existe une poussée constante et précise pour un changement de qualité dans la société italienne* ».

Ce sont essentiellement les problèmes posés par la crise économique, poursuit M. Galluzzi, qui ont développé « *la conscience qu'il n'est pas possible de les affronter sans les communistes (...) Le problème n'est pas posé par nous, mais par la réalité des choses, et d'une façon d'autant plus dramatique qu'actuellement le pays sent qu'il n'est pas gouverné avec un minimum d'efficacité et de volonté politique* ».

Réclamant « *des choix sévères et rigoureux* », M. Galluzzi demande : « *Quelles sont les solutions de rechange proposées ?* [par la démocratie-chrétienne]. *Quelle voie veut-on indiquer ? Quelles sont les bases concrètes et quels sont les programmes ?* »

Mais M. Fanfani, secrétaire général de la démocratie chrétienne, dans un éditorial du *Popolo*, demande surtout que le gouvernement sache dire « *non* » et prenne « *l'engagement de ne pas encourager des investissements, des productions ou des demandes de services qui engendrent une quantité de richesse inférieure à la qualité de celle qui est consommée pour la produire* ». M. Fanfani demande que « *les parasitismes* » soient délogés, qu'on ne craigne pas l'impopularité et qu'on pense à l'intérêt général plutôt qu'à l'intérêt particulier.

Le secrétaire général de la démocratie-chrétienne insiste également pour que « *tous apportent leur concours à l'effort quasi surhumain* » nécessaire pour sortir l'Italie de la crise qui se développe, faisant ainsi très clairement allusion aux partis d'opposition et aux forces sociales, syndicats et patronat.

JACQUES NOBÉCOURT.

UN CASSE-TÊTE POUR LE GOUVERNEMENT : LA HAUSSE DU PRIX DES PATES

(De notre correspondant.)

Rome. — Le problème de l'augmentation du prix des pâtes en Italie tient du roman policier : depuis plus d'un mois, en effet, sur tous les marchés cet aliment de base a subi des augmentations assez considérables, qui ont porté le prix du kilo jusqu'à 500 lires et parfois bien au-delà. De surcroît, très souvent, le produit avait disparu des différents magasins de détail et des super-marchés.

L'intervention de M. de Mita, ministre de l'industrie, qui chercha à concilier les revendications des producteurs et celles des consommateurs, n'a pas résolu le problème épineux des prix, qui en Italie varient d'une province à l'autre. Certes, le Comité pour la planification des prix a vite enjoint aux comités provinciaux de fixer la valeur du kilo de pâtes à 400 lires, mais dans certaines provinces seulement, par exemple celle de Rome, qui est le plus grand centre de consommation de pâtes alimentaires de toute l'Italie. Or, la décision est difficilement applicable parce que les usines de pâtes ne sont pas situées dans la province de Rome et que les producteurs se refusent à livrer la marchandise, craignant d'avoir à la vendre à un prix notablement inférieur à celui qu'ils réclament.

Avant de prendre une décision définitive, le ministère de l'industrie est en train d'établir le coût des différents éléments qui entrent dans la composition de ce prix.

D'autres produits alimentaires ont également subi au mois d'août des augmentations appréciables d'environ 12 à 15 %, en particulier les huiles, l'eau minérale, la bière, les produits surgelés, les fruits au sirop, le vin, les savons et les détersifs. Les services de douane effectuent actuellement des enquêtes chez les grossistes pour recenser les stocks disponibles de pâtes et tenter de les faire acheminer chez les commerçants. — J. N.

AFRIQUE

Conséquence de la décolonisation des territoires d'outre-mer

Le Sénégal et le Portugal renouent leurs relations diplomatiques

Le Sénégal et le Portugal ont annoncé simultanément le lundi 2 septembre qu'ils avaient décidé de rétablir immédiatement leurs relations diplomatiques. Le communiqué, diffusé à Dakar, explique que le gouvernement sénégalais a pris cette décision parce que le Portugal a modifié sa Constitution pour proclamer le droit à l'autodétermination de ses territoires d'outre-mer. Le Sénégal avait rompu ses relations avec Lisbonne le 7 juillet 1961 pour protester contre « la politique colonialiste » du précédent régime.

Depuis le début des guerres coloniales, le Portugal était, officiellement, au ban des nations d'Afrique noire et n'entretenait des relations diplomatiques qu'avec le Malawi. Le président Senghor est le premier chef d'Etat d'Afrique noire à prendre l'initiative de renouer officiellement avec Lisbonne. Pour leur part, les pays qui ont participé à la neuvième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique orientale et centrale (*le Monde* du 3 septembre) ont décidé, lundi, de ne pas renouer les relations diplomatiques avec le Portugal avant que celui-ci ait « *mené à son terme le processus de décolonisation* », indique un communiqué publié à l'issue de cette conférence.

Cependant, la compagnie aérienne portugaise Tap signale que l'Algérie, le Niger et le Nigéria ont autorisé ses appareils à survoler leur territoire pour les vols Lisbonne-Luanda.

La position chinoise

Tandis que les gouvernements africains semblent se préparer à renouer avec Lisbonne dès que les négociations avec les nationalistes de l'Angola et du Mozambique auront abouti, la Chine sort de sa réserve à l'égard du nouveau régime portugais, nous indique notre correspondant à Pékin. Le vice-premier ministre chinois a déclaré que l'accès de la Guinée-Bissau à l'indépendance constituait « *un encouragement pour le peuple du Portugal qui va de l'avant dans sa lutte contre l'ancien régime fasciste* ». La formule est ambiguë, puisqu'elle laisse entendre que l'ancien régime n'a pas complètement disparu, mais elle tranche sur le ton avec lequel les dirigeants chinois condamnaient encore récemment le « *colonialisme portugais* ».

D'autre part, le président du FRELIMO (Front de libération du Mozambique), M. Samora Machel, a annoncé lundi à Dar-es-Salaam que les « conversations » entre son gouvernement et le gouvernement portugais au sujet de l'indépendance du Mozambique reprendront le 5 septembre à Lusaka, en Zambie.

M. Machel a indiqué que le premier objectif de ces conversations sera de parvenir à « *l'établissement rapide d'un mécanisme de transfert du pouvoir au FRELIMO, conformément aux vœux des peuples mozambicain et portugais* ».

Interrogé sur la possibilité d'un gouvernement de transition qui inclurait des représentants du FRELIMO et du Portugal, M. Machel a affirmé : « *Nous n'accepterons jamais de participer à une structure coloniale. Notre objectif est clair : nous voulons un gouvernement national.* »

M. Mario Soares a confirmé que les négociations allaient reprendre sous sa direction à la date indiquée, mais il a refusé de commenter l'information selon laquelle « *il ne restait plus qu'à négocier les modalités de transfert du pouvoir* ».

Peu avant l'annonce de la reprise des entretiens avec les nationalistes, le gouvernement portugais avait fait libérer les vingt et un derniers prisonniers politiques détenus en raison de leur sympathie pour le FRELIMO au Mozambique.

Algérie

La visite de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

Ainsi, pour la première fois, malgré la remontée spectaculaire des exportations françaises, la balance commerciale, qui était jusqu'en 1973 largement favorable à la France, s'est inversée en faveur de l'Algérie. « *Cela nous impose donc d'exporter encore plus que par le passé. C'est une nécessité absolument vitale* », nous a dit M. Segard, qui a ajouté : « *Je suis venu ici explorer les possibilités.* » Parmi ces possibilités, il situe, entre autres, l'usine de voitures d'Oran (cent mille véhicules par an), qui suppose un investissement de 1 200 millions de francs et près de 4 milliards de francs avec les effets induits (Peugeot, Renault et d'autres firmes étrangères sont sur les rangs), des cimenteries, des usines d'ammoniaque et de carrosseries industrielles, la fourniture de deux ou trois méthaniers en plus des cinq que la France a fournis ou doit fournir, etc., etc.

Enfin, M. Segard a abordé avec ses interlocuteurs le problème du procédé SECAM de télévision en couleurs que la France souhaiterait voir adopter par l'Algérie.

PAUL BALTA.

Éthiopie

DES ÉTUDIANTS ONT MANIFESTÉ CONTRE L'EMPEREUR

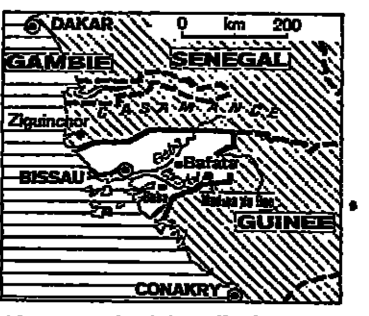
Addis-Abeba (A.F.P., Reuter). — Plusieurs dizaines de jeunes gens, en majorité des étudiants, ont manifesté le lundi 2 septembre devant le Parlement éthiopien pour demander la destitution de l'empereur Hailé Sélassié. Certains exigeaient que le souverain soit « pendu » parce qu'il avait « couru se réfugier à Londres » pendant l'occupation italienne.

La police et l'armée ont laissé faire les manifestants pendant trois heures avant de disperser le cortège, en fin d'après-midi. Dans la soirée, la radio a diffusé un communiqué du comité militaire de coordination annonçant que désormais toute manifestation était interdite sans l'autorisation de l'armée.

Guinée-Bissau

LA CAPITALE DU NOUVEL ÉTAT SERAIT LE VILLAGE DE MADINA-DO-BOE

Lisbonne *(Reuter)*. — Selon le quotidien *Diaro de Noticias*, généralement bien informé, la capitale du nouvel Etat de Guinée-Bissau ne sera pas Bissau, la ville principale, mais le petit village de Madina-do-Boé, dans le sud-est du pays. C'est à Madina-do-Boe, en « zone libérée », que la République avait été unilatéralement proclamée, le 24 septembre 1973. Les cérémonies de l'indépendance auraient lieu le 10 septembre dans ce village.



[Les dirigeants du PAIGC ont souvent laissé entendre qu'ils ne choisiraient pas Bissau pour capitale. Ils disaient préférer que celle-ci soit « purement administrative » et en même temps proche des paysans, qui constituent à leurs yeux le « fer de lance » de la révolution.

Ils doivent sans doute également tenir compte que le PAIGC n'a jamais été solidement implanté à Bissau même et que le contrôle de la ville, après le départ de l'armée portugaise et la démobilisation des Africains qui en faisaient partie, se révélera probablement difficile.]

ASIE

Chine

Une délégation du Congrès américain est reçue à Pékin

Pékin *(A.F.P.)*. — Un groupe de sept membres du Congrès américain, conduit par le sénateur démocrate J. William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, est arrivé le lundi 2 septembre à Pékin pour un séjour de deux semaines en Chine. Pendant son voyage sera peut-être discutée l'éventualité d'une invitation au président Gerald Ford à visiter la Chine.

La délégation, qui comprend sénateurs et membres de la Chambre des représentants des partis démocrate et républicain, inclut l'ancien vice-président et candidat à la présidence, M. Hubert H. Humphrey.

Il s'agit du sixième groupe de *congressmen* ou de hautes personnalités américaines à se rendre en Chine depuis la visite du président Nixon en février 1972. La délégation a été invitée par l'Institut populaire chinois des affaires étrangères et accueillie à son arrivée par le vice-président de cet institut, M. Chou Chiu-yeh.

On pense que la délégation américaine sera reçue par le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, si toutefois l'état de santé de ce dernier le permet.

On croit savoir, dans les milieux diplomatiques de Pékin, que la Chine aurait discrètement sondé Washington quant à l'éventualité d'une visite du président Ford. Mais, de source tant chinoise qu'américaine, on précise qu'aucune invitation formelle n'a été faite. On estime, dans les milieux diplomatiques, qu'une deuxième visite en Chine d'un président américain ne serait souhaitable que si des progrès sérieux étaient réalisés sur la question de Taïwan. Cependant, les membres du Congrès américain apporteront aux dirigeants chinois la confirmation que la nouvelle administration américaine est résolue à poursuivre la politique de « portes ouvertes » avec Pékin, inaugurée par le président Nixon.

On pense que parmi les sujets qui seront abordés figurera le Cambodge. Le sénateur Fulbright, en juillet dernier, avait invité le prince Norodom Sihanouk à venir exposer devant la commission des affaires étrangères du Sénat son point de vue sur la situation cambodgienne. Le prince Sihanouk avait décliné cette invitation, mais remercié M. Fulbright pour ses « *nobles et nombreuses activités* » en faveur d'un désengagement américain au Cambodge.

Interrogé tout récemment sur le point de savoir s'il recevrait à Pékin le sénateur Fulbright au cas où ce dernier le souhaiterait, le prince Sihanouk a fait savoir qu'il réservait sa réponse.

L'AIDE DE LA FRANCE AU BANGLADESH

M. Sauvagnargues a commencé, le mardi 3 septembre, ses entretiens avec M. Kamal Hossein, ministre des affaires étrangères du Bangladesh, qui, au cours de sa visite de trois jours en France, doit aussi rencontrer MM. Chirac, Fourcade, Malraux et des représentants du C.N.P.F. Le Bangladesh connaît une situation difficile. La France a passé avec ce pays deux protocoles d'aide, en mars et juin 1974. Le premier consiste en un don de 25 millions de francs, le second protocole, sous forme de prêt à la fois public et privé de 50 millions de francs, est destiné à l'achat d'équipements et contribue à l'équilibre de la balance des paiements. La France accorde une contribution au titre de l'aide alimentaire, pour la campagne 1973-1974, consistant en un don de 20 000 tonnes de blé. Pour secourir les victimes des inondations, 5 000 tonnes supplémentaires ont été envoyées.

Inde

Le projet d'intégration du Sikkim est « un acte flagrant d'expansion colonialiste » écrit à Pékin « le Quotidien du peuple »

Le souverain du Sikkim, le chogyal, projetait de se rendre le mercredi 4 septembre à New-Delhi pour tenter une ultime démarche personnelle afin de retarder le vote par le Parlement indien d'un amendement constitutionnel signifiant pratiquement l'intégration de son royaume à l'Inde. Ses chances de succès paraissent extrêmement minces, le projet d'amendement présenté par le gouvernement de Mme Gandhi étant assuré d'une large majorité.

***Plusieurs représentants de l'opposition indienne ont cependant manifesté leur hostilité au projet. Si la direction du P.C. indien prosoviétique est apparemment restée silencieuse, les leaders des deux autres formations communistes indiennes — l'une pro-chinoise, l'autre indépendante — ont chacun attiré l'attention sur les réactions que l'absorption du Sikkim par l'Inde risquait de provoquer à l'étranger et surtout en Chine. De fait, comme le rapporte notre correspondant à Pékin,** le Quotidien du peuple **vient de qualifier le projet indien d'** « acte flagrant d'expansion colonialiste ». ***L'Inde et l'U.R.S.S., poursuit le journal,** « collaborent mutuellement pour annexer les faibles et les petits ».*

De notre correspondant

Pékin. — La presse chinoise vient de prendre violemment l'Inde à partie pour avoir transformé en « colonie » le royaume himalayen du Sikkim. En imposant, au mois de juin, l'entrée du Sikkim dans les institutions indiennes, New-Delhi poursuit, affirme, ce mardi 3 septembre, *le Quotidien du peuple*, un processus d'annexion entamé dès les premiers jours de son indépendance. Personne ne peut faire croire que le peuple du Sikkim abandonne de son plein gré sa personnalité, écrit le commentateur du journal du comité central ; sous le voile d'une réforme constitutionnelle, l'opération a tout entière été menée par les Indiens ou leurs agents au Sikkim. Dans ses visées expansionnistes, « *Indira Gandhi va encore plus loin que Nehru* ».

La vivacité de l'attaque chinoise contraste avec la réserve observée ces derniers mois à l'égard de l'Inde. Pékin n'en parlait guère que pour souligner les difficultés rencontrées par ce pays dans ses rapports avec l'U.R.S.S. : commerce déséquilibré, hausses arbitraires des prix des produits soviétiques, contrôle exercé par l'U.R.S.S. sur les industries de base indiennes, non-respect des engagements pris dans le domaine technique, etc. Pékin, de toute évidence, espérait encourager les dirigeants de New-Delhi à se dégager de l'emprise soviétique.

Lors de la visite du président pakistanais, M. Ali Bhutto, au mois de mai dernier, la Chine avait même décidé de faire un geste. Dans un discours à l'Assemblée nationale, le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, au nom de M. Chou En-lai, déclarait : « *Le peuple chinois éprouve depuis toujours de profonds sentiments d'amitié pour les peuples asiatiques. Nous sommes disposés à développer sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique les relations de bon voisinage avec les pays du sous-continent et à resserrer encore davantage l'amitié traditionnelle avec leurs peuples.* »

Malheureusement, six jours plus tard, le 18 mai, explosait la bombe indienne, qui de nouveau tendait la situation dans le sous-continent. L'affaire du Sikkim est venue rappeler à la Chine les ambitions nourries par l'Inde dans l'Asie du Sud et qu'elle avait déjà montrées lors de la constitution du Bangladesh. Pékin, cette fois, n'estime plus devoir modérer ses propos : par-delà le Sikkim, c'est le sort de tous les Etats limitrophes qui est en jeu avec la menace d'une intégration progressive dans l'Union indienne; par-delà le sous-continent, c'est du sort de l'Asie du Sud tout entière qu'il s'agit.

La diplomatie chinoise a désigné quatre ennemis traditionnels : « *Le social-impérialisme soviétique, l'impérialisme américain, le militarisme japonais et les réactionnaires indiens.* » A la vérité, ces derniers ne sont dangereux que soutenus par l'U.R.S.S., et c'est pourquoi Pékin préfère polémiquer avec Moscou plutôt qu'avec New-Delhi. On ne saurait oublier pourtant l'épais dossier du contentieux entre les deux pays : aide aux rebelles tibétains et surtout litige territorial jamais réglé pour savoir si la ligne frontière repoussée unilatéralement vers le nord par les britanniques il y a un demi-siècle dans leur lutte d'influence contre les tsars justifie la possession par l'Inde aujourd'hui d'une fraction des hautes vallées tibétaines placées autrefois sous suzeraineté chinoise.

ALAIN BOUC.

AMÉRIQUES

États-Unis

DE L'INFLATION A L'AMNISTIE

Le président Ford rencontre ses premiers obstacles

Selon un sondage conduit par l'Institut Gallup entre les 16 et 19 août, seulement 3 % des Américains désapprouvaient à cette date la manière dont M. Ford assumait ses nouvelles fonctions. 71 % la trouvaient satisfaisante tandis que 26 % ne se prononçaient pas à ce sujet. Simultanément, l'Institut Gallup a interrogé, selon ses méthodes, 1 590 adultes pour connaître leur sentiment sur d'éventuelles poursuites contre M. Nixon. Une majorité moyenne de 56 % (atteignant 66 % parmi la classe d'âge des moins de trente ans) s'est dégagée contre une mesure de clémence exceptionnelle en sa faveur.

Il semble cependant que plusieurs semaines doivent s'écouler avant que M. Nixon ne soit fixé sur son sort. Il est, en effet, cité à comparaître au procès intenté à ceux de ses plus proches collaborateurs qui furent mêlés au scandale du Watergate, et qui s'ouvrira le 30 septembre à Washington. M. Nixon ne saurait déposer librement que s'il n'est pas encore sous le coup d'une inculpation, laquelle, en revanche, peut être rendue inévitable par le déroulement du procès. Il est également possible qu'il rencontre au prétoire M. John Dean, son ancien assistant de la Maison Blanche, dont les révélations accablantes (quoique encore incomplètes) devant la commission sénatoriale d'enquête marquèrent le début des tribulations de M. Nixon. Condamné le 2 août dernier à une peine « flexible » de prison — de un à quatre ans — pour sa participation dans l'affaire du Watergate, M. Dean s'est présenté le 3 septembre au pénitentier fédéral de Fort-Holabird, dans le Maryland, d'où le ministère public pourra faire appel à son témoignage durant les audiences de septembre.

Washington. — Après trois semaines de « lune de miel » avec le Congrès et l'opinion publique, le président Ford voit quelques gros nuages s'amonceler à l'horizon de sa politique de réconciliation. Après avoir spectaculairement rompu avec le style de son prédécesseur et créé une bonne atmosphère par de pieuses déclarations, le nouveau président, qui se flatte de n'avoir pas d'ennemis, arrive au stade des décisions.

Apparemment, le président Ford se hâte lentement. Il est l'homme de la consultation et de la coopération avec le Congrès. Il sait et aime écouter, inclinant à ajourner une décision s'il ne l'a pas discutée à fond avec ses conseillers et les leaders parlementaires. D'où son initiative d'un « sommet » économique à la fin de septembre. Mais cette

De notre correspondant

« foire aux idées », à laquelle doivent participer économistes, banquiers, industriels, syndicalistes, reste limitée puisque le président, dans ses récentes déclarations, en a restreint la portée par des prises de position très nettes : le budget sera réduit et il n'est pas question de rétablir un contrôle des prix et des salaires.

Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, la politique économique du nouveau gouvernement ressemble étrangement à celle de son prédécesseur. Et déjà un certain nombre de démocrates dénoncent cet attachement à l'orthodoxie économique illustré par le fait qu'aucun changement n'a été apporté à l'équipe économique du président, composée des mêmes hommes que sous M. Nixon, excepté M. Greenspan, président du Conseil économique, d'une orthodoxie encore plus solide que celle de M. Stein, son prédécesseur. Il faut donc prévoir qu'à quelques semaines des élections au Congrès, des démocrates, sans refuser leur concours de principe au président dans la lutte contre l'inflation, contesteront la répartition des sacrifices imposés par le programme déflationniste envisagé.

Avec les syndicats, d'abord favorablement disposés, les relations risquent de se tendre. La décision prise samedi 31 août de retarder de trois mois l'augmentation de 5,5 % prévue pour quelque trois millions et demi de fonctionnaires fédéraux a été évidemment mal accueillie, de même que l'intention du président de supprimer quarante mille emplois de l'administration fédérale.

Un point de vue identique a été exprimé par M. Meany, l'octogénaire leader de la confédération intersyndicale A.F.L.-C.I.O. Ses déclarations aux journalistes révèlent un certain désenchantement à l'égard du président Ford et une franche opposition à ses conseillers. Il a même réclamé le renvoi de M. Burns, président du Système fédéral de réserve, qui préconise une sévère restriction du crédit. Bien qu'il se déclare opposé, comme le président Ford, au contrôle des salaires et des prix, M. Meany, pour prévenir une grande dépression « pire que celle des années 30 », recommande des mesures à l'encontre de la philosophie économique du gouvernement. Surtout, il a laissé prévoir une action militante de la part des syndicats, dont les revendications ont été, à son avis, très modérées jusqu'à présent.

Avec l'opinion publique, le président Ford doit agir avec beaucoup de doigté. Ainsi, à propos du sort des jeunes déserteurs et insoumis américains de la guerre du Vietnam, l'opinion paraît, à en juger par les lettres adressées aux journaux, plus traumatisée, plus à vif qu'on ne le pensait. Les réactions hostiles de larges secteurs du public et de divers groupes, notamment des anciens combattants, à toute formule d'amnistie, même conditionnelle, ont surpris, semble-t-il, le président, qui voudrait réconcilier la nation et, comme Truman et Lincoln, réintégrer les jeunes déserteurs et insoumis dans la société américaine.

Apparemment, le président n'est pas entièrement satisfait des recommandations que lui ont soumises, samedi dernier, le secrétaire à la défense, M. Schlesinger, et l'attorney général, M. Saxbe. « Il a ses idées à lui sur le sujet », a dit son porte-parole. Le rapport des ministres serait assez restrictif. L'armée, en particulier, se préoccupe des effets fâcheux que ce précédent risquerait d'avoir sur le moral et la discipline, et surtout les difficultés qu'il créera s'il fallait un jour décider de nouvelles mesures de conscription.

Pour cette raison, le programme qui doit être annoncé cette semaine est qualifié de « geste unique de pardon » et prévoit l'étude cas par cas des dossiers relevant de la clémence présidentielle. Une distinction sera faite entre les déserteurs et les réfractaires, entre ceux qui vivent en marge sur le territoire national et ceux qui résident à l'étranger.

Enfin, la philosophie essentielle du programme d'amnistie est que les déserteurs et insoumis devront « payer » leur réintégration par un service de travail civil de douze à dix-huit mois. Certains conseillers présidentiels insistent pour ajouter à cette expiation un acte de contrition ; il aurait la portée d'une réaffirmation d'allégeance (sous forme de serment) aux Etats-Unis. D'autres pensent que la formule est inutile parce qu'elle braquera définitivement tous ceux qui estiment avoir obéi à des convictions religieuses et politiques supérieures en refusant de porter les armes. Bref, donner une seconde chance à ces jeunes sans mécontenter ceux qui ont servi et la grande majorité des familles éprouvées directement ou indirectement par la guerre du Vietnam est une tâche ingrate, noble, mais politiquement peu « rentable »...

HENRI PIERRE.

Chili

Selon des documents de la cour d'appel de Santiago

DEUX MILITANTS DE GAUCHE ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Le correspondant du *Washington Post* est parvenu à obtenir des documents de la cour d'appel de Santiago attestant que le docteur Hector Garcia, âgé de cinquante ans, membre du parti communiste, et M. Ruben Lamich, membre du parti socialiste, entrepreneur, ont été arrêtés le 13 août et exécutés une heure plus tard de plusieurs balles dans la tête. Le correspondant du *Washington Post*, qui avait été placé en résidence surveillée le samedi 30 août, a pu néanmoins faire parvenir son article à Washington, et la mesure qui le frappait a été levée (*le Monde* du 3 septembre).

On apprend d'autre part qu'un ouvrier de trente-deux ans a été assassiné dimanche matin à Santiago

On relève enfin une intervention du ministre du travail, le général Diaz, qui a assuré le 2 septembre que la liberté syndicale serait restaurée en 1976.

● *Le Mouvement de gauche révolutionnaire* (MIR) fait savoir dans un communiqué qu'un de ses dirigeants, M. Victor Toro, membre du comité central, emprisonné au camp de l'Académie de guerre, a été emmené le 15 juillet dernier pour une destination inconnue.

PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. se déclare prête à engager des consultations avec les États-Unis

L'O.L.P. est prête à engager des consultations à un niveau élevé avec les dirigeants américains au sujet du problème palestinien, a déclaré, lundi 2 septembre, le porte-parole de l'Organisation de libération palestinienne au Caire.

A Beyrouth, cependant, l'agence palestinienne d'information Nafa a catégoriquement démenti cette information, rappelant que « *seules les déclarations des porte-parole officiels palestiniens devaient être prises en considération* ».

Selon l'agence U.P.I., les dirigeants palestiniens poseraient comme seule condition à une éventuelle rencontre avec des responsables américains que « *les contacts aient lieu publiquement et non en secret* ».

U.P.I. affirme que Washington n'a pas encore fait connaître sa réponse à cette proposition, mais croit savoir que les Américains sont désireux *a priori* de maintenir secrets d'éventuels contacts, par crainte de possibles réactions israéliennes. Les Palestiniens, pour leur part, souhaiteraient une rencontre entre M. Arafat et M. Kissinger lorsque ce dernier se rendra au Proche-Orient. Ils voudraient faire admettre aux Américains que le problème palestinien doit être considéré comme une « *cause nationale* » et non comme un « *problème de réfugiés* ». Si ce dernier point était admis, l'O.L.P. pourrait, alors, peut-être participer en tant qu'« *entité indépendante* » à la conférence israélo-arabe de Genève.

Lundi, le conseil de la Ligue arabe avait approuvé à l'unanimité une proposition de l'O.L.P. de soumettre à la prochaine Assemblée générale des Nations unies le problème palestinien en tant que question séparée du conflit du Proche-Orient.

Pour sa part, le général Gamassi, chef d'état-major de l'armée égyptienne, a déclaré, dans une interview publiée dimanche par l'hebdomadaire libanais *Oussbouh El Arabi*, que l'Egypte était prête à faire la guerre et que la force d'urgence des Nations unies au Sinaï se retirerait si la guerre éclatait. Il a ajouté :

« *Nos forces se trouvent actuellement dans une situation meilleure qu'avant la guerre d'octobre 1973. Nous avons élaboré nos plans militaires selon les méthodes les plus modernes et en prévision de toute éventualité.* »

A Jérusalem, quelques jours avant son départ pour Washington, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, vient de réaffirmer qu'il n'y aurait pas de retrait israélien sans des progrès significatifs dans la voie de la paix.

Parlant à de nouveaux immigrants originaires de Lituanie, le premier ministre a déclaré qu'il serait possible d'arriver, avec les Etats arabes, à un accord qui ressemblerait plus ou moins à la paix si Israël évacuait tous les territoires occupés en 1967 et acceptait la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

A travers le monde

Corée du Sud

● LA COREE DU SUD a demandé, le lundi 3 septembre, aux autorités nippones de lui faire savoir si le Japon est disposé à agir contre les groupes « *hostiles* » installés sur son territoire. Une requête dans ce sens avait été faite vendredi par le président Park. La note remise lundi annonce, selon le ministre sud-coréen des affaires étrangères, des mesures « *sévères* » contre le Japon si une réponse satisfaisante n'est pas donnée à la requête du président Park. On apprenait lundi de source gouvernementale à Tokyo que le Japon ne coopérerait pas « *en dehors des limites de ses lois internes* » avec la Corée du Sud dans l'enquête sur la tentative d'assassinat du président, le 15 août.

États-Unis

● UNE DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE est arrivée lundi 2 septembre à Washington pour conclure avec le gouvernment américain les négociations concernant l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. La signature de l'accord aura lieu mercredi 4 septembre au département d'Etat. — (A.F.P.)

Brésil

Les limites de la détente entre l'Église et l'État

Les dirigeants des deux partis politiques brésiliens, le Mouvement démocratique (opposition) et l'Alliance de rénovation nationale (formation gouvernementale), ainsi que la Conférence des avocats, sont intervenus ces dernières semaines pour demander qu'il soit mis fin à l'état d'exception. Dans la dernière en date de ces interventions, M. Marcos Freire, député du Mouvement démocratique et candidat à un siège de sénateur aux élections législatives de novembre prochain, a précisé le 29 août que son parti déciderait de se dissoudre si l'état d'exception devait se prolonger indéfiniment.

Le même jour, le général Ernesto Geisel, chef de l'Etat, leur a adressé une réponse collective : « Le gouvernement ne pourra jamais admettre les pressions ou les campagnes revendicatives menées par des individus ou des groupes qui prétendent imposer des changements et des révisions désavantageux, prématurés ou imprudents du cadre politique national. »

Rio-de-Janeiro. — « *Entre l'Eglise et l'Etat existe un évident climat de détente. Nous n'avons plus de points de friction comme avant. La preuve en est qu'il n'y a plus personne en prison qui appartienne aux milieux de l'Eglise. Cela tient à des efforts faits des deux côtés.* » Cette déclaration du cardinal Eugenio Sales, archevêque de Rio, à l'issue d'un entretien avec le président Geisel, le 5 août, a paru optimiste à bien des catholiques. Pourtant, elle traduit un fait que la presse a abondamment souligné : depuis l'installation, le 15 mars, du nouveau gouvernement, les relations avec la hiérarchie catholique se sont nettement améliorées.

Eglise et Etat étaient entrés en conflit quasi permanent l'année dernière. De toutes parts, des critiques virulentes s'élevaient contre le « système » : les évêques du Nord-Est et du Centre-Ouest condamnaient, dans deux documents publics, ce qu'ils appelaient la « *marginalisation croissante du peuple* », et refusaient d'accepter « *le type de société, le type d'économie, le type de politique* » en vigueur au Brésil. Au retour d'un voyage en Amazonie, les dirigeants de la Conférence nationale des évêques (C.N.B.B.) dénonçaient les « *conditions infrahumaines* » dans lesquelles vivaient les populations de l'intérieur, et un modèle économique où « *un petit nombre possède beaucoup, et un grand nombre peu ou rien* ».

A l'issue de leur assemblée générale, les évêques publiaient une déclaration énumérant les droits de la personne humaine qui leur paraissaient « *le moins respectés* ». Au cours d'un hommage à l'Eglise rendu par l'Assemblée législative du Pernambouc, Dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et Recife, affirmait que les tortures « barbares » pratiquées au Brésil rappelaient l'« *époque abjecte de Staline et d'Hitler* ».

A ces accusations, la réponse était presque toujours la même. A Recife, la police envahissait plusieurs locaux de l'archevêché et arrêtait un prêtre. Plus tard, deux collaborateurs de Dom Helder disparaissaient, probablement enlevés par des militaires. Pendant plusieurs mois, l'armée a pratiquement assiégé l'évêque de Sao-Felix-de-Araguaia (Mato-Grosso), Dom Pedro Casaldaliga. Un de ses prêtres, le R.P. François Jentel, était condamné à dix ans de prison pour son action en faveur des petits paysans de la région, avant d'être expulsé.

La participation

A Sao-Paulo, de nombreux militants catholiques ont été arrêtés, certains torturés. Le journal de l'archidiocèse a été placé sous censure une station de radio lui appartenant interdite. Lorsque l'archevêque de Sao-Paulo, le cardinal Dom Paulo Evaristo Arns, a exposé personnellement au président Medici quelles étaient les violences commises au nom de la « sécurité », il n'a rencontré que la plus franche hostilité.

Pareille situation ne pouvait qu'embarrasser le général Geisel, qui a clairement fixé des objectifs politiques à son gouvernement. Son programme en ce domaine

De notre correspondant

constitue, en effet, comme il l'a expliqué le 19 mars dernier devant ses ministres, à obtenir « *une plus grande participation des élites responsables* », et à assurer le bon fonctionnement des « *organismes intermédiaires* », afin de trouver le « *consensus de base* » indispensable à la consolidation du régime issu du coup d'Etat de 1964.

Or une telle participation, un tel consensus de base sont impossibles, au Brésil, si l'Eglise se trouve dans le camp opposé. Avec l'armée, l'Eglise est en effet la seule institution possédant une « couverture » nationale, la seule qui ait des moyens de communication et de mobilisation à l'échelle du pays. Même censurée, même entravée dans son action, elle peut donc être ce qu'aucun parti ou syndicat n'a jamais été : une force de contestation organisée.

On comprend, dans ces conditions, que le général Geisel ait multiplié les tentatives de dialogue avec les principaux dirigeants de la hiérarchie, afin de réduire les « *zones de friction* » entre les deux parties. Pour y parvenir, il a dû prendre de sérieux engagements sur au moins deux des points constamment soulevés par ses interlocuteurs : l'amélioration du sort des plus défavorisés, notamment des petits paysans (*posseiros*) du centre-ouest du pays, spoliés par les grandes compagnies d'exploitation et d'élevage, et la fin des tortures et de l'arbitraire policier.

Au sujet de la répression, le général Geisel a défini une nouvelle fois sa position en ces termes : la « sécurité » constitue toujours un impératif du régime, mais il n'entend pas l'assurer par des méthodes « condamnables ». La fin de la torture et de l'arbitraire sera obtenue progressivement, au fur et à mesure que le gouvernement affermira son pouvoir.

Quant au sort des *posseiros*, il commence à être sérieusement pris en compte par Brasilia. Dans plusieurs zones de conflit, comme Sao-Felix-de-Araguaia, l'INCRA (Institut national de colonisation et de réforme agraire) a entamé une longue procédure de consultation et de répartition, au cours de laquelle les paysans sont amenés à défendre leurs droits. En outre, le gouvernement paraît décidé à augmenter considérablement la consommation par une politique salariale plus équilibrée et des mesures sociales plus nombreuses. Du moins le futur gouverneur de Sao-Paulo, M. Paulo Egidio Martins, a-t-il fait des déclarations dans ce sens. La presse a annoncé que le prochain plan national de développement (1975-1977) refléterait cette préoccupation, qui n'est, à vrai dire, pas neuve, du moins dans ses principes.

D'autres indices ont contribué à créer un climat de détente avec l'épiscopat. Le gouvernement n'a manifesté aucune hostilité au choix de Dom Helder Camara pour participer au synode. Le président de la Fondation nationale de l'Indien s'est déclaré récemment prêt à faire annuler le veto que le général Medici avait opposé à la participation des missions religieuses au travail d'assistance aux indigènes. Le journal de l'archidiocèse de Sao-Paulo, s'il est toujours soumis à la censure, n'a pas subi une coupe depuis plusieurs mois.

Morts sous la torture

En contrepartie, l'épiscopat, dans un texte approuvé le 25 juillet et portant sur « *l'Eglise et la politique* », s'est montré d'une modération notable en se contentant de revendiquer l'exercice du « *droit de critique face aux injustices d'ordre socio-économique et aux péchés des responsables* ». Il se garde, malgré tout, d'un optimisme « prématuré ». Le seul interlocuteur public du général Geisel, jusqu'à présent, a été le cardinal Eugenio Sales, qui s'est toujours efforcé d'entretenir de bons rapports avec le régime et les militaires. Convaincu du rôle social de l'Eglise, mais pensant l'exercer avec plus d'efficacité par une collaboration avec les autorités, l'archevêque de Rio est un interlocuteur idéal pour l'équipe au pouvoir.

Il semble que le général Golbery, chef de la maison civile, et principal initiateur du dialogue avec l'Eglise, ait été plus net dans ses promesses : c'est pourquoi Dom Paulo Evaristo Arns, qui l'avait vu il y a cinq mois, a demandé un nouvel entretien avec lui au début d'août pour lui montrer que les « *méthodes condamnables* » continuaient d'être pratiquées. Cette fois, il était accompagné d'avocats de la commission Justice et Paix et des parents de quelques-uns des neuf prisonniers « disparus » récemment, c'est-à-dire morts sous la torture.

Certes, le rythme de la répression a diminué ces derniers mois. Aucun prêtre ou religieux n'est en prison, et les militants catholiques les plus voyants, comme M. Waldemar Rossi, membre de la commission Justice et Paix de Sao-Paulo, ont été relâchés. Mais le système de répression reste intact, et fait figure aux yeux mêmes du gouvernement, particulièrement à Sao-Paulo, de pouvoir « parallèle », difficile à maîtriser. Dans cette dernière ville, le sort des prisonniers politiques a empiré. Tirés de la prison Tiradentes où ils étaient soumis au régime « politique », ils ont été dispersés et mélangés avec des « droits communs ». Quarante-deux d'entre eux, dans un document transmis le 30 juillet à l'extérieur, affirment que plusieurs prisonniers ont « disparu » pendant le transfert, et qu'eux-mêmes vivent désormais dans des conditions lamentables.

Le danger de la « coalition de l'argent »

Le général Geisel, assurent ceux qui l'ont approché, reconnaît à l'Eglise un droit de critique, mais « *pas à n'importe qui et pour n'importe quelles raisons* ». Il est probable que les évêques les plus hardis resteront pour l'instant écartés du débat, du moins tant que le régime n'aura pas acquis la « *plénitude démocratique* » promise.

Jusqu'à quel point, pourtant, le gouvernement peut-il réduire les « *zones de friction* » avec l'Eglise et obtenir sa collaboration ? La réponse tient d'abord à la façon dont il réussira à faire respecter les « *droits de l'homme au Brésil* ». Mais elle tient tout autant dans l'évolution considérable de l'épiscopat, qui ne date pas d'hier, mais de plus de vingt ans, depuis la fondation de la C.N.B.B., en 1952, par Helder Camara. Cette évolution, interrompue seulement par le coup de force des militaires, « remerciés » alors par les évêques pour avoir « *sauvé le pays du communisme* », a été évidemment favorisée par les différents conciles. Elle semble irréversible maintenant : ce n'est pas la nature du gouvernement mais celle de la société qu'une fraction grandissante de prêtres et d'évêques brésiliens est disposée à contester.

Que la société reste injuste, et les conflits seront inévitables. Pourtant, ce n'est pas la lenteur adoptée par le gouvernement dans sa stratégie de « décompression » qui inquiète le plus les prélats que nous avons interrogés, mais une menace plus précise. Pour enrayer l'inflation et la dénationalisation croissante de l'industrie, le général Geisel s'est attaqué à des intérêts, brésiliens et étrangers, qui risquent, aux yeux de certains évêques, de former une « *coalition de l'argent* » avec les secteurs militaires les plus réactionnaires.

CHARLES VANHECKE.

Canada

PLUSIEURS ANNÉES AVANT DE GAULLE

Juan Peron était partisan du « Québec libre »

Montréal. — *Juan Peron correspondait depuis 1956 avec un professeur de géopolitique de l'université de Montréal, M. Santiago J. Lucques, partisan de l'indépendance du Québec. Le chef des « descamisados » terminait volontiers ses lettres par « Vive la République du Québec ! », annonce le quotidien indépendant* le Jour *dans son édition du 31 août.*

Mme Isabel Peron, présidente de la République Argentine, aurait autorisé récemment le professeur Lucques à rendre publiques les lettres de son défunt mari ; elle lui aurait même déclaré : « Que les indépendantistes québécois se manifestent, et nous ne leur marchanderons pas notre appui. »

Juan Peron, selon le Jour, *voyait dans une République « latine » du Québec un allié « naturel » des pays latino-américains contre la domination des Etats-Unis. L'idée d'une alliance entre les pays d'Amérique latine et les voisins septentrionaux des Etats-Unis contre l' « hégémonie » de Washington refait périodiquement surface. Lors de la visite à Ottawa du président du Mexique, au mois de mai 1973, M. Luis Echeverria avait fait allusion à un rapprochement de ce genre entre le Mexique et le Canada, qui, avait-il affirmé, « partagent le destin commun d'être les deux seuls pays au monde de posséder des frontières terrestres avec la plus grande puissance occidentale ».*

Le gouverneur général du Canada d'alors, M. Roland Michener, avait poliment rappelé M. Echeverria aux réalités de la « nécessaire interdépendance ». Le président mexicain avait poursuivi son voyage, qui le mena finalement en Chine, où devait se rendre aussi Juan Peron. De toute évidence, le Canada ne tient pas à prendre parti dans la querelle de famille américaine ; il a constamment refusé d'entrer dans l'Organisation des Etats américains, alors que le terme « Etats » avait été choisi tout exprès pour lui permettre d'y siéger en dépit du fait qu'il n'est pas constitutionnellement une république.

« FRÈRES DES HOMMES » AU RAS DU SOL

Espoir dans le tiers-monde ?

III. — Chez les « campesinos » des Andes

Par JEAN DUCHÉ

Après avoir suivi les réalisations des animateurs de Frères des hommes auprès des paysans indiens du Bihar et des Africains de Haute-Volta (lire « le Monde » des 1er-2 et 3 septembre), Jean Duché termine son périple de trois mois en compagnie des « campesinos » du Pérou et de l'Equateur.

Au milieu de ce lac proche du ciel (altitude 3 854 mètres) et où se reflète la cordillère Real, dans l'île de Titicaca, à laquelle il doit son nom, le soleil avait donné au couple divin, fondateur des Incas, un bâton d'or et leur avait dit : « Allez et frappez la terre avec ce bâton, elle se couvrira d'un manteau d'or. » Et la terre se couvrit de champs de maïs, leurs sujets éblouis les ayant en grand nombre imités. Ils continuent : leur outil de labour, la *chaki-taclla*, n'est jamais qu'un bâton prolongé d'une lame. Mais le manteau d'or ?

La domination de l'Inca, au cours du seizième siècle, n'avait pas détruit la cellule de base des tribus andines, la communauté rurale, l'*ayllu ;* bien au contraire, elle en avait fait le fournisseur responsable des corvées et des tributs en nature. La couronne et l'Eglise espagnoles s'étaient efforcées de la protéger contre les empiétements des *encomenderos*. Les principes de la Déclaration des droits de l'homme, appliqués par Bolivar dans son « décret libéral », accordèrent à tout Indio la capacité d'acheter et de vendre. Il n'eut que celle de vendre, et les meilleures terres des communautés passèrent entre les mains des plus riches notables.

Au Pérou, la Constitution républicaine de 1919 prétendit en vain enrayer le mouvement. Autour du lac, comme ailleurs dans les Andes, le paysan ne possède plus que quelques centaines de mètres carrés. Le manteau d'or a singulièrement rétréci. Du moins, telle était la situation lorsque, en 1969, le gouvernement du Pérou, constitué par des militaires révolutionnaires, décida d'une réforme agraire radicale : expropriation des *hacendados*, la terre à ceux *qui la cultivent (1)*.

Au Pérou, dans la communauté de Chipana

Dans la plaine de Chipana, qui s'étend sur 10 000 hectares entre le lac Titicaca et le rio Ilave, le régime défunt avait entrepris de reconstituer les *ayllus* et d'instaurer une agriculture moderne. Le tout par voie d'autorité bureaucratique. Ce fut un échec complet. Il n'en est resté que de beaux bâtiments et une grande méfiance chez les *campesinos*.

Puis, en 1969, la junte prit le pouvoir. Elle fit la réforme agraire. Elle révolutionna l'éducation (qui, là comme ailleurs dans le tiers-monde, ne fabriquait que des exploiteurs ou des chômeurs) en s'inspirant, semble-t-il, d'Ivan Illich et de Mao (2). Elle créa le Sistema de Apoyo a la Movilizacion Social (SINAMOS), qui veut être « le véhicule par lequel le pouvoir sera transféré aux organisations populaires de base ». A Chipana, cinq cents paysans demandèrent la réouverture du centre. En 1972, Frères des hommes passa un accord avec SINAMOS, et deux animateurs se mirent au travail : Jean-François Antoniol et Rodolfo Canciani. C'est Jean-François qui a été mon guide. Né en Bourgogne d'immigrants italiens, il était, à vingt-quatre ans, conducteur de travaux dans le bâtiment et délégué syndical lorsque... Eh bien, il reçut l'illumination, comme les autres. Envoyé en Inde, il a puissamment aidé les Intouchables de Gaya, à croire qu'ils n'étaient pas des parias irrémédiables. Au terme de son engagement de deux ans, il a rempilé, et le voilà avec les *campesinos* de Chipana.

Ceux-ci avaient demandé la réouverture du centre, oui, mais il fallait gagner leur confiance — la leur et celle de vingt communautés satellites du centre. Elle ne se gagne que par une action de tous les jours, au ras de leurs problèmes. Quels sont ces problèmes ?

Nous sommes à près de 4 000 mètres d'altitude. Les conditions climatiques sont à l'opposé de celles de la Haute-Volta, mais elles ne sont pas moins difficiles. L'eau se trouve en abondance dans le sous-sol, le soleil n'est pas à redouter, mais le vent et les gelées. Pas un arbre à l'horizon : tout a été déboisé. Et la nuit, de février à septembre, le thermomètre peut descendre à 15 degrés au-dessous de zéro.

Les animateurs de Frères des hommes ont persuadé les paysans de planter des milliers d'arbres, qui modifieront le climat, apporteront de l'engrais organique, fourniront du bois de travail et de chauffage (ils n'utilisent que du kérosène, dont les prix viennent de monter en flèche). Les plants d'eucalyptus constituent un revenu pour les *campesinos* qui créent des pépinières. Il faut adopter des cultures à cycle court, résistant au froid : il y a autour du centre des cultures-pilotes présentant aux *campesinos* de nouvelles variétés d'orge, d'avoine, de pommes de terre, de *quinua* (petit mil).

Et pourquoi ne cultiveraient-ils pas aussi des légumes ? J'ai vu une merveille de potager sous abris en plastique. Que les *campesinos* réussissent à produire des légumes hors saison, qu'ils apportent, par exemple, de la salade sur les marchés au mois de juillet, ils auront un revenu assuré. Car les marchés, dans cette région où la densité humaine est de deux cent vingt au kilomètre carré presque autant qu'en Allemagne fédérale, c'est quelque chose : Ilave a deux mille habitants ; chaque dimanche, son marché rassemble vingt mille personnes.

Naturellement, il y a toute une éducation à faire. Elle se fait dans la pratique. Roger Crépon, agriculteur de la Sarthe, a rallié les Andes après deux années de brousse en Haute-Volta. Il examine avec chaque *campesino* son problème, et l'action suit aussitôt. Vous voulez de l'engrais ? Voyons celui qui conviendra. Combien ? Quand ? Quelle durée de crédit ? Voilà. Savez-vous ce que c'est qu'une charrue à soc de fer ? Dans ce pays d'élevage, la traction bovine ne pose d'autre problème que la manière de s'en servir. On a filmé ceux qui avaient appris. Toutes les communautés ont demandé à voir le film. Un soir, il faisait nuit et un froid glacial, dans une cour de ferme de Cachipucara, tout le village était assis par terre, hommes, femmes et enfants, pieds nus comme d'habitude, et après la projection il y a eu une discussion très animée. Les commandes de charrues ont afflué.

L'élevage, ici, pourrait être une richesse. Les roseaux du lac, la *totora*, fournissent un abondant complément en fourrage. Mais les bêtes sont de mauvaise qualité. Les animateurs de Frères des hommes ont entrepris d'améliorer la race, de sélectionner les bêtes. Encore faut-il que les *campesinos* se groupent dans une coopérative pour se défendre contre les intermédiaires qui les exploitent. Le jour du marché, j'ai vu les bœufs arriver de tous les horizons de la plaine. Ils étaient vendus 15 000 soles la paire, pour être revendus 22 000 soles sur la *côte* où vivent les Blancs et les Métis. Comme le transport par camion de quinze bovins coûte 3 000 soles, le voyage rapporte 50 000 soles à l'intermédiaire. « *Pas de question*, dit Jean-François, *il faut que la coopérative achète un camion et fasse elle-même le bénéfice.* »

Elle peut en faire d'autres. Des ateliers de menuiserie et de mécanique ont été créés, où des artisans sont formés. Ils fabriquent des charrues, et aussi des tables, des chaises, des lits, des fenêtres : on ne trouve rien de tout cela dans leurs misérables *chiozas* couvertes de roseaux. L'artisanat traditionnel produit encore, dans cette région les plus beaux tissus du Pérou. Pourquoi la coopérative n'achèterait-elle pas de la laine ? Les femmes la fileraient en gardant les troupeaux, les métiers à tisser archaïques seraient améliorés, et la vente serait facile à Lim..., aux touristes de Cuzco, et, pourquoi pas, à l'exportation ?

Cette action « tous azimuts » a déjà donné en peu de temps des résultats spectaculaires. Mais rien ne sera résolu tant que l'accroissement démographique n'aura pas été jugulé. Les femmes accablées par les maternités en série demandent comment faire pour les contrôler. Il est urgent de leur en donner les moyens. En attendant, il y aura toujours des hommes en surnombre pour aller grossir les *barriadas* de Lima qui gonflent à vue d'œil, comme tous les bidonvilles du tiers-monde (3).

Il y a ici une deuxième solution, proprement andine : mettre en valeur la selva qui, par-delà la cordillère orientale, descend vers l'Amazonie. La moitié des terres péruviennes sont là-bas inexploitées faute de moyens de communication, et c'est un prodigieux réservoir de richesses naturelles. La selva, c'est le Pérou... de demain. Frères des hommes en est convaincu et va lancer deux programmes sur l'Amazonie, l'un au Pérou, l'autre en Equateur.

En Équateur, dans le village de Mariano-Acosta

On accède à Mariano-Acosta par un chemin sinueux, glaiseux et tellement malaisé que, lorsqu'il pleut, on y est prisonnier. Les montagnes vous cernent. C'est d'une beauté grandiose et accablante. Il pleut. L'eau dévale de toutes les pentes sur la place du village. Des garçons jouent au volley-ball dans le bourbier, à proximité de la maison qui sert de local aux animateurs. Huit ou dix personnes, plus des cochons d'Inde, vivent dans l'unique pièce des huttes et n'ont à manger que des pommes de terre, du maïs, des fèves ou de la bouillie d'avoine, jamais d'œufs, et de la viande, n'en parlons pas. On trompe la faim en mâchant de la coca, la peine en buvant de la *chicha* ou du *trago*, poison à 48° encore plus efficace que le calva, et on procrée une dizaine d'enfants. Mais la mortalité infantile est un régulateur d'une efficacité parfois terrifiante. Pour les adultes, c'est un peu mieux, mais je n'en ai pas vu beaucoup qui aient franchi la cinquantaine.

Les paysans cultivent de minuscules lopins individuels sur les pentes abruptes. Les problèmes de l'agriculture, ici, ne sont pas identiques à ceux de Chipana, mais ils relèvent du même style d'action. Pour ne pas me répéter, je mettrai l'accent sur un mal qui est ici particulièrement aigu : l'usure.

Les usuriers se sont appropriés les terres avec une technique imparable. Un garçon d'une vingtaine d'années, qui a l'air dégourdi, Feliciano Gomez, m'explique le mécanisme. Un paysan a une terre qui rapporte 8 000 sucres (4). Un propriétaire ou un « intermédiaire » lui en prête 2 000 (pas plus, on va comprendre pourquoi). Le paysan donne sa terre en gage, mais il continue de la cultiver, et créancier et débiteur partageront le fruit de la récolte : ce sont les intérêts. Mais les blés sont mûrs en juillet, et avant il y a le mois de juin, c'est-à-dire le bout de la soudure, plus rien à manger, et les fêtes de la Saint-Jean, fêtes de l'abondance... La loi est vieille comme le monde agricole : plus l'homme se sent vulnérable, plus il sacrifie aux magnificences obligées des fêtes traditionnelles, peut-être en un défi désespéré. Et le paysan vend la récolte à son créancier pour 4 000 sucres, la moitié de ce qu'elle vaudra dans un mois. Si celui-ci est un « intermédiaire », c'est lui qui la pèsera — avec des poids truqués : chez lui, un sac de 100 livres doit en peser 115. Total : 4 600 sucres chaque année sont pris au paysan pour un emprunt de 2 000. « *Quand je suis né*, dit Feliciano, *mon père a emprunté cette somme à Amable Sifuente. Il n'a jamais pu la lui rembourser, mais, en vingt ans, Amable lui a pris 100 000 sucres.* »

J'ai voulu voir cet Amable. C'est un homme très doux, qui m'a sorti des mensonges énormes avec un sourire candide. Et qui a conclu : « *Ce qui ne va pas chez les* campesinos, *c'est qu'ils font tout le temps des fêtes. Il faudrait leur interdire ça. Ils ont bien assez à manger, mais ils vendent tout ce qu'ils peuvent pour acheter de la* chicha. » « *Et vous*, ajouta-t-il en se tournant vers Michel Peyrat, le spécialiste en coopératives, *vous leur prêtez de l'argent sans savoir à qui et pourquoi, et quand ils vous disent que c'est pour se dégager d'un emprunt, eh bien, moi, je vous dis que c'est pour aller boire !* »

Non. C'est pour sortir de ses griffes, les siennes et celles de ses pareils. Une caisse agraire financée par la Coopération suisse et par l'Association rachète les dettes des *campesinos* à la cadence de 1 million de sucres par an, qu'ils rembourseront en trois ans. Cette caisse leur consent aussi des prêts pour les achats de matériel, d'engrais, de semences. Une coopérative créée avec l'appui de la FELOPAM (Fédération nationale des coopératives) achète les grains à des prix honnêtes, sur des balances justes.

« *Il faut*, dit Michel, *que les vingt villages du secteur aient rapidement leur coopérative.* » Fils de paysans de la Corrèze, il a appris dans son enfance ce que c'est que la condition d'un cultivateur sur une terre plus belle que généreuse. Il n'y a pas si longtemps, il aurait marché dans les chemins creux avec des sabots de bois pointus, le blousiau bleu et le feutre noir à fond plat. Aujourd'hui, il bat la campagne andine avec des *campesinos* évolués, pour convaincre des hommes accablés par la toute-puissance de l'argent qu'ils ont enfin les moyens de s'en sortir

Le gouvernement équatorien considère le programme de Frères des hommes, lancé avec son appui à Mariano-Acosta, comme un modèle. Il vient d'en approuver un autre, qui, avec le soutien de la coopération suisse, va aider un premier groupe de paysans sans terre à mettre en valeur un lot de terres vierges dans l'Oriente, dans cette zone amazonienne où doit être construit l'avenir de la paysannerie andine. Cette opéra*tion pourrait être pilote et en* inspirer d'autres.

On sait que M. Boerma, directeur général de la F.A.O., a donné en exemple ces « *choses très simples, très concrètes, que nous essaierons à notre tour d'appliquer* ». Si la graine semée dans les villages de l'Inde, de la Haute-Volta, des Andes pousse dans les bureaux des Nations unies, quelque espoir est-il permis ?

FIN

★ Pour s'informer ou aider Frères des hommes :

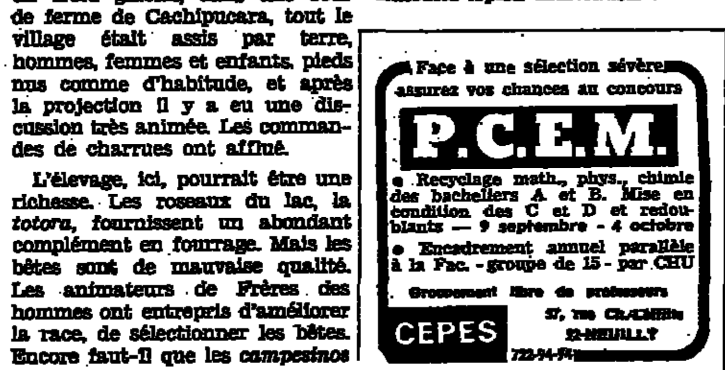
FRERES DES HOMMES
9, rue de Savoie
75006-Paris
Téléphone : 033-05-71
C.C.P. Paris 6.35

(1) 0,2 % des propriétaires détenaient 60 % des terres cultivables. 80 % des propriétaires s'en partageaient 3,2 %. Le revenu moyen annuel d'un *campesino* était de 5 000 soles, alors que le minimum vital pour une famille type de six personnes est de 35 000 soles. Il faut environ 9 soles pour faire 1 F.

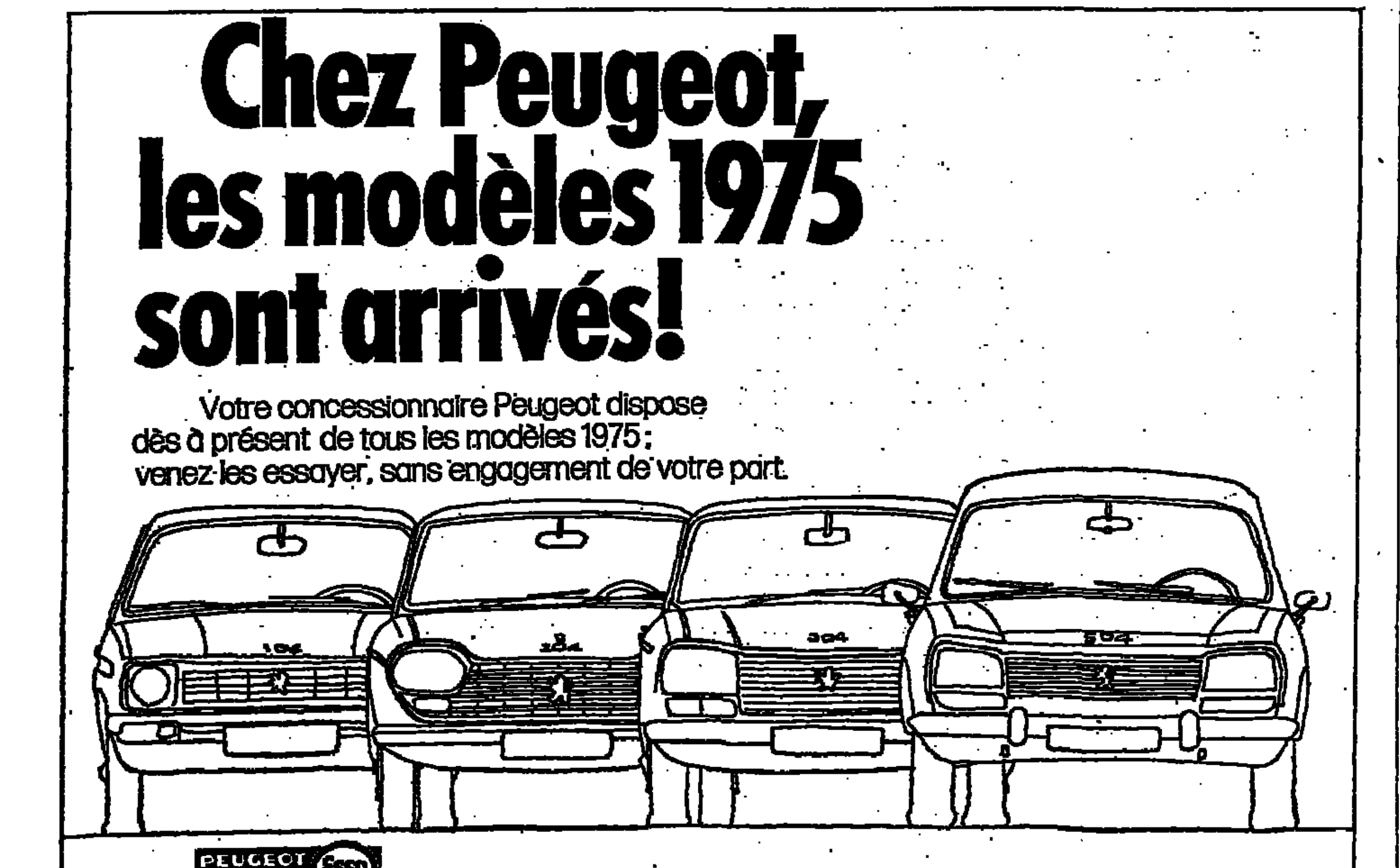
(2) Voir l'article de Charles Vanhecke : « D'autres écoles pour le tiers-monde », dans *le Monde* du 31 juillet 1973.

(3) Sur 13,5 millions de Péruviens, 3,5 millions vivent à Lima, dont 2 millions dans les *barriadas*.

(4) 1 F = 5 sucres.



● UN BUDGET RECORD POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT a été proposé, le lundi 2 septembre, par l'Organisation suédoise pour le développement international (SIDA). De 3 milliards de couronnes (3,3 milliards de francs), il dépasse, pour la première fois, le 1 % du P.N.B. suédois, objectif que le gouvernement n'avait pu atteindre en 1974. Il représente un doublement par rapport au budget de 1972. — *(Reuter.)*



POLITIQUE

Dans la Haute-Garonne

• Deux tendances giscardiennes s'opposent à Toulouse

De notre correspondant

Toulouse. — Le bureau départemental de la fédération des républicains indépendants de la Haute-Garonne a officiellement « enregistré », lundi 2 septembre, la démission de son président, M. Pierre Fourcade, *« amené à quitter ses fonctions de président pour se consacrer à ses affaires personnelles »* (*le Monde* du 30 août). Le bureau départemental a, à cette occasion, *« remercié le président démissionnaire pour l'action efficace qu'il a menée sans relâche pendant de nombreuses années »*.

C'est M. Jacques Rolland, maire de Fenouillet, qui a été appelé à succéder à M. Fourcade. Jusqu'ici vice-président responsable de l'organisation, M. Jacques Rolland a été *« chargé provisoirement d'assurer la direction de la fédération départementale jusqu'au congrès national »*.

On a pu remarquer que les giscardiens de la Haute-Garonne n'ont pas cité le nom du maire, M. Pierre Baudis, député apparenté républicain indépendant, alors qu'ils ont réaffirmé leur soutien à M. Marcel Cavaillé, conseiller municipal, secrétaire d'Etat aux transports. Ainsi semble reconnu implicitement le conflit qui oppose deux tendances giscardiennes à Toulouse, et qui, à terme, pourrait provoquer au sein du conseil municipal une redistribution des postes d'adjoints et de conseillers délégués.

• Un conseiller général quitte le parti socialiste

Par ailleurs, M. Henri Michel, conseiller général socialiste du canton de Montastruc-la-Conseillère (Haute-Garonne), membre du conseil régional de Midi-Pyrénées, vient de donner sa démission du parti socialiste et de mettre à la disposition de cette formation les mandats électifs qu'il détient. Il a adressé au président de l'assemblée départementale de la Haute-Garonne sa démission de conseiller général de Montastruc où il avait pris, le 30 septembre 1973, la succession de M. Maurice Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, dont il fut longtemps l'adversaire et qui ne se représentait pas.

M. Henri Michel avait été le candidat du P.S. (puis, au second tour, de toute la gauche) lors des dernières élections législatives dans la deuxième circonscription (Toulouse-centre), contre M. Pierre Baudis, député apparenté républicain indépendant, qui ne le battit que d'un millier de voix le 11 mars 1973. M. Michel présidait l'Association des élus socialistes de la Haute-Garonne. Le 10 juin dernier il adressait au préfet sa lettre de démission de maire de Montastruc-la-Conseillère à la suite d'une violente campagne publique déclenchée contre lui par voie de tracts, mettant en cause sa gestion municipale. L'ensemble des conseillers municipaux de Montastruc, tous socialistes ou communistes, contestaient cette gestion et réclamaient notamment des éclaircissements à propos du financement de la nouvelle poste et de la station d'épuration.

M. Michel demanda une enquête administrative qui a été effectuée mais dont on ne connaît pas les conclusions.

L'élection du nouveau maire de Montastruc aura lieu le 15 septembre. *« Afin d'éviter un climat de division et de désordre qui risquerait de nuire au parti socialiste et à la gauche tout entière, j'ai décidé de m'effacer définitivement »*, écrit M. Henri Michel.

Il y aura donc aussi une élection cantonale complémentaire à Montastruc et le conseil général désignera un nouveau représentant de la Haute-Garonne au conseil régional.

L'U.D.R. VEUT SE DONNER UNE NOUVELLE « IMAGE DE MARQUE »

M. Jacques Chirac, qui s'est entretenu lundi matin 2 septembre avec M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., sera dimanche 8 septembre l'hôte à déjeuner des secrétaires fédéraux de ce mouvement qui se réunissent à l'hôtel Lutetia à Paris. Après une communication de M. Sanguinetti, M. Pasqua, délégué national à l'action, présentera un rapport sur l'organisation du mouvement et M. Michel Noir un prérapport sur l'enquête interne au mouvement.

Cinq groupes de travail seront alors constitués selon les thèmes suivants : *« Une nouvelle image de marque pour le mouvement. Comment et de quoi la composer ? », « L'homme d'aujourd'hui et l'engagement politique », « Quel système économique pour la France de demain ? », « Recherche des méthodes d'animation des militants et sympathisants », « La Bible du secrétaire fédéral »*.

CORRESPONDANCE

Staline « théoricien » ?

M. Philippe Pignarre nous écrit :

Selon Pierre Bourgeade (*le Monde* du 27 août), les militants de Front rouge ont trahi la pensée de Staline en prenant à partie [au Larzac] M. Mitterrand, qu'il qualifie généreusement de représentant de la « petite-bourgeoisie ». M. Pierre Bourgeade nous cite longuement un texte de Lénine.

Depuis quand la social-démocratie serait-elle le parti de la petite-bourgeoisie ?

Lénine a toujours pris soin d'expliquer (contre les ultra-gauches de son époque en particulier) que les partis sociaux-démocrates étaient des partis « ouvriers bourgeois » (voir, par exemple : *l'Impérialisme et la Scission du socialisme*, t. XXIII), nés des différenciations au sein de la classe ouvrière (apparition d'une « aristocratie ouvrière » qui bénéficie des miettes accordées par l'impérialisme).

Cela étant dit, peut-on attribuer à Staline la paternité de la « théorie » qui veut que « personne n'est de trop... contre le pouvoir du capital » ?

Si on prend le Staline de 1933, certainement pas ! Staline et ses disciples traitaient alors les sociaux-démocrates de sociaux-fascistes, avec lesquels aucune alliance n'était envisageable (« c'est l'aile gauche du fascisme », disait-il). On sait les catastrophes auxquelles cette « théorie » a abouti, en Allemagne par exemple.

Mais si on prend le Staline de 1945... C'est tout autre chose : les alliances qu'il prône ne se limitent plus à la « petite-bourgeoisie et aux petits patrons », mais englobent les partis impérialistes eux-mêmes. Cela s'est traduit par la participation des P.C. français et italiens, entre autres, aux gouvernements de Front national et également à poignarder la révolution grecque dans le dos.

Staline « théoricien » ? Toutes les politiques peuvent s'y référer, il suffit de changer de date...

A « ACTUEL 2 »

« M. Giscard d'Estaing sautille sur les problèmes »

déclare M. Mitterrand

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a participé lundi 2 septembre, sur la deuxième chaîne de télévision, à l'émission « Actuel II » au cours de laquelle il a répondu aux questions de Jean Boissonnat (« l'Expansion »), Jean Ferniot (R.T.L.), Jean d'Ormesson (« le Figaro ») et Georges Suffert (« le Point »). Le débat était dirigé par Jacques Idier.

Interrogé sur le comportement de M. Valéry Giscard d'Estaing depuis son élection à la présidence de la République, M. François Mitterrand a expliqué qu'une *« fonction »* crée des *« devoirs »* et que M. Giscard d'Estaing, devenu chef de l'Etat, a pris conscience que ses devoirs sont différents de ceux qu'il avait auparavant. Pour autant, a ajouté le premier secrétaire du parti socialiste, *« je ne vois pas où est le changement. Il n'y a pas lieu de s'émerveiller. Nous étions sous Charles X, nous sommes sous Louis-Philippe.* (Mais Louis-Philippe, qui était-ce ?...) *Disons que l'on respire un peu mieux. Je n'aperçois pas le dessein de M. Giscard d'Estaing. (...)*

» La différence fondamentale entre lui et moi, c'est que pour pouvoir proposer des changements il est obligé de les prendre dans le programme commun de la gauche, alors que je ne pourrais rien prendre dans son programme, qui était vide de toute proposition nouvelle.

» Je ne ne condamne pas ses intentions ni sa qualité : M. Giscard d'Estaing a compris qu'il fallait adapter les lois aux mœurs ; mais pour le fond de la politique structurelle je ne connais pas ses projets. Rien ne m'autorise à dire qu'il n'est pas encore le ministre de l'économie et des finances conservateur laissant se développer la hausse des prix et l'injustice sociale. (...) Oui, je crois que M. Giscard d'Estaing est un homme capable de comprendre son devoir. Non, je ne crois pas qu'il soit en mesure d'imposer une volonté aux forces politiques qui l'ont porté au pouvoir et de transformer en profondeur la situation économique et sociale de la France, qui repose sur l'injustice. »

Le député de la Nièvre a répondu ensuite à diverses questions sur le style que l'opposition va adopter et sur son attitude face à une éventuelle invitation du président de la République. Après avoir rappelé que l'opposition avait été, au niveau parlementaire, systématiquement écartée de toutes les responsabilités, M. Mitterrand a dit :

« Cette situation a entraîné des raideurs, des duretés. Je le regrette. Nous ne sommes pas en guerre civile. Nous voulons la paix civique, mais il existe une sorte de guerre sociale qui est toujours menée par les mêmes. » L'ancien candidat à la présidence de la République a déploré à cette occasion que *« ceux qui luttent pour la justice »* soient toujours traités en ennemis. En ce qui concerne la visite qu'il pourrait être amené à faire à l'Elysée si le président de la République l'invitait, M. Mitterrand a précisé : *« Je ne dis pas que c'est impossible. Mais, s'il s'agit d'une parade mondaine, d'un semblant politique pour compléter un arsenal de charme, il n'en est pas question. (...) Chaque fois que se posera un grand problème touchant l'intérêt national ou l'intérêt des travailleurs, je serai toujours, au nom du parti socialiste, disponible. Il ne faut pas laisser croire que la majorité et l'opposition c'est la même chose. Je me méfie* [de cette thèse]. *En outre, l'opposition ne pourra apporter le fruit de ses réflexions si elle est constamment écartée des moyens audio-visuels. »*

Le gouvernement s'accommode de l'inflation

Le premier secrétaire du P.S. a longuement traité de la hausse des prix et de l'inflation. Après avoir constaté que le président de la République rejette l'imposition des plus-values en capital à la fin de l'année mais demande aux salariés des sacrifices immédiats, il a affirmé : *« Non, Valéry Giscard d'Estaing n'est pas capable de supprimer l'injustice. »* Il a ajouté :

« Le gouvernement s'accommode de l'inflation. Elle lui permet de prendre aux épargnants autant que l'impôt sur le revenu. Elle ruine l'épargne, celle des petits épargnants, qui supportent de façon inadmissible l'effort national sans qu'ils s'en aperçoivent. L'inflation liquide une série de groupes sociaux et professionnels et renforce la concentration capitaliste. Il se crée une frontière entre ceux qui peuvent emprunter et ceux qui ne peuvent pas. La société des privilèges trouve dans l'inflation un moyen indolore d'accroître les inégalités. »

M. Mitterrand s'est alors montré pessimiste et, comparant la situation économique actuelle à la drôle de guerre (et ses suites), il a craint qu'*« avec les mesures bénignes, l'absence de courage et de consensus national »* le *« front »* de l'inflation ne cède brutalement provoquant une grave crise économique. Evoquant au passage la situation des commerçants, il a estimé que la loi Royer *« est dans son esprit une loi rétrograde »*, et il s'est prononcé pour une relance de la politique de planification. Le premier secrétaire du P.S. a également lancé un appel aux consommateurs pour qu'ils s'organisent.

Il a poursuivi : *« Le gouvernement a une attitude paresseuse et peu courageuse face à l'inflation. Il se contente de mesures fragmentaires. Valéry Giscard d'Estaing sautille sur les problèmes. Ce n'est pas une politique. »* Le député de la Nièvre a alors contesté que la hausse du prix du pétrole puisse expliquer l'inflation, puis, évoquant le dîner qui au même moment réunissait le président de la République française et le chancelier d'Allemagne fédérale, il a noté : *« La propagande fait bien son travail. On a l'impression que l'Allemagne vient honorer la France. Mais, si on continue, la France sera bientôt dans la même situation que l'Italie et quémandera des milliards de dollars. »*

Le premier secrétaire du P.S. a expliqué qu'à son avis le président de la République et le gouvernement *« comptent trop sur les autres »*. Selon M. Mitterrand, *« M. Giscard d'Estaing espère que vont intervenir prochainement une baisse des matières premières, la fin de l'inflation américaine et un boom économique allemand »*, ce qui permettrait d'assurer la relance de l'économie française. Le député de la Nièvre, après avoir constaté que ces trois évolutions ne semblaient pas se dessiner, a ajouté : *« Une politique fondée sur le hasard est une politique de faiblesse qui n'est ni cohérente ni courageuse. On attend Grouchy et c'est parfois Blücher. »*

L'ancien candidat à la présidence de la République a repris alors toute une série de propositions déjà faites dans le cadre de la campagne électorale, en particulier la suppression de la T.V.A. sur les produits de grande consommation. Il a également réitéré sa proposition de constituer un secteur témoin de la machine-outil appelé à prendre la relève des ventes d'armes dans les exportations françaises.

L'Europe a formidablement reculé

En conclusion de l'émission, M. François Mitterrand a abordé la politique étrangère et, notamment, la construction européenne. *« L'Europe a formidablement reculé*, a-t-il expliqué. *La France a sa part de responsabilité. Est-ce que l'Allemagne est en mesure aujourd'hui de faire une politique de « l'Europe se faisant elle-même », compte tenu de ses relations avec les Etats-Unis ? Je suis partisan de structures organiques de l'Europe de l'Ouest à partir de ce qui existe, c'est-à-dire de la C.E.E. Mais avec un autre contenu : une moindre dépendance à l'égard des Etats-Unis, un contenu économique et social différent. Je ne sais pas quelle Europe veut faire M. Giscard d'Estaing. (...)*

» Je suis gêné en face de Georges Marchais, car l'Europe que j'ai à lui proposer a échoué. L'analyse des communistes semble avoir été confirmée par la politique des gouvernements. (...)

» Si on me disait que, moyennant quelques compensations financières, la France regagnerait l'alliance militaire de l'OTAN, je n'en serais pas surpris. »

Dialogue sous conditions

Il était nécessaire pour M. François Mitterrand d'apparaître à nouveau publiquement dans un rôle de chef de file et d'éviter que les incertitudes actuelles ne provoquent trop de démobilisation, voire d'éparpillement dans les rangs de ceux qui lui avaient accordé leurs suffrages le 19 mai.

En effet la gauche s'interroge, une fois de plus, sur son avenir en constatant qu'elle risque de se trouver maintenue pour encore plusieurs années dans l'opposition.

Des débats se poursuivent sur la stratégie que doivent adopter la gauche classique, d'une part, l'extrême gauche, d'autre part.

Déjà, M. Robert Chapuis, secrétaire national du P.S.U., repart en guerre, à sa manière, contre le programme commun ; alors que d'importants rendez-vous politiques sont prévus pour le mois d'octobre avec les assises nationales du socialisme et le congrès extraordinaire du P.C.F.

L'ancien candidat à la magistrature suprême avait expliqué, jeudi 29 août dans le cadre du journal télévisé de la première chaîne, qu'il était décidé à laisser au nouveau chef de l'Etat le temps de faire ses preuves. Lundi soir, au cours de l'émission « Actuel 2 », le premier secrétaire du parti socialiste a néanmoins jugé possible de dresser un premier bilan. S'il reconnaît à M. Giscard d'Estaing quelques bonnes intentions, le député de la Nièvre se montre en revanche plus qu'avare d'approbation en ce qui concerne les mesures concrètes déjà prises par le nouveau pouvoir. Il n'accepte, en effet, de cautionner que deux décisions (l'abaissement à dix-huit ans de la majorité et la libéralisation de la contraception) et un projet (la révion des procédures de divorce). Même la réforme pénitentiaire ne trouve pas grâce à ses yeux.

Dès lors, le leader de la gauche pouvait, sans crainte, expliquer à son électorat qu'il n'y avait pas lieu de s'émouvoir et qu'en fait de changement la politique du chef de l'Etat restait des plus timides.

Pour illustrer son propos, M. Mitterrand a développé un chapitre qui lui était particulièrement favorable : l'inflation. Le sévère procès qu'il a instruit contre le gouvernement, la faiblesse des mesures prises et le manque de perspectives d'ensemble, prouvent au moins que la campagne électorale a permis au porte-parole de l'opposition de parfaire sa culture économique et de faire de l'un de ses points faibles un nouvel atout. L'opposition avait retrouvé lundi soir sa voix et sa pugnacité quand M. Mitterrand démontrait comment l'inflation pouvait, dans une certaine mesure, profiter au gouvernement, comment étaient frappés les petits épargnants et comment la capacité d'emprunter devenait un nouveau facteur d'inégalités sociales. Il n'était pas moins convaincant quand il reprochait au chef de l'Etat d'espérer que des facteurs économiques extérieurs pourraient amorcer la relance de l'économie française.

Si l'ancien candidat, en relançant le combat de l'opposition, cherchait d'abord à rassurer ses partisans il a, parallèlement, pris soin de ne pas s'enfermer dans une attitude systématiquement négative qui ne tiendrait pas compte de la mutation en cours depuis la fin de l'ère gaulliste. En 1958 la gauche avait eu suffisamment de mal à comprendre et à s'adapter à l'ère nouvelle qui s'ouvrait avec la V° République pour que cette fois-ci, elle sache se montrer prudente.

M. François Mitterrand accepte donc en principe de jouer le jeu du dialogue avec le nouveau pouvoir, répondant ainsi au désir de M. Giscard d'Estaing de « décrisper » la vie politique. Mais, il pose ses conditions : que l'opinion publique ne puisse en arriver à confondre majorité et opposition, que la gauche bénéficie des plus larges possibilités d'expression, notamment dans la presse audiovisuelle, et que ce ne soit pas pour la *« parade »* ou pour *« compléter un arsenal de charmes »*. De son côté, M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants, espère que le dialogue va enfin s'ouvrir entre les deux France qui se sont divisées à parts presque égales le 19 mai.

M. Chinaud se précipite, en outre, pour mettre en évidence une fois de plus le vieux clivage qui sépare socialistes et communistes à propos de la construction européenne et que M. Mitterrand a, à nouveau, reconnu. Tout comme M. Lecanuet et les centristes qui ne désespèrent pas de débaucher l'électorat socialiste, les républicains indépendants peuvent certes théoriquement espérer que la relance de la construction européenne mette en cause l'homogénéité de l'union de la gauche. Un calcul analogue avait naguère conduit Georges Pompidou à connaître une amère déception nées du demi-échec du référendum sur l'élargissement de la C.E.E. Les propos de M. Mitterrand, qui paraît de plus en plus sceptique sur les chances d'une unification politique de la partie ouest du continent et sur la capacité de la France à sauvegarder son indépendance à l'égard des Etats-Unis, prouvent au contraire que dans ce domaine également le rapprochement entre les partis de gauche se poursuit.

Pour M. François Mitterrand, il il y a là un indice de plus du bien-fondé de la politique unitaire qu'il défend depuis dix ans, même si l'insuccès du mois de mai a permis que s'amorce un nouveau débat stratégique à gauche.

THIERRY PFISTER.

● *M. Jacques Chirac* a été l'hôte à déjeuner au ministère des finances d M. Jean-Pierre Fourcade ministre de l'économie et des finances, mardi 3 septembre. Dans l'après-midi, à l'hôtel Matignon, le premier ministre devait recevoir Mme Beytout, président directeur général du journal *les Echos*.

SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

Que veulent ensemble femmes et hommes ?

Par JEAN CARDONNEL (*)

La question soulevée, avec une intelligence aiguë des situations historiques, par notre secrétaire d'Etat à la condition féminine (1) a beaucoup trop d'ampleur pour ne pas susciter un rebondissement de pensée. Je dirai avec sympathie et estime mon désaccord sur quelques formules à l'emporte-pièce qui dissimulent l'ambiguïté, l'équivoque des comportements. Malgré un voile fort léger de libéralisme, la plus terrible des solutions se dessine à partir de l'instant où l'on affirme que, pareille au problème apparemment noir, en réalité blanc, la question des femmes est radicalement celle des hommes.

L'article de Françoise Giroud m'apprend que la lumière doit percer d'abord dans l'esprit des hommes pour les amener, non seulement à reconnaître l'égalité des femmes, mais à les rendre, à les faire égales. L'argumentation de notre secrétaire d'Etat pour la condition féminine s'appuie sur deux présupposés qu'il me paraît urgent de contester, même de combattre : en tout premier lieu, dans n'importe quel problème de liens humains, du rapport de classes, de colonisateur à colonisé, d'homme à femme, d'enseignants à enseignés, de parents à enfants, rien n'est plus dangereux que de le réduire aux dimensions de celui qui, de par la force des habitudes séculaires, exerce le pouvoir. Le problème du pouvoir politique, de la population mondiale, n'est pas celui de la bonne volonté, de la bienveillance, de l'ouverture patronale, mais de la combativité, de l'initiative créatrice des masses populaires. C'est à coup sûr l'erreur d'un christianisme plus routinier, intellectuellement paresseux, qu'ancré dans la tradition de l'Evangile, que d'avoir fait du problème de l'amour lutteur, combatif, violent, des pauvres celui de la bonté condescendante, illusoire et, en définitive, impossible des riches.

Le monde ne se transforme jamais en vertu d'une compréhension dont feraient preuve les dominateurs, mais par l'exigence implacable, étendue aux oppresseurs eux-mêmes, des dominés. Les hommes ne peuvent pas plus faire des femmes leurs égales qu'il n'est au pouvoir de la bourgeoisie de réaliser l'égalité avec la classe ouvrière.

Le second présupposé de Françoise Giroud n'est autre que la nécessité d'une lumière, d'une connaissance, comme préalable d'une solution pratique. Or l'expérience de l'histoire montre que ce n'est point parce que hommes et femmes voient, savent, ont la lumière, qu'ils font, réalisent, accomplissent. Je dirai même qu'à l'opposé c'est faire, c'est réaliser, c'est accomplir qui donne de voir.

Mais, surtout, je suis étonné de ce qu'avec sa capacité de remise en question Françoise Giroud adopte, comme allant de soi, le plus énorme des préjugés : celui qui voudrait que la puissance, le goût du pouvoir, l'appétit d'excellence, soient le lot des hommes — du même coup étranger aux femmes, qui, dès lors, n'auraient aucune peine à se réserver, à confisquer accueil, tendresse, douceur et intuition. Je n'exagère pas : *« (...) Les jeunes femmes refusent nombreuses d'adhérer au système de valeurs viriles, de n'avoir le choix qu'entre le sous-développement de leurs facultés et le sur-développement de l'esprit de conquête et de compétition. L'appétit de pouvoir n'est pas une composante féminine pour des raisons évidentes. Conquérir un pouvoir, l'exercer au premier degré — l'écrasement physique du rival — ou par des moyens plus sophistiqués, ce n'est jamais qu'une façon de s'assurer ou de se rassurer quant à sa virilité... »*

Si les femmes qui réalisent leur domination au premier degré sont rares, encore qu'il conviendrait de ne pas oublier quelques cas de viragos, la féminité ne le cède en rien dans son ensemble à la gent masculine pour tout ce qui concerne les moyens sophistiqués d'exercice du pouvoir. En réalité, sans minimiser le poids d'une dépendance physiologique, l'étouffement séculaire des virtualités créatrices, politiques de génies féminins et, à la condition de ne pas donner au mot que je vais employer le sens d'une absence d'importance, la contradiction entre hommes et femmes est secondaire par rapport aux points fondamentaux d'affrontement, relative à l'antagonisme radical.

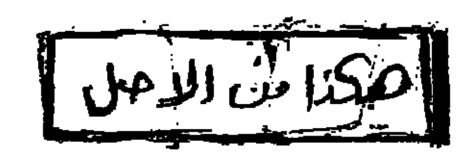
Françoise Giroud elle-même illustre parfaitement ce que je voudrais donner à entendre — et ceci par deux phrases : la première est de la jeune et fougueuse militante féministe d'extrême gauche : *« Il faut reconnaître qu'on n'a jamais vu un patron tomber amoureux de son ouvrier. »* ; la seconde vient tout droit de la plume de Françoise Giroud : *« Au moins sait-on qu'ils* (les hommes) *n'aiment durablement que les femmes qu'ils rendent heureuses. »* Les deux phrases témoignent de ce que j'appellerais volontiers l'irréductibilité de l'amour au phénomène amoureux. Il est significatif que la fougueuse militante d'extrême gauche et le secrétaire d'Etat à la condition féminine parlent l'une et l'autre du rapport de l'homme et de la femme en termes de fatalité, de reddition, bref, de pouvoir, de domination. Dans la première citation, on n'aime pas, on tombe amoureux. Dans la seconde, la femme et l'homme n'inventent pas ensemble leur destin, elle n'est aimée durablement que si, lui, la rend heureuse comme il la fait égale.

L'erreur — à mon sens — vient de la conception fondamentalement privée interindividuelle, d'abord du couple, du fait amoureux en honneur dans nos sociétés où chacun est invité à se centrer sur soi, du rapport de l'homme et de la femme. Je me souviens de cette émission télévisée au cours de laquelle il était dit par des Chinois, et M. Peyrefitte, qu'en Chine populaire, l'amour était subordonné (non détruit mais relativisé) à la révolution. La portée d'une telle déclaration m'apparaît considérable : il y a plus d'amour dans la révolution, au sens de la passion de transformation radicale du monde, que dans ce qu'il nous plaît ici d'appeler en l'absolutisant — le lien de tendresse d'un homme et d'une femme — l'amour.

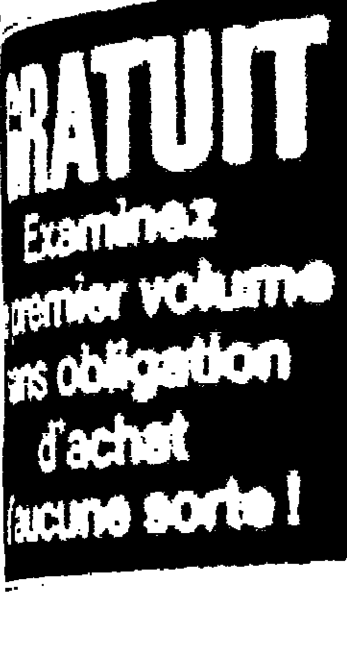
Aussi Françoise Giroud — prisonnière de ce type d'infériorité reconnue de la femme qu'implique l'idée même d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine — me paraît-elle minimiser l'une des deux grandes composantes de l'humanité en se posant la question : que veulent les hommes ? Il faut plutôt se demander : que veulent ensemble femmes et hommes ? Veulent-ils, veulent-elles vraiment, par la recherche — non des uns qui rendraient les autres égales — mais de tous tendus vers la volonté de se faire égaux. Veulent-ils enfin l'humanité ?

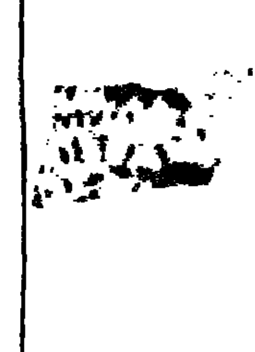
(*) Père dominicain.

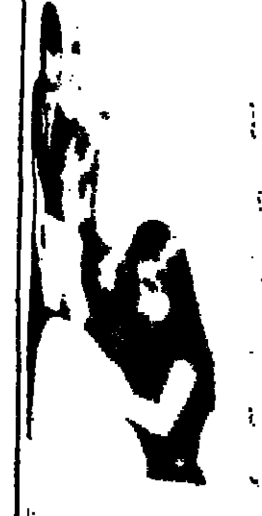
(1) « Que veulent les hommes ? » (*le Monde* du 22 août).

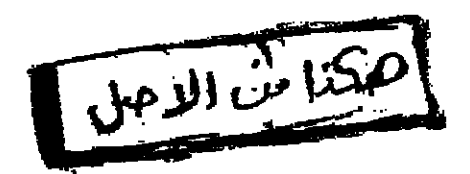












3000 des plus éminents spécialistes du monde ont consacré 7 années de travail à l'élaboration de

L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

ÉDUCATION

CORRESPONDANCES

La rénovation de l'enseignement supérieur

Les réactions enregistrées après les déclarations de M. Soisson sont le plus souvent critiques à l'égard des projets annoncés par le secrétaire d'Etat aux universités. La plupart de nos correspondants ont, en particulier, été sensibles aux conséquences qu'auraient, d'une part, la suppression de la licence trois ou quatre années après le baccalauréat, d'autre part, le remaniement du diplôme de premier cycle (DEUG), tout nouvellement créé. Nous publions ci-dessous les prises de position du parti socialiste et de M. Claude Champaud, premier vice-président de la conférence des présidents d'université, ainsi que les réflexions de professeurs d'enseignement supérieur.

Le parti socialiste : le but réel est de diminuer le nombre des étudiants

Le parti socialiste estime que certaines déclarations gouvernementales peuvent apparaître comme « une manifestation d'inconséquence ». *M. Dominique Taddéi, ancien président de l'université d'Amiens et secrétaire national du P.S., et M. Michel Devèze, président de l'université de Reims et membre de ce parti, nous ont adressé un texte où ils écrivent notamment :*

Les premières prises de position de M. Soisson sont inquiétantes pour l'avenir des universités : 1) parce que le budget 1975 est le plus cruel que les universités aient eu à subir (réduction d'un tiers en valeur absolue des crédits d'équipement, diminution sensible en pouvoir d'achat des crédits de fonctionnement et de recherche) ; 2) parce que M. Soisson a prévu, dans une déclaration suprenante en pleines vacances, une réduction d'une année de la licence (qui passera de trois à deux ans, et même de quatre à deux pour les études juridiques et économiques !), et qu'il a cru bon de postuler : « *Le DEUG, cela ne vaut rien* » (...)

Si l'on veut bien réfléchir aux raisons non affichées qui ont amené cette position du ministre, il est raisonnable d'avancer : 1) qu'il a subi des injonctions du ministre des finances ; 2) que les républicains indépendants ont depuis toujours le désir d'abaisser les universités parce qu'elles sont capables d'esprit critique, et 3) qu'ils souhaitent donner au secteur privé une part grandissante de l'enseignement supérieur.

En effet, il s'agit de diminuer la formation initiale donnée dans l'enseignement public au profit de la formation dite « continue » ou des adultes, qui relève pour une large part du secteur privé. Sous le couvert d'une égalisation de la culture générale et de la culture technique (d'ailleurs incomplète, car le projet ne prévoit pas de créer des seconds cycles techniques), il s'agit de professionnaliser l'enseignement supérieur au profit du patronat. M. Soisson est, d'autre part, en contradiction formelle avec les principes enoncés par M. Haby, ministre de l'éducation, en juin dernier à Bruxelles, où il s'agissait d'améliorer le système d'équivalences et de périodes d'études avec les pays du Marché commun, où la licence se fait en trois, sinon en quatre ans.

Le but réel est donc de diminuer le nombre des étudiants, rejetant ainsi deux impératifs que les socialistes placent en tête de leurs préoccupations éducatives : faciliter la démocratisation, en répondant à la demande sociale qui pousse à l'éducation supérieure ; contribuer par là même au développement économique du pays. Car, si M. Soisson était bien informé, il aurait appris que l'enseignement supérieur et la recherche ont été, tant aux Etats-Unis qu'en Union soviétique ou en Suède, le meilleur investissement national. On rappellera, à cet égard, que la France est la dernière des grandes nations industrielles pour la part réservée à l'enseignement supérieur dans le produit national (1).

En bref, le projet Soisson, s'il réussissait, aboutirait à une dévaluation de l'enseignement universitaire : cet ancien élève de l'ENA réserverait plus que jamais aux grandes écoles la formation des cadres dirigeants, mais transformerait les universités en écoles moyennes, destinées à la « masse », dont on ferait des cadres subalternes. Bien sûr, cette masse serait elle-même diminuée. Alors qu'il y a 43 % de la jeunesse, entre dix-neuf et vingt-cinq ans, dans les universités américaines, 35 % en Union soviétique, M. Soisson ramènerait le taux français, actuellement de 20 %, à 13 %. Renonçant à toute réforme d'enseignement alterné (car la licence en deux ans ne le permettrait pas), il renverrait sans diplômes valables deux cent cinquante mille jeunes de plus sur le marché du travail. Est-ce bien le moment ?

Si la réforme du DEUG a du mal à réussir, c'est essentiellement faute de moyens financiers, car cette pénurie enlève aux universités la plus grande part de l'autonomie pédagogique que les textes leur reconnaissent. L'enseignement supérieur n'a pas besoin de nouvelles définitions de diplômes nationaux, qui déclenchent une instabilité chronique, tant que des réformes sérieuses n'auront pas été menées à bien dans les premiers ordres d'enseignement.

(1) 0,6 % du produit national brut en France, 1,2 % en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, 1,3 % au Japon, 1,5 % au Canada, 2,3 % aux Etats-Unis, d'après l'ouvrage de Mme Burn *Higher Education in nine Countries*, New-York, 1970.

Le DEUG : « une dure mais implacable nécessité »

M. Claude Champaud, président de l'université de Rennes (Rennes-I) et premier vice-président de la Conférence des présidents d'universités, prend la défense du DEUG.

« En premier lieu, nous écrit M. Champaud, s'il n'est pas exact que le DEUG ne vale rien, il est vrai que la valeur de son appellation est discutable, que celle-ci est dissonante et insignifiante. Je ne connais guère de personnes prêtes à se battre pour elle, et de ce point de vue, dans l'intérêt même de la formation qu'elle recouvre, il importe de lui donner un nom plus euphonique, plus simple et plus évocateur. L'inconvénient est que les termes traditionnels de licence et de maîtrise évoquent des réalités différentes gagées sur la tradition et l'acception commune, qui doivent inciter à la prudence dans leur transposition. (...)

» En second lieu, il n'a jamais été prétendu par personne que l'institution du DEUG était un remède miracle aux défauts congénitaux de notre enseignement supérieur actuel. Le DEUG n'est jamais apparu comme une fin mais comme un moyen, non pas parfait mais praticable, pour atténuer les méfaits de l'inadaptation des bacs et remédier à l'insuffisance des motivations et de l'orientation des anciens élèves de l'enseignement secondaire, qui entrent en faculté comme autrefois les vierges sans espoir entraient en religion. Aussi longtemps qu'une réforme efficace du second degré n'aura pas porté ses fruits à cet égard, le DEUG, ou une formation de même nature, sera une dure mais implacable nécessité.

» En troisième lieu, j'ai toujours entendu les adversaires comme les partisans du DEUG affirmer, à juste titre, que cette formation ne saurait suffire à elle seule. Pour les étudiants diplômés, elle doit déboucher sur des formations ultérieures et diversifiées pour les carrières multiples et diverses qu'ils seront appelés à remplir. (...)

» C'est dans l'aptitude de notre système éducatif à résoudre ce problème de l' « après-DEUG » que réside la difficulté ; mais qui pourrait dire en ce moment que le DEUG a échoué de ce point de vue ? Enfin aussi important me paraît être le sort des étudiants qui n'auront pas eu le DEUG. Pour eux aussi, les universités, en collaboration avec les organismes professionnels, des organismes spécialisés tels que l'Association pour la formation professionnelle des adultes ou l'Agence pour le développement de l'éducation permanente, doivent susciter la mise en place de préparations à la vie active afin qu'ils n'y arrivent pas avec le handicap que donne le sentiment d'un échec et la rancœur que procure la nostalgie du paradis perdu. Sur ce point, M. Jean-Pierre Soisson a eu cent fois raison de rappeler que s'en tenir au DEUG tel qu'il est pratiqué et croire que tout était résolu serait une faute difficilement pardonnable, voire irréparable.

» En quatrième lieu, il est vrai que la réforme du premier cycle a été appliquée effectivement dans des esprits très différents selon les universités et les types disciplinaires. La faute en est partagée et je ne veux faire ici le procès de personne : précipitation, conservatisme, contestation systématique, manque d'imagination, insuffisance de moyens, etc., se sont comme toujours donné la main. Néanmoins, il serait injuste de ne pas constater que, malgré tout, dans les mauvais cas, un changement s'est quand même produit et que, s'ils ne sont pas décisifs, des progrès ont été réalisés au regard des maux auxquels le DEUG s'est attaqué. Ce serait bien mal nous connaître, bien mal connaître les Français, les professeurs, les étudiants, que de penser qu'il suffisait d'un texte pour changer les mentalités qui sont à l'origine des problèmes posés par le premier cycle des études supérieures.

» Il faut en effet, et le plus vite possible, compléter cette réforme par une réorganisation de l'ensemble des études supérieures des premier et second cycles sans omettre d'y insérer les formations dispensées par les I.U.T. A défaut, le DEUG ne vaudrait sûrement rien. Il vaut mieux en prendre conscience plus tôt que trop tard. »

Le contenu et non le contenant

M. Norbert Grelet, enseignant au laboratoire de biochimie microbienne d'Orléans, juge « aberrantes » les déclarations du secrétaire d'Etat car, nous écrit-il, « ce dont elles parlent n'a rien de commun avec ce que vit le professeur de l'enseignement supérieur, en sciences en tout cas ».

S'attaquer à tout bout de champ à l'organisation des études supérieures, c'est-à-dire au « *contenant* », c'est rendre pratiquement impossible l'effort patient, difficile, de modification du « contenu » : programmes et pédagogie. Un projet de modification des structures formelles est certes un excellent « abcès de fixation » : conseils, commissions, groupes d'études, assemblées générales, motions, manifestations... Au bout du compte, en admettant qu'il en sorte quelque chose, il faudra bien couler dans ce moule le matériau dont on dispose.

M. Soisson est bien innocent de s'étonner que les universités n'aient pas joué le jeu de la réforme du DEUG. Il faut des années, des essais et des erreurs, une nouvelle distribution des enseignants, et souvent des « moyens » pour arriver à une nouvelle organisation des enseignements, à un nouvel équilibre des disciplines, à une nouvelle formation susceptible de déboucher sur une activité professionnelle.

Devant un bouleversement purement formel, il est normal que chaque enseignant se demande d'abord à quel niveau et devant quel auditoire il donnera ce cours, il fera faire ces travaux pratiques qui ont demandé parfois des années de mise au point, et qui s'appuient souvent sur un matériel polycopié, d'une part, sur les appareils des laboratoires de T.P., d'autre part.

Le *fétichisme* du nom du diplôme était en déclin ; on commençait à parler de façon « opérationnelle » : Bac + 2, etc. Et voilà que l'on revient au culte de la licence ! La médecine a popularisé les sigles P.C.E.M., D.C.E.M. (premier cycle et deuxième cycle d'études médicales) (qui ne demandent qu'à être généralisés P.C.E.S. — sciences, P.C.E.L. — lettres, P.C.E.D. — droit, si l'on veut). Tout le monde paraît consentir à un *premier cycle en deux ans*, tel que l'a introduit la réforme Fouchet en 1966-1967 et en 1967-1968. Il semblerait donc que l'on pourrait tabler sur une structure stable pendant les deux ans qui viennent, et travailler à l'amélioration des contenus des différentes filières débouchant à Bac + 2.

Au-delà du premier cycle, il est de plus en plus illusoire de s'accrocher à ce schéma stéréotypé des cycles de deux ans. L'étudiant, l'étudiante (vingt ans et plus) va aussi loin que le permettent ses aptitudes, mais aussi ses finances, et les aléas de sa vie personnelle (mariage, enfants). Il n'est donc pas absurde qu'un « titre » sanctionne cette première année du second cycle. C'est actuellement la licence qui se situe donc à Bac + 3.

Et si l'on suivait M. Soisson, donnerait-on *rétroactivement* la licence à tous les étudiants qui depuis 1966 — et même avant — ont satisfait seulement aux exigences de deux années d'enseignement supérieur ?

Le CLERU : oui à la licence à bac + 2

M. Nancey, président du Comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire (CLERU, réformiste), exprime « l'espoir que d'une manière ou d'une autre, les étudiants puissent se présenter sur le marché du travail après deux années d'études universitaires sans être, comme par le passé, assimilés à des bacheliers améliorés ». *Selon lui, le DEUG* « ne représente pas par son titre la valeur de son contenu ». *Aussi le CLERU se déclare-t-il favorable à l'appellation* « licence » *pour le diplôme sanctionnant les deux premières années d'études supérieures, souhaitant des passerelles entre grandes écoles et universités, instituts universitaires de technologie et unités d'enseignement et de recherche.*

Trois conditions

M. Marc Vion, professeur d'anglais à l'institut universitaire de technologie d'Angers, estime que « tout projet serait difficilement viable qui ne s'accompagnerait pas, à plus ou moins brève échéance, des trois mesures suivantes » :

● *L'allongement de l'année universitaire et une meilleure répartition de ses activités.* — L'année universitaire est actuellement de vingt-cinq semaines effectives, c'est-à-dire moins de six mois. Sur l'espèce de complicité objective enseignants - Etat - enseignés permettant à ce scandale de survivre à tous les régimes, il y aurait beaucoup à dire, mais là n'est pas notre propos. Pour qu'un projet de licence en deux ans ait quelque crédibilité, en tout cas, il faut naturellement faire passer l'année à trente, voire trente-deux semaines (comme dans les I.U.T.), assorties éventuellement de quelques semaines de stage. Cela permettra, d'une part, d'utiliser plus abondamment les locaux et le matériel, mais aussi, peut-être, de les utiliser à meilleur escient.

● *L'octroi d'un présalaire aux étudiants.* — Cette condition est intimement liée à la précédente. Un étudiant qui veut suivre avec profit un cycle de deux ans doit pouvoir assister à tous les cours et, pour ce faire, ne peut se permettre de se disperser dans des besognes alimentaires. Le système d'attribution des bourses, en dépit des bonnes intentions de ses auteurs, est totalement injuste. Si les jeunes gens issus des catégories sociales habituées à dissimuler leurs revenus sont avantagés, les enfants de petits ou moyens salariés sont très mal traités. Le système d'une attribution uniforme, accordée à tout le monde pour deux ans et supprimée en cas d'échec en fin de première année, est le seul vraiment équitable.

● *La création d'un corps d'enseignants du supérieur non soumis à la recherche, du moins au sens traditionnel du terme.* — Que ces enseignants s'appellent assistants, maîtres-assistants ou simplement professeurs, n'a aucune importance. Ce qui est essentiel, c'est que les étudiants de ce pays obtiennent ce à quoi ils ont droit, à savoir des enseignants à plein temps, à leur disposition la majeure partie de la semaine. A l'époque actuelle, où les jeunes sont avides de dialogue, le seul enseignement valable est l'enseignement par petits groupes, qui suppose une grosse présence du professeur. L'expérience des I.U.T. le prouve. Il y a, parmi les jeunes enseignants de ce pays, une majorité (de gauche, du centre et de droite) qui préféreraient passer avec les étudiants le temps perdu à préparer une hypothétique thèse dont, neuf fois sur dix, la soutenance n'apportera rien à la science, mais dont l'obtention contidionne la titularisation de l'auteur... comme enseignant. Il est temps d'en finir avec cette parodie de science.

● *Le collège international de Cannes*, qui ne fonctionnait jusqu'à présent que comme cours d'été pour étudiants étrangers, ouvre, à partir du 4 novembre 1974, ses cours permanents et stages d'initiation et de perfectionnement linguistiques.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat général du collège international, 25, rue Auguste-Pardon.

● *La session 1974 de l'Université basque* d'été s'est ouverte lundi 2 septembre au lycée Maurice-Ravel de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), en présence d'une soixantaine d'étudiants basques, français et espagnols. Organisée par l'association Iklas pour l'extension de la langue basque dans l'enseignement, elle aura lieu jusqu'au 11 septembre et s'efforcera de faire le point sur l'unification du basque littéraire.

LES ROUTES DE L'AMÉRIQUE LATINE

(Suite de la première page.)

Elle est peu attrayante et dévalorise un diplôme sérieux : contrairement à une opinion assez générale, les DEUG sont relativement bien conçus, encore que cela dépende des universités, qui disposent d'une assez large autonomie dans ce domaine.

M. Soisson propose aussi d'admettre qu'on puisse présenter les concours, administratifs et autres, dès la fin du premier cycle, sans attendre la ou les années complémentaires qui conduisent à la licence actuelle. Cela dépasse de beaucoup un simple changement de dénomination et peut d'ailleurs se faire sans lui. Mais il s'agirait d'une excellente réforme. Là où le DEUG est bien aménagé, il donne une bonne formation de base, suffisante pour permettre ensuite une spécialisation professionnelle dans un ou plusieurs secteurs. Pourquoi des sujets brillants seraient-ils obligés de piétiner un ou deux ans de plus avant d'avoir le droit d'affronter un concours qui départagera tout le monde suivant les capacités de chacun, quels que soient les parchemins déjà possédés ? Le même raisonnement vaut pour les examens d'aptitude à certaines professions ; puisqu'on y juge d'après des épreuves, pourquoi en retarder l'accès ?

Sans doute, pour le plus grand nombre de candidats, une année complémentaire de formation universitaire sera nécessaire pour avoir des chances sérieuses de réussir à ces concours ou examens d'aptitude. De même, dans les professions à libre accès — sans examens ni concours — on réclamera souvent des titres plus élevés que le DEUG, même s'il est désormais baptisé « licence ». On touche là au nœud de toute réforme des études supérieures. Il est séduisant pour l'esprit de les diviser en trois tranches de deux ans, chacune formant un ensemble homogène sanctionné par un diplôme, comme le suggère le secrétaire d'Etat : licence à bac + 2, maîtrise à bac + 4, doctorat de troisième cycle à bac + 6.

Le vieux chemin délabré

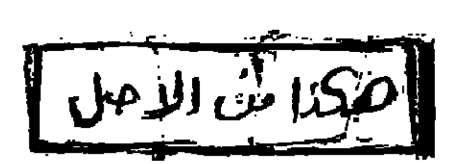
Mais cela néglige le fait que le niveau intermédiaire (second cycle) accueille deux catégories d'étudiants. Les uns sont de futurs enseignants ou chercheurs qui continueront jusqu'au bout des trois cycles, voire même les dépasseront par le doctorat d'Etat ou les agrégations ouvrant des maîtrises de conférences (droit, sciences économiques, science politique). Les autres — qui constituent la majorité — entreront dans des professions extra-universitaires.

Organiser le deuxième cycle sous forme d'un bloc préparant à la recherche et ne permettant d'obtenir un diplôme qu'au bout de deux ans, c'est tenir compte seulement de la première catégorie d'étudiants et négliger la seconde, beaucoup plus nombreuse. A cet égard, la division actuelle de beaucoup de deuxièmes cycles dont la première année conduit à la licence (bac + 3) et la seconde à la maîtrise (bac + 4) paraît bien préférable. C'est pourquoi les enseignants et étudiants de droit et de sciences économiques avaient fini par se rallier en général à ce système, en abandonnant l'actuelle licence en quatre ans. Dans ce secteur de l'enseignement supérieur, très ouvert par nature vers les professions non universitaires, on a fini par s'apercevoir des inconvénients d'une coupure en deux moitiés des quatre années suivant le baccalauréat. L'y maintenir, voire la généraliser, conduirait soit à spécialiser exagérément les deux premières années (aggravant une tendance à laquelle trop d'universités ont partiellement succombé), soit à obliger pratiquement tout le monde à pousser jusqu'en fin de maîtrise.

Si la réforme du second cycle reste en panne depuis plusieurs années, c'est que ce dernier ne correspond pas à un ensemble homogène. Il regroupe assez artificiellement une année complémentaire du premier cycle et une année préparatoire au troisième. La véritable division de l'enseignement supérieur n'est pas en trois tranches de deux ans chacune, mais en deux tranches, l'une de 2 ans 1, l'autre de 1 an 2. Dans la première, l'essentiel est formé par le DEUG actuel, que la troisième année prolonge vers des spécialisations. Dans la seconde, l'essentiel est formé par le troisième cycle, vers lequel conduit la maîtrise. Bien entendu, ce schéma varie plus ou moins suivant les disciplines : mais il tend à s'appliquer presque partout.

Si l'on dressait une carte du réseau des études supérieures en France, on constaterait qu'une bonne route moderne existe pour les deux premières années, dont un tronçon a été ouvert en octobre 1973 et l'autre va l'être en octobre 1974 : c'est actuellement la meilleure partie du parcours. Une route moins mauvaise que l'ancienne vient d'être construite pour les deux dernières années, qui doit être ouverte en octobre 1975. Que le nouveau gouverneur des universités songe à améliorer l'une et l'autre, rien de plus naturel. Mais son problème essentiel, urgent, prioritaire, c'est la réfection du vieux chemin délabré, rempli de fondrières, qui relie seul actuellement la voie d'aval et la voie d'amont, en commandant l'une et l'autre.

MAURICE DUVERGER.



ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le SNES est « indigné » par les déclarations du ministre

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) a vivement réagi aux déclarations de M. René Haby, ministre de l'éducation, concernant la rentrée scolaire (au cours d'une interview sur la première chaîne de télévision (*le Monde* du 25-26 août). Le ministre avait notamment déclaré que la rentrée de 1974 ne serait « *ni plus facile ni plus difficile que les autres* ». Le SNES, dans un communiqué, a exprimé « *sa surprise et son indignation* » à la suite de ces propos.

● LA STAGNATION DES EFFECTIFS, évoquée par le ministre, est, selon le SNES, le résultat d'une politique délibérée de freinage de la scolarisation dans le second degré. Cette politique s'est traduite, d'une part, par l'organisation « *du départ des élèves à l'issue de la cinquième, dès quatorze ans, vers le pré-apprentissage prévu par la loi Royer* ». A la rentrée de 1974, trois cent soixante-dix mille enfants de moins de seize ans ne fréquenteraient pas l'enseignement secondaire. On constate, d'autre part, écrit le SNES, « *une baisse inquiétante du pourcentage d'élèves de troisième orientés vers l'ensemble des classes de seconde et les collèges d'enseignement technique* ».

● LES POSTES D'ENSEIGNANTS ouverts à la rentrée de 1974 sont, estime le syndicat, insuffisants : « *Il en résultera des compressions insupportables des besoins : refus d'ouvrir des sections, fermetures, regroupements* ». « A fortiori, ajoute le SNES, *il n'est nullement question d'améliorations pédagogiques* », notamment une réduction des effectifs dans les classes surchargées.

● DES CENTAINES DE MAITRES AUXILIAIRES, titulaires de la licence d'enseignement, et souvent en fonction depuis plusieurs années, seront mis au chômage, déclare le SNES, qui estime « *cette situation d'autant plus scandaleuse que les besoins en postes sont considérables* ». De plus, « *la pénurie est en fait telle que des centaines de nouveaux enseignants titulaires n'ont pas reçu de poste cette année* ».

● LE BUDGET DE 1975, qui comporte notamment une baisse importante des créations de postes et des crédits d'équipement (*le Monde* du 24 août), « *est la marque*, déclare le SNES, *d'une politique antisociale* » et « *empêche toute réforme positive de l'enseignement* ».

Le SNES, qui réunira son conseil national les 10 et 11 septembre, « *appellera les enseignants du second degré aux actions unitaires que la situation pourra exiger* ». La même menace a été formulée récemment par le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (C.G.T.) à propos de la rentrée dans les collèges d'enseignement technique. Reprenant les thèmes de sa conférence de presse du mois de juin (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet), cette organisation appelle notamment l'attention sur la baisse des effectifs d'élèves dans certaines sections, en première année, laissant ainsi « *plusieurs milliers de places vides* », et sur la situation des maîtres auxiliaires, dont « *plusieurs milliers seront mis au chômage à la rentrée* ». Le S.N.E.T.P. - C.G.T. annonce que si aucune mesure n'était prise, « *un conflit d'une grande ampleur surviendrait dans les C.E.T. dès les premiers jours de la rentrée* ».

LE COMITÉ DE SOUTIEN A M. RENÉ LOURAU CRITIQUE L'ACTION DU RECTEUR DE POITIERS

De notre correspondant

Poitiers. — Le comité de défense des libertés pédagogiques et de soutien à René Lourau — qui s'est créé lorsque ce dernier, directeur du département de sociologie de l'université de Poitiers, a été mis en cause pour avoir organisé des examens dans des conditions non réglementaires — « *déplore* », dans un communiqué commun avec la section de sociologie de Poitiers, « *que l'action abandonnée par la section disciplinaire du conseil de l'université de Poitiers à l'encontre de René Lourau soit reprise par le recteur par le moyen d'un appel auprès des instances supérieures* » (*le Monde* du 29 août).

Ce comité estime notamment que « *le premier motif d'appel invoqué — chahut d'étudiants auprès du conseil, menaces téléphoniques visant le président du conseil de l'université et le président de la section disciplinaire — prend la forme d'une sanction à l'égard de René Lourau auquel on impute ainsi la responsabilité d'actes auxquels il est complètement étranger. Il déplore enfin que le recteur mette en cause la probité et l'honorabilité de René Lourau et de ceux qui le soutiennent, les accusant de « mettre en jeu la réputation de l'université » et son autonomie. Est-ce être malhonnête que de faire des tentatives pédagogiques qui ne plaisent pas à un recteur ? Quant à l'autonomie de l'Université, n'est-elle pas plus clairement mise en cause par l'intervention d'un recteur représentant d'un ministre que par les recherches et initiatives d'un professeur dont la compétence et la réputation en sciences de l'éducation sont reconnues tant en France qu'à l'étranger* ».

Le comité de défense des libertés pédagogiques (20, avenue de l'Europe, 86000 Poitiers) déclare que son action est appuyée par « *plus de mille personnes, parmi lesquelles un nombre important de professeurs et de chercheurs reconnus sur le plan national et international* ».

AÉRONAUTIQUE

LES AVIONS PORTUGAIS POURRONT DÉSORMAIS SURVOLER L'AFRIQUE

Lisbonne (Reuter). — Première conséquence de l'accord d'Alger reconnaissant l'indépendance de la Guinée-Bissau : les avions portugais pourront survoler le continent africain, alors que jusqu'à présent les appareils de la TAP (Transports aériens portugais) desservant l'Angola, la Guinée-Bissau et le Mozambique devaient effectuer un détour au-dessus de l'Atlantique.

M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, a conclu avec le gouvernement algérien un accord concernant le survol de l'Algérie et le droit d'escale sur le territoire de celle-ci. L'accord prend effet immédiatement.

M. Soares a déclaré s'attendre à d'autres accords similaires, en particuliers avec le Nigéria et le Mali. Il a également indiqué, selon la presse portugaise, que l'Algérie était prête à signer un important accord de coopération économique avec le Portugal, comportant notamment la livraison de pétrole et de gaz algériens.

SCIENCES

LE « NOBEL » DES MATHÉMATIQUES

Un Italien et un Américain reçoivent la médaille Fields

Tous les quatre ans, l'Union mathématique internationale organise un congrès où se retrouve l'élite des mathématiciens mondiaux. En 1970, il s'était réuni à Nice. Cette année, c'est à Vancouver (Canada), du 21 au 29 août, que les mathématiciens ont fait le point de leurs travaux.

Mais le congrès n'est pas seulement l'occasion de rencontres fructueuses. Depuis une trentaine d'années, il sert de cadre à la remise des médailles « Fields », les plus importantes récompenses que puisse recevoir un mathématicien. Les deux lauréats sont, cette année, M. David Mumford (États-Unis) et M. Enrico Bombieri (Italie).

Il n'existe pas de prix Nobel de mathématiques. L'inventeur de la dynamite aurait vu l'élue de son cœur lui préférer un mathématicien et sa rancune se serait étendue à toute la corporation. C'est du moins ce que disent les mathématiciens.

D'une certaine façon, la médaille « Fields » tient lieu de prix Nobel. Mais il y a des différences importantes. L'une est financière : la médaille est bien moins richement dotée. Et surtout, les critères d'attribution sont différents. Alors que le prix Nobel consacre souvent une carrière, la médaille « Fields » est toujours attribuée à un mathématicien jeune : elle est donnée en général peu de temps après la publication des travaux qu'elle récompense. Sous cet angle, elle est plutôt un prix Goncourt qu'un prix Nobel.

La médaille « Fields » n'est décernée que tous les quatre ans, mais plusieurs médailles sont attribuées chaque fois. Depuis 1950, on compte une vingtaine de lauréats, dont quatre Français. A Moscou en 1966, à Nice en 1970, quatre médailles furent distribuées. Cette année il n'y a eu que deux lauréats. Manquait-on de postulants ? Voulait-on réserver l'avenir ? Le comité qui attribue les médailles n'a pas donné les motifs de cette réduction inattendue du nombre des lauréats. — M. A.

[M. David Mumford est professeur à l'université Harvard. C'est un spécialiste de géométrie algébrique. Il a travaillé sur les problèmes de modules de courbes algébriques. C'est au cours d'un séjour en France, à l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette, qu'il signa sa première publication importante.

M. Enrico Bombieri, qui enseigne à l'école normale supérieure de Pise, est un mathématicien au registre très large, dont les travaux ont fait progresser plusieurs domaines de l'analyse et de l'algèbre, en particulier le calcul des variations et la théorie des surfaces algébriques. Il a aussi obtenu des résultats importants sur la distribution des nombres premiers.]

LE PREMIER SATELLITE NÉERLANDAIS A ÉTÉ MIS SUR ORBITE

Lancé par une fusée américaine Scout, le premier satellite néerlandais, dénommé A.N.S. (Netherland Astronomical Satellite), a été mis sur orbite. Mais l'opération ne s'est pas opérée de manière parfaite : il gravite entre 268 et 1 174 kilomètres d'altitude, au lieu des 510 et 560 kilomètres prévus.

A.N.S. est destiné à faire de nombreuses mesures astronomiques en ultraviolets et en rayons X. Ces deux types de radiations, absorbées par l'atmosphère terrestre, ne peuvent être étudiées qu'à partir d'un satellite. Les expériences en ultraviolets sont placées sous la responsabilité de savants hollandais, les expériences en rayons X par des Américains. La surveillance et le contrôle du bon fonctionnement du satellite sont assurés par le réseau de l'organisation européenne ESRO.

LA « PRAVDA » DÉNONCE LES DANGERS D'UNE GUERRE MÉTÉOROLOGIQUE

Moscou (*A.F.P.*). — Dans un article publié samedi 31 août et consacré à la proposition de l'U.R.S.S. de mettre à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'ONU l'interdiction des actions sur la nature et le climat contraires à la sécurité internationale et à la santé de l'homme, la *Pravda* publie une mise en garde contre les grands dangers d' « *une guerre météorologique* ».

A l'appui de ses inquiétudes, la *Pravda* précise que, par exemple, une trombe d'eau provoquée artificiellement dégage une énergie équivalente à 50 kilotonnes d'explosifs. De même, il est maintenant scientifiquement possible de provoquer des tremblements de terre.

Pour la *Pravda*, il est donc nécessaire de prendre des mesures pour que l'environnement ne serve pas à des buts de guerre. C'est ce qui motive la proposition soviétique à l'ONU, qui, selon le rédacteur, « *doit permettre que la course aux armements ne s'étende pas à une nouvelle sphère d'activité* ».

[S'il est exact que l'énergie contenue dans une trombe d'eau égale celle d'une bombe atomique, l'une et l'autre sont loin de faire autant de dommages. De même, pour déclencher un tremblement de terre, il faut être sur place et employer des moyens importants dans une région qui y est prédisposée. Des conditions qui sont rarement réunies. La guerre météorologique est donc loin de présenter les mêmes dangers que les guerres menées avec des moyens classiques. Ne serait-il pas raisonnable de ne pas s'en tenir aux formes futures de guerre et de proposer aussi un élargissement des interdictions aux armes déjà en service ?]

L'AFRIQUE DU SUD EST EXCLUE DE LA CONFÉRENCE HYDROLOGIQUE INTERNATIONALE

Par quarante-cinq voix contre dix-huit et treize abstentions, la conférence internationale sur les résultats de la décennie hydrologique internationale et les programmes futurs en hydrologie a décidé lundi 2 septembre, à Paris, que l'Afrique du Sud ne participerait pas à ses travaux.

La conférence s'est fondée pour prendre sa décision sur les instructions de la conférence générale de l'UNESCO, selon lesquelles l'Afrique du Sud ne peut être invitée « à participer à aucune activité de l'UNESCO tant que les autorités de ce pays n'auront pas mis fin à leur politique d'oppression coloniale et de discrimination raciale ».

La conférence est organisée conjointement par l'UNESCO et l'Organisation météorologique mondiale, dont l'Afrique du Sud fait partie. Elle va, jusqu'au 14 septembre, préciser le contenu du programme hydrologique internationale qui commencera le 1er janvier prochain pour une période de six ans. Les principaux objectifs de ce programme sont :

● Fournir un cadre scientifique au développement général des activités hydrologiques ;

● Améliorer l'étude du cycle hydrologique et la méthodologie scientifique en vue de l'évaluation des ressources en eau dans le monde.

● Étudier l'influence des activités humaines sur le cycle de l'eau considéré sous l'angle de l'environnement ;

● Promouvoir les échanges d'informations, la formation des spécialistes.

La vie de la région parisienne

La démocratie dans la ville

Les associations seront représentées dans les commissions départementales des sites, a annoncé M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie (« le Monde » du 30 août). Une réforme de la gestion des grands ensembles immobiliers est en cours d'étude au ministère de la justice, afin d'assurer une meilleure participation des habitants. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que la démocratie s'installe dans la ville. Les opérations d'urbanisme, comme à l'emplacement de l'ancienne prison de la Petite-Roquette, se déroulent sans véritable consultation des intéressés. Paris est soumis à une tutelle pesante que le président de la République n'a pas contribué à alléger en mettant les élus devant le fait accompli dans l'affaire des Halles. Les projets de réforme du statut de la capitale, comprenant l'élection d'un maire responsable, sont toujours dans les cartons. Le conseil d'administration du District, composé pour moitié d'élus désignés par le gouvernement, ne reflète guère la réalité politique régionale. Des promesses avaient été faites dans ces domaines par M. Giscard d'Estaing au cours de la campagne électorale. Quand seront-elles honorées ?

LE 11e SANS LA PETITE-ROQUETTE

Les suffrages vont aux espaces verts

LA démolition de la prison de la Petite-Roquette, à Paris (11e), exactement commencée au mois de mars, est maintenant terminée. Seuls les murs noirs de l'enceinte restent debout, entourant le terrain qui couvre une surface de 2 hectares et demi. Un concours d'idées a été lancé par le Conseil de Paris, au mois d'avril, mais les grandes lignes du projet sont déjà arrêtées (*le Monde* du 19 mars 1974). Le programme est vaste, puisqu'il prévoit trois cents logements, dont la moitié de logements sociaux, une crèche, une école maternelle, un dispensaire et un foyer pour personnes âgées. Il est aussi question d'équipements sportifs, d'un parc de stationnement souterrain et de l'aménagement d'un hectare d'espaces verts. Architectes et urbanistes doivent remettre leurs projets le 16 septembre. Est-il encore temps de donner la parole aux habitants du quartier ?

Le chantier est interdit au public, mais le portail est grand ouvert. Deux hommes sont entrés et regardent. Quelques blocs de pierre sont encore entassés. On n'a pas abattu le marronnier, tout gris de poussière dans son coin. Des traces de pneus incrustés dans le sol témoignent des allées et venues des camions qui ont évacué les déblais.

Ils regardent et discutent. « *On va certainement faire une barraque* », dit avec mépris un Italien, ferrailleur de son métier. La barraque, les H.L.M. qu'il redoute, paraissent déjà gigantesques tant il roule les « r ».

« *En tout cas, on ne fera sûrement pas un asile de nuit* », répond l'autre, qui doit avoir une dent contre les promoteurs.

Deux squares, deux rubans de terrains, ont été aménagés entre le trottoir et le mur de l'ancienne prison. Trois vieilles dames bavardent sur un banc. Des fidèles du quartier : l'une habite le « onzième » depuis 1905. Elle a connu la prison entourée de terrains vagues. Rue Duranti, le mur de l'enceinte était plus bas. On grimpait et on pouvait apercevoir les fenêtres des cellules. C'était une prison calme, à peine troublée par les religieuses qui entraient et sortaient, et par les arrivées des fourgons.

Oui, les dames ont entendu parler de projet d'aménagement. Mais elles n'en savent pas plus. « *La mairie m'a envoyé une feuille*, dit l'une, *qui demandait ce qu'on voulait. J'ai répondu : un beau jardin. Pensez donc, pour tout l'arrondissement il n'y a que ce bout de verdure et que le square Maurice-Gardette, une fourmilière.* »

Trois « jeunesses » font face au trio : Christiane, Chantal et Françoise. Moyenne d'âge : dix-sept ans. Regrettent-elles la Roquette ? Elles ne savent pas trop quoi répondre : « *Elle était vieille. Mais on venait souvent la photographier. Gabin et Delon sont même venus y tourner un film.* » Qu'aimeraient-elles voir demain à la place ? « *Un square et des manèges pour les gamins et les gamines.* »

L'ancien et le moderne

Tout autour de la prison, le quartier se transforme. Rue Servan, un immeuble neuf a poussé. Plus loin, un terrain vague, fermé par une palissade, annonce une construction prochaine. La rue Merlin est une de ces rues industrielles où les fabriques de joints, de tuyaux, d'appareils sanitaires voisinent avec un atelier de carrosserie. Toutes ces entreprises sont appelées à disparaître car ce secteur fait partie d'une zone d'aménagement différée (ZAD). Déjà, les murs d'un ensemble immobilier commencent à monter. Il porte un nom prometteur : « Résidence des Fées ». Juste derrière, toujours dans la ZAD, dans la rue de la Folie-Regnault, l'ancien côtoie encore le moderne : bâtiments d'usine condamnés, immeubles neufs soignés. Les balcons en acier brillent au soleil. Au dernier étage, les terrasses ont été aménagées en jardins.

Une femme qui promène son chien réclame une piscine pour son fils de quatorze ans. A la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, le vicaire déclare que tout le monde était d'accord pour la démolition. Maintenant, pour l'aménagement, on l'est moins. Les espaces verts devraient venir en priorité. Mais l'arrondissement a besoin d'une crèche, d'un foyer pour les personnes âgées et, si l'on veut voir plus grand, d'un lycée et d'un hôpital. « *Une chose est certaine, le quartier est populaire, et les loyers doivent être à la portée des gens.* »

Boulevard de Ménilmontant, sur le seul stade du « onzième », l'Amicale des boulistes du Père-Lachaise termine sa partie, la dernière de la journée. Que veulent les boulistes ? Un terrain de sport, bien sûr

Dans sa boutique décorée de guirlandes de fleurs, où l'on vendait, au début du siècle, du « pain chaud pour dîner » — les panneaux de verre peints l'indiquent, — la boulangère prend la défense des jeunes mères « *Je les vois arriver tous les matins en poussant leurs gosses. Il faut qu'elles descendent jusqu'à la crèche du boulevard Parmentier ; celle d'à-côté n'accepte plus personne. Du tout-petit au grand, qui reste vautré toute la journée sur un banc, il faut faire quelque chose pour la jeunesse.* »

Partout ailleurs, le cri du cœur est unanime, même s'il s'exprime différemment : « un petit peu de *verdure* », « *un beau jardin* », « *un parc.* » Au coin de la rue Servan, le café aux stores verts, qui s'appelle « les Platanes », est peut-être un heureux présage.

FLORENCE BRETON.

L'ŒIL ET L'AME

C'EST assurément une association culturelle pas comme les autres. Connaissance d'ici et d'ailleurs est née, en 1973, à l'instigation d'un groupe de Parisiens pour lesquels la capitale représentait bien plus qu'un simple rassemblement de cartes postales. « Nous avons remarqué, peut dire Marion Ragueneau, la jeune présidente, que les visites de Paris sont en général passéistes, on y fait référence à une histoire lointaine et même souvent à la petite histoire. Nous avons donc tenté d'actualiser les problèmes, d'en montrer les aspects sociologiques, législatifs, urbains. »

Visites en profondeur donc, au-delà de l'écran, et fort bien présentées si on en croit cette anecdote que raconte Marion Ragueneau. « J'avais remarqué un monsieur qui suivait les visites avec assiduité, j'ai appris par la suite qu'il était promoteur. Il notait les immeubles qui l'intéressaient et allait voir, par la suite, leurs propriétaires pour les racheter... »

A Montparnasse, on évoque le Paris des artistes ; sur les bords du canal Saint-Martin, on ouvre le dossier des autoroutes urbaines.

Actualiser les visites, mais lutter aussi contre la solitude des habitants : « La vie urbaine entraîne des spécialisations extrêmes et les Parisiens n'ont plus le temps de s'intéresser aux activités de leurs voisins. »

L'association entraîne ses adhérents chez un souffleur de verre, dans une tannerie, dans un journal, chez un ébéniste, un tailleur de cristal, un restaurateur d'instruments anciens et même au Palais-Bourbon.

Connaissance d'ici et d'ailleurs estime toucher près de quinze mille personnes. Quinze mille personnes attirées par une « certaine idée de la culture ». « L'association ne doit pas vivre du seul passé, mais permettre de combattre l'isolement né de l'activité urbaine et de son rythme souvent trop intense. » Mieux qu'une idée, une profession de foi.

★ *Connaissance d'ici et d'ailleurs*, 15, rue de Steinkerque - 75018 - Paris - Tél. : 252-31-37.

Le grand ensemble du Point du Jour et ses 6 000 habitants

« NOUS SOMMES TOUS DES PROPRIÉTAIRES »

EN avril dernier, les mille huit cent quatre-vingt-sept copropriétaires du grand ensemble dénommé le Point du Jour, à Boulogne (Hauts-de-Seine) ont délégué à leur conseil syndical pour une durée de trois ans « tous pouvoirs de décision en matière d'administration et de gestion courantes, d'entretien et de conservation des parties communes générales ». A vrai dire, et selon même les administrateurs du grand ensemble, cette décision frise l'illégalité. En effet, la loi de 1965 qui réglemente le fonctionnement de la copropriété *n'a pas prévu une telle délégation* : le conseil syndical qui est formé de copropriétaires élus par l'assemblée générale a, en principe, seulement pour fonction de surveiller le syndic, gérant de l'immeuble.

Cependant les administrateurs du *grand ensemble déclarent qu'il leur était impossible de gérer ces centaines de logements qui rassemblent au total plus de six mille habitants :* « Convoquer, disent-ils, une assemblée générale de deux mille personnes et l'animer est une trop lourde tâche. Le règlement de copropriété nous oblige à la réunir pour toute dépense supérieure à 2 500 francs. En attendant une loi sur la gestion des grands ensembles et simplement pour permettre au nôtre de fonctionner, l'assemblée générale a délégué ses pouvoirs à des représentants qui sont chargés d'aider le syndic. »

A *ceux qui les accusent de freiner la démocratie et la participation* à la gestion, les administrateurs répondent : « Lorsqu'un syndic a en face de lui une assemblée de deux mille copropriétaires, il ne peut savoir ce que ceux-ci désirent. Le conseil syndical joue donc chez nous un rôle d'information dans les deux sens : « l'élu » de chaque bâtiment sait exactement ce que désirent ses électeurs, d'autre part, nous donnons par son intermédiaire, toutes informations aux copropriétaires des immeubles. Si le représentant ne fait pas son travail, il n'est pas réélu. Il n'y a rien là « d'antidémocratique ». Alors que dans d'autres ensembles immobiliers il est difficile de réunir un nombre suffisant de copropriétaires pour discuter d'un ravalement, au Point du Jour, soulignent les responsables, il est possible de rassembler 80 % des habitants pour voter des travaux... d'embellissement. »

Comme à l'usine

Démocratie directe ou démocratie représentative ? C'est ce débat que doivent trancher les spécialistes réunis actuellement en commission pour adapter la loi de 1965 sur la copropriété. Cette loi ne convient plus à la gestion de ces véritables « petites villes » que sont maintenant les grands ensembles. « Les copropriétaires doivent se sentir concernés par la gestion de leurs biens, dit-on au ministère de la justice. Veut-on qu'un grand ensemble ait une structure unitaire et que tous les copropriétaires se sentent concernés par les problèmes des autres ? On doit alors édicter une loi qui favorisera l'information et principalement la participation. Souhaite-t-on, au contraire, une organisation plus légère ? Il faudra alors, dans chaque bâtiment, un syndic avec une assemblée générale. De temps en temps une assemblée générale réunira tous les copropriétaires lorsqu'ils s'agira de régler le problème des parties communes. »

Mais si le conseil syndical « aide », comme au Point du Jour, le syndic dans sa gestion et qu'il donne son accord sous réserve d'une approbation en assemblée générale, que se passera-t-il le jour où les rouages, pour l'instant bien huilés, grinceront ? Lorsqu'un désaccord interviendra, par exemple, entre les copropriétaires ? Les associations de défense des copropriétaires et locataires craignent qu'une trop grande délégation de pouvoir aillent à rebours de l'évolution actuelle vers la participation. « Dans la société on veut participer, à l'usine aussi, pourquoi faudrait-il déléguer ses pouvoirs pour la gestion de « sa » propriété ?

Quel que soit le sens deu décisions (gestion directe ou gestion indirecte) qui seront prochainement prises par le gouvernement, l'essentiel sera d'assurer, au Point du Jour comme ailleurs, une information permanente des habitants.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

POINT DE VUE

Nouvel urbanisme ou vieil immobilisme

Par HENRI FISZBIN (*)

A peine élu, le nouveau président de la République a pris une série d'initiatives spectaculaires concernant la capitale. Il nous indique, dans sa dernière allocution télévisée, qu'elles étaient destinées à marquer la naissance, pour les grandes villes, d'un urbanisme nouveau fondé sur les besoins de notre temps et les désirs de la population. Que les Parisiens, les partis de gauche, diverses organisations et associations aient exprimé avec force leur opposition aux projets qui viennent d'être annulé est un fait incontestable. Peut-on pour autant porter une appréciation positive sur l'urbanisme giscardien — malgré les moyens autoritaires utilisés pour l'imposer — parce qu'il refléterait de bonnes intentions ? C'est une autre affaire !

Car si l'on s'en tient aux faits et si l'on prend en considération l'ensemble des mesures déjà prises par le nouveau pouvoir en matière d'urbanisme, on a, me semble-t-il, beaucoup plus de raisons de crier : Alerte ! que de chanter victoire.

Tout d'abord quant aux moyens utilisés. Jamais les Parisiens n'ont été maîtres de la gestion de leur ville. Ces derniers temps, Paris avait été inclus dans le domaine réservé du président de la République. On franchit aujourd'hui une nouvelle étape. Contrairement aux promesses électorales, au lieu de libéraliser le statut de la ville, on glisse vers celui d'une sorte d'administration présidentielle.

Pourquoi cette gestion antidémocratique de Paris ? Pour mettre hors d'atteinte de la pression populaire les affaires de la capitale ! Paris administré par les préfets, agents du pouvoir central, et non par les élus représentant la population : tout est possible.

***

Lorsqu'on ne vise que le profit, on sacrifie nécessairement les réalisations sociales et les équipements ; on choisit des priorités aberrantes, on généralise les dérogations pour surdensifier les constructions de standing et les bureaux ; on ne respecte ni les espaces verts ni l'environnement. M. Giscard d'Estaing a su habilement tirer parti de la situation en mettant l'accent sur l'annulation nécessaire de quelques opérations hautement contestées. Mais l'essentiel de sa politique parisienne est ailleurs.

D'ores et déjà on sait que les opérations de rénovation seront freinées, que le nombre de logements H.L.M. mis en chantier diminuera, que les budgets d'équipements civils seront rognés et ne bénéficieront pas des crédits prévus pour les opérations annulées, que l'école sera encore plus dépourvue de moyens. D'une manière générale, on se prépare à ralentir, voire à remettre en cause, si possible, le maximum d'opérations publiques. Les pouvoirs publics « couleront moins de béton », cependant que les opérations privées, sauvages, auront le champ plus libre que jamais. Justifier ces mesures par le souci de combattre le gigantisme et de favoriser « la dimension humaine » relève de l'humour noir !

En vérité, s'efforçant de récupérer les thèmes qui mobilisent les Parisiens, le pouvoir camoufle, derrière de nobles et respectables proclamations, ce qui n'est en fait qu'une petite et mesquine politique d'économie et d'austérité. Résolu, selon toute vraisemblance, à tourner la page d'une politique ambitieuse de grands travaux, il voudrait faire de l'immobilisme la vertu centrale de son nouvel urbanisme. Où sont les décisions positives ? Où sont les réalisations ? C'est le vague le plus grand. On est riche en idées, mais, au train où vont les choses, on peut craindre de voir le trou des Halles rester en l'état aussi longtemps que le plateau Beaubourg est resté un terrain vague ! Le grand dessein de cet urbanisme-là, c'est de n'avoir pas de dessein.

***

Il n'est pas question d'ignorer ou de mésestimer l'importance des problèmes à résoudre pour un urbanisme qui rende la capitale plus humaine et reconstitue un environnement de qualité. Concilier d'une manière harmonieuse la sauvegarde du cadre de vie et des témoignages irremplaçables du passé qui ont fait la grandeur et la beauté de la capitale avec la réponse aux besoins d'une grande ville moderne résolument tournée vers l'avenir, est un impératif intangible ! Mais cette question ne comporte pas de solution en elle-même, hors des problèmes politiques, économiques et sociaux.

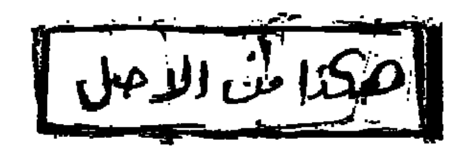
On peut se demander pourquoi, les opérations publiques à Paris ayant jusqu'à présent été sources de profits fabuleux pour les grandes sociétés, on assiste aujourd'hui à un changement d'orientation. L'hypothèse la plus probable est qu'à la faveur de la relève politique réalisée lors des élections présidentielles, les redistributions et les adaptations dictées par la conjoncture économique ont conduit à cesser de considérer la capitale comme un des hauts lieux de l'intervention de la puissance publique pour rentabiliser les capitaux privés. Il est connu que le redéploiement économique sacrifie le secteur du bâtiment et des travaux publics. Il est patent que le groupe financier Paribas, prépondérant dans les opérations d'urbanisme à Paris, n'est plus le mieux en cours avec l'actuel président de la République, qui est plus proche de la Financière de Suez.

***

Tout ceci conduit à de nouveaux choix vers d'autres cieux.

Et comme le risque sérieux d'asphyxie qui menaçait Paris dans les années 50 a reculé du fait des travaux réalisés, on n'est plus à la merci d'une sorte de catastrophe économique. Le proche avenir est tant bien que mal assuré. Comme Louis XV, on n'en espère pas plus. Après nous... Décidément, pour les affaires de la ville comme pour celles de la nation, le véritable changement reste bien à entreprendre.

★ Secrétaire de la fédération de Paris du parti communiste et député de Paris.



A PROPOS DE...

L'AMÉNAGEMENT DES ANCIENNES CARRIÈRES DE L'EURE

Des étangs après les cailloux

Il est question, depuis plus de deux ans, d'instituer une taxe sur les exploitations de sables et de graviers afin de faciliter leur réaménagement. Cette mesure est l'une des trente décisions dont le principe a été approuvé par le gouvernement, mercredi 28 août (« le Monde » du 30 août), sur l'initiative de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie. Sans attendre la lente mise au point des textes et leur application — encore plus lente, — certaines communes essaient d'enrayer la dévastation de leur territoire et d'aménager les anciennes exploitations. Saint-Georges-sur-Eure) (Eure-et-Loir) est de celles-là.

L'Eure s'écoulait jadis entre des herbages verdoyants. Aujourd'hui, elle côtoie les gravières creusées le long de ses berges. Nombre de ces exploitations, désormais abandonnées, ont été transformées en étangs ou en dépôts d'ordures qui menacent de polluer la rivière et les nappes d'eau souterraines.

A une dizaine de kilomètres en amont de Chartres, la commune de Saint-Georges ne s'est pas résignée à cette dégradation du paysage. Depuis longtemps, l'exploitation des gravières y est réglementée, et les espaces béants ont été intelligemment « récupérés ». Au début du siècle, chacun y allait de son petit trou, la municipalité n'étant pas en reste, puisqu'elle exploitait plusieurs carrières qui employaient en hiver la main-d'œuvre agricole. Au lendemain de la deuxième guerre, Saint-Georges avait peu connu les bombardements, mais l'exploitation sauvage des gravières avait donné le même résultat: près de 150 hectares étaient dévastés. Un groupe de conseillers municipaux décida alors de faire remblayer quelques hectares saccagés pour en faire... un lotissement. Le travail fut long, difficile, mais il aboutit.

Depuis cette initiative, les particuliers ont « suivi » et aménagent progressivement leur terrain. Des industriels rachètent des parcelles et remblaient au fur et à mesure de leur expansion. M. Raymond Bataille, socialiste, annonce fièrement que d'ici dix ans l'aménagement des quelques hectares encore à l'abandon sera achevé.

Le maïs et le goujon

D'autre part, la municipalité de Saint-Georges avait instauré sur son domaine communal (une vingtaine d'hectares) un système de concession accompagné de conditions très strictes. L'exploitant devait remettre une partie du terrain en état en fin de chantier, et aménager deux étangs. L'entreprise s'engageait à creuser un vaste trou de plusieurs hectares, et non une multitude de cavités. Ce territoire est aujourd'hui le « coin » le plus agréable de Saint-Georges : dans l'un des étangs on taquine le goujon, et l'autre est réservé aux sports nautiques ; le terrain nivelé accueille les campeurs.

Certains cultivateurs de Saint-Georges se sont inspirés de cette initiative : un champ de maïs d'une quinzaine d'hectares semble ainsi s'accommoder du mètre de terre arable répandue sur un ancien chantier.

Si le système des concessions permettait à la commune d'être exigeante, l'exploitation en pleine propriété demeurait totalement libre. D'un côté, la commune s'efforçait de faire remblayer les terres dévastées ; de l'autre, les sociétés privées continuaient leurs exploitations incontrôlées. Il a fallu attendre la loi de janvier 1970 pour voir le code minier enfin amendé dans ce domaine. L'ouverture d'une carrière est désormais subordonnée à l'autorisation du préfet, qui peut demander à l'exploitant de remettre les sols en état, de conserver les terres de découverte, de nettoyer le terrain, de rectifier les fronts de taille, etc.

Mais ces prescriptions ne sont pas toujours suivies d'effet, et les moyens de pression sur les exploitants sont insuffisants. Rien ne vaut, peut-être, les rapports étroits qui peuvent s'établir entre un maire exigeant et un exploitant de bonne volonté.

Corse

Les mesures gouvernementales en faveur de l'île sont accueillies sans enthousiasme

Le gouvernement a pris, le lundi 2 septembre au cours d'un comité interministériel, des mesures en faveur de la Corse (nos dernières éditions du 3 septembre). Ces mesures, qui intéressent les transports maritimes, l'agriculture, l'aménagement rural et l'équipement, avaient été promises par M. Pierre Messmer en mars dernier. Mais elles ne semblent pas suffisantes pour « désarmer » la colère dans l'île.

Ajaccio. — *« Il aura donc fallu manifester pour obtenir qu'un comité interministériel prenne la décision de tenir les engagements annoncés cinq mois auparavant par M. Pierre Messmer. »* Tel est

De notre correspondant

le sentiment qui prévaut en Corse au lendemain de la publication du communiqué gouvernemental du lundi 2 septembre. On considère, au surplus, qu'exception faite de deux mesures, le communiqué n'apporte guère d'éléments réellement positifs et qu'il n'est, en réalité, qu'un nouveau catalogue de bonnes intentions.

Ces deux mesures touchent naturellement les activités agricoles. La première prévoit que le différé de remboursement des emprunts contractés par les agriculteurs corses sera applicable aux exploitations de moins de 55 hectares (au lieu de 50, comme l'avait dit M. Messmer, le 26 mars 1974, à Ajaccio) et que la limite en sera portée à 7 500 francs par hectare (au lieu de 5 000). La seconde mesure prévoit le versement aux agriculteurs d'une prime de 0,50 F par degré hecto de vin porté à la distillation sur le continent, de manière à compenser les frais de transport.

Pour le reste, on fait remarquer que M. Messmer avait déjà reconnu la nécessité d'appliquer aux liaisons maritimes entre la Corse et le continent le principe de la continuité territoriale, mais que les tarifs n'en avaient pas été améliorés pour autant. Ce qu'il faut, c'est parvenir à l'application stricte et sans réserve des tarifs de la S.N.C.F. sur les bateaux desservant les lignes de Corse, ce qui implique une révision déchirante de la politique suivie jusqu'à maintenant.

En fait, le problème corse demeure sans solution, et les déclarations d'intention aussi bien que les mesures de caractère fragmentaire n'y changeront rien tant que l'on n'aura pas eu le courage de regarder les réalités en face et de restaurer ce climat de confiance qu'appelait de ses vœux M. Messmer.

Dans l'immédiat, tous les regards sont tournés vers la prison des Baumettes, à Marseille, où sont détenus depuis cinq jours M. François Musso, président de la fédération départementale des syndicats agricoles de la Corse (F.D.S.E.A.), et cinq agriculteurs interpellés après la manifestation du 27 août à Ajaccio. Mᵉ François Sarda, avocat de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui s'est rendu lundi dans l'île, a signé dans la soirée la demande de mise en liberté provisoire des six détenus.

Jusqu'au bout, on avait pensé que la décision, désormais unanimement souhaitée, interviendrait d'office d'autant que les faits sont limités, et même s'ils sont établis, ils ne peuvent justifier la détention. *« Le maintien de l'ordre public commande plutôt la mise en liberté que la poursuite de la détention »*, fait-on observer au siège de la F.D.S.E.A., où une réunion à laquelle étaient conviés les représentants de toutes les organisations professionnelles, syndicales et politiques, ainsi que les cinq parlementaires, doit se tenir ce mardi soir. Mais on pense aussi que la décision viendra de Paris et non d'Ajaccio, où l'on paraît maintenant, à tous les échelons, conscient de la gravité de la situation.

Barrages à Porto-Vecchio

A Marseille, les six détenus ont refusé de répondre aux interrogatoires, se contentant de faire leur déposition aux inspecteurs de la police judiciaire. Un nouveau transport sur le continent du juge chargé de l'instruction à Ajaccio paraissait envisagé. Il ne fait pas de doute que de nouvelles manifestations de rue auront lieu si les mesures d'apaisement attendues n'interviennent pas rapidement.

Lundi, les agriculteurs du sud de l'île ont, pendant trois heures, barré la route à Porto-Vecchio, mais aucun incident n'a été à déplorer, le service d'ordre n'étant pas intervenu, contrairement à ce qui lui avait été prescrit de faire à Ajaccio les 28 et 31 août. Mais qui peut prévoir ce qu'il en sera les jours prochains dans une île où la tension ne cesse de croître ?

PAUL SILVANI.

URBANISME

Correspondance

Les Halles comme Venise

M. Louis de Hoym de Marien, architecte du Centre français du commerce international et premier Grand Prix de Rome, nous écrit :

Le président de la République a décidé que le permis de construire du Centre français du commerce international ne serait pas reconduit et qu'à son emplacement s'élèveraient des jardins. Avec lui, je souhaite que ce nouvel « éden » soit prochainement offert aux habitants du quartier.

Je me souviens cependant avoir rencontré à la terrasse d'un restaurant de Venise, proche du Rialto, un alors ministre des finances qui, avec les siens, semblait s'imprégner de ce bel univers de marbres et d'eaux, qui exprime dans l'espace toute l'urbanité et la faconde italiennes. Envisageait-il, à ce moment-là, que la place Saint-Marc puisse être aménagée en bosquet ?

Nous aurions voulu, avec mes collaborateurs et tous les techniciens qui travaillaient depuis huit ans sur ce projet, lui offrir aux Halles les mêmes joies de la ville.

Dommage qu'une courte séance de travail ait brisé ces espoirs sur ce seul mot magique de « jardin », qui, à Paris, est plutôt synonyme de pelouse interdite et de sifflet de gardien. Sans doute, à l'emplacement prévu initialement pour notre bâtiment, un rideau d'arbres simulera la campagne, dissimulant la disgracieuse façade de la Bourse de commerce et les pignons disproportionnés des deux immeubles qui l'entourent.

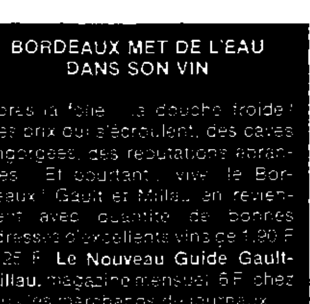
TRANSPORTS

LA C.F.D.T. PROPOSE UNE DÉMOCRATISATION DES CROISIÈRES POUR SAUVER LE « FRANCE »

La C.F.D.T. a à nouveau protesté, lundi 2 septembre, contre le désarmement prévu du paquebot *France*, en déclarant notamment, au cours d'une conférence de presse : *« C'est l'exagération systématique des coûts et des frais généraux qui explique le déficit d'exploitation du* France *et, par là même, son abandon. »* Soulignant que le désarmement du bâtiment mettra directement ou indirectement au chômage (au Havre, par exemple) quelque trois mille personnes, la C.F.D.T. a proposé une « démocratisation » des croisières qui permettrait de rééquilibrer la gestion du *France* : il suffirait pour cela d'abaisser à 200 F le prix de journée, qui oscille actuellement entre 450 et 800 F.

Les responsables de la C.F.D.T. ont, d'autre part, souhaité un développement de la marine marchande. *« A l'heure où le tonnage de la flotte battant pavillon de complaisance a décuplé en vingt ans, il manquera soixante-quinze bateaux à la France pour respecter les prévisions du VIᵉ Plan. »*

« Si les décisions des pouvoirs publics étaient maintenues dans les mêmes termes, ont-ils ajouté, *les navigants refuseraient sans doute d'effectuer les deux dernières croisières. »*



Alsace

AVANT LA VISITE DE M. CHIRAC A STRASBOURG

Les élus s'inquiètent des conséquences d'une industrialisation à tout prix

M. Jacques Chirac inaugurera, le jeudi 5 septembre, la Foire européenne de Strasbourg, où il prononcera un discours. Le premier ministre participera ensuite à une réunion de travail avec les membres du conseil régional et du comité économique et social d'Alsace. Avant de regagner la capitale dans la soirée, il aura un entretien avec les parlementaires.

Les élus alsaciens ne manqueront pas d'évoquer avec M. Chirac deux affaires qui les préoccupent depuis plusieurs semaines : les projets d'installation le long du Rhin, à Marckolsheim et à Offendorf, de firmes allemandes, jugées « polluantes » par les habitants. A travers ces deux cas, c'est en fait un certain type de développement industriel qui est en cause.

Le sujet sera sans doute aussi évoqué le 16 et le 17 septembre, lorsque M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, se rendra à son tour en Alsace.

Strasbourg. — L'installation d'une usine de la firme allemande Chemische Were sur la zone industrielle de Marckolsheim provoque des prises de position contradictoires dans le Bas-Rhin. Soupçonnée d'être polluante, elle avait déjà été rejetée par la population de Saint-Avold, en Moselle. Une partie des citoyens de Marckolsheim n'en veut pas non plus. Le conseil municipal a émis un avis défavorable, et sept conseillers sur vingt ont donné leur démission. En revanche, le préfet de la région a accordé l'autorisation d'implantation de l'usine (*le Monde* du 7-8 juillet)

A Offendorf (Bas-Rhin) un autre projet de construction d'une usine classée « incommode et insalubre » a provoqué le refus unanime du conseil municipal. Une

De notre correspondant

entreprise de détergents (amines et acide chlorhydrique), la société Bayrol Chemical de Munich, comptait s'installer dans la zone industrielle et portuaire. *« Je refuserai de vendre du terrain communal et de signer le permis de construire »*, explique M. E. Sreund, le maire, qui estime que les alentours de sa commune sont déjà saturés d'usines chimiques. La population, unanime elle aussi, s'est prononcée contre la venue de l'entreprise lors de l'enquête *commodo et incommodo*.

Rendre prioritaire l'expansion de l'arrière-pays

Ce mécontentement des élus locaux conduit le mouvement réformateur alsacien à demander une nouvelle politique industrielle pour l'Alsace. *« Ce qui est en cause à travers ces deux cas*, écrit-il dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 28 août, *c'est le cadre de vie de l'Alsace et son aménagement à long terme. Il faut souhaiter que les difficultés rencontrées soient l'amorce, à tous les niveaux mais en particulier au sein du conseil régional, qui doit se réunir au cours du mois de septembre, d'un examen de la politique d'industrialisation poursuivie. »* L'argument des responsables des usines selon lequel les normes fixées en matière de pollution seraient respectées ne suffit pas, ajoutent les réformateurs. Il ne répond pas, en effet, aux préoccupations de plus en plus vives des Alsaciens dans le domaine de l'environnement.

Dans ces conditions, les élus réformateurs demandent si, *« plutôt que de pratiquer une politique d'accumulation industrielle, notamment à proximité de Strasbourg, il ne convient pas de renverser les perspectives »* et de rendre prioritaires l'expansion de l'arrière-pays, c'est-à-dire des cantons ruraux qui, pour l'instant, se développent deux à trois fois moins vite que la façade rhénane de l'Alsace. *« Il devient clair*, ajoutent-ils, *que la chasse tous azimuts aux industriels étrangers ne saurait tenir lieu de politique. Il s'agit aujourd'hui de pratiquer une véritable sélection. »*

Après ces prises de position, les pouvoirs publics continueront-ils à favoriser l'industrialisation à tout prix ? Bien qu'elle puisse se permettre de refuser telle ou telle usine, l'Alsace a besoin d'emplois nouveaux, en particulier pour éviter une trop grand fuite des travailleurs frontaliers vers l'Allemagne ou la Suisse. Une étude de l'Association pour le développement et l'industrialisation de la région Alsace (ADIRA) montre qu'entre 1975 et 1985 il serait nécessaire de créer trente-deux mille emplois. La question est d'arbitrer entre les nécessités du développement économique et la protection de l'environnement.

J.-C. PHILIPP.



CARNET

Naissances

— M. Dimitri Georgandelis et Mme, née Nicole Carrère, ont le plaisir de faire part de la naissance de
Yannis et Virginie.
Le 30 août 1974.
6, rue Victor-Cousin, 06 400 Cannes.

Mariages

— M. et Mme Mijuskovic,
Le docteur et Mme P. Kolopp,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Mirjana et Jean-Pierre,
le 13 septembre 1974, à Lausanne.
5, chemin de la Bâtie, 1213 Genève.
50, rue Général-de-Gaulle,
57 000 Longeville-lès-Metz.

Décès

— Le Centre français de psychosynthèse Recherche et Rencontres a la douleur d'annoncer qu'à l'aube du 23 août s'est sereinement éteint dans sa quatre-vingt-septième année, à Capolona (province d'Arezzo), le
docteur Roberto ASSAGIOLI,
fondateur
de la psychosynthèse internationale,
président
de l'Institut de psychosynthèse
de Florence.
Scientifique mondialement connu pour ses travaux et son action humanitaire, il laisse le message d'un grand « sage » de notre temps.
« Heureux les artisans de paix. »
61, rue de la Verrerie, 75 004 Paris.

— M. et Mme Pierre Barraud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Barraud, leurs enfants et petits-enfants,
M. l'abbé Jean-Marie Barraud,
M. et Mme Georges Barraud, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gaston BARRAUD,
née Antoinette Arnaud,
endormie dans la paix du Seigneur le 27 août 1974, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.
Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Sulpice-et-Cameyrac le jeudi 29 août 1974.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve BOULAY,
née Suzanne Meyer,
survenu le 31 août 1974, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de :
Mme Denise Boulay, magistrat,
M. et Mme Jean Creange,
M. et Mme Ruhlière,
M. et Mme Trouillet,
Des familles Boulay et Creange.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise le 5 septembre, à 10 h. 45, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.
11, rue Fessart, Paris-19e.

— Jean Devault, son époux ;
Jean-Maurice et Claudine Devault, ses enfants ;
Ses amis, ses alliés,
Sa fidèle Romulide,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Yvette DEVAULT,
née Tailleur,
survenu le 27 août à Montigny-sur-Loing.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On annonce le décès de
M. Albrecht MARCUSE,
dit Rolf Marbot,
administrateur de la S.A.C.E.M., membre du conseil d'administration et secrétaire général de la S.D.R.M., président de la Chambre syndicale des éditeurs de musique légère,
docteur en droit
de l'université de Breslau,
survenu subitement à Cannes (Alpes-Maritimes) le 22 août 1974, à l'âge de soixante-huit ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 septembre 1974, à 10 heures précises, au temple d'Auteuil, 53, rue Erlanger, à Paris (16e).
« Il se repose de ses travaux et ses œuvres le suivent. »
(Apoc. St Jean, ch. XIV, v. 13.)
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.
5, rue Lincoln, 75 008 Paris.

— M. Jean Nuger, ingénieur des Arts et Manufactures, Mme Jean Nuger, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Astima, avocat à la cour, Mme Jean Astima et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Xavier MATHIVON,
née Marguerite Perrot,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, rappelée à Dieu le 20 août 1974, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Pauline-Borghèse,
92 200 Neuilly-sur-Seine.
4, avenue Stéphane-Mallarmé,
75 017 Paris

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Achille MESTRE,
notaire honoraire,
survenu le 31 août 1974, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 4 septembre, à 15 h. 30, à Talmont (Vendée).
De la part de :
M. Achille Mestre, son fils,
Et de toute sa famille
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Rue de Gué-Robert, 85 440 Talmont

— M. André Romet,
Le colonel et Mme Jacques Rochot, leurs enfants et petits-enfants,
M. Charley Romet,
Mme Hugues Madinier et ses enfants,
Mme René Romet,
M. et Mme Michel Geslain,
Mme Pierre Macaire,
M. Pierre Renard,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André ROMET,
née Renée Macaire,
survenu le 25 août 1974.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité familiale en l'église de Colombiers, le 28 août.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Haye du Froust »,
Saint-Nicolas-des-Bois,
61 250 Damigny.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Mathieu STEINER,
née Cécile Doll,
survenu à Mulhouse le 29 août 1974, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
De la part de :
Mme Gabriel Schlumberger, ses enfants et petits-enfants,
Mme Bernard de Certeau,
M. et Mme André Steiner, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Steiner et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Spoerry et leurs enfants,
M. et Mme Alain Steiner et leurs fils,
Mme Paul Frey, sa sœur,
Les familles Soury, Frey, Steiner, Schule, Doll, Schoen.
Un service religieux a été célébré au temple Saint-Jean, à Mulhouse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
50, avenue Roger-Salengro,
68 100 Mulhouse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., métro Notre-Dame-des-Champs, Mme Carcy : « Hôtel du Silène et folies du quartier Montparnasse ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ». — 15 h. : 60, rue des Archives, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Guénégaud et musée de la chasse ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Vermeersch : « Notre-Dame ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h., 9, rue Mahler : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. L'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., devant l'église Saint-Thomas-d'Aquin : « Les hôtels de la rue du Bac » (Mme Ferrand). — 14 h. 30, pavillon Denon, musée du Louvre : « Meubles et objets d'art de la Couronne » (Jadis et naguère). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Ateliers des Gobelins, de Beauvais et savonnerie » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (église de scientologie de France, entrée libre). — 20 h. 30, tour Onyx, 10, rue Vandrezanne, M. François Mercadé : « La Science de l'intelligence créatrice et son aspect pratique : la méditation transcendantale » (Société internationale de méditation).

SPORTS

Aux championnats d'Europe d'athlétisme

La longue conquête des stades par la femme

De notre envoyé spécial

Rome. — Dès la première journée des championnats d'Europe d'athlétisme, la Française Marie-Françoise Dubois a battu dans sa série du 800 mètres le record que Maryvonne Dupureur avait établi il y a dix ans à Tokyo pour prendre place sur le podium olympique (2 min. 1 sec. 9/10). C'est un événement. De son illustre aînée, Mme Dubois a les qualités de sérieux et de courage et le même équilibre. Comme elle, elle appartient à cette pépinière de championnes qu'est le club de l'A.S.P.T.T. de Lille.

Le premier titre masculin est revenu, dans un 10 000 mètres couru à faible allure, à l'Allemand de l'Est Manfred Kuschmann. Deux épreuves féminines retenaient d'autre part l'attention : au lancement du poids la Soviétique Nadejda Tchichova a obtenu sa quatrième victoire européenne cependant que le 3 000 mètres a été gagné par la Finlandaise Nina Holmen.

Puisque le sujet est d'actualité, pourquoi n'écrirait-on pas une histoire de la libération de la femme à travers celle de l'athlétisme ? De l'Antiquité à nos jours on retracerait ainsi l'itinéraire d'une conquête infiniment patiente. On verrait comment, abandonnées aux portes des stades, où s'affrontaient des hommes nus, les femmes furent bien plus tard absentes des préoccupations de Pierre de Coubertin et comment, pour finir, elles furent contraintes de s'organiser pour quitter leur rôle de potiches posées sur les gradins.

Les barrières tombèrent, en effet, une à une. C'est ainsi que les premiers championnats d'Europe furent organisés sans athlètes féminines en 1934. Ce n'est qu'en 1946 qu'hommes et femmes furent réunis à Oslo. Restait à s'entendre sur le programme.

Huit années supplémentaires furent nécessaires pour qu'on admît que les femmes pouvaient courir plus de 200 mètres sans risquer de rendre l'âme : la distance limite fut multipliée par quatre. En 1969 on finit par accepter de l'étirer jusqu'à atteindre 1 500 mètres. Pour la première fois une course de 3 000 mètres était prévue à Rome. Pareille extrémité n'eût jamais été consentie sans l'insistance des dirigeants de l'athlétisme italien.

Bien qu'une Américaine ait déjà couru le marathon, soit plus de 42 kilomètres, en 2 h. 45 min., et qu'une Suissesse ait été chronométrée sur 100 kilomètres en 9 h. 47 min., ceux-ci avaient dû user de l'influence propre à des organisateurs pour parvenir à leurs fins. Ainsi espéraient-ils offrir à leur compatriote Paola Cacchi, singulièrement dépourvue de vitesse au moment des sprints, et seulement troisième du 1 500 mètres aux Jeux olympiques de Munich, la possibilité d'arriver enfin première. Une Finlandaise de vingt-trois ans, parcourant le dernier tour de piste d'une foulée délicate, a ruiné ce beau projet.

Quant au lancement du poids féminin, les polémiques qu'il a suscité sont innombrables. Autant on a mis de la mauvaise volonté à reconnaître que les femmes pouvaient courir aussi longtemps que les hommes sans encombre, autant on a trouvé immédiatement tout naturel de leur placer un poids de 4 kilos entre les mains. Faisant davantage appel aux ressources de la technique qu'à la force pure, qualité qui n'est pas particulièrement féminine, les lancers du javelot et du disque ne suffisaient-ils pas ? L'idée était-elle jamais venue de proposer aux femmes de soulever des barres d'haltérophilie ?

Bref, on inclinait à penser qu'une conquête ne passe pas nécessairement par une adjonction mais peut, au contraire, s'accompagner d'une suppression ; on pressentait que la libération de la femme ne serait jamais accomplie en athlétisme tant qu'on n'aurait pas délivré les concurrentes de leur boulet, lorsque parut l'Allemande de l'Est Marianne Adam. Plus haute que ronde (1,83 m. et 80 kilos), les jambes longues, le cou gracile et les épaules souples, elle eut un élégant mouvement circulaire du bras gauche et lança à 20,43 m. Cela lui valut la seconde place. Le procès des lanceuses de poids reste pendant.

RAYMOND POINTU.

RESULTATS DES FINALES

HOMMES

10 000 mètres. — 1. Manfred Kuschmann (R.D.A.), 28 min. 25 sec. 8 ; 2. Simmons (G.-B.), 28 min. 25 sec. 8 ; 3. Cindolo (It.), 28 min. 27 sec. 2 ; ... 12. Liardet (Fr.), 28 min. 42 sec. 8.

DAMES

3 000 mètres. — 1. Nina Holmen (Finl.), 8 min. 55 sec. 2 ; 2. Bragina (U.R.S.S.), 8 min. 56 sec. 2 ; 3. Smith (G.-B.), 8 min. 57 sec. 4.

Poids. — 1. Nadeida Tchizova (U.R.S.S.), 20,78 m. ; 2. Adam (R.D.A.), 20,43 m. ; 3. Fibingirova (Tch.), 20,33 m.

Les Jeux asiatiques

UNE PREMIÈRE JOURNÉE FAVORABLE A LA CHINE

Téhéran (A.F.P.). — Les Chinois, dont on attendait la grande rentrée sur la scène sportive internationale, n'ont pas déçu en remportant deux des sept premières médailles d'or, en jeu lundi 2 septembre à Téhéran, au cours de la première journée des Septièmes Jeux asiatiques.

Outre les médailles d'or enlevées par Chih Po-su et ses coéquipiers dans la première épreuve de tir, dans laquelle ils ont détrôné les Japonais, les athlètes de Pékin se sont également distingués en n'enregistrant presque que des succès dans les sports d'équipes.

En tennis, ils ont battu la Thaïlande (3-0) chez les hommes, et l'Iran sur le même score chez les femmes. Les volleyeurs et volleyeuses se sont imposés respectivement à l'Inde (15-3, 15-6, 15-6) et à l'Iran (15-4, 15-8, 15-1). En water-polo, ils ont largement dominé Singapour (10-3), et enfin, en basket-ball, ils ont réalisé une très belle performance en disposant de la Corée du Sud (101-93).

Une seule défaite est venue ternir ces brillants débuts : en football, la Corée du Nord a en effet battu les Chinois (2-0).

En gymnastique féminine, après les premiers exercices, les Chinoises ont pris une confortable avance et devraient, dans ce domaine également, faire échec au Japon.

FOOTBALL

REIMS DEMEURE EN TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Vainqueur de Monaco (3 à 2) en principauté, le Stade de Reims est toujours en tête du championnat de France première division, après les matches de la septième journée. Reims a gagné sur le terrain adverse, ce que n'a fait aucune autre équipe le 2 septembre. Le plus gros score a été réussi par Nîmes qui s'est joué de Strasbourg (6 à 0).

Nîmes est la seule équipe qui a bénéficié du point de bonification, c'est aussi la seule équipe à l'avoir reçu deux fois depuis le début du championnat. Saint-Etienne a battu le Red Star, mais le bilan du club champion de France reste pour l'instant négatif : 3 victoires, 4 défaites.

RESULTATS

Reims bat Monaco, 3 à 2 ; Bordeaux bat Lille, 4-2 ; Nîmes bat Strasbourg, 6-0 ; Lens bat Nice, 4-2 ; Marseille bat Angers, 3-1 ; Paris-Saint-Germain bat Rennes, 2-1 ; Saint-Etienne bat Red Star, 2-0 ; Nantes bat Sochaux, 1-0.

CLASSEMENT

1. REIMS, 12 points ; 2. Nîmes, 11 ; 3. Troyes, Bordeaux, 10 ; 5. Marseille, Lille, Bastia, 9 ; 3. Nice, Strasbourg, 8 ; 10. Saint-Etienne, Lens, Nantes, Lyon, Paris-Saint-Germain, 7 ; 15. Monaco, Metz, Rennes, 6 ; 18. Red Star, Angers, 4 ; 20. Sochaux, 2.

D'un sport à l'autre...

TENNIS. — *A Forest-Hill le Roumain Ilie Nastase a été éliminé par le jeune Américain Roscoe Tanner, tandis que d'autres vedettes (Kodes et Metreveli) se qualifiaient difficilement. Seul l'Américain Stan Smith a triomphé aisément de son compatriote Brian Teacher. Dans l'épreuve féminine, Billie Jean-King, Rosemary Casals, Julie Heldman et Nancy Gunter se sont aisément qualifiées pour les quarts de finale.*

VOILE. — *Le comité de sélection du New-York yacht club a choisi* Courageous *pour défendre les couleurs des États-Unis dans la coupe de l'America.* Courageous *sera opposé au bateau australien* Southern-Cross, *le vainqueur de* France.

FAITS DIVERS

● *Collision : cinq morts.* — Deux automobiles de tourisme sont entrées en collision le lundi 2 septembre sur la nationale 10, au nord de Châtellerault (Vienne) dans des circonstances encore mal déterminées. Sous le choc cinq personnes ont trouvé la mort. Il s'agit de M. René Lourot, quarante-sept ans, conducteur du premier véhicule, et de l'un de ses passagers, non encore identifié, ainsi que de M. Sébastien Garlia, cinquante-deux ans, d'origine espagnole, pilote de la seconde voiture, qui est décédé avec sa femme et sa fille.

● *Accident entre un car et un camion : deux morts.* — Un car qui ramenait quarante et un enfants d'une colonie de vacances de Champagnole, dans le Jura, a été accroché par un poids-lourd, le mardi 3 septembre, à la hauteur de Rosoy-le-Vieil (Loiret).

Le conducteur du car, M. Louis Dupas, a été tué, ainsi qu'un des jeunes passagers dont l'identité n'a pas encore été communiquée. Six autres enfants ont été blessés.

● *Bateaux de plaisance disparus en Manche.* — Une violente tempête a soufflé le lundi 2 septembre sur la côte de la Manche. Quatre bateaux français sont portés manquants ce mardi. En baie de Seine, deux canots, avec chacun trois personnes, ont disparu devant Saint-Aubin et Courseulles, ainsi qu'un voilier de 9 mètres, parti dimanche matin de Ouistreham avec sept plaisanciers. Avions et navires ont patrouillé lundi et les recherches qui ont repris mardi matin ont permis de découvrir quelques débris d'épaves au nord-ouest du Havre. En Bretagne, c'est un voilier de Perros-Guirec qui n'est pas rentré comme prévu. — *(Corresp.)*

CATASTROPHES

Après le déraillement de Zagreb

LA PRESSE YOUGOSLAVE CRITIQUE LES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Zagreb (*A.F.P.*). — Quatre jours après le déraillement de l'express Belgrade–Dortmund, on ignore encore le bilan définitif de la catastrophe, mais il est désormais certain que le nombre des victimes n'atteindra pas cent cinquante morts, chiffre avancé dimanche 1er septembre, par les enquêteurs. En effet, le nombre des personnes dont la disparition a été signalée par leurs familles est de cent trente-deux et, jusqu'à présent, cent vingt-deux cadavres seulement ont été dénombrés à la morgue de Zagreb, mais seuls onze d'entre eux ont pu être identifiés. Quarante-huit blessés graves sont encore soignés dans les hôpitaux de Zagreb sur quatre-vingt-sept hospitalisés initialement.

La presse yougoslave s'en est pris lundi aux chemins de fer yougoslaves. Elle a dénoncé le manque d'assiduité du personnel et la vétusté du matériel et des installations. Selon des statistiques officielles, il se produit chaque année en Yougoslavie une cinquantaine d'accidents ferroviaires, dont une vingtaine de collisions, et plusieurs milliers d'infractions. Ainsi, il a notamment été établi que, depuis le début de l'année, dix-sept trains avaient « *brûlé* » des feux d'arrêt en cette même gare de Zagreb, où s'est produite la catastrophe de vendredi 30 août.

JUSTICE

EMBOUTEILLAGE ET ALIBI

Le sort d'un détenu qui fait la grève de la faim depuis le 13 juillet (et la grève de la soif depuis le 30 août à l'hôpital des prisons de Fresnes) va être fixé par la chambre d'accusation de Paris sur une nouvelle demande de mise en liberté déposée par le truchement de son avocat, Me Cohen-Bacri.

M. Jean-Claude Gendre était écroué depuis un an pour une agression commise dans une bijouterie des Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) le 30 juin 1972. Car il a été reconnu par la bijoutière. Il nie cependant toute participation à l'expédition, et son défenseur soutient qu'une circonstance matérielle doit permettre de douter de sa culpabilité.

A l'époque, en effet, M. Gendre se trouvait en semi-liberté alors qu'il venait de rester incarcéré durant trois ans et demi en exécution d'une peine d'emprisonnement de quatre ans, qui lui avait été infligée pour vol. Et le 30 juin 1972 il avait réintégré à 19 h., comme il y était astreint, la prison de Corbeil. De leur côté, les policiers qui avaient poursuivi la voiture des auteurs du forfait des Pavillons-sous-Bois avaient été « semés » par ce véhicule à Fontenay-sous-Bois, vers 17 h. Si M. Gendre était réellement l'un des agresseurs, aurait-il eu le temps de regagner sa prison pour se forger un alibi ?

La chambre d'accusation a ordonné en juin dernier un supplément d'information pour que ce point puisse être élucidé avant le renvoi de l'affaire aux assises.

Or, selon Me Cohen-Bacri, le P.C. de Rosny-sous-Bois, chargé de centraliser à tout instant les renseignements concernant la circulation automobile, aurait mentionné qu'en cette soirée du dernier vendredi du mois de juin les départs en congé de fin de semaine et de grandes vacances suscitèrent de tels embouteillages qu'il semblait impossible d'aller en deux heures en voiture de Fontenay-sous-Bois à Corbeil.

● *Des incidents* sans gravité ont éclaté le 2 septembre à la prison de la Santé, en fin d'après-midi, à la suite de sanctions disciplinaires prises contre huit détenus, qui ont alors manifesté, mais le calme a pu être rétabli sans intervention des forces de l'ordre.

● *Un jeune garçon âgé de douze ans a tué à coups de carabine*, le lundi 2 septembre, à Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), un de ses camarades de jeu qui voulait démolir une cabane qu'ils avaient construite ensemble. *(Corresp.)*

POLICE

« Eh, va donc... »

Mme Mireille Albrecht, de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

« Dans la soirée du 24 août, j'ai voulu, avec une de mes amies, faire un tour dans Paris illuminé et en fête pour le 30e anniversaire de sa libération. Pour nous, parce que nous avons combattu, cette commémoration nous tenait à cœur.

Il faisait beau et doux ; le peuple de Paris était venu nombreux, joyeux, admirer le feu d'artifice et danser place de l'Hôtel-de-Ville. Devant Notre-Dame, sur le parvis, sur les pelouses, beaucoup de gens heureux ; une majorité de jeunes et des touristes.

Cinq ou six groupes faisaient de la musique : saxophone, guitare, percussions, car il y avait beaucoup d'Africains du Nord et d'Africains Noirs. Certains dansaient.

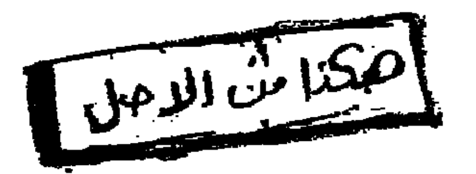
En bref, une sympathique atmosphère de kermesse, un Moyen Age ressuscité.

Nous nous sommes assises sur un parapet qui borde la pelouse, contentes de voir des gens heureux. Las, ce fut de courte durée : un escadron d'agents de police fit irruption, s'avançant en rangs serrés, dispersant tout le monde.

Un de ces messieurs, d'un coup de pied rageur, m'envoya à la figure, et délibérément, une bouteille d'eau minérale en plastique. Ayant exprimé mon mécontentement, il me fut répondu : « *Salut Berthe...* » Mon amie est allée demander pourquoi on nous faisait partir : « *Parce que vous salissez les pelouses.* » Elle a rétorqué qu'il aurait fallu mettre davantage de corbeilles à la disposition du public, et peut-être vider de temps en temps celles qui se trouvaient là. Réponse de l'agent, gradé, « *Eh ! va donc...* » Cela se passe de commentaires, n'est-ce pas ?

Alors, de deux choses l'une : ou l'on veut que le bon peuple puisse se distraire, on le laisse tranquille et l'on s'organise pour qu'il y ait suffisamment de corbeilles à papier pour que les pelouses restent propres, ou bien l'on met des barrières autour des pelouses, des agents aux quatre coins, et le bon peuple ira se coucher bien gentiment. Mais l'on n'a pas le droit de gâcher le peu de plaisir qui reste aux gens, et qui est *gratuit*. Car il est bien évident qu'un 24 août à Paris, ce ne sont pas les nantis qui s'y promènent. »

[Mme Mireille Albrecht est la fille de Bertie Albrecht, qui aida Henri Frenay à organiser le *Mouvement de libération nationale* pendant l'occupation : on n'a jamais su de façon précise comment a péri Bertie Albrecht : certains affirment qu'elle a été décapitée à la hache, d'autres qu'elle s'est pendue par crainte de parler sous la torture ; en tout cas, elle est morte le 29 mai 1943 à la prison de Fresnes, deux jours après sa troisième arrestation.]





Si demain vous étiez hospitalisé,

qui paiera pour vous :

le gaz, l'électricité, le loyer, les traites et tous les frais qui courent.

"Nous. Si vous voulez."

L'INDEMNITÉ HOSPITALIÈRE S'ENGAGE A VOUS VERSER 3000 F PAR MOIS.

Soit 100 F par jour (exonérés d'impôt) en cas d'hospitalisation.

Pas de limite d'âge. Pas de visite médicale préalable.

Vous êtes couvert dès que nous recevons votre demande d'adhésion ci-dessous.

Quand on est hospitalisé les dépenses croissent et bientôt les revenus diminuent. L'Indemnité Hospitalière permet de faire face et de garder bon moral, élément indispensable à une bonne guérison.

Cette année, 8.000.000 de Français seront hospitalisés. Avez-vous pensé à ce qui arriverait si, par malchance, vous étiez l'un de ceux-là ? Même si vous êtes affilié à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou une Caisse de Cadres, c'est bien insuffisant. D'abord vous ne serez pas remboursé à 100 %. Ensuite, si vous désirez une chambre particulière, la location d'un téléviseur, une aide familiale remplaçant la mère au foyer pendant son absence, ce sont des "extras" qui coûtent vite cher.

Enfin, si vous êtes hospitalisé, vos revenus décroissent vite, vos économies fondent, vos dépenses imprévues se multiplient. En adhérant à notre Indemnité Hospitalière, vous aurez l'esprit plus libre parce que vous saurez que, quoi qu'il arrive, avec un revenu supplémentaire de 3000 F par mois d'hospitalisation (soit 100 F par jour), vous ne serez jamais pris au dépourvu. Et personne autour de vous n'aura à souffrir de votre imprévoyance. Pour les accidents, vous êtes couvert dès la réception de votre demande d'adhésion, et pour les maladies 30 jours plus tard.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit des "rentrées" régulières que ne vous assurent pas la Sécurité Sociale et les Mutuelles... *Comment est-ce possible?*

Les systèmes de protection ne prévoient que le remboursement des frais de soins (et encore pas toujours à 100 %). Ils ne tiennent pas compte de toutes les autres sources de dépenses qui peuvent découler d'une hospitalisation. Alors, comment une assurance peut-elle, elle, vous faire une proposition aussi extraordinaire?

C'est simple : d'abord nous évaluons combien de personnes seront, en moyenne, hospitalisées en France sur un an et le coût moyen d'une hospitalisation.

Ensuite, nous vous proposons l'Indemnité Hospitalière dont les primes sont calculées en conséquence. Vous verrez qu'elles sont très raisonnables. Cette extraordinaire assurance qu'est l'Indemnité-Hospitalière n'est pas un miracle, ni un mirage, mais le résultat d'une étude statistique très sérieuse.

3000 F par mois si vous êtes hospitalisé.

Dès le 1er jour de votre hospitalisation, et quelle que soit sa durée, vous êtes assuré de recevoir 100 F par jour. Cela peut donc représenter jusqu'à 3000 F par mois. Vous toucherez 100 F par jour quels que soient la durée et le nombre de vos hospitalisations. Ces indemnités sont totalement exonérées d'impôts et vous êtes couvert dès le 1er jour.

Si vous et votre conjoint êtes assurés, il est possible, en outre de souscrire à une option "maternité" prévoyant le versement d'une indemnité forfaitaire de 500 F sous réserve que l'accouchement ait lieu 10 mois après la souscription du contrat.

Les indemnités versées par l'Indemnité Hospitalière vous sont données directement en supplément de toute autre source de remboursement. Vous en disposez librement, exactement comme vous le voulez, cela ne regarde que vous.

Si vous et votre conjoint êtes hospitalisés en même temps, vos indemnités sont doublées.

Jusqu'à 12.000 F par mois sont versés si les 2 conjoints sont assurés tous les 2, et ceci tant qu'ils sont hospitalisés ensemble à la suite d'un accident.

Un capital pouvant aller jusqu'à 10.000 F est versé en cas d'invalidité.

10.000 F comptant en cas de perte accidentelle d'un membre ou de la vue. La perte d'un membre (pied, main) ou de la vue (même d'un seul œil) est un accident terrible. Si une telle conséquence survenait dans les 12 mois suivant l'accident, vous toucheriez jusqu'à 10.000 F d'indemnité.

Dès que votre hospitalisation nous est connue, nous commençons à vous verser, directement, vos indemnités.

Aussitôt que vous êtes hospitalisé, vous nous le faites savoir par simple courrier. Très rapidement vous recevez vos premiers paiements. Sans formalités, sans complications. Et c'est vous qui les percevez directement et les utilisez à votre gré.

Vous pouvez souscrire à partir de 18 ans. Nous nous engageons à renouveler votre contrat à vie aux mêmes conditions. Vous seul pouvez le résilier.

Même si votre état nécessite des hospitalisations répétées, vous ne perdrez pas le bénéfice de votre Indemnité Hospitalière. Le montant de votre prime est fixé le jour de votre souscription : ni votre passage à une tranche d'âge supérieure, ni des hospitalisations très fréquentes ne peuvent faire augmenter vos primes ou résilier votre contrat. Vous n'avez pas à craindre de modifications de votre prime personnelle. Votre contrat est renouvelable à vie. Nous ne pourrons jamais cesser de vous assister tant que vous vous conformerez aux conditions de la police.

Option maternité

A la condition que mari et femme soient tous deux assurés et que cette garantie supplémentaire soit souscrite depuis au moins dix mois consécutifs, nous verserons une somme forfaitaire de 500 F pour toute hospitalisation à l'occasion d'une naissance.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit jusqu'à 3.000 F par mois même au-delà de 65 ans, même pour la vie... Et dès le premier jour d'hospitalisation...

Chaque fois qu'une maladie ou un accident vous contraignent à être hospitalisé, vous recevez jusqu'à 3.000 F par mois. Vous toucherez ces 3.000 F par mois quel que soit votre âge, même au-delà de 65 ans, même pour la vie! Et vous êtes couvert dès le premier jour de votre hospitalisation.

Au-delà de 8 semaines d'hospitalisation, nous payons vos primes à votre place.

Assuré par l'Indemnité Hospitalière, si vous deviez séjourner à l'hôpital plus de 8 semaines, La Fortune vous dispenserait de payer vos primes pendant le reste de votre séjour à l'hôpital.

Vous serez donc "exonéré du paiement des primes" tout en continuant à toucher, comme convenu, vos indemnités aussi longtemps que durera votre hospitalisation et vous ne commencerez à verser vos primes qu'une fois sorti de l'hôpital.

Voici ce que nous entendons par "hospitalisation" et les pays dans lesquels l'Indemnité Hospitalière vous couvre.

Nous considérons comme "Hospitalisation" tout séjour de 24 heures au moins, en qualité de patient soumis à une surveillance médicale dans un hôpital ou une clinique, agréé par le Ministère de la Santé Publique de la République Française. Votre protection n'est pas limitée à la France, elle s'applique dans les mêmes conditions en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Canada, États-Unis.

Il y a malgré tout, certains cas que l'Indemnité Hospitalière ne couvre pas.

L'Indemnité Hospitalière ne couvre pas les accidents ou maladies causés par faits de guerre, troubles mentaux, toxicomanie, ni les grossesses, fausses couches, avortements.

L'Indemnité Hospitalière ne s'applique que 12 mois après la signature du contrat dans les deux cas suivants :

- les hospitalisations consécutives à des maladies ou accidents survenus ou ayant été traités dans les 12 mois qui ont précédé cette entrée en vigueur;
- les hospitalisations dues à des maladies survenues dans les 30 premiers jours d'assurance.

N'attendez pas pour nous répondre : plus vite vous serez couvert, plus vite vous serez tranquille.

L'accident, la maladie ne préviennent jamais. Qui peut savoir de quoi demain sera fait?

Alors renvoyez-nous vite votre demande d'adhésion. Nous vous ferons parvenir votre police d'assurances "Indemnité Hospitalière."

Vous verrez : il n'y a ni textes en petits caractères illisibles, ni phrases compliquées à comprendre et qui cachent souvent de désagréables surprises. Dans notre police tout est clair et précis. Et si vous conservez, malgré tout, quelque doute, faites-la lire à des gens en qui vous avez confiance, parlez avec eux de tous les avantages de ce contrat... et ensuite ne perdez plus de temps !

Voici les tarifs par tranches d'âges :

Ages	Prime mensuelle par personne pour une indemnité de 3000 F par mois
18 à 44 ans	35 F
45 à 54 ans	50 F
55 à 64 ans	60 F
65 à 70 ans	80 F
71 ans et plus	125 F
Option maternité 13,50 F par mois et par couple	

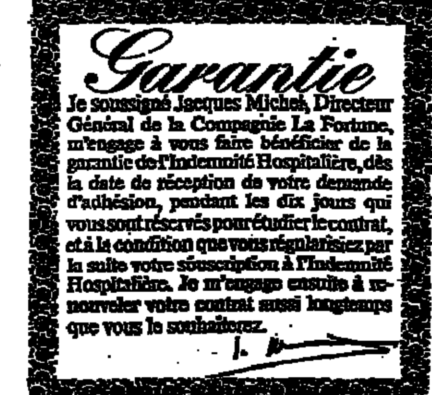
Ces primes mensuelles (déterminées une fois pour toutes par l'âge auquel vous contractez votre "Indemnité Hospitalière") n'augmenteront pas même si vous passez à une tranche d'âge supérieure.

Si vous décidez de payer annuellement, vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

Voici les avantages que La Fortune est la seule à vous garantir avec l'Indemnité Hospitalière.

- Le renouvellement de votre police vous est garanti pour toute votre vie, quels que soient le nombre et la durée de vos séjours à l'hôpital.
- Pas de limite de paiement des indemnités quelle que soit la durée de l'hospitalisation.
- Vous touchez vos indemnités dès le 1er jour d'hospitalisation.
- Abattement de prime égal à deux mois en cas de paiement annuel.
- Suspension du paiement des primes après 8 semaines d'hospitalisation.
- Aucune augmentation de prime quand vous passez à une tranche d'âge supérieure.
- Aucune démarche à domicile.
- Indemnités doublées en cas d'hospitalisation simultanée des 2 conjoints à la suite d'un accident.
- Une option "maternité" donnant droit à une indemnité forfaitaire de 500 F.
- Pas d'examen médical préalable.

La Fortune, fondée en 1843 fait partie de l'un des groupes français d'assurances les plus importants qui a diversifié ses activités tant dans le domaine de l'assurance vie que celui de l'assurance automobile et de toutes les assurances de sociétés ou de particuliers. En 1973 le Groupe Fortune Assurances a géré un portefeuille de contrats de plus d'un milliard 500 millions de francs. En créant l'Indemnité Hospitalière, la compagnie La Fortune a voulu répondre à un désir important exprimé au travers de sa clientèle. Le renom même de La Fortune est la meilleure garantie du paiement des indemnités à ses adhérents.



Garantie

Je soussigné Jacques Michel, Directeur Général de la Compagnie La Fortune, m'engage à vous faire bénéficier de la garantie de l'Indemnité Hospitalière, dès la date de réception de votre demande d'adhésion, pendant les dix jours qui vous sont réservés pour étudier le contrat, et à la condition que vous régularisiez par la suite votre souscription à l'Indemnité Hospitalière. Je m'engage ensuite à renouveler votre contrat aussi longtemps que vous le souhaiterez.

J. [signature]

Quelques réponses aux questions que vous pouvez vous poser à propos de l'Indemnité Hospitalière.

XPF 19

1. Toucherai-je des indemnités en plus de mes autres sources de remboursement?
Bien sûr! Que vous soyez à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou assuré par ailleurs, nous vous verserons de toute façon vos 3000 F par mois (100 F par jour). Et toute votre vie si nécessaire.

2. Combien toucherai-je si je suis hospitalisé?
Vous recevrez 3000 F par mois soit 100 F par jour aussi longtemps que vous serez à l'hôpital ou à la clinique.

3. Quelles formalités faudra-t-il que je remplisse à ce moment-là?
Vous enverrez une attestation de l'hôpital ou de la clinique indiquant votre durée d'hospitalisation, c'est tout.

4. Si, par exemple, ma femme et moi sommes victimes d'un accident d'automobile et hospitalisés en même temps, que toucherons-nous?
Si vous êtes tous les deux assurés par l'Indemnité Hospitalière, vous toucherez une double indemnité, c'est-à-dire 12.000 F par mois, soit chacun 6000 F par mois (au lieu de 3000 F) aussi longtemps que vous resterez tous les deux à l'hôpital.

5. Et si la Sécurité Sociale, une Mutuelle, etc. me remboursent déjà la totalité de mes frais d'hospitalisation, allez-vous me donner cette indemnité en plus?
Bien sûr. L'Indemnité Hospitalière vous permettra de faire face à d'autres frais qui ne manqueront pas de surgir. De toute manière, vous dépensez cet argent comme bon vous semble.

6. Qu'arrive-t-il si par suite d'une longue hospitalisation, je ne peux payer mes primes?
Après 8 semaines d'hospitalisation, nous prenons vos primes en charge. Vous ne payez plus rien. Ni pour vous ni pour votre famille. Mais nous continuerons à vous verser l'indemnité de 3000 F par mois aussi longtemps que vous êtes à l'hôpital, toute votre vie même si nécessaire. Et votre famille continue d'être couverte par notre assurance.

7. L'assurance fonctionne-t-elle aussi pour les cliniques privées?
Oui. Tout comme pour l'hôpital.

8. Tout cela n'est-il pas trop beau pour être vrai?
Une assurance aussi complète est si nouvelle en France qu'elle peut susciter une certaine méfiance. Pourtant, des formules analogues existent depuis longtemps aux États-Unis, au Canada et en Angleterre, et avant de vous proposer l'Indemnité Hospitalière, La Fortune a contrôlé là-bas l'entière satisfaction de nombreux assurés.

9. Y a-t-il avantage à payer les primes annuellement?
Oui. Vous pouvez payer tous les mois, mais si vous payez annuellement vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

10. L'assurance peut-elle être résiliée par La Fortune si je suis trop âgé ou trop souvent malade?
Impossible. Vous seul, par simple lettre, décidez de la durée de votre contrat. Dans la mesure où vous payez régulièrement vos primes, La Fortune s'engage formellement à ne jamais résilier le contrat de son propre fait, quels que soient votre âge, votre état de santé et le nombre de fois où vous avez touché les versements de l'Indemnité Hospitalière.

11. L'Indemnité Hospitalière est-elle vraiment exonérée d'impôts?
Exact. Les sommes qui vous sont versées n'ont pas à être déclarées.

12. Comment puis-je souscrire à l'Indemnité Hospitalière?
Remplissez simplement la demande d'adhésion et envoyez-la nous. Surtout n'envoyez pas d'argent. Mais ne perdez pas de temps : cette offre n'est valable que jusqu'au 9 septembre 74. N'oubliez pas qu'accidents et maladies ne préviennent jamais et que vous serez couvert dès que nous aurons reçu ce coupon. Si, malgré tout, vous vous posez encore d'autres questions, appelez-nous au : 874.33.09. Nous sommes à votre entière disposition.

L'A FORTUNE, Département de Gestion "Particuliers"
B.P. 337 - 75428 Paris Cedex 09

Assurez-vous dès maintenant 3000 F d'indemnités par mois en cas d'hospitalisation.

Ne nous envoyez pas d'argent. Nous vous couvrons dès la réception de votre demande d'adhésion, si vous nous la confirmez en nous adressant votre première prime dans les dix jours.

Si vous nous renvoyez votre demande d'adhésion, nous vous garantissons que vous ne recevrez ni visite, ni appels téléphoniques. Nous vous enverrons simplement votre police d'assurance Indemnité Hospitalière.

Dépêchez-vous, cette offre risque de ne pas être répétée. Si votre demande d'adhésion nous est postée après le 9 septembre 74, La Fortune se réserve le droit de la refuser. Passé ce délai, elle ne garantit pas non plus le maintien de ce tarif de souscription.

Répondez-nous avec le bon ci-dessous, sans nous envoyer d'argent.

DEMANDE D'ADHESION A L'INDEMNITE HOSPITALIERE DE LA FORTUNE
La Fortune, Département de Gestion "Particuliers" B.P. 337 - 75428 Paris Cedex 09

Nom ______________________ Prénom ______________

Adresse ______________________ Code postal ______________

Ville ____________ Date de naissance ____________ Sexe : féminin ☐ masculin ☐

Inscrivez les noms des membres de votre famille, âgés de plus de 18 ans et à votre charge, que vous désirez garantir par l'Indemnité Hospitalière.

4311-4-01-6-4

Nom	prénom	parenté	sexe	date de naissance jour	mois	année

☐ je désire en plus, l'option maternité

Je soussigné, souscris à l'Indemnité Hospitalière. Envoyez-moi dès maintenant ma police. Pendant 10 jours, je pourrai étudier tranquillement le projet de contrat que vous me ferez parvenir, avant de prendre ma décision définitive, tout en étant couvert. J'ai bien noté que je n'ai pas d'argent à vous envoyer et que mon Assurance Indemnité Hospitalière prend effet dès que vous recevrez cette demande.
Je certifie que ni moi-même, ni les autres personnes éventuellement proposées à l'assurance Indemnité Hospitalière n'ont été refusées à la souscription d'autres assurances vie maladies ou accidents et ne sont pas titulaires d'un contrat de ce type à votre compagnie.
TOUTE RETICENCE OU DECLARATION INTENTIONNELLEMENT FAUSSE, TOUTE OMISSION OU DECLARATION INEXACTE DANS LA DECLARATION PAR LE SOUSCRIPTEUR DES CIRCONSTANCES DU RISQUE CONNUES DE LUI PEUVENT ENTRAINER L'APPLICATION, SUIVANT LE CAS, DES SANCTIONS PREVUES AUX ARTICLES 21 ET 22 DE LA LOI DU 13 JUILLET 1930.

Signature : date :

LA FORTUNE
MARINE MARCHANDE, Compagnie d'Assurances Maritimes et Terrestres entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938 capital entièrement versé de 28.356.750 F. Siège social au Havre : R.C. Le Havre 55 B 230.

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS DE COMBAT EN EUROPE

Les membres de la commission néerlandaise de défense demandent au gouvernement d'étudier l'achat d'appareils moins coûteux

De notre correspondant

Amsterdam. — La rencontre, lundi 2 septembre à La Haye, entre le ministre belge de la défense, M. Van-den Boeynants, et son collègue des affaires étrangères, M. Van Elslande, avec leurs homologues néerlandais, MM. Vredeling et Van Der Stoel, n'a abouti à aucun choix en faveur d'un des avions de combat en compétition pour remplacer les F-104 Starfighter en service dans les deux pays. Selon le communiqué commun, aucune décision n'a pu être prise dans la mesure où les quatre pays acheteurs, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la Norvège, n'ont pas encore terminé leurs « travaux d'évaluation ».

On croit toutefois savoir à La Haye que les Belges sont venus défendre le dossier du Mirage F 1-M 53, qui est en concurrence avec le Northrop YF-17 Cobra, le YF-16 de General Dynamics (tous les deux américains) et le Viggen suédois.

Dans cette bataille entre les constructeurs et les gouvernements pour obtenir le « contrat d'armes du siècle » *(le Monde* du 2 août), un fait nouveau important vient de se produire. Les membres de la commission de défense de la deuxième Chambre néerlandaise appartenant aux trois grands partis P.V.D.A. (socialistes), K.V.P. (catholiques), V.V.D. (libéraux et opposition), vont se réunir le 9 septembre prochain pour demander au gouvernement d'inclure dans les études un certain nombre d'autres avions, comme le A-10 Sairchild, le Harrier, l'Alphajet et le Jaguar franco-anglais, qui ont l'avantage d'être beaucoup moins chers que les quatre autres avions.

Pour faciliter le choix, il faudrait, selon M. Klaas de Vries, P.V.D.A. et membre de la commission néerlandaise de défense, que la tâche de l'armée de l'air néerlandaise au sein de l'OTAN soit mieux précisée et coordonnée avec un autre pays membre de l'Organisation. Depuis l'automne dernier, l'armée de l'air néerlandaise est chargée, en temps de guerre, de fournir une assistance aux troupes au sol et, en même temps, de s'assurer d'un certain avantage dans un espace aérien donné. Pour cette double fonction, il faudrait un avion du type Viggen, Cobra ou Mirage. Mais, selon certains spécialistes, ces appareils ne sont pas tout à fait aptes à l'une et à l'autre de ces missions. Selon M. de Vries, soutenu par ses collègues de la commission, il serait préférable que les Pays-Bas se limitent à une de ces tâches. Par exemple l'assistance au sol, la Belgique se chargeant, pour sa part, du contrôle de l'espace aérien.

Le problème est de savoir si l'OTAN est prête à suivre cette idée. Au mois de juin dernier, des projets semblables proposés par le ministre néerlandais de la défense avaient été violemment critiqués par ses partenaires de l'OTAN. Si la proposition de la commission est néanmoins acceptée, deux avions avec des possibilités bien déterminées pourraient se partager le marché. Un des quatre nouveaux candidats pourrait convenir pour l'assistance au sol tandis qu'un des quatre avions, déjà à l'étude, serait retenu pour les éventuels combats aériens.

Cette solution aurait l'avantage de ménager éventuellement les intérêts politiques et industriels des Européens (voire français) et américains.

PHILIP FRERIKS.

Le constructeur du Cobra américain propose aux acheteurs éventuels de participer à sa fabrication

La société aéronautique américaine Northrop, constructeur de l'avion de combat YF-17 Cobra, propose aux pays européens intéressés de participer à la construction de l'appareil s'ils le choisissent pour équiper leur armée de l'air. Le Cobra YF-17 est, avec le YF-16 de General Dynamics, le concurrent du Mirage F 1 - M 53 français construit par la société Dassault pour le remplacement des Starfighter F-104 actuellement en service en Belgique, au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas.

M. Robert Gates, vice-président de Northrop, a déclaré, lundi 2 septembre, au cours d'une conférence de presse réunie au Salon aéronautique de Farnborough, que sa société était prête à former un consortium avec les sociétés et les organismes compétents des pays intéressés, leur confiant une part importante de la construction des appareils : cette part serait de 80 % de la valeur des avions. Ainsi, ces pays pourraient assurer une activité soutenue à leur industrie aéronautique.

M. Robert Gates a, en outre, révélé que trente sociétés hollandaises susceptibles de participer à la construction des avions si La Haye accepte ce programme, avaient signé un protocole d'accord, et que des négociations continuent dans les trois autres pays concernés. Déjà, en mars dernier, Northrop a conclu avec l'Association des industries aéronautiques belges (GEBECOMA) un accord qui pourrait servir de base à la formation d'un consortium européen en vue de la construction du Cobra. De plus, la société américaine a offert d'installer, dans l'un des quatre pays, une usine pour la fabrication en graphite (matériel plus léger que l'aluminium et plus résistant que l'acier), des composants incorporés dans le Cobra. Le programme proposé par le vice-président de Northrop devrait porter non seulement sur la construction des avions, réacteurs et équipements, mais aussi sur les opérations de mise au point. M. Gates estime que le premier YF-17, dont le prix est évalué à 4 millions de dollars (20 millions de francs), pourrait entrer en service, en Europe, cinq ans après la signature d'un accord. Les deux prototypes du Cobra ont totalisé soixante-quinze heures de vol en moins de trois mois, en ne présentant que des problèmes mineurs, a déclaré M. Roy Jackson, directeur du programme d'essais.

RELIGION

● *Le Père Michel Legrain vient d'être nommé vice-recteur de l'Institut catholique de Paris* pour un mandat de trois ans. Cette nomination proposée par Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique, a été ratifiée par le Vatican.

[Docteur en droit canonique et licencié en théologie, le Père Legrain, spiritain, est âgé de quarante-cinq ans. Missionnaire au Congo-Brazzaville de 1957 à 1960, il était alors rappelé à Chevilly où il a enseigné la théologie morale, la pastorale et le droit canonique. Depuis 1965, il enseigne aussi à la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris, et depuis 1972 à l'Unité d'enseignement et de recherche de théologie et de sciences religieuses (théologie morale familiale, droit matrimonial et institutionnel.]

CORRESPONDANCE

Pour un service national de l'environnement

Nous avons reçu la lettre suivante de M. François Lapoix, président de l'association Jeunes et Nature (129, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris) :

Devant la polémique engagée à propos du service national, les représentants d'associations privées de sauvegarde de la nature et de l'environnement ne peuvent rester insensibles. En effet, combien est lourde la mission de ceux qui, à travers toute la France, ont opté pour une gestion biologique de notre patrimoine naturel et humain, et combien manque-t-il d'hommes de bonne volonté et de moyens financiers pour mener à bien leur tâche ?

L'inquiétude commence à clairsemer leurs rangs, alors que les atteintes se font de plus en plus précises et nombreuses. Pourquoi ne pas mettre sur pied, à l'occasion de la réforme du service national, des unités spécialisées ne comportant que des volontaires, et qui seraient chargées de l'environnement, de sa défense et de son entretien ?

Les conditions de participation à cette forme nouvelle de service seraient simples : majorité, volontariat et un certain goût pour la vie active. On pourrait y admettre deux catégories : les spécialistes, étudiants en écologie ou en science de l'environnement, qui seraient affectés à des travaux très techniques, et les non-spécialistes s'occupant principalement d'animation et d'information. Leur encadrement pourrait être assuré par les divers professionnels ayant acquis une qualification complète et un sens de l'animation par le biais de stages de plus ou moins longue durée.

Les actions engagées seraient multiples : éducation des jeunes, information de tous les publics, réalisations ponctuelles, telles que la mise en place de réserves naturelles, la lutte contre les incendies de forêts, le reboisement, etc. Les jeunes auraient la possibilité de travailler soit en groupe soit isolément, suivant le type d'action envisagé, et ils seraient répartis sur l'ensemble du territoire, au niveau régional, départemental ou local.

Après un stage probatoire de deux mois environ, au cours duquel ils se perfectionneraient dans les différents domaines de la gestion écologique de l'espace, ils seraient mis en place sous l'autorité du ministère de la qualité de la vie. Ils pourraient être en prise directe sur le terrain avec les divers problèmes posés par la protection de l'environnement. Leurs actions pourraient prendre place aussi bien auprès des diverses administrations concernées que des collectivités locales ou des associations privées de protection de la nature.

Certains penseront qu'une telle initiative relève de l'utopie. Il n'en est rien. Douze ans passés aux côtés de ceux qui, de près ou de loin, ont travaillé dans des conditions souvent difficiles pour la sauvegarde et la promotion de notre patrimoine ont montré toutes les difficultés rencontrées, toutes les embûches semées devant leurs pieds. Mais beaucoup de bonnes volontés sont prêtes à s'engager dans des actions concrètes, à condition qu'elles trouvent l'encadrement indispensable pour agir efficacement. Le service national pour l'environnement constitue sans aucun doute une des solutions à ce problème. Il garantirait aux jeunes la possibilité d'exercer leurs responsabilités, leur idéal et leur sens du devoir pour le bien de tous.

MÉDECINE

Depuis le début de l'année

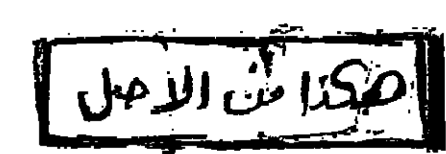
TRENTE MILLE PERSONNES SONT MORTES DE LA VARIOLE EN INDE

New-Delhi *(Reuter)*. — Près de trente mille personnes sont mortes de la variole en Inde depuis le début des l'année. Vingt-cinq mille d'entre elles sont décédées dans le seul Etat du Bihar, situé au centre de l'Inde, et quatre mille sept cents autres ont péri en Uttar - Pradesh (nord de l'Inde).

Selon l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), au 27 août et depuis le début de 1974, on a recensé 163 700 cas de variole dont 107 530 dans l'Etat du Bihar. Le taux de mortalité de cette maladie est évalué à un cas sur quatre ou cinq. L'O.M.S. indique, d'autre part, que l'épidémie est en voie de régression, en raison des mesures importantes de prévention qui ont été prises dans ce pays par les autorités sanitaires avec l'aide de l'O.M.S. (quatre-vingt-quatre épidémiologistes sont sur place depuis plusieurs mois). Cependant les résultats de la campagne en cours ne pourront être définis avant quinze jours ou trois semaines.

● LA MALADIE DE MINAMATA vient de faire, au Japon, sa centième victime, un vieux pêcheur. Il avait été lentement empoisonné par le mercure rejeté par une usine dans la baie de Minamata. Sept cents autres personnes ont maintenant été officiellement reconnues comme atteintes.

(Voir notre supplément médecine, page 15.)





Le Monde DE LA MÉDECINE

Les progrès de l'endocrinologie moléculaire

L'action sur les récepteurs hormonaux ouvre de nouvelles perspectives diagnostiques et thérapeutiques

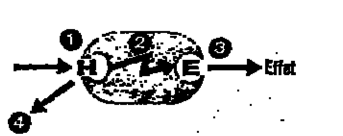
Par le PROFESSEUR ETIENNE BAULIEU (*)

Un message ne peut être reçu et pris en considération que s'il est capté par un récepteur. Cette évidence, qui peut s'appliquer à tous les modes de communication, est parfaitement illustrée depuis peu en endocrinologie. La découverte, puis l'étude de récepteurs des hormones stéroïdes permet, pour la première fois, d'expliquer au niveau moléculaire comment un message hormonal est intercepté par une cellule cible pour produire un effet donné, et celui-là seulement.

L'action globale des hormones sur des organes spécifiques était connue et utilisée depuis fort longtemps en thérapeutique. Mais jusqu'à un passé récent, si l'on constatait leurs effets, on ignorait tout de leur fonctionnement et de leur métabolisme. Les résultats que commence à obtenir l'endocrinologie moléculaire laissent entrevoir, par le maniement habile de ces récepteurs, ou des molécules qui les informent, des possibilités sans précédent, tant pour le diagnostic de certaines affections que pour leur traitement. Mais au-delà de ces perspectives d'application, les récepteurs des hormones stéroïdes intéressent la biologie fondamentale, car ils offrent un modèle pouvant convenir à toutes les molécules « informationnelles ».

CHEZ les animaux supérieurs, les hormones stéroïdes sont *classées en deux catégories*. Les hormones sexuelles impliquées dans différents aspects de la reproduction sont indispensables à la survie de l'espèce. Les hormones stéroïdes sécrétées par les glandes corticosurrénales sont, quant à elles, nécessaires à chaque individu. Elles contrôlent, en effet, la plupart des métabolismes, elles peuvent intervenir dans les processus de l'inflammation et elles ont une activité anti-immunitaire largement utilisée pour éviter le rejet des greffes. L'intérêt médical des stéroïdes *s'étend* à certains cancers et leucémies, à *la contraception, etc. Au cours* du développement de l'individu, ils interviennent à des moments décisifs pour orienter irréversiblement la différenciation de certains organes.

La question se pose donc de savoir si, dans ces cas si différents, les hormones stéroïdes agissent selon un *mécanisme initial identique*. Tout en soulignant le caractère précaire d'une telle généralisation, alors que la plupart des détails moléculaires échappent encore, il semble que la découverte des *récepteurs* permet de répondre positivement.



LE RÉCEPTEUR

La molécule de protéine récepteur reçoit le message hormonal (site receveur (1), transmet l'information (2) au site exécutif (3). Ce dernier entre en contact avec un composant « accepteur » (actuellement inconnu) de la cellule pour en modifier la conformation ou en catalyser la transformation. Une quatrième caractéristique est qu'après l'interaction avec le récepteur l'hormone « doit » s'en aller (4): l'activation cellulaire est lancée.

De quoi s'agit-il ? Au niveau d'une cellule qui répond à une hormone, un *récepteur*, comme son nom l'indique, est une molécule que ses propriétés premières rendent apte à recevoir le *message hormonal*. Pour cela, il présente un site *receveur* capable d'interagir spécifiquement avec l'hormone qui, en faible concentration, doit être sélectionnée *parmi tous* les autres composés du milieu ambiant.

Expérimentalement, en suivant les hormones stéroïdes marquées au *moyen d'éléments radioactifs* jusqu'au cytoplasme des cellules cibles, on a découvert les récepteurs. Contrairement à ceux d'autres hormones et aux intermédiaires du système nerveux qui sont à la surface des cellules, les récepteurs des hormones stéroïdes sont des protéines intracellulaires. Elles sont très spécifiques : on ne les trouve que dans les cellules cibles, et à leur affinité élevée pour le stéroïde actif correspond une absence totale d'interaction avec les hormones inactives. On observe même une véritable gradation des affinités, parallèle à celle des activités biologiques, ce qui suggère fortement que *la liaison* d'un stéroïde à son récepteur trouve sa finalité dans l'expression du message hormonal.

LE DESTIN DE L'HORMONE DANS UNE CELLULE CIBLE

Membrane cellulaire
Cytoplasme
H
A
ADN
HR*
Noyau

Une fois entrée dans la cellule cible, l'hormone stéroïde (H) se lie à un récepteur (R) dans le cytoplasme. Le transfert du complexe vers le noyau s'accompagne d'un changement de concentration (R devient R*). Le complexe HR* s'accroche à une structure acceptrice (A). Le détail des événements qui aboutissent aux effets est inconnu. Les hormones non stéroïdes n'ont pas le même comportement.

Une action au niveau génétique

En fait, non seulement les stéroïdes entrent dans les cellules *cibles*, mais, comme l'ont montré d'abord les autoradiographies puis des études biochimiques, ils viennent se localiser principalement dans leur noyau qui contient les chromosomes. Des expériences récentes *suggèrent* dans le détail ce qui se passe alors : quand l'hormone se lie au récepteur dans le cytoplasme, dès son entrée dans la cellule, elle entraîne un *changement de l'organisation spatiale* du récepteur, ce qui l'*« active »* en lui donnant une ou plusieurs propriétés nouvelles, et en particulier un tropisme élevé pour une structure *« acceptrice »* nucléaire, comme le montre le schéma ci-contre.

Autrement dit, après que la liaison du stéroïde se fut faite avec le récepteur, le *complexe hormone-récepteur* ainsi formé *migre dans le noyau*, où il va s'accrocher dans la chromatine, c'est-à-dire l'ensemble d'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) et de *protéines qui* constituent les chromosomes. On a tout lieu de penser que l'*effet hormonal* se fait fondamentalement *au niveau de l'expression des gènes*, en désinhibant certains d'entre eux ; mais l'insuffisance des connaissances actuelles concernant la structure de l'A.D.N. et les inconnues concernant la composition des chromosomes empêchent encore toute *précision* moléculaire.

On attend beaucoup de la *purification des récepteurs*, qui permettrait, pour la première fois, des observations précises. Mais *cette purification* est particulièrement difficile parce que la concentration des récepteurs est très faible : elle est de l'ordre de un pour cent mille parmi les différentes protéines de la cellule. D'autre part, ces récepteurs semblent spécialement fragiles. Les progrès récents font cependant espérer une réussite en 1974, qui permettra de nouvelles informations probablement décisives pour comprendre l'action cellulaire des hormones.

Les protéines-récepteurs, actuellement connues, présentent deux des propriétés que doit avoir, à notre connaissance, tout récepteur hormonal, reconnaissant une hormone considérée et réagissant avec elle. Mais, si l'on connaît, maintenant, le site de reconnaissance et d'accrochage de *l'hormone*, le site *« exécutif »* du récepteur est toujours inconnu : si le récepteur répond à l'information hormonale (ce qu'atteste son transfert vers le noyau), on ne sait pas encore, en termes moléculaires, en quoi il la transforme ni à quoi il la transfère.

En d'autres termes, si l'on sait que *le complexe hormone-récepteur* agit au niveau du noyau, on ne sait pas quel est le premier changement qu'il y provoque et, par conséquent, on ignore le type de molécule nucléaire qu'il aborde spécifiquement. Il est possible que les récepteurs que nous étudions ne soient en fait qu'un système de transport vers le récepteur réel, par exemple une protéine de la chromatine de haute *affinité* pour l'hormone qu'elle recevrait en fin de parcours.

Toutes ces restrictions n'empêchent pas de considérer que les récepteurs que nous avons décrits soient *impliqués obligatoirement* dans le mode d'action des hormones stéroïdes. Cette affirmation *découle* d'abord de leur grande spécificité et du parallélisme entre les affinités et les activités que nous avons évoquées. Mais aussi, des expériences directes utilisant des noyaux cellulaires isolés d'un organe cible, tel que l'utérus, confirment cette thèse. En effet, alors que l'hormone spécifique, l'œstradiol dans ce cas, ne provoque à elle seule aucune stimulation de leur réponse, le complexe hormone-récepteur reproduit, pour l'essentiel, un effet observé très précocement *in vivo* et qui témoigne de l'augmentation de synthèse des acides nucléiques.

Alors que les études que nous venons de voir impliquent, essentiellement, de *suivre* le destin de l'hormone dans son interaction avec le récepteur, d'autres expériences ont permis de disséquer les réponses cellulaires aux hormones stéroïdes en analysant, avec la plus grande précision possible, ce qui se passe après leur intervention.

On hésite encore entre deux suppositions. Dans l'une, il y aurait *stimulation élective* d'un ou de *plusieurs* gènes *bien particuliers*, peut-être par un petit nombre de molécules de récepteurs, de l'ordre de quelques unités par cellule. Dans ce cas, le ou les produits primaires de l'activation des gènes pourraient être un ou des intermédiaires provoquant secondairement l'accroissement généralisé de la synthèse protéique. Dans une autre *éventualité*, au *contraire*, l'*effet pourrait affecter* d'emblée la *synthèse de très nombreuses* protéines nécessaires et, quel que soit le mécanisme intime, des centaines de molécules de récepteur pourraient être directement impliquées, changeant, par exemple, la stabilité ou l'accessibilité de la chromatine.

Les progrès de la biologie cellulaire en général et les études particulières sur le mécanisme d'action des hormones sont susceptibles de s'épauler pour élucider, au niveau des gènes, les mécanismes de contrôle auxquels se soumettent les cellules animales afin de jouer leur rôle dans l'ensemble organisé de l'économie.

De nouveaux chapitres de la physiologie et de la pathologie

Sans qu'on puisse répondre complètement aux problèmes théoriques évoqués plus haut, les recherches récentes sur les récepteurs, qui sont d'une grande complexité, ont déjà permis d'ouvrir *de nouveaux chapitres de physiologie* et de pathologie cellulaires. L'étude fine des récepteurs, tant en France qu'aux Etats-Unis, laisse entrevoir, lorsqu'on en maîtrisera le *mécanisme*, toute une série d'applications destinées à moduler, diversifier, l'action globale d'une hormone pour n'en retenir qu'un seul effet.

Un certain nombre d'expériences doivent encore être menées pour que l'on puisse répondre aux questions que pose la maîtrise moléculaire de l'action hormonale. Quand on observe l'ensemble coordonné des réponses cellulaires à une hormone, il se peut que cette dernière agisse par l'intermédiaire d'*un* seul récepteur, en quelque sorte un commutateur à partir duquel se met en route l'*ensemble coordonné des réponses*, *ou*, au contraire, qu'il y ait *plusieurs* récepteurs, en quelque sorte en parallèle, auxquels l'hormone irait se lier simultanément pour déclencher des effets dont l'ensemble répondrait au phénomène global.

● **Plusieurs récepteurs pour plusieurs hormones dans une même cellule.**

Nous avons pu observer récemment, en particulier en utilisant des cellules *tumorales d'un* type unique, qu'il pouvait y avoir des récepteurs différents pour une même hormone stéroïde dans une même cellule. Comme ces récepteurs ont des affinités différentes pour l'hormone, ce type d'observation pourrait expliquer des effets que les physiologistes et les pharmacologistes connaissent depuis très longtemps quand ils observent que certaines réponses ne s'accroissent pas parallèlement à l'augmentation d'hormone.

Par exemple, après une phase de réponse de plus en plus intense quand augmente l'hormone, l'effet s'inverse, et devient négatif à des concentrations plus élevées: il est évident qu'un double système de récepteurs d'affinités différentes, et aux effets contradictoires, peut rendre compte de tels phénomènes restés jusque-là inexpliqués.

Comme, d'autre part, nous avons observé que les deux récepteurs pour la même hormone physiologique n'ont, en fait, pas la même spécificité pour les molécules artificielles, on pourrait donc prévoir l'effet de différentes préparations hormonales. La généralisation de ces principes devrait aboutir à des résultats nouveaux sur le plan thérapeutique.

● **Plusieurs récepteurs pour une même hormone dans une même cellule.**

Dans une même cellule, on peut observer des récepteurs pour deux hormones différentes, et c'est ce que nous avons vu, par exemple, pour des composés antagonistes comme les hormones stéroïdes femelle et mâle. On conçoit ainsi l'implication thérapeutique possible de ces observations dans le *cas de tumeurs hormono-dépendantes*. On commence à mesurer systématiquement les récepteurs dans des cas de cancer du sein ou de l'utérus afin de définir si une thérapeutique hormonale est indiquée ou non et de quel type elle doit être. Cela devrait permettre de moduler les traitements, qui ne seraient proposés qu'à bon escient et à moindre risque.

Un autre aspect de la pluralité des récepteurs pour une même hormone est offert par le cas des hormones androgènes. En effet, dans certains organes cibles de *la testostérone*, comme la prostate, on observe que ce n'est pas l'hormone qui est directement liée par le récepteur, mais un ou des composés qui en dérivent par des transformations locales. Le même principe se retrouve au niveau de cellules cérébrales, où le paradoxe veut que la testostérone se transforme, même partiellement, en œstrogène, réputé d'une famille biologique opposée. *Ailleurs*, enfin, nous avons aussi montré que dans certains muscles la testostérone rencontre, au contraire, un récepteur pour elle-même et non pas pour *ses métabolites* dérivés.

Ainsi une même hormone, dans ce cas précis la testostérone, peut-elle apparemment s'exprimer au niveau de diverses cibles au moyen des produits *différents* qui activent des récepteurs *différents*. La testostérone est donc une molécule de connection pour un ensemble de fontions : on pourrait donc *admettre de la court-circuiter* pharmacologiquement en utilisant des dérivés spécifiques agissant seulement au niveau de certains organes, ce qui permettrait de dissocier les réponses de l'hormone naturelle. Là encore, l'intérêt pratique est clair, puisque un des *« défauts »* des thérapeutiques hormonales vient, par-delà l'effet souhaité, de *conséquences parasites*, inutiles et même dangereuses, que l'on pourrait ainsi *éviter*. Parmi les applications possibles, on pense évidemment à dissocier les effets *« anabolisants »* et virilisants des hormones. Dissociation qui satisferait aussi bien les milieux sportifs que les éleveurs de bétail.

Réceptivité et contraception

On peut, enfin, tenir pour logique que la *quantité variable d'un récepteur* puisse expliquer des changements de réceptivité, c'est-à-dire de la capacité de réponse à l'hormone considérée.

Il était particulièrement tentant d'y penser pour des phénomènes physiologiques, cycliques pour le cycle œstral ou rapidement évolutifs comme la grossesse. Le premier, et le plus étudié, est celui des *récepteurs* utérins de la progestérone, une hormone ovarienne indispensable à la réussite d'une grossesse. Ils *varient au cours du cycle*, et cependant ils ne le font pas parallèlement à la concentration de l'hormone circulante, la progestérone. On peut d'ailleurs induire la synthèse des récepteurs utérins de la progestérone par les œstrogènes, ce *qui se passe spontanément* au cours du cycle œstral où la sécrétion de progestérone suit *« heureusement »* celle des œstrogènes, permettant, comme l'a classiquement démontré R. Courrier, une action largement amplifiée. Ainsi la base moléculaire d'une remarquable synergie endocrinienne pourrait bien avoir été élucidée.

De plus, on a pu mettre en évidence que le récepteur de la progestérone régresse au cours de la phase lutéale du cycle qui s'accompagne d'une sécrétion de progestérone très *importante*. On a *pu* montrer aussi que l'hormone elle-même semblait inactiver ses propres récepteurs. Si cette inactivation n'est pas encore expliquée dans le détail, elle pourrait indiquer un phénomène de contrôle *ultra-court* très remarquable.

On peut, à partir de cette observation, proposer un type nouveau *de contraception* chez la femme, en cherchant à inactiver prématurément le récepteur de la progestérone aux alentours de l'ovulation et ainsi à intercepter l'établissement de la grossesse. Ce résultat pourrait être obtenu avec un produit physiologique, la progestérone, à des doses modestes et en exposant l'organisme une *fois par mois*, au *contraire* de la pilule actuellement utilisée.

Une autre étude récente concerne les conditions de l'implantation de l'œuf dans l'utérus. Ce sont ici les effets de la progestérone sur les récepteurs de l'œstradiol, au cours d'expériences en quelque sorte symétriquement inverses des précédentes, qui indiquent d'importants effets de celle-ci sur ceux-là et peuvent constituer une ouverture nouvelle pour favoriser le déroulement de la grossesse.

L'étude de la réceptivité hormonale va prendre une grande importance en endocrinologie, s'ajoutant aux progrès considérables récents concernant la sécrétion, la distribution et le métabolisme des hormones.

On voit l'intérêt de ces recherches en cours, qui, menées sur des bases purement interrogatives, en arrivent assez rapidement à des applications pratiques. L'endocrinologie a souvent montré de tels exemples, peut-être parce que c'est un des domaines bio-médicaux qui s'analyse le *mieux en termes physico-chimiques*.

(*) Professeur à l'université Paris-Sud et directeur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de l'unité de recherches sur le métabolisme des stéroïdes (hôpital de Bicêtre-Val-de-Marne).

UN ESPOIR EN PHARMACOLOGIE

LA découverte de plusieurs récepteurs donc de plusieurs « *effets* » pour une même molécule devrait permettre, en intervenant au niveau de ces récepteurs, de ne faire agir que l'un d'entre eux à la fois. Deux sortes d'applications sont envisageables.

● *La suppression d'effets secondaires des médicaments.* — On a vu ci-contre que l'on pouvait dissocier les effets de deux œstrogènes, un naturel et un synthétique, compte tenu des propriétés différentes des récepteurs présents dans la même cellule. Une extension de ce principe dans le cas de l'utilisation des dérivés synthétiques des hormones doit permettre d'obtenir des composés qui, contrairement aux hormones naturelles, auront un effet sélectif.

Cela veut dire que les effets délétères parasites seront diminués ou éliminés et l'on sait combien ce problème est important pour l'utilisation des corticoïdes et des œstrogènes en particulier. L'existence de récepteurs *différents* dans différents organes, de son côté, permet *également de prévoir* des composés aux *effets* électifs et on devrait, par exemple, pouvoir dissocier les effets des hormones sexuelles sur certains *comportements et sur les organes sexuels eux-mêmes.*

● *La synergie et l'antagonisme des médicaments.* — Sur *la base de l'exemple naturel du* cycle œstral pendant lequel une hormone (œstrogène) induit la synthèse des récepteurs d'une autre hormone (progestérone), on comprend que l'on peut avec un composé favoriser l'action d'un deuxième composé. Les études sur le contrôle de la synthèse et de la dégradation des récepteurs permettent donc une recherche dirigée pour obtenir une *synergie*.

Il en est de même avec des composés qui dégradent les récepteurs et qui agiront donc comme *antagonistes*. Pour ces derniers, d'ailleurs, d'autres voies de recherche au niveau des récepteurs indiquent la possibilité de bloquer la liaison ou l'effet de l'hormone naturelle.

LIVRES

POUR TOUS

■ **LE TABAC - PHYSIOLOGIE - NOCIVITE - DESINTOXICATION,** par le docteur F. J. Chicou. Editions Marabout, 181 pages, 10 F.

Partant des origines et composants du tabac, l'auteur, chiffres à l'appui, décrit l'importance et les dangers du tabagisme et conclut en présentant brièvement les méthodes de désintoxication. Le minimum à savoir en la matière.

POUR LES MEDECINS

■ **METHODOLOGIE EN PSYCHOPHARMACOLOGIE CLINIQUE,** par le docteur Jackie Collard. *Edition Masson et Cie. 113 pages, 30 F.*

Un ouvrage technique où l'auteur, selon ses propres termes, tente la synthèse de la méthodologie en psychopharmacologie. Discipline encore jeune, qui évolue et se perfectionne de jour en jour.

REVUES

■ **« LA STERILITE »,** par Jean Cohen et Raoul Palmer. — Les cahiers Sandoz (numéro 25, décembre 1973). Revue destinée et distribuée uniquement au corps médical (écrire aux Laboratoires *Sandoz, 14*, boulevard Richelieu, 92500 Rueil-Malmaison).

Une étude globale et très claire des différentes causes de stérilité et des divers moyens qui s'offrent actuellement au médecin pour en préciser l'étiologie et proposer un traitement éventuel à ceux qui le consultent.

Les grandes lignes des aspects *psychologiques de l'infertilité* (rôle du gynécologue, facteurs psychologiques fondamentaux) sont également tracées dans ce document assorti de nombreux schémas et illustrations et complété par huit pages de bibliographie.

UNE ÉTUDE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Les accidents du travail : 100 000 morts par an dans le monde

Chaque année, dans le monde, plus de cent mille travailleurs trouvent la mort au cours d'accidents du travail. Chaque année aussi, dans les pays industrialisés, un travailleur sur dix est victime d'un accident du travail déclaré. A ces accidents s'ajoutent les maladies professionnelles, tandis que d'autres dangers se conjuguent pour aggraver encore cette situation : les cadences abrutissantes, les horaires mal conçus, la monotonie, la tension inhérente aux formes modernes de l'organisation du travail, sans oublier les problèmes sociaux et culturels.

Ce constat figure dans le magazine de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), « Santé du monde », qui a consacré son numéro de juillet-août à cette question et lance, à l'appui de chiffres et d'enquêtes, un véritable cri d'alarme.

EN 1971, on a enregistré en Allemagne fédérale plus de deux millions et demi d'accidents du travail, dont 6 686 mortels, pour un effectif d'environ 26 millions de travailleurs. En France, pour la même année, les statistiques révèlent des proportions équivalentes : sur treize millions de travailleurs, un million cent mille ont été victimes d'accidents du travail. 2 383 en sont morts et 113 000 ont été gravement atteint. Au Brésil, la situation est encore plus inquiétante, puisque selon *Santé du monde*, en 1972, sur un effectif de 7 700 000 travailleurs, les chiffres officiels indiquent que 1 million 470 000 d'entre eux ont été blessés sur leurs lieux de travail.

En ce qui concerne les maladies professionnelles, dans certains pays en voie de développement, révèle le magazine de l'O.M.S., la pneumoconiose fibreuse frappe jusqu'à 23 % des mineurs et tailleurs de pierre. D'autres enquêtes font apparaître une prédominance importante de maladies transmissibles, nutritionnelles et parasitaires, surtout dans les petites entreprises et dans l'agriculture. Ces deux secteurs sont particulièrement touchés.

Les oubliés des petites entreprises

Santé du monde n'hésite pas à écrire, notamment, que les travailleurs des petites entreprises *« peuvent être qualifiés d'oubliés »* car les problèmes de la protection de leur santé intéressent rarement les planificateurs sanitaires. Ces entreprises représentent, cependant, une part importante dans la production industrielle et emploient une fraction considérable de la main-d'œuvre totale de la plupart des pays (60 % en France).

Ces établissements, où *« l'environnement est généralement médiocre et présente fréquemment des dangers »*, sont engagés dans une lutte, perdue d'avance, avec les gros producteurs, ne sont pas assez importants *« pour organiser leur propre service de médecine du travail »* et sont *« trop pauvres pour en payer le prix »*. Hygiène, sécurité, assainissement, sont négligés, tout comme l'application de la législation de la médecine du travail. D'autant que dans certains pays cette législation ne s'applique pas aux établissements qui n'atteignent pas une certaine dimension.

Il n'est pas étonnant alors que les résultats d'études faites sur place, lors des quatre dernières années, dans de petites industries de plusieurs pays, révèlent que plus de 70 % de ces petites entreprises *« n'ont aucun service médical ou infirmier de quelque sorte que ce soit »* et que moins de 20 % disposent d'une trousse de premier secours.

Le monde agricole se caractérise lui aussi par des conditions de travail pénibles, souligne la revue. L'agriculture occupe les trois quarts de la population active mondiale, et les idées reçues du *« travail sain à la campagne »* ne sont guère confirmées par la réalité. De nombreux travaux agricoles, en effet, entraînent des surcharges statiques de certains groupes musculaires et nécessitent une forte dépense d'énergie. La tension qui en résulte pour l'organisme est considérable et dépasse souvent les normes admissibles de la médecine du travail. La mécanisation accroît encore le caractère éprouvant du travail (effets nocifs du bruit, vibrations, températures élevées pendant une journée de travail prolongée) et aggrave les accidents. En outre, avec l'introduction de nouveaux produits chimiques dans l'agriculture, les problèmes de toxicologie viennent aujourd'hui au premier rang des dangers qui menacent la santé des travailleurs agricoles.

Plus que jamais, aussi, se pose la question de l'humanisation du travail. Si la condition physique du travailleur est meilleure qu'elle ne l'était il y a cinquante ans, c'est sa santé mentale qui est maintenant directement mise en cause. *« Jadis un homme pouvait entreprendre un travail et le mener jusqu'à son terme... aujourd'hui, il n'est plus qu'un rouage de la production et il a le sentiment de se trouver diminué de ce fait. »* Or, il n'existe pas contre ces effets psycho-sociaux d'agents immunisants que pourrait fournir le médecin.

Les moyens de prévention sont d'ordre social. Les formules d'enrichissement du travail, comme l'expérience en cours chez Volvo qui consiste à confier aux ouvriers plus de responsabilité dans la fabrication d'une pièce ou d'un produit, sont controversées : bien accueillies par ceux qui estiment qu'elles facilitent une personnalisation, souhaitable, du travail, elles sont considérées *« d'un œil soupçonneux »* par les syndicats, qui y voient un artifice du patronat pour obtenir plus de travail à moins de frais, explique l'un des spécialistes interrogés par *Santé du monde*. Il est certain, selon ce spécialiste, que *« tout système de cette nature ne peut être appliqué qu'avec le plein accord des travailleurs »*.

Face aux problèmes de santé liés au milieu du travail, il s'agit non seulement *« de créer des services efficaces de médecine du travail, ou plutôt d'hygiène et de sécurité du travail »*, mais aussi de concevoir cette action dans le cadre d'une *« lutte contre les maladies professionnelles et les accidents du travail »*. Lutte qui doit être *« subordonnée à l'assainissement des conditions de travail et à l'humanisation de la vie professionnelle »*.

★ *Santé du monde*, numéro de juillet-août, prix : 4 F. Pour se procurer la revue, écrire à l'O.M.S., avenue Appia, 1211 Genève 27 - Suisse.

Une « carte d'identité dentaire » pour identifier les victimes de catastrophes aériennes ?

LES catastrophes aériennes posent un difficile et douloureux problème qui ne semble pas résolu à ce jour : celui de l'identification des victimes. Un chirurgien-dentiste d'Ajaccio, M. Henri Bonnafoux, propose le moyen d'y parvenir grâce à l'établissement d'une « carte d'identité dentaire ».

Il souligne, notamment, que « les corps sont la plupart du temps carbonisés et atrocement mutilés ; que les vêtements sont déchirés, en lambeaux, et que les affaires personnelles des victimes sont éparpillées », *rendant toute identification* « impossible ou sujette à erreur ».

En outre, dans le meilleur des cas, le nombre des identifications est, selon lui, « insignifiant ». *Le chirurgien-dentiste précise, à ce sujet, que,* « pour la catastrophe d'Ermenonville, soixante victimes seulement sur les deux cent quatre-vingt-cinq » *ont pu être reconnues par leurs proches.*

Pour parvenir à identifier les victimes, il est nécessaire, estime M. Bonnafoux, de se référer aux caractères anatomiques qui leur sont propres. Deux méthodes peuvent être utilisées : celle des empreintes digitales et celle des caractéristiques dentaires. Mais, selon M. Bonnafoux, « la méthode d'identification du docteur Bertillon par les empreintes digitales, d'un emploi compliqué, n'est valable que pour les vivants et ne peut être employée dans les cas qui nous occupent ». *En revanche,* « les caractéristiques dentaires permettent des identifications rapides, et certaines, même dans les cas de carbonisation : car les dents sont protégées par les joues et résistent mieux que les os à la chaleur. Cette méthode, bien supérieure à celle du docteur Bertillon, permet des identifications de tous les cadavres et même des squelettes ».

La carte d'identité dentaire devrait être caractérisée, selon M. Bonnafoux, par un certain nombre de renseignements précis. Elle devrait, notamment, comporter l'inscription de toutes les « restaurations » *effectuées, tous les renseignements morphologiques permettant d'identifier, à eux seuls (à défaut d'autres éléments), un individu. Ce schéma,* souligne M. Bonnafoux, *doit être complété par des croquis* (« et non par des explications ») *qui devraient reproduire les particularités dentaires et maxillaires de chaque individu (malpositions, caries sèches, prothèses, etc.).*

Etablie, selon de telles normes, cette carte d'identité a fait ses preuves, puisque, affirme M. H. B..., *lors d'une expérience réalisée sur quatre-vingt-cinq gendarmes, tous ont pu être identifiés. Selon M. Bonnafoux, il faudrait que les pouvoirs publics* « prennent en main le développement » *de cette méthode originale.*

LES MORSURES DE VIPÈRES

La surveillance médicale s'impose même dans les cas bénins

LA simple idée d'une morsure de serpent remplit en général d'effroi, et, lorsque l'accident survient, la victime ou son entourage s'affolent le plus souvent. En réalité, il n'existe que peu d'espèces de reptiles très dangereuses en Europe occidentale. Dans la plupart des cas, ces espèces appartiennent à la famille des vipères et les formes graves d'envenimement sont rares en France.

C'est en été et en automne que, dans nos régions, les morsures de vipères sont le plus fréquentes. Que contiennent les venins de vipères ? (1) Des toxines et des enzymes. Parmi les premières, ce sont notamment les hémotoxines qui jouent un rôle néfaste, car elles sont parfois responsables d'accidents hémorragiques sévères. Parmi les enzymes, ce sont diverses protéases qui ont une action nécrosante (destruction des tissus) et qui peuvent déclencher des réactions de sensibilisation avec état de choc.

Dans 60 à 70 % des cas, les formes d'accidents sont « frustes » ou « bénignes », dans 25 à 35 % des cas, lorsqu'un traitement est appliqué assez tôt, il s'agit d'une forme « commune de gravité modérée » et, enfin, il existe des formes *« très graves ou compliquées pouvant exceptionnellement entraîner la mort »*.

Les accidents bénins sont surtout fréquents chez des adultes, mais peuvent aussi être constatés chez des enfants si la quantité de venin injectée a été faible. Ainsi, par exemple, la trace des « crochets » peut être réduite à une simple éraflure, à peine enflammée et un peu douloureuse. Ou bien, on ne constate que quelques phénomènes locaux, sans atteinte générale de la victime.

Au contraire, dans les formes « communes », on note la trace des « crochets » du reptile : deux points espacés de 5 à 8 millimètres, entourés d'une zone rouge avec apparition d'une goutte de sérosité sanglante. Mais il semble que dans la plupart des cas, après quelques heures, ces traces disparaissent, noyées dans un *« œdème ecchymotique énorme »*. Celui-ci débute au point d'inoculation et *« toujours avant la trentième minute »*. Il s'étend pendant quelques heures, et peut déformer un membre jusqu'à sa racine. La peau est *« marbrée et froide aux alentours de la morsure »*. Tous ces signes s'accompagnent de douleurs presque toujours « intenses », parfois « syncopales », qui durent plusieurs dizaines d'heures, sinon plusieurs jours.

Éviter l'affolement

Quant aux signes généraux, ils varient d'un individu à l'autre. Il peut y avoir un collapsus, une poussée de fièvre rapide à 38 degrés ou 39 degrés (elle s'atténue en douze à quarante-huit heures), des signes d'angoisse, ainsi que des manifestations digestives (nausées, vomissements, avant la sixième heure ; douleurs épigastriques, diarrhées, etc.). Enfin, on note des perturbations biologiques, décelées par diverses analyses médicales.

Les formes graves ou compliquées sont le fait d'accidents cardio-vasculaires ou la conséquence de l'extension loco-régionale rapide de l'œdème chez un sujet qui a été mordu au niveau de la tête ou du cou. D'autres complications peuvent survenir, telles que tétanos, gangrène gazeuse, septicémie secondaire. Mais, avec les progrès thérapeutiques, la mortalité est maintenant très faible (inférieure à 5 %) pour ce genre d'accidents, eux-mêmes exceptionnels.

Quelle attitude avoir en cas de morsures de vipères ? L'hospitalisation ou la surveillance en milieu médical s'impose, dans tous les cas (même pour vingt-quatre ou quarante-huit heures, dans les cas bénins), en raison des complications secondaires qui peuvent survenir.

Sur les lieux de l'accident, il faut avant tout éviter l'affolement, mettre le sujet « mordu » au repos absolu, le réchauffer, le maintenir à la diète (surtout pas d'alcool), et ne pas lui administrer des calmants à mauvais escient. D'autre part, il est conseillé de mettre en place un garrot peu serré, en amont de la morsure, et de prendre la précaution de le desserrer régulièrement. Il est bon aussi de « refroidir » le segment du membre atteint par une application de compresse froide, mais il faut s'abstenir d'y placer de la glace (en milieu hospitalier, et sous surveillance régulière, une vessie de glace pourra être appliquée). Enfin, certains conseillent d'injecter du sérum antivenimeux (sérum E.R. de l'Institut Pasteur), avant même le transport du blessé en milieu hospitalier. Les avis divergent sur ce point, compte tenu du très grand nombre des envenimements mineurs et *« de la fréquence, et de la sévérité des accidents sériques »*. Mais, en tout état de cause, l'injection de vaccin *S'IMPOSE SYSTEMATIQUEMENT* s'il est impossible de mettre rapidement le blessé sous surveillance médicale. Cette sérothérapie sera efficace si on administre, précocement, 20 à 30 cm3 de vaccin par voie sous-cutanée ou intra-musculaire. Une partie de cette dose doit être injectée au pourtour de la morsure et l'autre à la racine du membre blessé.

Quant à la succion de la plaie, elle est considérée, aujourd'hui, comme un remède inefficace.

En milieu médical, on devra pratiquer systématiquement une désinfection locale (solution de dakin diluée, eau oxygénée ou solution diluée de permanganate de potassium), et une prophylaxie antitétanique. Certains spécialistes conseillent, à ce sujet, de substituer à l'antitoxine tétanique classique les gamma - globulines antitétaniques d'origine humaine qui sont d'une *« innocuité absolue »*.

D'autre part, toujours en milieu médical et suivant la gravité des cas, à côté d'une surveillance clinique et biologique attentives, on pratiquera une sérothérapie antivenimeuse : on administrera des corticoïdes, des antibiotiques ou des calmants.

A. Rd.

(1) Données cliniques et schéma thérapeutique extraits d'un article de la revue *Concours médical* du 29 juin 1974 sur « *les accidents consécutifs aux morsures de vipères* ».

CORRESPONDANCE

L'humanisation des hôpitaux

Le témoignage d'une de nos lectrices, Mme Fouasson, sur les conditions dans lesquelles son époux a été hospitalisé dans divers hôpitaux de l'Assistance publique ainsi que la réponse de M. Gabriel Pallez, directeur de cette administration, publiés le 7 août dans nos colonnes sous le titre : « Le calvaire d'un grabataire de cinquante ans », a suscité un certain nombre de réactions de la part de nos lecteurs.

Nous donnons, ici, des extraits de deux lettres, qui éclairent d'un jour particulier ce douloureux problème : l'une nous a été envoyée par le docteur M. Deberdt, médecin - résident à Grasse d'un établissement de handicapés physiques essentiellement âgés et grabataires ; l'autre nous a été adressée, en commun, par M. A. Trannoy, président de l'Association des paralysés de France, et M. J.-M. Cipriani, délégué général de l'Association des Petits Frères des pauvres.

Ceux qui gênent les « normaux »...

IL est bien certain que la rééducation des hémiplégiques, et particulièrement celle des hémiplégiques âgés, est volontiers considérée comme une rééducation de luxe qui ne saurait mobiliser ni les mêmes moyens, ni les mêmes espaces, ni le même personnel que la rééducation, économiquement rentable, d'un handicapé jeune qui vise à réinsérer dans le circuit productif des individus considérés comme encore « rentabilisables » : c'est dans la logique du système capitaliste, même si l'on en reste souvent aux intentions. (...)

La rééducation des personnes âgées, et plus particulièrement des hémiplégiques ainsi que les soins aux grabataires, nécessiterait un effectif ancillaire particulièrement nombreux : retourner un grabataire dans son lit, sortir un hémiplégique inerte d'une baignoire est une rude épreuve de force pour un personnel surmené, et pourtant, certains de nos patients incontinents mériteraient, en toute logique, d'être baignés ou douchés deux ou plusieurs fois par jour. J'ai constaté que les établissements suédois pour vieillards *autonomes*, c'est-à-dire parfaitement valides ou bien invalides mais rendus totalement autonomes par un certain nombre de « gadgets », sont dotés de baignoires sur vérins hydrauliques dans la proportion de une baignoire pour douze vieillards, afin d'en rendre plus facile l'accès aux utilisateurs et l'usage plus aisé aux infirmières préposées aux bains. Il existe en outre des baignoires à fond... élévateur qui permettent de glisser handicapés graves et grabataires directement et sans aucun effort sur un chariot adapté : combien d'établissements hospitaliers peuvent s'équiper en nombre suffisant de pareilles baignoires dont le prix unitaire, pour la plus humble, dépasse 15 000 F ? (...).

Au travers d'un certain nombre d'aménagements matériels (aménagement du logement, du mobilier, des appareils électroménagers), et d'un effort de reconversion mentale à mener conjointement par le psychiatre, le psychologue, le sociologue et l'ergothérapeute, bon nombre d'hémiplégiques « âgés » devraient retrouver leur place dans leur foyer, et cela coûterait sans doute moins cher à la société qu'un placement définitif et apparaîtrait plus « humain ».

Restent les autres, restent les grabataires souvent définitivement incontinents ! Il n'y a rien de plus atroce pour eux, il n'y a rien de plus insoutenable pour le personnel que de les enclore dans un même lieu, et surtout en grand nombre : l'impression de ségrégation, d'exclusion pour les uns, l'absence de communication, d'échange, et la perception d'une vocation trahie pour les autres, ne peuvent que déboucher sur désintéressement, cynisme, ou, au mieux *« travail à la chaîne »*. (...)

Il en est pour les handicapés âgés et pour les grabataires comme pour les prisonniers. Chacun pense avoir fait son devoir lorsqu'il a fait disparaître derrière des murs toutes les catégories de tarés physiques qui *« encombrent les gens normaux »*. (...)

Nous devons repenser cette ségrégation d'âges, d'affections, de couches sociales, de tares, cette exclusion sociale qui coupe handicapés âgés et grabataires de la « vie », de la jeunesse, et lutter contre tout ce qui tend à les exagérer. (...)

Pas plus que les infirmières les médecins ne sont des saints, et leur demander de se consacrer uniquement à des grabataires ou des personnes âgées avec qui la communication est devenue larvaire a quelque chose d'inhumain. (...)

Docteur M. DEBERDT.

...et ceux qui les aident

CES visites amicales que nous pouvons rendre à nos camarades hospitalisés, si elles leur assurent le réconfort de notre amitié, n'apportent malheureusement aucun remède à la situation des hôpitaux. (...) Nous sommes témoins d'innombrables faits analogues à ceux que rapporte Mme Fouasson, y compris, d'ailleurs, l'exceptionnel dévouement de certaines personnes.

Toute une étude serait à mener pour analyser les multiples causes de la situation parmi lesquelles, pour ne rien dire de l'administration ni des finances : gigantisme des hôpitaux, dilution des responsabilités, état d'esprit — et horaires — de beaucoup de médecins, rôle multiforme des surveillantes, insuffisance quantitative des infirmières et aides-soignantes, conditions de travail des uns et des autres, le tout dans un contexte socio-psychologique défavorable aux astreintes de ces professions. (...)

Les associations telles que les nôtres n'ont ni responsabilités ni pouvoir dans cette situation, et nous avons même lu sur les palissades d'un chantier de la Salpêtrière ce slogan, en lettres géantes : *« Dehors, les bénévoles, retournez à vos tricots. »* Mieux vaudrait s'unir pour réconcilier l'hôpital avec les besoins que ressentent les malades et leurs familles.

A. TRANNOY
et J.-M. CIPRIANI.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« *Le Monde* » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 3 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Variétés : Mini show Mick Micheyl.
21 h. 30 Magazine : Pourquoi pas ? L'exploit, de J. Goddet et E. Bollard.

Le club de football Paris-Saint-Germain ; athlétisme (Jean-Claude Nallet) ; sport de force au Pays basque ; les pompiers du ciel.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Malaventure.

ROBERT LACOUR-GAYET
histoire de l'Australie
collection les Grandes Études Historiques
FAYARD

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « La route est ouverte », de H. Watt (1946), avec Ch. Rafferty et J. Nugent Hayward (N.).

L'évacuation des côtes d'Australie du Nord en 1942, devant la menace d'un débarquement japonais. Un groupe de fermiers conduit vers le Sud, en traversant le désert du Queensland, un troupeau de mille bêtes à cornes.

D'après un fait authentique de la deuxième guerre mondiale, un film d'aventures de style documentaire.

Débat : « L'Australie, un continent sans hommes. »

Avec M. André Fauereau, ancien ambassadeur de France en Australie ; Mlle A. Gay, bibliothécaire à l'ambassade d'Australie, R. Lacour-Gayet, historien ; Max Olivier-Lacamp (le Figaro).

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Regards sur le monde.
19 h. 55 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. Jour de pluie.
20 h. 30 Dramatique : « Padena ou le soir de ce jour-là », d'A. Magrou. Réal. A. Magrou. Avec Ph. Léotard, Cl. Evrard, D. Croisy.

Une nuit, un homme roule dans une voiture volée. Assailli de fantasmes, il refait ce qu'il a, peut-être, déjà accompli un jour d'été.

21 h. 20 Portrait : Henri Bosco ou l'amour de la vie, de R. Ytier. Réal. J. Manceau.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : « Justice et délinquance », avec R. Badinter et J. Leauté. — 21 h. 20, Orchestre symphonique et chœurs de la Bayerischer Rundfunk, dir. Rafaël Kubelik : « les Béatitudes » (C. Franck), avec J. Norman, B. Fassbaender, B. Finnila.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre national, dir. K. Kondrachine, avec A. Slobodianik et A. Yourlov : « Karaminskaïa » (Glinka), « Concerto nº 1 pour piano et orchestre » (Tchaïkovski), « Cantate Octobre » (Prokofiev). — 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare. — 23 h., Double audition. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

EUROPE 1 : 19 h., M. A. Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., répond aux questions d'Etienne Mougeotte.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ?
20 h. 30 Arguments, de J.-E. Jeannesson. La vie sentimentale des Français. « Fanny 73 ». Réal. Cl. Massot.

Comment deux lycéennes envisagent aujourd'hui l'amour, le mariage ou l'union libre.

21 h. 20 Série : L'homme au contrat. Réal. J. Audoir. Avec G. Desarthe.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Malaventure.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « le Chien des Baskerville », de J. Marcillac, d'après C. Doyle. Mise en scène R. Gérôme. Avec R. Gérôme, A. Haber, Ch. Alers.

En 1890, dans la région de Baskerville, Sherlock Holmes et son fidèle Watson enquêtent sur la mort mystérieuse d'un châtelain ; et sur un gigantesque chien-fantôme.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Regards sur le monde.
19 h. 55 Festival de danses et musique de l'Inde.
20 h. 30 Il y a trente ans, la libération. La libération de la Lorraine, de G. Grandval. Réal. J.-P. Prévost.

La Résistance de novembre 1943 à l'automne 1944 des Ardennes à Strasbourg.
Avec la participation de M. Gilbert Grandval, ancien ministre, de M. Pierre Servagnat, responsable du secteur d'Epernay, de M. A. Denning, major anglais, de M. J. Lecompte-Boinet, fondateur du mouvement « Ceux de la Résistance », de M. Michel Debré, ancien premier ministre, membre du comité directeur de « Ceux de la Résistance ».

21 h. 20 Reportage : Le temps défié ou « Le laboratoire aux champs », d'E. Davidson.

Créé en 1970, le laboratoire de Champs-sur-Marne a pour objectif de découvrir les maladies qui attaquent les monuments.

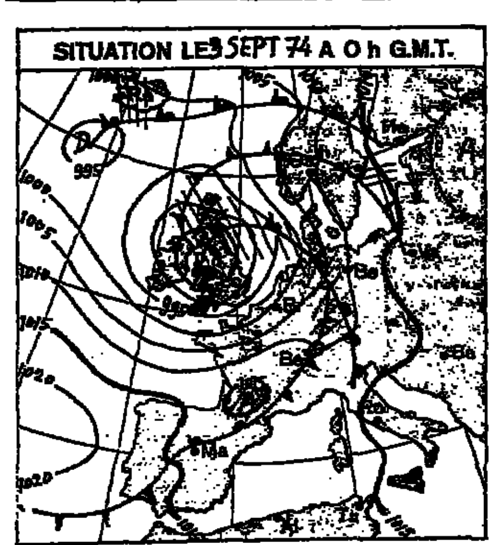
● FRANCE-CULTURE

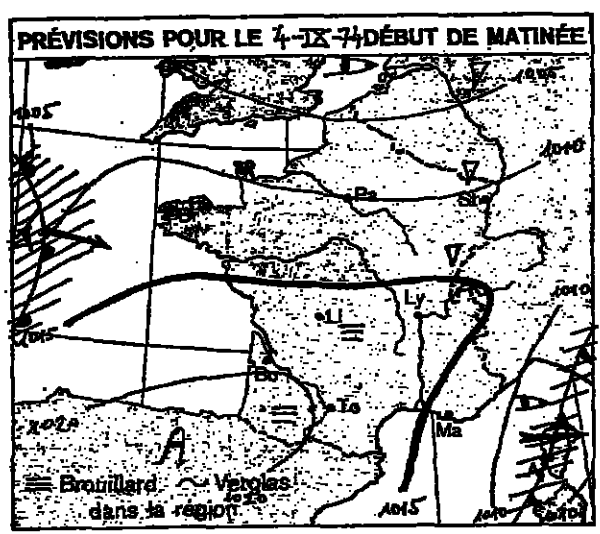
20 h., Musique instrumentale : « Deux Klavierstücke » (Mendelssohn), « Trois Phantasiestücke » (Schumann), « Chants du harpiste » (Schubert), « Quatuor nº 1 » (Schumann). — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Louis Malle, la musique et le son. — 21 h. 20, La science en marche : « Nos sœurs, les plantes », avec G. Aymonin. — 21 h. 50, Musique de notre temps à Avignon, par G. Leon (bilan du Festival). — 23 h. 15, Musique nouvelle, chorales nouvelles.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Trouvère » (Verdi), avec L. Price, P. Domingo, S. Milnes, F. Cossotto, chœur Ambrosian d'Opéra, Orch. New Philh., dir. L. Mehta. — 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales. — 24 h., Musique et poésie : Thomas Mann. — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 septembre à 0 heure et le mercredi 4 septembre à 24 heures :

La profonde dépression centrée sur les îles Britanniques, qui donnait encore des vents forts en Manche mardi matin, se déplacera vers l'Ecosse. La perturbation pluvieuse qui l'accompagne s'éloignera vers l'Europe centrale, mais une nouvelle perturbation, actuellement au large de l'Atlantique, progressera assez rapidement vers l'Europe et apportera un passage pluvieux sur nos régions septentrionales. En revanche, une amélioration relative devrait se développer dans le Midi.

Mercredi matin, le temps sur la France sera assez frais pour la saison, avec des éclaircies et des passages nuageux. Quelques averses se produiront encore près des frontières du Nord et du Nord-Est, ainsi que sur le nord des Alpes et la Corse. Au cours de la matinée, un temps très nuageux, avec quelques pluies, abordera l'extrême ouest de la France. Ces pluies gagneront le soir la frontière belge et les régions du Centre. En revanche, plus au sud, des éclaircies avec des nuages persisteront.

Les vents faibliront assez sensiblement sur la moitié sud de notre pays ; sur la moitié nord, ils resteront modérés et irréguliers, du secteur ouest.

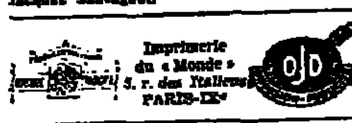
Les températures maximales de la journée seront en légère hausse dans le Midi et sans grand changement sur les autres régions.

Mardi 3 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 000 millibars, soit 756,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Biarritz, 24 et 14 degrés ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 23 et 13 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille, 26 et 21 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 13 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 21 et 14 ; Tours, 18 et 12 ; Toulouse, 25 et 13 ; Ajaccio, 28 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 13 degrés ; Athènes, 22 (min.) ; Bonn, 23 et 13 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, 22 (min.) ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 19 et 17 ; Genève, 23 et 13 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 19 et 13 ; Madrid, 25 et 12 ; Moscou, 16 et 7 ; New-York, 20 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 21 et 13 ; Téhéran, 25 (min.).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Allocations

LE PAIEMENT DES ARRÉRAGES DE RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les arrérages de rentes accidents du travail dus au titre de la revalorisation semestrielle (6,7 % à compter du 1er juillet 1974) seront payés le 15 octobre prochain pour les assurés nés en janvier, avril, juillet et octobre et pour ceux dont le règlement est mensuel ; le 15 novembre pour les assurés nés en février, mai, août et novembre ; le 15 décembre pour ceux nés en mars, juin, septembre et décembre.

Chasse

LA GRANDE SEMAINE DE CHANTILLY

Un ensemble de manifestations artistiques sur le thème de la chasse auront lieu du 7 au 15 septembre à Chantilly, dans l'Oise.

Quatre soirées parmi les réjouissances sont à retenir :

— Une fête de nuit le samedi 7 septembre à 21 heures dans le parc du château, avec ballets classiques, trompes de chasse, tableaux vivants, cavaliers et feu d'artifice ;

— Un concert aux chandelles et en costumes d'époque Louis XVI, par l'orchestre Antiqua Musica, sous la direction de Jacques Roussel, le mercredi 11 septembre, dans la rotonde des grandes écuries illuminées ; œuvres de Bach, Haendel, Telemann et Vivaldi. Entrée à 21 heures.

— Un gala donné sur la petite pelouse le samedi 14 septembre à 21 heures, avec le podium d'Europe 1, Michel Delpech, le ballet Tiare Tahiti et de nombreux artistes ;

— Le dimanche 17 septembre, en début d'après-midi, cavalcade *folklorique*, avec *chars, fanfares*, archers, etc., qui défilera à travers toute la ville dans les meilleures traditions de la Fête de la chasse, dont ce sera le dixième rendez-vous à Chantilly.

Pour tous renseignements : syndicat d'initiative (tél. : 457-08-58) ou services de la mairie (tél. : 457-21-02).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 2 et 3 septembre 1974 :

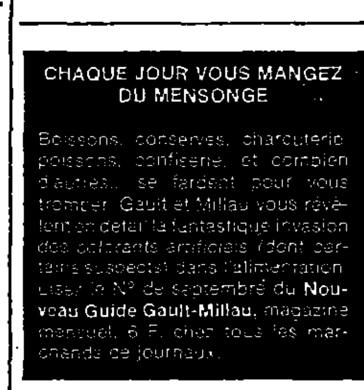
DES DECRETS

● Fixant les titres requis des candidats au certificat d'aptitude à l'enseignement du second degré ;

● *Conférant* les rang et appellation de général de corps aérien et portant promotion, nomination, réintégration, affectation, détachement, mise en congé et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Portant organisation et attributions du service du haut fonctionnaire de défense.



Le Monde
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4.207-23

Pour tenir compte de l'augmentation du prix de vente, les tarifs abonnements ont été majorés le 1er mars 1974.

(A titre indicatif, le prix de l'abonnement en France est porté à 230 F pour un an.)

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER PAR MESSAGERIES — I. — Belgique - Luxembourg	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — Pays-Bas (moins rapide que par voie normale)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — Suisse	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — Tunisie	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

PRESSE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NANCY APPELLE AU SOUTIEN DE « L'EST RÉPUBLICAIN »

(De notre correspondant.)

Nancy. — Au cours d'une réunion à huis clos, le conseil municipal de Nancy a voté une motion dans laquelle il indique qu'il ne peut que désapprouver l'opération de prise de participation sur « l'Est républicain » du « Républicain lorrain », dont les éléments géographiques et financiers *laissent planer* une volonté de monopoliser l'opinion dans la région.

En conséquence, les membres du conseil municipal souhaitent que toute la population nancéenne comprenne la portée de la souscription lancée par M. Léon Chadé (« le Monde » du 1er septembre) pour racheter les titres cédés par M. Vilgrain.

M. Marcel Martin, sénateur (non inscrit), maire de la ville, s'est engagé, pour sa part, à verser 5 000 F.

MESURES D'ASSAINISSEMENT EN IRAN

(De notre correspondant.)

Téhéran. — Une grande partie des journaux et revues iraniens (une *soixantaine environ sur un total de* près de deux cents) ont cessé d'exister. La disparition de ces publications est le résultat de l'application rigoureuse de la loi sur la presse, qui stipule que tout quotidien doit avoir un tirage minimum de trois mille exemplaires et tout périodique de cinq mille. La diffusion de la presse est relativement limitée en Iran, et la plupart des publications interdites n'étaient tirées qu'à quelques centaines d'exemplaires. Leurs directeurs, pour qui le journalisme n'était qu'une profession secondaire, les utilisaient comme moyen de pression, voire de chantage, à des fins lucratives.

Seul un hebdomadaire, « Sepid-O-Siah », disparaît pour déficit financier, malgré son tirage, qui dépasse légèrement le chiffre minimum.

GRÈVE A L'AGENCE CENTRALE DE PRESSE OU M. MICHEL BASSI EST NOMMÉ RÉDACTEUR EN CHEF

M. Michel Bassi, ancien rédacteur en chef adjoint du *Figaro*, chargé du service politique, a pris le lundi 2 septembre ses nouvelles fonctions de rédacteur en chef à l'Agence centrale de presse.

Soulignant qu'elle ne manifeste aucune hostilité à la personne de M. Bassi, en même temps qu'elle affirme son entière solidarité avec l'actuel rédacteur en chef, M. Jacques Rivet, la rédaction de l'A.C.P. a observé lundi une grève de deux heures. Les journalistes estiment qu'une telle nomination « *ne se justifierait qu'après la satisfaction de leurs revendications portant à la fois sur les salaires et les effectifs* ».

La rédaction constate que les négociations ouvertes à ce sujet ont fait apparaître un « *très large fossé* » entre ses revendications et les propositions de la *direction*.

[L'Agence centrale de presse, créée à la libération sous l'impulsion de M. Gaston Defferre, a pour président-directeur général M. André Poitevin, directeur général du « Provençal », et pour directeur M. Paul Braunstein. De nombreux journaux de province sont abonnés à l'A.C.P., qui, en outre, a passé des accords avec l'agence britannique Reuter.]

PARUTION DE « LA LETTRE DE LA NATION » NOUVEL ORGANE DE L'U.D.R

Le premier numéro de *la Lettre de la nation* a été publié lundi 2 septembre. Distribué exclusivement par abonnement, ce bulletin de deux feuilles dactylographiées recto-verso prend la succession du quotidien gaulliste *la Nation* qui avait cessé définitivement de paraître le 13 juillet dernier.

La Lettre contiendra « *une analyse de la tendance politique au sens le plus large du mot, un bloc-notes, où seront condensées nos réactions aux faits et propos significatifs dans l'actualité. Enfin, des informations sur l'activité du mouvement, de ses dirigeants et de ses élus* ».

Le directeur de la publication est M. Pierre Charpy qui était déjà directeur politique de *la Nation*.

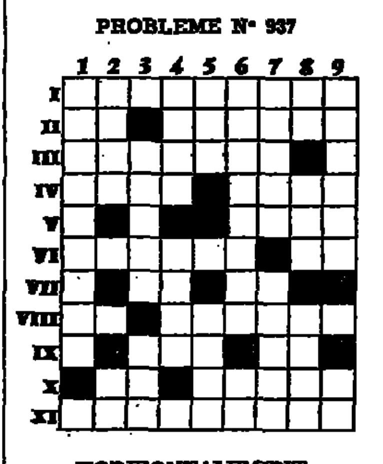
★ Siège social : 241, boulevard Saint-Germain ; rédaction et abonnements : 123, rue de Lille, Paris.

PUBLICITÉ

● *M. Gérard Souhami quitte la présidence de J. Walter-Thompson-France*, l'une des plus importantes agences de publicité opérant en France (avec un chiffre d'affaires en 1973 de 163 millions de francs). Il sera remplacé par M. Don Thompson, ancien directeur du marketing de la firme britannique Chesebrough Pond's. M. Souhami dirigera la diversification des activités du groupe J.W. Thompson sur le plan international.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 937



HORIZONTALEMENT

I. Ses fils lui donnent parfois bien du souci. — II. Caressa le nez de Cléopâtre ; Contrée ancienne. — III. Elle est sans cesse compromise par la raison du plus fort. — IV. Villageoise, elle est particulièrement joyeuse ; Cornichons. — V Réclamé à un chien. — VI. Fera un travail de caviste ; On ne se fait pas remarquer en faisant ce qu'ils exigent. — VII. Divinité ; Agrément populaire. — VIII. Porta une bavette bien longtemps après avoir quitté sa nourrice ; Groupe de billets. — IX. Rouge quand il est chaud ; Points opposés. — X. Emis à Alger ; Ne s'envolera donc pas. — XI. Le rôle qu'on lui fait jouer ne suffit pas à la faire rougir.

VERTICALEMENT

1. Evoque parfois, malgré sa précision mathématique, une quantité indéterminée. — 2. Un sale type ; Abréviation. — 3. Laborieux ; Manifestation sonore. — 4. Egrillard ; Aurait été plus doué pour la trompette que pour le violon. — 5. A de la barbe ; Faisaient crier. — 6. Se mange par la racine ; Adverbe. — 7. Utile au bouif ; Coule en France. — 8. Permet d'écarter ; Chante dans une bouilloire ; La conséquence d'une chute. — 9. Se prend généralement avec la tête ; Pronom.

Solution du problème nº 936

HORIZONTALEMENT

I. Héritiers. — II. Apode ; Vie. — III. Râteliers. — IV. Muses ; Nia. — V. Ol ; Tom. — VI. Née ; Alêne. — VII. Ta ; Ors. — VIII. Unir. — IX. Margarine. — X. Geôle ; EM — XI. Test ; Titi.

VERTICALEMENT

1. Harmonium. — 2. Epaule ; Nage. — 3. Rôts ; Etirés. — 4. Idées ; Argot. — 5. Tels ; Al. — 6. Loiret. — 7. Eventer. — 8. Ririons ; Net. — 9. Sésame ; Rémi.

GUY BROUTY.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres

Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : le Corps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacoeur.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ? ; 22 h. 30 : Phèdre.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut !

Les cafés-théâtres

La Fanal, 21 h. : Une lie pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise.
Orphée II, 22 h. 30 : le Sel Indifférent.

Les festivals

ESTIVAL

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble d'instruments anciens de Strasbourg, dir. R. Delage (Dufay, Josquin des Prés).

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : II.

CALENDRIER DES CONCERTS

L'ALAP et les SPECTACLES LUMBROSO présentent

PALAIS des CONGRES — Samedi 7 septembre à 20 h. 45
CHŒUR NATIONAL DE L'U.R.S.S.
Dir. A. SCHVECHNIKOV
90 Chanteurs
Chants russes anciens

PALAIS des CONGRES — Lundi 9 septembre à 20 h. 45
CHANTS ET DANSES hongrois et tziganes
100 artistes des Ensembles Officiels
« KISZ » et « RAJKO »

PALAIS des CONGRES — Mardi 10 septembre à 20 h. 45
ORCH. PHILHARMON. DE BUDAPEST
Dir. A. KORODI
CHŒUR NATIONAL DE L'ARMÉNIE SOVIÉTIQUE
Dir. O. TCHEKIDJIAN
BEETHOVEN
9e Symphonie
200 artistes

PALAIS des CONGRES — Jeudi 12 septembre à 20 h. 45
ROSSINI
« STABAT MATER »
ORCH. PHILHARM. DE BUDAPEST
Dir. A. KORODI
CHŒUR NATIONAL DE L'ARMÉNIE SOVIÉTIQUE
Dir. O. TCHEKIDJIAN
200 artistes

SALLE PLEYEL — Vendredi 13 septembre à 20 . 45 (P.a. : Valmalète.)
CHŒUR NATIONAL DE L'ARMÉNIE SOVIÉTIQUE
Dir. O. TCHEKIDJIAN
Concert a capella

Vendredis à 20 h. 45, Samedis, Dimanches et Fêtes à 17 h. 30 (Kiesgen.)
ORANGERIE de SCEAUX (Métro Bourg-la-Reine)
CONCERTS
Renseignements et location : Durand 260-21-76
Château de Sceaux : 702-08-71 - 660-49-99
(Voir programmes détaillés.)

CHARTRES Salle à l'Italienne du Musée — Samedi 7 septembre à 21 heures (Kiesgen.)
Samedis musicaux
Michel CHAUVETON
Jean-Michel DAMASE
Beethoven, Schumann, Sauguet, Fauré
14 septembre : TRIO A CORDES FRANÇAIS

THEATRE de l'OPERA — Mardi 24 septembre à 21 heures (Valmalète.)
LE CÉLÈBRE
CHICAGO SYMPHONY ORCHESTRA
Direction Sir Georg SOLTI
Son Directeur Musical
Stravinski (Sacre du Printemps), Beethoven (Symph. Héroïque).
Locat. 2 septembre : Durand, 4, place de la Madeleine ; 9 sept. : Théâtre de l'Opéra.

PLEYEL - 30 septembre, 1er, 2 octobre, 19, 20 février, 5, 6 mars
DANIEL BARENBOIM — ENGLISH CHAMBER ORCH.
INTEGRALE concertos piano de MOZART
ABONNEMENTS : Concerts de St-Ours, 252, Fg-St-Honoré, 75008 Paris [illegible] de Saint-Ours, OAF

Mardi 3 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 272-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 21 h. 30 : 1925, les Années folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Sept ans pis... sept ans mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Satire... dans tous les coins.

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss.

La danse

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Molière côté jardin.

Son et lumière

Invalides, 22 h. : Ombres de gloire (de Louis XIV à Napoléon et à l'Aiglon).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Angèle, de Marcel Pagnol ; 18 h. 30 : l'Amour l'après-midi, d'Eric Rohmer ; 20 h. 30 : le Chant du Missouri, de Vincente Minnelli ; 22 h. 30 : Othello, de Sergei Youtkevitch ; 0 h. 30 : Desert People, d'Ian Dunlop.

Les films nouveaux

LES SEINS DE GLACE, film français de G. Lautner, avec Claude Brasseur, Alain Delon et Mireille Darc. — George-V, 8e (225-41-46), Ermitage 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder (770-40-04), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Boul'Mich', 6e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Murat 16e (288-99-75), Méliès-Montreuil (858-45-33).

MAHLER, film anglais de Ken Russel, avec P. Powell et G. Hale. — (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Rive Gauche (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA PALOMA, film français de Daniel Schmid, avec Ingrid Caven. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ciné-Halles, 2e (236-71-72), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

CONTES IMMORAUX, de Borowczyk, avec Paloma Picasso. — Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-34-74), Elysées-Lincoln, 8e, (359-36-14), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Artel-Port.

LE PASSAGER, film anglo-français de G. Reeve, avec Charlotte Rampling. — Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Images, 18e (522-47-94), Danton, 6e (326-08-18).

LES GUICHETS DU LOUVRE, film de Michel Mitrani. — Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Artel-Nogent.

EXECUTIVE ACTION, film américain de David Miller, avec Burt Lancaster, Robert Ryan, Wim Geer. — (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Grand Pavois Babord, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69).

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Gaumont Champs-Elysées SF II (8e) (359-67-29), Madeleine-Gaumont (8e) (073-56-03) ; v.f. : Bosquet-Gaumont (7e) (551-44-11), P.L.M. Saint-Jacques (14e) (589-68-42), Caravelle (18e) (387-50-70), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Artel-Nogent.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; v.f. : Bretagne (6e) (222-57-97), Helder (9e) (770-11-24).
ATTENTION ON VA SE FACHER (It., esp. v.f.) : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Ermitage (8e) (359-15-71), Telstar (13e) (331-06-19), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount-Maillot (17e) (758-24-24).
AXEL (All., v.o.) : Marais (4e) (278-47-86).
LE BRISE-CŒUR (A., v.o.) : Saint-Germain Studio (5e) (033-42-72).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Concorde (8e) (359-92-84), Saint-Lazare Pasquier (8e) (387-56-16), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74), Méliès-Montreuil (858-45-33).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Marais (4e) (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Galaxie (13e) (580-76-86), Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12), Publicis Saint-Germain (6e) (222-72-80), Triomphe (8e) (225-45-76), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-75), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Marivaux (2e) (742-83-90), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Passy (16e) (288-62-34), Plaza (8e) (073-74-55), Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Artel-Nogent.
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte (6e) (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts (6e), (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).
LA GRANDE TROUILLE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier (8e) (387-56-16).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : Biarritz (8e) (359-42-33), Madeleine-Gaumont (8e) (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Magic-Convention (15e) (828-20-32), La Clef (5e) (337-90-90), Ciné Halles (2e) (236-71-72), Maxeville (9e) (770-72-87), Artel-Nogent.
HOSPITAL (A., v.o.) : Marais (4e) (278-47-86).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis (5e) (633-25-97), Bilboquet (6e) (222-87-23), Biarritz (8e) (359-42-33), Studio Raspail (14e) (326-38-98) ; v.f. : Hollywood-Boulevard (9e) (770-10-41), Mistral (14e) [illegible], Napoléon (17e) [illegible], Cinémonde-Opéra (9e) [illegible], Liberté (12e) [illegible], Clichy-Palace (17e) (387-[illegible]), Méliès-Montreuil (858-45-33).
MISTER MAJESTYK (A., v.o.) : Marignan (8e) [illegible], Cluny-Palace (5e) [illegible] ; v.f. : Wepler (18e) [illegible], Montparnasse-Pathé (14e) [illegible], Gaumont-Gambetta (20e) [illegible], Gaumont-Convention (15e) [illegible].
PECHE VENIEL (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Normandie (8e) (359-41-18) ; v.f. : Bretagne (6e) (222-57-97), Omnia (2e) (231-39-36), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Caméo (9e) (770-20-89).
PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Quintette (5e) (033-35-40) v.f. : Montparnasse-83 (6e) (544-14-27)
Q (Fr.) (**) Mercury (8e) (225-75-90), ABC (2e) (236-55-54), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Quintette (5e) (033-35-40), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41)
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon (8e) (359-31-97) Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; v.f. Maxeville (9e) (770-72-87), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Murat (16e) (288-99-75)
STAVISKY (Fr.) : Marignan (8e) (359-92-82), Ternes (17e) (380-10-41)
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gramont (2e) (742-95-82).
TERREUR DANS LA NUIT (A., v.o.) (**) : Colisée (8e) (359-29-46) ; v.f. : Français (9e) (770-33-88).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Templiers (3e) (272-94-56) (sf le mar.), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19), Rio-Opéra (2e) (742-82-54).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Maxeville (9e) (770-72-87), Montparnasse-83 (6e) (544-14-27).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille (6e) (633-79-38).

Les rééditions

ADALEN 31 (Suède, v.o.) : 14-Juillet 11e (700-51-13).
BEN HUR (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14).

Les grandes reprises

LA CROISIERE DU NAVIGATOR (A.) : Actua-Champo 5e (033-51-60).
CUL-DE-SAC (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe 5e (325-78-37)
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine 6e (325-85-78).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Artistic-Voltaire 11e (700-19-15).
MUSIC LOVERS (v. o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Styx 5e (633-08-40) ; v.f. : Lumière 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Cambronne 15e (734-42-96), Clichy-Pathé (522-37-41), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : et SATYRICON (It., v.o.) : Studio Bertrand 7e (783-64-66) à 20 h. 15.
LA RUEE VERS L'OR ... LA PECHE AU TRESOR (A.) : 14-Juillet 11e (700-51-13).
TRAMP, TRAMP, TRAMP (A.) : Studio Galande 5e (033-72-71).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin 5e (033-50-91), Studio Marigny 8e (225-20-74), à 20 h. et 22 h.
UN JOUR AUX COURSES (A.) : Champollion 5e (033-51-60)
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65).

Les festivals

LES MEILLEURS POLICIERS : (v.o.) André-Bazin (13e) (337-74-39) : le Secret derrière la porte.
GANGSTERS : (v.o.) Mac-Mahon (17e) (380-24-81) : le Privé.
G. COOPER SUPERSTAR : (v.o.) Noctambules (5e) (033-42-34) : Sérénade à trois.
W.C. FIELDS : (v.o.) Studio Logos (5e) (033-26-42) : W. C. Fields Parade.
A. CHRISTIE : (v. o.) Grands-Augustins (6e) (633-22-13) : Meurtre au galop.
I. BERGMAN : (v. o.) Racine (6e) (633-43-71) : A travers le miroir.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE : (v.o.) (**), Studio Parnasse (6e) (326-58-00) : Myra Breckinridge.
ÉTÉ 74 : la Pagode (7e) (551-12-15) : I. Uccelacci, Uccelini ; II. Français, si vous saviez (deuxième époque).
H. BOGART (v. o.) : Action-République (11e) (805-51-53) : le Port de l'angoisse. — Action-La Fayette (9e) (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse. — Paramount-Elysées (8e) (359-49-34) : la Caravane héroïque. — Arlequin (6e) (548-62-25) : les Anges aux figures sales.
J. BOND : (v.o.) Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. : Bons Baisers de Russie ; 16 h. : On ne vit que deux fois ; 18 h. : Opération tonnerre ; 20 h. : J. Bond contre Dr No ; 22 h. : Goldfinger.
A. PENN : (v.o.) Boîte à films (17e) (754-11-10), 14 h., 18 h. et 22 h. : la Poursuite impitoyable ; 16 h. et 20 h. Bonnie and Clyde.
J. LEWIS : (v.o.) Boîte à films (17e), 14 h., 20 h. : Boeing Boeing ; 16 h., 22 h. : Trois sur un sofa. (V.f.) 18 h. : Jerry chez les Cinoques.
HITCHCOCK : (v.o.) Action-Christine (6e) (325-85-78) : Pas de printemps pour Marnie.
FELLINI : (v.o.) Olympic (14e) (783-67-42) : Huit et demi.

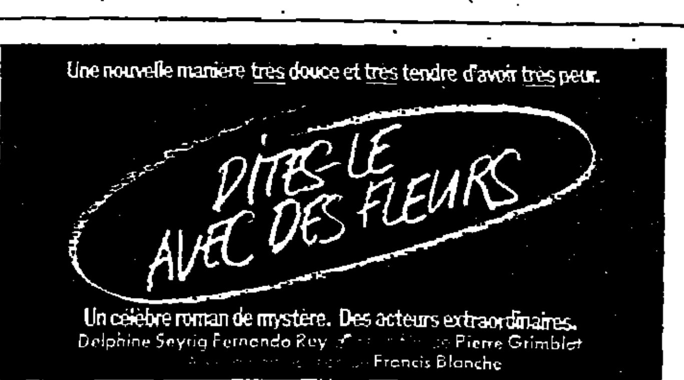
Dessins animés

MICKEY, DINGO, DONALD ET PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (225-19-73), Le Royale, 8e (265-82-66), Maxeville 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN PETIT GARÇON APPELE CHARLIE BROWN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30 et 15 heures.

Contes immoraux
Film de W. BOROWCZYK avec PALOMA PICASSO
U.G.C. MARBEUF - ELYSEES-LINCOLN - VENDOME - U.G.C. ODEON - STUDIO URSULINES - DRAGON - CAMBRONNE - MONTPARNASSE BIENVENUE - HOLLYWOOD BOULEVARD - PARLY 2 - CARREFOUR PANTIN - ARTEL PORT NOGENT - TRICYCLE ASNIÈRES - ET A PARTIR DU 4 SEPTEMBRE PATHÉ CLICHY - ARIEL RUEIL - MÉLIÈS MONTREUIL

A PARTIR DU 18 SEPTEMBRE
IL ÉTAIT UNE FOIS
L'OPÉRETTE
POURSUIT SES TRIOMPHALES REPRÉSENTATIONS A
BOBINO
Locat. : Théâtre 326-68-70, Agences

PIANOS ORGUES CLAVECINS
piano center
242.26.30
De la salle de concert à votre résidence



En bref

Musique

André Gorog au clavier et à la barre

Le pianiste d'envergure internationale ? Un phénomène, pour le commun des mortels : un solitaire dans la tour d'ivoire de sa haute spécialisation ; une volonté de fer, toute tendue vers la gloire ; un corps sous surveillance astreint à une discipline militaire ; des mains assurées à prix d'or ; quatre heures, huit heures d'exercices quotidiens ; levé tard, couché tôt : steaks et salade ; peu d'alcool en période de travail ; moins encore en tournée ; l'avion le jour ; le concert la nuit, et l'on repart. Une vie ballottée de l'Amérique au Japon ; une liberté limitée à la chambre d'hôtel et au Steinway.

Mais le virtuose, en contrepartie, garde son auréole et ses mystères. Sanglé dans son habit, retranché derrière les feux de la rampe, jaloux de sa légende, il vient, joue, puis disparaît, sans fournir d'explication, sans dévoiler ses recettes.

A moins que, comme André Gorog, il ait envie d'ouvrir la porte aux profanes et de les initier. En quelques phrases simples, dites gentiment, mais à partir d'œuvres-clés résumant tout un aspect de la technique planistique (les *Etudes* de Chopin, le *Clavecin bien tempéré* de Bach) ou surplombant le grand répertoire romantique (*les Tableaux d'une exposition* de Moussorgski, *le Carnaval* de Schumann, les *Etudes* de Scriabine). Ce jeune pianiste, ancien élève de Marguerite Long, mais plutôt apparenté à Cziffra par ses origines hongroises, donnera jusqu'au 12 septembre, à l'invite du Festival estival, une série de conférences-concerts. Ancien représentant attitré des J.M.F., il a l'habitude de travailler simultanément au clavier et à la barre. — A. R.

★ Les 4, 6, 9, 11 et 12 septembre, à 18 h. 30, à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne.

Télévision

Le café de William Klein

A la cité des Chênes d'Ermont, dans le Val-d'Oise, il n'y a qu'un seul lieu de distraction : le café. Il n'y a aussi qu'un seul café, qui est également un tabac-P.M.U. Tout le monde y vient, à un moment ou à un autre de la journée ; la caméra de William Klein s'y était installée pour raconter « le café, microcosme de la cité ». De l'ouverture à la fermeture, de table en table.

La vie s'y écoule, comme dans tous les cafés-tabac-P.M.U. des cités-dortoirs de la banlieue nord. Le dimanche, on fait la queue pour jouer au tiercé, on fait la queue pour un paquet de gauloises ou un « paquet d'allumettes en bois ». On y rencontre l'éternel joueur de flipper qui traîne son ennui entre un verre de bière et la machine à sous. Un ex-voyou nostalgique du « bon vieux temps » regrette les jours où *« on bouffait du filo tous les soirs »*. *« A présent,* dit-il, *tous les mecs valables sont partis. »* Un raciste se plaint : *« Ici, c'est plus une cité étrangère que française... Quand on a envie de manger du rosbif, on sent la soupe vietnamienne... »*

Les habitants de la cité des Chênes paraissent se heurter à la caméra. Elle est partout. Elle s'introduit dans la conversation d'un groupe de vendeurs au porte-à-porte qui forment de jeunes recrues. Elle les pousse à jouer pour elle, à faire leur propre caricature.

Dans des éclats de rire, avec une désinvolture feinte, un jeune homme parodie son métier qu'il méprise : *« Vendre n'importe quoi à n'importe qui »* ; une jeune fille raconte comment elle a passé trois mois dans un hôpital psychiatrique après plusieurs tentatives de suicide.

Une noce arrive. La demoiselle d'honneur demande : *« Heureuse ? »* La mariée répond : *« Et toi ? »* C'est une image fixe une photo, une conclusion. Tout au long du film, William Klein est resté un photographe. — C.C

★ Lundi 2 septembre, première chaîne, à 21 h. 35.

Festivals



Une nouvelle Biennale à Venise

(De notre correspondant.)

● Après de longues semaines de réflexion, le conseil de direction de la Biennale de Venise, présidé par M. Carlo Ripa di Meana, personnalité socialiste, a publié le programme des prochaines manifestations. La rupture avec la tradition est très nette : la Biennale ne sera plus seulement un lieu où l'on présente des œuvres récentes ou inédites choisies selon leurs qualités purement esthétiques ; elle veut devenir le centre d'un débat entre les spectateurs et les représentants de la culture, reprenant ainsi à son compte de façon officielle la tendance adoptée depuis deux ans par le contre-festival.

Les lieux où se déroulera ce débat sont dispersés dans l'ensemble de la ville historique et des quartiers de la « terre ferme » ; les organisateurs solliciteront la collaboration de tous les organismes populaires, « conseils de quartiers », « conseils d'usine », « centres culturels » et autres institutions.

Le Festival se déroulera cette année du début d'octobre jusqu'au 10 novembre, selon une formule de libre dialogue un peu analogue à celle du Festival d'Avignon. M. Ripa di Meana a souligné en présentant le programme que la tendance de ce Festival serait nettement « antifasciste ».

● Les expositions des arts visuels et de l'architecture se tiendront dans les magasins à sel de Venise et proposeront des débats sur la préservation des centres historiques, ainsi qu'un séminaire sur les problèmes de l'architecture moderne tels que l'avant-garde européenne les présentait dans l'entre-deux guerres.

● Le Festival de cinéma rassemblera des œuvres qui seront présentées simultanément dans quatre ou cinq salles sur l'ensemble du territoire de Venise. Sur le thème « Proposition pour un enrichissement culturel de l'œuvre cinématographique », une première section présentera des productions inédites ou très récentes d'un caractère inhabituel : des films d'auteur réalisés pour la télévision ouest-allemande, la télévision italienne et les pays sud-américains, et une rétrospective du nouveau cinéma suisse. Les autres sections seront consacrées à des discussions avec les associations de base de la culture cinématographique (cinémas d'art et d'essai, cercles d. culture), les coopératives de production cinématographique et les mouvements féministes. Une dernière section sera consacrée à des témoignages filmés sur le fascisme en Italie et en Europe en 1973 et en 1974.

● Le Festival de la musique et du théâtre réunira notamment des troupes de New-York, de Stockholm, de Turin, de Rome, de Sao-Paulo et de Moscou, ainsi qu'une série de soirées dédiées à Bruno Maderna et à Schönberg. Le Théâtre de la Liberté, de Paris, présentera « le Nuage amoureux », de Nazim Hikmet.

Enfin, une manifestation commune des trois festivals célébrera le centenaire de la naissance de Schönberg.

THÉATRE-ÉCOLE
TANIA BALACHOVA
ATELIER dirigé par Véra GREGH
Renseignements : 627-51-83
11 h. - 18 h.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma — L'amour aux Champs-Elysées

L'Alpha-Elysées, un nouveau « complexe cinématographique », *ouvre le 4 septembre. A l'angle des* Champs-Elysées et de la rue La Boétie, quatre salles permanentes de 10 heures du matin à 2 heures dans la nuit, climatisées, avec murs bleu foncé et moquette assortie, offrant respectivement 199, 148, 136 et 56 fauteuils orange.

Quatre salles réservées à Alpha-France, c'est-à-dire à la production appelée « érotique ». Francis Mischkind, fondateur et directeur de la firme, a été l'un des premiers à importer des films suédois, puis allemands, américains, etc. (une cinquantaine en trois ans, doublés en français par une équipe maison), traitant du seul aspect physique de l'amour. Alpha-France a également coproduit *les Charnelles, les Impures* et produit *Jeux pour couples infidèles*. Œuvres jusqu'ici distribuées dans le circuit traditionnel.

Amortis à 120 %

Il est vrai que, depuis trois ans, ce circuit s'est sensiblement élargi. Les films à caractère pornographique ne sont plus cantonnés dans ces petites salles poussiéreuses des boulevards et de Clichy, où, à chaque entracte, une ouvreuse bien blonde vaporise de la citronelle, où les fauteuils défoncés avancent jusque sous l'écran, où le va-et-vient permanent gêne à peine les spectateurs, de vieilles copies rayées montrant, à intervalles rapprochés, des dames dodues se livrer plus ou moins volontairement à la brutale étreinte du mâle.

La constante de ce type de cinéma est la supériorité masculine qui éclate à toutes les images. L'homme y étant toujours vu comme un amant fabuleux, ce qui doit être bien plaisant pour les spectateurs. Il n'est pas question de changer ce postulat, puisque les hommes composent la grande majorité du public.

« *Parfois*, dit Hélène Meaulle, assistante de Francis Mischkind, *on voit des femmes ensemble. En tout bien tout honneur. Elles n'osent pas venir seules, ni emmener un homme. On voit aussi des couples, surtout lorsque le mot existe dans le titre.*

» *Le titre, avec le matériel publicitaire, est l'élément le plus important pour le lancement d'un de ces films. Pour la publicité, nous sommes tenus, il y a un contrôle. Mais, il faut qu'un titre soit vraiment abominable pour ne pas être autorisé.* »

L'arrivée en masse et le succès des films étrangers — dotés de titres appropriés : *Chauds les Teutons* ou *les Caresseuses* — ont encouragé les cinéastes français. Pendant le premier semestre 1974, sur quarante films, vingt-trois érotiques à faible budget (cinq ou dix fois moins qu'un film « normal ») ont été tournés : ce sont des films immédiatement rentables. *Généralement*, ils s'amortissent à 120 % sur les seules recettes françaises. Deux ans après Paris, la province a suivi, avec une voracité propre à combler le retard.

« *A Perpignan*, dit Hélène Meaulle, les impures *en sont à la quinzième semaine, grâce, il est vrai, aux cars espagnols qui traversent la frontière. A Paris, nous profitons du Salon, des expositions, de tout ce qui fait « monter » les gens.* »

A Paris, les circuits traditionnels ne suffisent plus. Les Champs-Elysées se mettent au goût du jour. En dehors des films jouant sur l'érotisme, mais avec des ambitions esthétiques, sociales ou morales (*les Mille et Une Nuits, Contes immoraux, Grandeur nature, les Valseuses*), on peut voir *les Couples du bois de Boulogne* au Lord Byron, *le Corps a ses raisons* au Monte-Carlo, « *O* » au Mercury, et, au Triomphe, *Emmanuelle* (vingt salles sur Paris et la banlieue, près d'un million d'entrées).

L'extraordinaire succès d'*Emmanuelle* rassure Francis Mischkind sur l'avenir de son entreprise. Car, si rien n'empêche le Mercury de remplacer par un western ou un policier un érotique qui ne marche pas, l'érotique est la raison sociale d'Alpha-France. Et l'Alpha-Elysées est conçu pour écouler « *directement du producteur au consommateur, donc aux moindres frais* » les films Alpha-France.

Les habitués

Les spectateurs ? L'homme d'affaires qui fait un tour au Lord-Byron sur les 5 heures de l'après-midi vient chercher la même chose que le désœuvré furtif qui rôde à Clichy.

« *C'est le même public d'habitués, de spécialistes. Pour tout dire, de voyeurs*, avoue Hélène Meaulle. *C'est le nôtre, nous voulons le garder, nous en avons besoin. Mais nous voudrions aussi élever le débat, attirer des gens plus exigeants. Alors, nous offrons des salles confortables, bien décorées, quatre films différenciés :* Rêves humides *relève plutôt de la recherche. D'ailleurs, il sort dans deux salles d'art et d'essai, l'Elysée-Lincoln et au Quartier-Latin en version originale, c'est une référence.* Jeux intimes, *une comédie sentimentale, très jolie, avec une seule scène érotique, mais de toute beauté.* L'Initiatrice, *une production de Carlo Ponti dans la ligne de* Malicia, *une comédie comme les Italiens savent en faire. Enfin,* la Collectionneuse, *qui pourrait sortir dans un circuit traditionnel.*

» *Différencier les films pour différencier le public et l'élargir, c'est risqué. Aux Etats-Unis, au Danemark, on a cru bon de faire émigrer les érotiques hors des quartiers habituels. C'était une erreur. On doit y aller sur la pointe des pieds. Il n'est pas question non plus de pornographie pure. Les gens aiment être choqués, mais veulent rester dans leurs habitudes. Nous voudrions leur donner l'habitude de venir sur les Champs-Elysées.* »

Hélène Meaulle ne se voile pas la face devant l'importance de l'aspect commercial : « *L'érotisme peut être beau, mais il est difficile de rendre publics les moments intimes sans les déformer.* » Elle déplore l'exhibitionnisme des « fantasmes morbides » (pourtant l'idée s'est répandue qu'un couple heureux était un couple à névroses complémentaires), l'étalage des nudités, la vulgarité. Elle ne comprend pas, elle constate :

« *Tout ceci peut changer aussi brusquement que c'est venu, mais pour l'instant ça marche. C'est triste, mais ça fait travailler beaucoup de monde. La censure elle-même est obligée de prendre ce point de vue en considération. D'ailleurs, je me demande ce qui va se passer avec la libéralisation totale. Dieu sait s'ils l'ont réclamée. Mais comment vont réagir les gens sans l'attrait du fruit défendu ?* »

COLETTE GODARD.

Expositions — Les affiches polonaises

(Suite de la première page.)

Les quelque deux cents affiches *présentées participent de* divers courants de l'art moderne depuis le cubisme et offrent des solutions graphiques très diverses d'un artiste à l'autre. On peut toutefois noter un trait commun à toutes les générations d'affichistes : l'absence de bavardage. Ce qui n'empêche pas ces affiches d'être parlantes, par symboles, par métaphores, par des images concises, comme la « Varsovie » de Trepkowski, datée de 1952, une des plus anciennes de l'exposition, où l'idée de la ville est évoquée par son nom écrit en toutes lettres dans un bloc de béton suspendu au crochet d'une grue.

Des images-chocs, il y en a beaucoup chez les principaux créateurs d'affiches depuis 1950 ; chez Jan Lenica en particulier, qui, pour Wozzeck, a dessiné en cernes épais et concentriques un visage-bouche qui diffuse dans la page un puissant cri rouge, et pour une exposition surréaliste, un chapeau melon plein de cervelle vermiculée.

Ces œuvres n'ont pas besoin du grand format ni d'un déploiement de couleurs pour être fortes. Les meilleures d'entre elles sont peut-être celles qui traitent le noir et le blanc, avec ou sans l'aide des moyens photographiques. Les artistes ont su en tirer le meilleur parti — tenant compte sans doute de certaines données techniques comme la mauvaise qualité des encres, du papier, mais aussi parce que le noir et le blanc vont bien à l'expression du drame humain. Loin de rassurer d'un sourire, beaucoup de ces affiches parlent, au-delà du thème traité, de l'homme d'aujourd'hui. C'est Julian Palka, par exemple, avec « Notre vingtième siècle », un collage de photos qui, en trois volets, fait de l'homme un matricule parmi d'autres matricules, une œuvre de 1965, qui trouverait sa place aujourd'hui dans une biennale de jeunes aux côtés des conceptuels.

La photographie, logique pour les affiches de cinéma, n'est jamais utilisée à des fins réalistes, jamais de manière narrative, pas plus que les images peintes d'ailleurs. Elle intervient toujours sous forme de montage chez Wojciech Zamecznik, notamment pour l'affiche du « Train de nuit ». Mais c'est avec Roman Ciezlewicz qu'elle devient un moyen d'expression par excellence. L'artiste, qui vit à Paris depuis dix ans, multiplie les recherches de trame, de grain, de contrastes, poussant ses blancs et ses noirs, jouant sur des effets de flou et d'arêtes vives, autour de visages humains mutilés, déformés par l'escamotage de la partie centrale, les réduisant à l'état de cyclopes.

A l'opposé de ces images sombres se situe une tout autre production pleine d'humour, de fantaisie, de gentillesse, affiches parfois un peu naïves, parfois très ironiques, qui font penser au meilleur de la production des pays de l'Est dans le domaine du dessin d'animation. Ce sont celles d'Eryk Lipinski, de Henryk Tomaszewski, et de beaucoup d'autres, réalisées pour des spectacles de cirque.

Des « personnalités » s'imposent enfin, qui font œuvre à part. C'est le cas de Franciszek Starowieysky, avec des affiches d'inspiration surréaliste, des images macabres qui soumettent le crâne humain, souvent rongé par la vermine, à diverses métamorphoses. Chez les plus jeunes on peut reconnaître aisément l'influence des courants picturaux actuels, celle du pop' art, de l'op' art, ou d'une abstraction sobre et froide. Leur production est peut-être un peu moins bonne que celle de leurs aînés.

On pourrait cependant s'estimer heureux de voir leurs affiches placardées sur nos murs.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Lettres

UN LIVRE

Les œuvres complètes de Marceline Desbordes-Valmore

Une voix qui marqua Baudelaire et Aragon

Curieuse destinée que celle de cette œuvre féconde (1), qui marqua des générations de poètes, et dont ne paraît qu'aujourd'hui une édition en tout satisfaisante. Certes, divers éditeurs de qualité avaient, hier, tenté d'en donner une version conforme et définitive, mais leurs projets échouèrent ou tournèrent court. M. Bertrand a eu la longue patience de rassembler à la fois les recueils publiés par Marceline Desbordes-Valmore et les pièces éparses au gré des keepsakes et des albums. Ajoutons que les variantes et les modifications de tous genres ont été soigneusement relevées par l'éditeur, et produites en notes. Si bien qu'il est désormais possible et loisible de lire tout Desbordes-Valmore. Il y a là l'expression d'une voix unique dans nos lettres, et qui marqua Baudelaire aussi bien que Verlaine; Breton comme Aragon.

D'elle, qui monta sur les planches au sortir de l'enfance, on peut assurément dire qu'elle n'a jamais appris à écrire. Elle ne connaissait de l'art des vers que les médiocres productions du théâtre d'alors. Elle se confie à Sainte-Beuve : **« J'ai essayé d'écrire sans avoir rien lu ni rien appris. »** Mais elle se règle sur la musique, sur Schubert et les lieder allemands, dont elle a la tête et la mémoire emplies. Son génie, c'est qu'elle échappe, dès ses premiers pas en poésie, à la naïveté un peu bien niaise qui la guettait. Elle cherche assidûment à accorder les mots à ses pensées, et, du coup, se détourne des modèles et des modes. Le pathétique qu'elle dit dans ses poèmes est son pathétique propre. Sa maladresse devient admirable : elle découvre, sans le savoir, bien avant Verlaine, les vertus de l'imprécis. De l'alexandrin des **Elégies**, elle passe aux mètres brefs :

L'âme doit courir
Comme une eau limpide;
L'âme doit courir,
Aimer ! et mourir...

Sa vie déchirée et déchirante la rapproche des humbles et des révoltés. « **Elle avait,** juge Sainte-Beuve, **le cœur libéral, populaire, voué à tous les opprimés.** » Et ce chant « politique » qui est dans son ouvrage éclate avec une force et une humanité dont on connaît peu d'exemples. Elle a vu les insurgés de 1830 et de 1831, à Lyon; le peuple levé en 1848. Elle a vu se remplir les prisons. Elle se dévoue pour les captifs, ne ménageant pas sa peine. Mais, également, elle dit dans des vers brûlants et rauques de colère la justice revendiquée et la révolte sociale

Grâce à ces deux tomes, qui nous offrent, enfin, tous les textes poétiques, il est à souhaiter que Marceline Desbordes-Valmore connaisse aujourd'hui ce que Baudelaire disait être sa récompense : **« Une gloire que nous croyons aussi solide que celle des artistes parfaits. »**

HUBERT JUIN.

(1) *Les Œuvres poétiques de Marceline Desbordes-Valmore.* Edition complète, établie et commentée par M. Bertrand, 837 pages en deux tomes. Presses universitaires de Grenoble. 45 F.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRÉSENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

ingénieur textile grande école

Notre division VERRE TEXTILE fabrique et commercialise sous la marque VETROTEX des fibres de verre utilisées en particulier comme armature des matières plastiques. Notre Groupe en est le deuxième producteur mondial et cette activité progresse de 15 % par an.

Notre usine de CHAMBERY, 1.500 personnes, connaît une expansion rapide et soutenue (20 millions d'investissements en moyenne/an, 30 % produits nouveaux tous les 3 ans).

Notre processus de production fait largement appel à des techniques de l'industrie textile, et nous recherchons un ingénieur de haut niveau (type ECP) apportant 3 ou 4 ans d'expérience de cette industrie : filature, moulinage, retordage. Nous le formerons aux aspects techniques spécifiques de notre industrie, pour lui permettre d'occuper à terme la responsabilité complète d'un service de notre usine.

Ecrire sous référence 435
SAINT-GOBAIN INDUSTRIES
SERVICE EMPLOI-FORMATION
62, Boulevard Victor-Hugo
92209 NEUILLY-SUR-SEINE

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

IMPORTANTE SOCIETE
Produits Chimiques et Pharmaceutiques

RÉGION EST

recherche

1) Pour Service Entretien :

INGÉNIEUR Électromécanicien

Diplômé d'Enseignement Supérieur

2) Pour Service Energies : Centrale thermique H. P., production d'Electricité, d'eau, de froid et d'air comprimé).

INGÉNIEUR

Diplômé en Electricité ou de l'Ecole Nationale Supérieure du Génie Maritime.

Ces postes requièrent : âge minimum 35 ans, quelques années d'expér. dans fonction similaire.
BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND

Envoyer C.V., photo et prétentions ss réf. 7.435 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO 75001-PARIS CLE TRANSMETTRA

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)

1300 pers. - 120 MF -
EXPANSION : 20 % L'AN

N° 1 - FRANCE — N° 2 EUROPE
EN CHAINES MECANIQUES TOUS TYPES
CETTE ENTREPRISE PERFORMANTE
(25 % A L'EXPORTATION) recrute

2 JEUNES INGENIEURS
T.N.-EQUIPEMENTS
METHODES-ENTRETIEN

pr POSTES DE RESPONSABILITES conc. L'EXTENSION DES MOYENS DE PRODUCTION DE 2 USINES en FRANCE et, pour l'un d'eux, d'une FILIALE AU PORTUGAL.

- INGENIEUR diplomé, dominante MECANIQUE (A.M., ENSI, Bréguet, Violet, CNAM,...) ou équivalent. ANGLAIS très souhaité.
- EXPERIENCE (2/3 ans) en USINE ou chantiers : METHODES. T.N., EQUIPEMENTS particulièrement appréciés.
- RESIDENCE : un poste dans l'ISERE (près GRENOBLE), l'autre à TROYES.

Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. ss réf. 2080 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Entreprise grande ville NORD-EST
cherche pour son USINE

INGÉNIEUR CHIMISTE

NANCY
de préférence
MÊME DÉBUTANT

— Possibilités logement.
— Rémunération intéressante.

Adresser curriculum vitae manuscrit à n° 68.983, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

POSTE A CRÉER
DIRECTION de PERSONNEL

90.000 F +

Société industrielle de 1 100 personnes — dont 950 sont affectées à la production — nous faisons partie d'un groupe multinational. Nous avons un bon climat social.

Nos projets de développement, concrétisés par des plans à cinq ans, sont ambitieux et leur réalisation est liée à la qualité de nos effectifs.

Notre directeur de personnel dépendra du directeur général ; il sera intégré dans une équipe jeune, de fort potentiel, il sera l'animateur de notre politique sociale.

Conseiller de la hiérarchie en matière de gestion des personnels, il sera étroitement associé à notre développement en participant à la sélection, à la définition des fonctions, aux études de postes et à l'évaluation permanente des hommes dont son service assurera la formation et encouragera les promotions ; il aura à mettre en place les moyens d'une gestion prévisionnelle efficace.

Ayant décidé de passer la paye du personnel sur ordinateur, nous lui demanderons d'intervenir au niveau des problèmes de classification liés à cette opération.

Nous recherchons pour créer cette fonction, un homme jeune — trente-deux ans minimum — de formation supérieure et de personnalité affirmée, ayant une expérience d'au moins cinq ans de gestion d'effectifs industriels.

Nous sommes installés dans l'Ouest à proximité d'une grande ville universitaire.

sélé CÉGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence M. 71341.
Discrétion garantie.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

FONCTION MARKETING

Notre Société jouit d'une notoriété certaine (filiale d'un groupe international).
Notre effectif est de 200 personnes.

Nous voulons diversifier nos activités et avons mis au point un nouveau produit.

VOULEZ-VOUS EN DEVENIR LE RESPONSABLE ?

Vous assurerez sa commercialisation sur le marché européen : recherche de clientèle, études critiques, prospection et négociation auprès d'importantes sociétés, etc.

Vous aurez toute votre autonomie d'action.

Vous serez l'Adjoint du Directeur Général et serez intégré à une équipe de direction jeune (moyenne d'âge : 33 ans).

Ayant fait vos preuves, vous deviendrez rapidement le titulaire de la fonction marketing de notre entreprise.

Au départ, ce poste de cadre est payé par fixe important et intéressements sur objectifs. Il nécessite des déplacements fréquents et une résidence future dans le département du Haut-Rhin.

Formation requise : Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent) - I.N.M. - Expérience professionnelle commerciale d'au moins 3 ans - Pratique courante de l'Allemand - Anglais souhaité.

Adressez C.V. détaillé + photo sous réf. 1.827 à notre Conseil :

MANAGING 20, avenue de la Paix, 67000 STRASBOURG.

GROUPE INDUSTRIEL

DIRECTEUR REGIONAL
MATERIAUX de CONSTRUCTION

- Formation souhaitée : Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Commerciales
- Localisation : Proche de ville universitaire de l'Ouest.

Encore jeune, son expérience professionnelle dans l'industrie ou les Travaux Publics aura révélé des qualités de dynamisme et de contacts humains.
Après une période de formation, il bénéficiera d'une large délégation pour la production et la vente dans le secteur géographique dont il sera responsable.
Sa rémunération ne sera pas inférieure à 100.000 F
Envoyer c.v. et photo sous réf. 43638 à Havas Contact, 186 bd Haussmann 75008 Paris

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE RÉGIONALE
(1 h. NORD PARIS)
recherche
pour son DÉPARTEMENT COLLECTIVITÉS

UN JEUNE CADRE

Responsable d'un groupe de sociétés industrielles ou commerciales clientes.

Il sera chargé de contrôler leur gestion économique, financière, comptable et d'apprécier les risques de leurs engagements dans un esprit de conseil et de services.

Le candidat doit avoir une formation supérieure de type SUP de CO, Sciences ECO, AGRI et être attiré par les contacts à haut niveau.

Une expérience professionnelle bien qu'elle ne soit pas indispensable serait appréciée.

Adresser Candidature, C.V. et photo sous Réf. 91 à
AGRICONSEIL 21 rue du Rocher - 75008 PARIS

HESSTON
ROCHLAND S.A.
85220 Coex

Société en pleine Expansion
« Usine à la Campagne »
15 Kms de la Mer
30 Kms des Sables d'Olonne
Restaurant d'Entreprise
Transport gratuit assuré
recherche

CHEF COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Expert Comptable si possible, chargé de superviser la Comptabilité budgétaire, analytique et financière.
Anglais indispensable.
Envoyer CV, Photo et Prétentions sous référence : 11012

CHEF COMPTABILITÉ (ANALYTIQUE et GÉNÉRALE)

Très bon Comptable, chargé plus particulièrement du contrôle du Budget. Anglais indispensable.
Envoyer CV, Photo et Prétentions sous référence : 11013

Ecrire s/réf. respectives à :
ROCHLAND S.A.
85220 COEX

Pierre Lichau S.A. Rennes

Importante société française (1.800 personnes) d'instruments de technique avancée dans le domaine des asservissements hydrauliques et des instruments de précision et d'optique recherche pour son établissement industriel de CHATEAUDUN (28) - (600 personnes)

INGÉNIEUR
Diplômé A.M. ou équivalent

ayant quelques années d'expérience pour s'intégrer à l'équipe de Direction, sera chargé particulièrement du lancement des instruments nouveaux, de la mise au point technique en atelier, des méthodes techniques de travail, des investissements, des prix de revient, de l'adaptation des outillages, de la définition technique des approvisionnements, etc.

Poste d'avenir pour candidat de valeur.
Discrétion garantie. Logement assuré.

Adresser curriculum vitae et prétent. à SOPELEM, Route de Jallans - 28200 CHATEAUDUN.

POUR SA CELLULE GESTION
le C.T. DE NANTES
recherche

UN CONSEILLER DE GESTION

8 ans minimum dans une fonction similaire, si possible dans le secteur de la fonction publique.

- Ingénieur ou diplômé Sup.de Co., ESSEC ou Universitaire,
- Spécialiste du contrôle de gestion,
- Organisation et méthode,
- Connaissance en informatique.

Le candidat devra être un homme d'action ayant le goût du travail en équipe, possédant un esprit critique et méthodique, le goût de la pédagogie et des contacts humains.

Adresser CV et lettre manuscrite au
C.T. DE NANTES
B.P. 1060 - 44036 NANTES CEDEX

---

ingénieurs électro-mécaniciens
LYON

Une société française de construction électrique, membre d'un puissant groupe international recherche pour une de ses usines spécialisée dans la fabrication des moteurs :

1) UN INGÉNIEUR MÉTHODES-INDUSTRIALISATION
(A. et M., ECAM, ENSI, etc.)

pour étudier la mise en place de moyens optimum pour la fabrication de moteurs, coordonner les activités méthodes et suivre l'industrialisation. (Réf. 104/M)

2) UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour apporter un appui technique au réseau de vente, établir en clientèle des projets d'installations pour des ensembles importants (ex. équipement moteurs d'un complexe de raffinage) et suivre les contrats. En plus d'une formation d'électro-mécanicien, il est indispensable pour ce poste d'avoir une première expérience commerciale dans la préparation de devis.
Il faut prévoir 10 % du temps en déplacements. (Réf. 105/M)

L'appartenance à un groupe important peut permettre d'envisager des carrières évolutives. La connaissance de l'allemand serait un atout.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous les références 104/M et 105/M.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

DEUTS & GELDERMANN
Maison de Champagne (Epernay)
nous a chargés de la recherche de son :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable devant le P.D.G. de l'élaboration, la réalisation et l'application de la politique commerciale s'attachant au développement qualitatif de l'image de marque pour l'interaction sur la production quantitative, et ce, tant en France qu'à l'exportation.

Poste : 50 % actif - 50 % sédentaire.

Mini 28 ans ; c'est un universitaire HEC, ESSEC, ESC ou équivalent ou autodidacte.

Il est indispensable d'avoir une expérience de 2 ans mini dans Direction ou animation commerciale d'un produit de luxe.

C'est un jeune loup dont l'agressivité et le mordant iront de pair avec l'esprit de l'équipe de Direction.

Anglais impératif.

Adresser C.V. man. et dét. avec photo et salaire actuel à :

MORENO CONSEIL — REF. DG 7.385 R.
17, r. Courmeaux, 51060 REIMS CEDEX.

EATON
Eaton s.a.m. Monaco
recherche un jeune

cadre comptable

Ayt une bonne connaissance de l'Anglais, des procédures américaines, et une formation lui permettant d'accéder plus tard à une position supérieure dans le secteur financier.
Sa premiere responsabilité sera dans la comptabilité industrielle (cost accounting, système par standard.).
Envoyer C.V. réf. photo et prét. à
M. LE DIRECTEUR DU PERSONNEL
Eaton s.a.m.
B.P. 84 - MC MONACO

ADMINISTRATION COMMERCIALE

Une Entreprise de 100 personnes, fabriquant et commercialisant des luminaires auprès d'une clientèle de revendeurs, recherche un Cadre confirmé (40 ans minimum) ayant une solide expérience de l'administration des Ventes (traitement des commandes, en relation avec la production, gestion des ventes et suivi des représentants, etc.) pour lui confier, auprès de la Direction :

— l'optimisation du traitement des commandes en instaurant une politique de stocks ;
— l'amélioration du réseau de ventes (VRP multicarte) en élaborant une politique de vente.

La connaissance de l'allemand est souhaitable.

Lieu de résidence : région orléanaise.
logement assuré.
Rémunération : de l'ordre de 75.000 F/AN + prime.

sélé CÉGOS

étudiera votre dossier ss réf. M. 23377
Discrétion totale assurée.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche pour son service informatique

TECHNICO-COMMERCIAUX

Il leur sera demandé :
- une formation supérieure ;
- une solide expérience d'exploitation de tous supports informatiques ;
- d'être libérés des obligations militaires.

Il leur sera offert :
- un poste à Paris comportant de fréquents déplacements ;
- une rémunération intéressante ;
- de larges possibilités d'évolution ;
- les avantages d'une grande entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions

Société Générale
Service organisation informatique
Référence DD 112, av. Kléber,
75016 PARIS.

TEXUNION

Un des principaux Groupes Textiles Européens recherche un

CHEF DE VENTES

pour les pays de

l'EUROPE de l'EST (COMECON)

Il sera responsable du développement des ventes de tous les produits du Groupe (tissus pour l'habillement, la maison et tissus industriels).
Rattaché à la DIRECTION MARKETING, il travaillera en étroite collaboration avec chacune des Divisions opérationnelles.
Ce poste, situé à PARIS, conviendrait à un Candidat de 30 ans minimum, ayant une EXPERIENCE TEXTILE et d'excellentes connaissances de l'ANGLAIS et de l'ALLEMAND.
Il devra être diplomate, pouvoir agir seul et digne de toute confiance.
Les voyages occuperont environ un tiers de son temps.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 883 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

HYPERMARCHES AUCHAN

C.A. 1974: 170 milliards d'A.F., doublement de ce C.A. prévu d'ici à 1976
NOUS AVONS L'EXPANSION ! – IL NOUS MANQUE LES HOMMES !

Nous recherchons d'urgence :

2 cadres commerciaux expérimentés
et
4 jeunes cadres débutants

à qui nous demandons :
- un réel esprit d'entreprise doublé d'une volonté de s'intégrer rapidement dans une équipe dynamique et autonome
- une capacité de diriger et d'animer des hommes de bon niveau

Nous leur conférerons très vite :
- la responsabilité totale d'une unité commerciale où ils auront la possibilité de s'épanouir et de se réaliser.

SI VOUS NE VOULEZ PAS ATTENDRE 10 ANS POUR AVOIR UN POSTE A TRES GROSSES RESPONSABILITES, ECRIVEZ-NOUS

Adresser C.V. manuscrit, photo récente et prétentions à : M. J.F. DUPREZ,
Direction hypermarché AUCHAN – Avenue Joffre – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

jeunes diplômés grandes écoles

Hommes ou Femmes
POLYTECHNIQUE, CENTRALE, INSEE, HEC, ESSEC, etc.

Nous vous offrons, après STAGE et FORMATION d'un an minimum au siège de notre Société,
une carrière au sein de nos différentes Directions, en France ou éventuellement à l'étranger, pouvant atteindre des responsabilités de haut niveau.

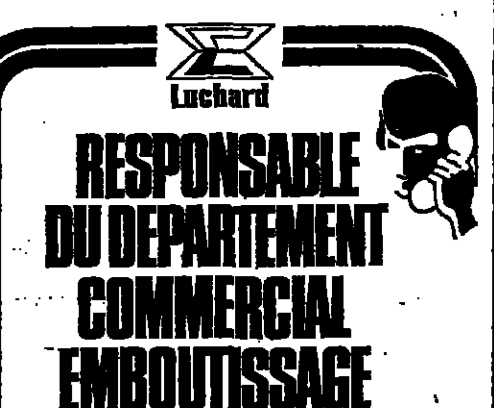
La connaissance réelle d'une langue étrangère serait un atout appréciable.

Ecrire avec CV manuscrit et photo au Département recrutement, 33 rue Lafayette 75009 Paris.

LES ASSURANCES GENERALES DE FRANCE



pleinemploi



RESPONSABLE DU DEPARTEMENT COMMERCIAL EMBOUTISSAGE

PARIS — 65 à 80.000 F/AN.

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé de préférence, ayant un réel talent d'animateur et de commercial.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière S.V.P. 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.



Référence : 383
37 rue du Gal Foy
75008 Paris

THOMSON-CSF

recherche :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour domaine en pleine expansion :
Prise de vues, traitement et présentation d'images par tubes et dispositifs opto-électroniques.

- Formation Ecoles d'Ingénieurs ;
- Anglais et expérience industrielle souhaitables.

Cet ingénieur assurera en France et à l'Etranger la vente de nos produits avec clientèle hautement qualifiée.

Adr. C.V. manuscr. dét., ph. (ret.) et prétentions à Madame DUBOIS – Service Embauche 6, rue Mario-Nikis – 75015 PARIS.

ADMINISTRATION TECHNIQUE PARIS

recherche

CADRE COMPTABLE CONFIRME

Pour participer au développement de son système de comptabilité intégrée.

Ce poste peut convenir à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (H.E.C. ESSEC, E.S.C.P.) ayant acquis une formation complémentaire (D.E.C.S.) et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans en organisation comptable ou à un praticien confirmé pouvant justifier de résultats professionnels.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous Réf No 8322 à PUBLIPRESS
31, Boulevard Bonne-Nouvelle
75082 Paris Cedex 02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

pour sa **DIVISION INFORMATIQUE**
LE C.T. DE NANTES
recherche

un cadre administratif

s'intéressant à l'organisation et à la gestion administrative et comptable pour être responsable de la mise en place de programmes informatiques.

un ingénieur système

expérimenté, diplômé école d'Ingénieur ou Universitaire scientifique, connaissant systèmes SIRIS 7-8, pour assurer une fonction d'assistance technique.

PLUSIEURS

techniciens supérieurs

titulaires D.U.T. informatique ou équivalent, connaissant de préférence le système SIRIS 7-8.

Adresser C.V. et lettre manuscrite au C.T. DE NANTES
B.P. 1060 - 44036 NANTES CÉDEX.

INSTITUT DE FORMATION D'EDUCATEURS SPECIALISES
35, rue du Polygone, 25 BESANÇON
recherche

INSTRUCTEUR (TRICE) PERMANENT (E)

- diplôme éducateur spécialisé + 5 ans d'expér.

ou
- maîtrise de sciences humaines + expérience pratique éducation - formation.

Littoral Méditerranéen — *C.N.I.M.*

"CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE"

recherchent un INGENIEUR (35 ans minimum) pour diriger le service "Essais et mise en route" (12 personnes) chaudières industrielles et centrales thermiques.
Pour bien répondre au poste, il est indispensable • d'apporter une expérience dans le même type de poste, • de connaître à fond les installations de chauffe et les problèmes d'automatisme et de régulation. L'anglais courant est nécessaire (déplacements France et Etranger).
Veuillez adresser votre C.V. + lettre manuscrite sous réf. A.F. à :

r.c.p.
DEPARTEMENT ENTREPRISES
15, rue Auber - 75009 - Paris
en étant assuré d'une parfaite discrétion et d'une réponse dans les meilleurs délais.

Le Service « ENGINEERING EUROPE » d'une importante entreprise multinationale

recherche

UN DESIGN ENGINEER

chargé de concevoir, adapter et/ou réceptionner des produits électro-mécaniques de grande consommation (rasoirs électriques, peignes soufflants, etc.), produits destinés aux marchés européens.

Le candidat doit très bien posséder la langue anglaise.

La connaissance de l'allemand est souhaitée.

Une formation école d'ingénieurs et 4 à 6 ans d'expérience industrielle dans la conception et l'adaptation des produits électro-mécaniques de grande consommation sont souhaités.

Doit pouvoir planifier, motiver et contrôler le travail d'un petit groupe de collaborateurs.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 4.784 à
SOPIC 21, rue de la Nuée-Bleue
67000 STRASBOURG, qui transmettra.

Parfums Christian Dior

en prévision de leur décentralisation à **ORLEANS** recherchent un

contrôleur de gestion

Sous la direction du Secrétaire Général, il sera chargé de mettre en place le système de contrôle de gestion pour les activités mondiales de la Société mère et filiales.

Il devra pouvoir justifier d'une solide expérience du contrôle de gestion dans une Société exportant des Produits de Grande Consommation, ainsi que de fortes connaissances en informatique.

Une formation Grande Ecole Commerciale (H.E.C., ESSEC, INSEAD) sera appréciée.
ANGLAIS *courant indispensable.*
Age minimum souhaité : 28 ans.

Il exercera temporairement ses fonctions à RUEIL-MALMAISON,
puis à ORLEANS en juin 1975.

Veuillez écrire sous référence M 5335 M

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute pour LA BRETAGNE

UN GEOLOGUE

Ayant une expérience industrielle confirmée pour diriger une équipe de géologie appliquée orientée vers les problèmes d'exploitation minière sous-marine.
Formation Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire niveau Doctorat.

Ecrire avec curricul. vitae nº 65.698 Confesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE DE LA

SOMME

recherche pour ses ateliers transformation matières plastiques en voie de développement

Quelques JEUNES INGENIEURS

DEBUTANTS
ou quelques années d'expérience industrielle.

Envoyer C.V. manuscrit à nº 82.781 Confesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Adjoint commercial

de la Direction Générale

Gestionnaire du département commercial vous serez responsable des études de marché pour préparer, dans le cadre de la politique commerciale de la Société, les méthodes et les conditions de mise en clientèle des produits.

Vos produits : des machines de haute technicité destinées à la fabrication de corps creux en matières plastiques par extrusion-soufflage et injection-soufflage, ainsi que des machines auxiliaires à l'industrie des plastiques et du conditionnement.

Ce poste vous est offert par un important groupe français dans une de ses filiales de Province.

Vous devez être ingénieur et bien connaître une technique de fabrication des emballages, la négociation des biens d'équipement, au moins une deuxième langue (titre préférentiel pour l'anglais) et considérer que votre activité vous appellera à de fréquents déplacements, même à l'Etranger.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV+ photo+ rém. adressée ss réf. B/2561 à Madame Vargas.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

Importante Surface de vente de

MEUBLES et ELECTRO-MENAGER CLERMONT-FERRAND

Recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS

Ses fonctions :
- Assurer la supervision des services comptables ainsi que la liaison avec le centre extérieur de traitement sur ordinateur.
- Prendre en charge la responsabilité des déclarations fiscales et sociales.
- Fournir mensuellement à la direction des situations comptables et financières.

Son profil :
- 35 ans minimum.
- Sens du commandement et autorité indispensable.
- Expérience de l'ameublement et de l'électro-ménager fortement appréciée.
- Poste à pourvoir dans les plus brefs délais.

Prendre R.-V. en téléph. au (73) 91-30-07 ou écrire : Havas Clermont-Fd nº 68.012.

ENTREPRISE TEXTILE REGION RHONE-ALPES

RECHERCHE

INGENIEUR CHIMISTE

âgé de 30 ans minimum.
Ayant expérience TEINTURE pour poste de responsabilité. Adresser cur. vit. et photo au Nº 7.005 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui nous transmettra.

Recherchons INGENIEUR déb., gdes écoles, pr études transports en milieu urbain. 3.500 F mens. après confirmation. Ecrire : Equipement G.E.P., 9, rue Abbé-de-l'Epée 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX

CARNAUD BASSE-INDRE
Usine de BASSE-INDRE

recherche

1. Ingénieurs débutants. (Centrale, Arts et Métiers, E.N.S.M., I.C.A.M., E.C.A.M.)
- Introduction postes production (laminage, étamage). Entretien ou Etudes.
- Mutation possible usines du Groupe.

2. Ingénieur entretien mécan. industrie lourde. Age min. 30 ans. Quelq. années expér.

Adresser C.V. manuscrit détaill., photo et prétentions avant le 21 septembre 1974,

Dion FORGES de BASSE-INDRE 44.610 INDRE.

Pour délégation de

NANTES

Important groupe de Prévoyance recherche

CADRE

pour seconder le Responsable régional, min. 25 a. pour gestion admin. diff. régimes. Conviendrait à Licencié en Droit ou Sciences Eco., ou à Cadre diplômé Ecole Sup. de Commerce. Adr. lettre man. avec C.V. et photo à Nº 66.706, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Vous avez acquis une certaine expérience de la pratique bancaire.
Vous êtes sûrement titulaire d'un diplôme d'études supérieures : Doctorat, licence, E.S.C., C.E.S.B., I.T.B.
Vous souhaitez une carrière vous permettant de développer votre personnalité en dirigeant un centre de perfectionnement, et en assurant vous-même des actions de formation.
Vous aimeriez en outre vous intégrer à une équipe dynamique de jeunes animateurs.

IMPORT. INSTITUTION PARA-BANCAIRE

exerçant ses activités dans toute la France, recrute pour métropole provinciale :

RESPONSABLES DE FORMATION

Il assurera la direction et l'animation du centre de formation de la région ;
Il sera appelé, sur le plan régional et national, à donner des séminaires :
- Opérations de banque.
- Comptabilité.
- Analyse et gestion financières.

Discrétion absolue et réponse assurées. Ecrire à Nº 65.861, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ESSO SAF

recherche pour sa raffinerie de BORDEAUX

UN INGÉNIEUR

Diplômé : Polytechnique. Mines, Centrale, A.M.
Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience industrielle.

Libéré obligations militaires.

Fonction au départ :
Contrôle et amélioration des conditions de marche des installations.
Anglais indispensable.

Une formation polyvalente sera assurée sur place dans un but de promotion.

Adressez C.V., photo (ret.) et prétentions à :
RAFFINERIE ESSO,
Service Relations Sociales,
B.P. 11, 33.810 AMBES.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

recherche

PROFESSEUR DE MARKETING

l'Aptitude pédagogique, l'expérience professionnelle, le niveau scientifique détermineront la sélection.

offre
- Poste à mi-temps (2 jours et demi par semaine).
- Rémunération intéressante.

Ecrire avec C.V. manusc., photo, à J.-M. LELOUP - ESCAE, 62, r. J.-Jaurès, 86000 POITIERS.

UN ÉCONOMISTE

pour actions de formation et d'assistance technique dans le domaine financier et foncier de l'urbanisme.
Licence Sciences Eco ou Droit plus I.A.E.
5 ans d'expérience souhaitable dans un emploi similaire (O.R.E.A.M., société d'économie mixte).

Adres. C.V. et lettre manuscrite au C.T. de Nantes, B.P. 1.060, 44036 NANTES CEDEX.

Etablissement universitaire Sud-Ouest recherche chargé relations publiques expérimenté devant aussi participer enseignement de cette spécialité contrat 3.500 F. mensuels. Ecr. Nº 7.034 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Centre animation musicale banlieue de GRENOBLE recrute d'urgence professeur de piano et violon. Adresser candidature au nº 7.021 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE CENTRE OUEST recherche

INGENIEUR OU DIRECTEUR DE PRODUCTION

Formation A. M. ou simil.

Méthodique, précis, réaliste, pouvant assurer à moyen terme responsabilités importantes.

Promotion à poste haut niveau si capable. Age 32 ans avec quelques années d'expérience industrielle.

Adr. C.V., photo et rémunérat. dem. Nº 66.030, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

emplois féminins

Importante Société recherche pour TOULOUSE SECRETAIRE DE DIRECTION pour le président-directeur général.

Les candidates devront être très disponibles, célibataires de préférence, excellente présentation, langue allemande et anglaise souhaitable.

Ecr. C.V. détaillé et prétent. à J'ANNONCE, 1.339 B.P. 1.547, 31003 TOULOUSE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE CENTRE OUEST Recherche pour son Président-directeur général

SECRETAIRE DE DIRECTION

Expérimentée, haut niveau, position cadre, rémunération en rapport avec capacités.

Adr. C.V., photo et rémunérat. dem. Nº 66.028, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cherchons infirmière efficace et gaie, 45 a. min. pr soigner dame âgée très dim. ds propté luxueuse bord de mer Médit. Ecr. Nº 1.060 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

futur dirigeant

Un des premiers groupes sucriers français - 10 établissements en France - 5000 personnes, C.A. 1400 Millions, souhaite engager un **Ingénieur débutant (X, ECP - ou MINES)** dont l'objectif est de parvenir à des postes de direction d'unité d'exploitation ou de gestion de services centraux dans un délai de 10 ans. Sa formation sera assurée par des stages nombreux et par son affectation successive à des postes offrant une ouverture sur les différents aspects de l'activité d'une grande entreprise.

Deux postes de départ sont prévus :

1) à la Direction d'exploitation du groupe (100 km de Paris par l'autoroute du Nord). Ce poste concerne l'établissement et le suivi des plans d'investissement et permet, par le biais des études économiques, de rentabilité, de R.O. et de programmation, d'acquérir des compétences en matière économique et financière aussi bien que technique, et de se roder aux rapports humains (travaux menés en collaboration avec les usines). Réf. 612/M

2) dans une unité située à 110 km de Paris par autoroute du Nord.
Attaché au service exploitation, l'ingénieur engagé sera chargé de suivre les travaux de doublement de l'usine et acquerra ainsi une bonne connaissance du fonctionnement d'une unité et des contacts entre les services. Réf. 613/M

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V.) seront adressées, en précisant le poste choisi à :



a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
20, CHEMIN DE LA VALLEE
91320 WISSOUS

BANQUE PRIVÉE - PARIS 8e
recherche pour son siège social

UN CADRE ADMINISTRATIF de haut niveau

Pour diriger les services administratifs et de gestion des engagements. Il s'agit d'un poste de responsabilités nécessitant le sens du risque, des qualités d'organisation et une bonne aptitude au commandement. Le candidat doit justifier d'une très bonne expérience bancaire et de responsabilités antérieures au niveau sous-directeur.

Adresser C.V. et photo ss réf. DM 11 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui trans. rapid. votre candidature.

Pour PARIS proche Porte Champerret
Importante Société recherche

A.T.3 A et B ELECTRONICIENS

pour son service technique études et projets.

Les candidats possédant une certaine expérience des automatismes industriels seront appréciés.
Ecrire avec CV détaillé et prétentions s/réf. 3550 à Pierre Lichau S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Importante Société Mécanique Générale
Chiffre d'affaires : 100 millions de F.

ENGRENAGES et RÉDUCTEURS

recherche pour Siège Social

INGÉNIEUR ou CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

— Expérience industrielle supérieure à deux ans.
— Anglais ou Allemand apprécié.
— Déplacements fréquents de courte durée.

Possibilité voiture.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, rue Latécoère - B.P. 43
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

gestion, plans et développement du personnel

PARIS

Société Industrielle (siège + 3 établissements) en expansion rapide (1 000 à 2 500 personnes en 3 ans) crée la fonction « Gestion Plans et Développement » rattachée directement au Directeur Central du Personnel et des Relations Sociales.

Pour lui confier la responsabilité de cette fonction, nous recherchons un

HOMME DE PERSONNEL

capable de penser en termes de stratégie de développement des hommes.

Il assurera la gestion prévisionnelle (hypothèses de carrières) à partir de la gestion des emplois (évaluation) et de la gestion des hommes (appréciation). Il aura donc à concevoir et mettre en place un système d'évaluation et un système d'appréciation et devra prendre en charge l'éducation de la hiérarchie à ces procédures.

Il sera responsable de la Politique d'Emploi-Orientation-Formation et lui seront rattachés le service Emploi-Orientation et le service Formation.

Ce poste nécessite une expérience approfondie d'une gestion de personnel élaborée acquise dans une société importante de type industriel (600 ingénieurs) et une formation supérieure sanctionnée par un diplôme dans les domaines suivants : Psycho- et/ou Economie et/ou Scientifique.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant rémunération actuelle sous référence 413/78 M, au :

CABINET ALAIN H. PRENANT
30, avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte

GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour ALGER

DIRECTEUR ADJOINT

capable d'assurer la gestion administrative et commerciale d'une Société ainsi que l'ensemble des problèmes techniques et humains de l'usine.

Un ingénieur ou assimilé ayant une formation tôlerie fine et une expérience de gestion serait particulièrement apprécié.

Logement et voiture assurés.

Ecrire lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et rémunération actuelle sous n° 1911 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE DE VENTE AUX INDUSTRIES MECANIQUES
recherche

SECRETAIRE GENERAL

ayant formation industrielle
très au courant des problèmes de gestion
LANGUE ALLEMANDE INDISPENSABLE
Possibilité de promotion au poste de DIRECTEUR ADJOINT

Ecrire avec Curriculum-Vitae, photo et prétentions sous Réf n° 7570 à publipress
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

3M

ingénieur en organisation

PARIS 55 000 F/AN +

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant au moins 2 ans d'expérience dans une importante entreprise ou dans un cabinet spécialisé.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 389
37, rue du général Foy
75008 PARIS

Société de services
RECRUTE

ADJOINT ADMINISTRATIF

en mesure d'assister la Direction dans les diverses phases de la gestion
Ce poste comporte des responsabilités étendues, notamment en ce qui concerne :

— La gestion du personnel.
— Le contrôle financier et administratif des contrats.
— Le fonctionnement des bureaux à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions à :

Universal (référence 258)
3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
recherche pour son
DEPARTEMENT INFORMATIQUE de GESTION

ingénieurs commerciaux

Responsables de la vente de « Systèmes mini-informatique »

- Ce poste exige :
. un goût et une connaissance de la négociation pour promouvoir des actions commerciales.
. Une parfaite connaissance des techniques de traitement de l'information dans le domaine de la mini-gestion.
. Une expérience professionnelle minimum de 3 ans.
. Une réelle volonté d'intégration au sein d'une équipe dynamique.
. Une bonne pratique de l'anglais parlé et écrit.

- Nous vous proposons :
. Un stage de formation de 2 mois à l'étranger et un recyclage permanent.
. Une organisation très souple.
. Des responsabilités sectorielles importantes.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo sous référence RCM2 au Responsable du Personnel.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687-23-33

digital

PARIS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN OU ÉLECTROTECHNICIEN

Responsable technique, il devra :
— assurer avec une petite équipe de 2 Ingénieurs la conception (études de base) et la concrétisation (dossiers techniques) ;
— participer à la définition des produits avec le Technico-Commercial ;
— prendre une part importante à la concrétisation des études.

Profil :
— Ingénieur diplômé + une expérience dans l'électronique de puissance (redresseurs, convertisseurs, etc.).

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant prétentions sous réf. n° 525.450, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Nous sommes la filiale française d'une société multinationale implantée dans le monde entier, et notre croissance est enviée par nos concurrents.
Voulez-vous être le

directeur de marketing

que nous souhaitons intégrer à notre équipe de Direction ?

L'homme que nous engagerons a au moins 32 ans et est diplômé de l'enseignement supérieur. Et surtout, c'est **un vrai professionnel** du marketing. Son expérience ? C'est celle du monde **AGRICOLE** ou **VETERINAIRE**, acquise dans l'une des industries auxiliaires de l'agriculture (engrais, machinisme agricole, ...). Enfin, il parle couramment l'anglais.

Nous lui proposerons, en collaboration avec les services concernés, tant en Europe qu'aux Etats Unis, de coordonner le lancement de nouveaux produits et de prendre en charge la promotion des produits existants. Bien entendu, les portes de notre organisation internationale seront ouvertes à un candidat d'envergure......

Les personnalités intéressées peuvent adresser leur dossier de candidature avec C.V. et photo à No 66.468 - CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Pétrole — Algérie

Vous êtes intéressé par une expatriation d'une durée limitée (2 à 3 ans) à Alger ou dans l'un des sites pétroliers algériens.

Vous voulez en retirer un profit tant sur le plan de votre évolution de carrière que sur celui des avantages financiers.

Vous pourrez faire valoir une expérience, soit dans des spécialités propres au pétrole (gisement, réservoir, production), soit dans les spécialités : travaux neufs, mécanique, électricité, dessin industriel, etc.

Nous avons à pourvoir pour une Société française qui vous garantira l'ensemble de vos avantages (Sécurité Sociale, Retraite, Allocations Familiales...) les postes suivants :

- **Ingénieur Réservoir,**
- **Ingénieur Production,**
- **Ingénieur Gisement,**
- **Ingénieur de Développement en Laboratoire,**
- **Ingénieur Completion Work Over,**
- **Ingénieur Piping,**
- **Ingénieur Process Génie Chimique,**
- **Ingénieur Etude de Puits,**
- **Géologue de Production,**
- **Ingénieur Projet,**
- **Ingénieur Chantier,**
- **Ingénieur Electricien,**
- **Ingénieur Mécanicien,**
- **Ingénieur Travaux Neufs ou Génie Civil,**
- **Technicien de Télécommunication.**

Écrivez-nous sous référence 79/M, en précisant la fonction qui vous conviendrait et en notant au besoin les Sociétés auxquelles vous ne désirez pas que votre dossier soit communiqué.

EUREQUIP
40, avenue du Président Wilson, 75116 Paris

LA BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

recherche

Jeunes gens libérés obligations militaires, diplômés H.E.C. - E.S.S.E.C. - I.E.P. Connaissances de Comptabilité et langues étrangères souhaitées

pour postes

ATTACHÉS DE DIRECTION

Préférence donnée à candidats actifs, dynamiques ayant sens commercial.

Ecr. C.V. man., photo (ret.), à Mme CHADRIN, B.F.C.E., 21, boulevard Haussmann, 75009 PARIS

GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS
Chiffre d'affaires consolidé de 800 millions effectuant une part notable de son activité à l'étranger

recherche

CADRE DE FORT NIVEAU

CE COLLABORATEUR, AU SEIN DE LA DIRECTION DU GROUPE

renforcera l'équipe chargée de l'étude, de l'expansion et des affaires nouvelles.

Ce groupe, aux activités extrêmement diverses, a depuis 50 ans progressé d'une manière très souple et prépare de nouveaux investissements.

Les candidats devront justifier d'une expérience prouvant leur motivation pour un tel travail. 32 ans minimum.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 64.118

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e membre de l'ANCERP

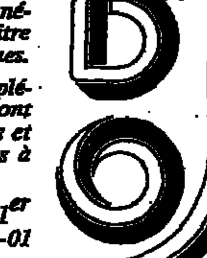
IBM

La Division Ordinateurs d'IBM France propose exceptionnellement à Paris quelques postes d'

ingénieurs technico-commerciaux centres ordinateurs

Ces postes concernent des Ingénieurs Scientifiques désireux d'avoir une expérience opérationnelle du fonctionnement d'Ordinateurs Systèmes Complexes, assortie de l'étude et de la connaissance approfondie des Software de base. L'activité comporte en particulier l'étude et le lancement de projets.

Sens du Management, aptitudes à la négociation sont nécessaires au même titre que les compétences techniques.



Fonctions évolutives - Formation complémentaire assurée - Les candidats devront être dégagés des obligations militaires et âgés au minimum de 24 ans - Postes à pourvoir jusqu'en Janvier 75.

Ecrire à J.Bohl 2 rue Marengo Paris 1er
Sous référence D0—01

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

chef de service études et administration du personnel

PARIS

Société industrielle franco-américaine en très nette expansion crée la fonction « Etudes et Administration du Personnel » qui sera directement rattachée au Directeur Central du Personnel.

Objectifs : • concevoir, mettre en place et suivre les tableaux de bord du personnel, en particulier un système informatisé de gestion des rémunérations, • gérer et aménager la Protection Sociale, • gérer les budgets : les masses salariales et les budgets du Service Central, • assurer la responsabilité de la « banque des données », fichier central du personnel géré sur ordinateur, • suivre l'évolution de la législation sociale, • mettre en place les procédures de la fonction Personnel.

Moyen : Le candidat retenu s'appuiera sur 2 sections pour mener sa tâche à bien : un Chargé d'études sociales, un informaticien.

Profil : Le candidat doit avoir : • l'expérience du maniement des tableaux de bord de la fonction personnel, • une formation et/ou expérience des statistiques, • une très bonne connaissance de l'emploi de l'informatique, • pratique de la langue anglaise souhaitée.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous réf. M 411/76 M, au :

CABINET ALAIN H. PRENANT
20, avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte



ALSTHOM

Division « Transports Ferroviaires » recherche pour service électronique de
MASSY - PALAISEAU :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Quelques années d'expérience en automatisme et contrôle de thyristors

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

CONFIRMÉ

Adr. C.V. et prét. en tél. au Service du Personnel, 38, avenue Kléber, PARIS (16e) - 727-00-90.

Un grand établissement financier français indépendant a aujourd'hui une activité importante de vente auprès du grand public de produits financiers.
Ceci par un réseau de plus de 150 collaborateurs. Le directeur de l'exploitation cherche pour le siège à NEUILLY, un

cadre, information et promotion des produits

Il réalise tous les messages, écrits ou audio-visuels, qui permettent à tous de connaître la vie de la société et de s'intégrer. Il participe au lancement des produits en élaborant et en présentant leur argumentaire, fiche technique, etc. Cette fonction d'avenir demande un jeune cadre commercial d'au moins 28 ans, ESCP, ou un jeune publicitaire ayant l'expérience de l'entreprise.
Les cadres intéressés adressent leur dossier de candidature (sous référence 2735 M) à J.E. LEYMARIE.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

MARNE - LA - VALLÉE
GROUPE FRANKEL

LA Cie FRANÇAISE DES CONVOYEURS LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE LEVAGE ET DE MANUTENTION

offrent les postes suivants :

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Expérience en automatisme (manutention-levage), animation équipe dessinateurs, lancement, fabrication.
Anglais, allemand souhaité.

PROJETEUR
et
INGÉNIEUR-ESTIMATEUR

Convoyeurs aériens et au sol
Habitude du devis, esprit d'analyse.
Adresser C.V. à M. P. MANHES, Chef du Personnel, 1, rue du Chariot-d'Or - 77400 LAGNY.
(DISCRETION ASSUREE).

COMMERCE INTERNATIONAL
UN POSTE D'AVENIR

Cette société, spécialisée dans l'exportation et le commerce international de produits agricoles, est présente sur tous les marchés du monde. Son développement est très important et nécessite la création de nouveaux postes.
Son Directeur Commercial veut ainsi s'adjoindre un homme en début de carrière. Il l'initiera progressivement aux affaires, lui apportera le complément de formation nécessaire et lui confiera à terme des responsabilités totales et accrues de dossiers ou de territoires.
C'est essentiellement un tempérament de vendeur qui convient à ces fonctions, et le sens de la négociation, le goût des contacts. Une formation type grande école de commerce (option export) servira car le poste est créé dans une large perspective d'avenir. L'anglais et/ou l'allemand est indispensable, toute autre langue utile. Les voyages occuperont environ 1/2 du temps.
SEFOP, chargé de ce recrutement, remercie les personnes qu'il intéresse de lui adresser leur dossier sous référence IN 930/M.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

GROUPE SICO SOCOJI
Fabrication de pièces automobiles d'origine - Notoriété nationale et internationale - en pleine expansion recherche pour SURESNES :

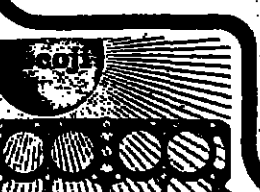
CADRE ADMINISTRATIF
Adjoint à la Direction Générale

35 ans minimum, **Haute potentialité** (HEC. IEP. ESSEC. ESCP ou formation équivalente), ayant :
- expérience de la moyenne industrie, de préférence dans la transformation des métaux,
- connaissances confirmées en personnel, achats, comptabilité et commercial.

INGENIEUR
Adjoint à la Direction Générale

35 ans minimum, **Technicien de grande qualité** (grandes Ecoles Ingénieurs ou formation équivalente), ayant expérience confirmée dans le travail des métaux en feuille à différents niveaux : PROTOTYPES. BE. METHODES. OUTILLAGES. FABRICATION.

Après Informations et Stages dans les services, des Missions leur seront confiées par la Direction Générale en vue de les conduire respectivement à la **Direction Administrative** pour l'un et à la **Direction Technique** pour l'autre.



Adress. lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé et photo à M. GLADINES - SICO - SOCOJI - 44 bis, rue Carnot 92150 Suresnes.

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe International de Chocolaterie - Confiserie (Smarties, After Eight, Nuts, Menier, Chocorêve)

recrute

POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE SON POTENTIEL INDUSTRIEL EN FRANCE

CHEF DE SERVICE PRODUCTION

Rattaché au Directeur de Production il lui sera confié la responsabilité complète d'un DEPARTEMENT DE PRODUCTION HAUTEMENT AUTOMATISE (effectif 70 personnes)

Nous recherchons un INGENIEUR qui devra :
- être âgé de 28 ans minimum
- justifier d'une expérience industrielle de 2-3 ans minimum à la tête d'un service de fabrication, produits alimentaires de préférence ;
- être capable de communiquer en anglais.

Ce poste est à pourvoir à NOISIEL (S.-et-M.) dans l'une des trois usines françaises du groupe.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel ROWNTREE MACKINTOSH B.P. no 12 - (77420) CHAMPS-SUR-MARNE.

GROUPE MULTINATIONAL DE PREMIERE IMPORTANCE

cherche

2 CADRES COMMERCIAUX

Désirant prendre la responsabilité de lancer (d'abord à PARIS) la vente de produits alimentaires de marques Européennes nouvelles sur le marché Français.

Très larges possibilités d'avenir pour candidats de valeur.

PREMIER POSTE : (réf. 1021)
- PRODUITS : charcuterie et conserves de LUXE
- PROFIL : homme de terrain expérimenté aimant vendre et sachant s'adapter à toutes clientèles : chaînes, grandes surfaces, grossistes et surtout détaillants.

SECOND POSTE : (réf. 1022)
- PRODUITS : biscuits et conserves.
- PROFIL : homme jeune, expérience et goût de la vente, diplôme commercial apprécié, aptitudes à la négociation avec des chaînes de magasins ou des grandes surfaces.

Envoyer C.V., photo et prét. avec lettre man. à V.P.O. - 7, rue de Naples, 75008 PARIS en précisant réf. 1021 pour le premier poste et réf. 1022 pour le second.

C&C 3343

PERNOD

propose un début de carrière au sein du service ORGANISATION à :

JEUNES DIPLOMÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Grandes écoles d'ingénieurs et de Gestion par ex. : H.E.C. - E.N.S.I.A. - Sc. Eco., etc.)
Les ingénieurs de notre Service Organisation interviennent dans des domaines très divers : mise au point de circuit d'information, de procédures ; organisation et répartition des tâches, études techniques, etc.

Ils participent activement à la mise en œuvre et au suivi des organisations qu'ils ont définies.

Leur activité étant menée en liaison étroite avec l'ensemble des services de la Société, l'expérience acquise rend ces ingénieurs particulièrement à même d'évoluer par la suite, selon leurs goûts et leurs aptitudes vers d'autres fonctions : commerciales, techniques ou de gestion.

Les dossiers de candidature (C.V., photo, prétentions) doivent être adressés à : PERNOD, Direction du Personnel et des relations humaines, 120, avenue du Maréchal-Foch, 94015 CRETEIL.

GROUPE PIERREFITTE - AUBY

Pour le développement de nos ventes à l'étranger

ingénieurs chimistes

Anglais indispensable 65 à 80 000 F/AN.

La spécialisation des candidats orientera leur affectation soit à la division produits Chimiques minéraux soit à la division Aminés et dérivés.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.



Référence : 388 —
37, rue du général Foy 75008 PARIS

NÉGOCE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

(proche banlieue Est)
Filiale d'un groupe important en expansion rapide (30 % par an depuis plusieurs années), désire poursuivre sa progression et recherche le

CHEF DE DÉPOT

(ATTACHE A LA DIRECTION GENERALE)

capable de prendre en main et de faire progresser notre dépôt principal (C.A. 18 millions).

Pour réussir à ce poste, il faut :
- Avoir 35 ans minimum ;
- Connaître parfaitement les produits du bâtiment (gros œuvre et second œuvre) ;
- Coordonner et développer l'action commerciale ;
- Etre un gestionnaire averti et dynamique (achats, stocks, transports) ;
- Animer une équipe de 50 personnes.

Nous offrons :
- Une large délégation du pouvoir de décision ;
- Une rémunération au moins égale à 60.000 F/an ;
- Des indemnités de déplacements.

Envoyer lettre manuscrite et photo sous réf. 7.410 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra. - Discrétion assurée.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE HAUTEMENT SPÉCIALISÉ, recherche

DEUX JEUNES MÉDECINS

(de préférence célibataires)

pour participer de façon active à la vie industrielle du Laboratoire en :

- établissant et entretenant des liens personnels et des contacts permanents avec les médecins hospitaliers intéressés par la spécialisation du Laboratoire ;
- implantant et suivant les essais cliniques ;
- élaborant les plans promotionnels et d'information scientifique.

Résidence prévue l'une dans la région Nord ou Est, l'autre à Paris.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo à : Mlle LEBER, 26, rue des Batignolles, 75017 PARIS.

Constructions mécaniques

Ordonnancement

130.000 +

Rattaché à la Direction Générale, vous repartirez la charge entre les ateliers et les sous-traitants (France et étranger) d'une filiale d'un important groupe sidérurgique français. Notre vocation internationale vous amènera à être un conseiller technique auprès des clients et fournisseurs français et étrangers.

Ingénieur (X, Centrale, AM, Mines...) vous avez cette double expérience ordonnancement et contacts internationaux en biens d'équipement (sidérurgie, pétrole, chimie...) vous donnant un profil engineering de haut niveau. Plus de 35 ans, au moins l'anglais, le goût des voyages fréquents, et une rémunération dont le niveau ne posera pas de problème.
Facilités de logement.

Nous traiterons confidentiellement votre dossier (lettre man.-CV-photo-rém.act.) que nous vous remercions de bien vouloir adresser s/ réf. B/2528 à Mme Varène

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DU MANAGEMENT

cherche un
CADRE DE FORMATION SUPÉRIEURE (de préférence SCIENTIFIQUE)
30 ans minimum, pour lui confier la

gestion des stages de formation continue

(Dirigeants, Cadres, Maîtrise),

Responsable de :
- l'élaboration de certains programmes (gestion de la production, gestion commerciale, informatique) en collaboration avec les animateurs,
- l'administration des stages (planning, relations avec les animateurs, les participants et les entreprises),
- l'édition et la diffusion des programmes.

Il doit avoir :
- la faculté de s'adapter rapidement à des activités multiples,
- le sens de l'organisation,
- l'aptitude au travail d'équipe,
- le goût de l'animation des groupes.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. détaillé) seront examinées avec toute la discrétion d'usage, sous la réf. 515. M, par :

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
20, CHEMIN DE LA VALLÉE - 91320 WISSOUS

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
BANLIEUE SUD-EST
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

1) **POUR DIRIGER :**
- Son service chargé des études techniques nouvelles.
- Son service d'approvisionnements.
  Expérience d'au moins 10 ans exigée.

2) **POUR RENFORCER ses services d'études :**
- Ingénieurs ayant une formation et une expérience en mécanique associée à de l'électronique et soumise à un environnement sévère.
- Ingénieurs ayant une formation technique électronique, pour études en laboratoire.
- Ingénieurs ayant une formation en physique associée à l'électronique (capteurs nucléaires et optiques).
- Ingénieurs ayant une solide expérience en circuits logiques et petits systèmes.

TECHNICIENS IUT ou BTS

- *Pour études de circuits en laboratoire.*
- *Pour expérimentation en physique.*

Adresser curriculum vitae et photo à no 65.792, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société spécialisée dans la construction de bâtiments et d'ouvrages d'art par éléments préfabriqués en béton recherche pour son siège social implanté près de PARIS

1 ingénieur (réf. 5339A)

GRANDE ECOLE, ayant une bonne expérience dans le domaine de la construction des bâtiments et si possible des ouvrages d'art.
Il devra superviser l'élaboration des avant-projets, réaliser les études d'exécution.
Des contacts nombreux à tous niveaux sont à prévoir.
L'importance des responsabilités de cette fonction nécessite de grandes qualités de dynamisme, d'imagination et de sens commercial.

2 ingénieurs (réf. 5339B)

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR — spécialité construction.
Ils seront chargés de l'élaboration des projets et devront assurer les contacts techniques avec les architectes bureaux d'études, maîtres d'œuvres, ...
Ces postes permettent une évolution vers des fonctions de plus hautes responsabilités.

Adresser CV manuscrit en précisant la référence du poste choisi à
plein emploi 118 rue réaumur paris 2
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCO-AMERICAINE
recherche
POUR SON SERVICE
ADMINISTRATION DES VENTES

UN JEUNE RESPONSABLE DE SECTEUR

- Formation de base (BACCALAREAT GESTION) ou équivalent ;
- Un ou deux ans d'expérience administrative ;
- Parfaite connaissance de l'anglais.

- Poste à pourvoir rapidement ;
- Conditions et avantages intéressants.

Ecrire sous réf. 2.457 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transm.



offres d'emploi

Entreprise industrielle franco-américaine en très forte expansion pour son siège à LA DEFENSE, recherche pour prendre

LA RESPONSABILITE DU SERVICE

emploi-orientation

1) PSYCHOLOGUE DIPLOME
(Réf. 410/75 M)

2) INGENIEUR
(Centrale, A.M., etc...)
(Réf. 412/75 M)

Ces deux candidats dépendront du Responsable de la Gestion Prévisionnelle et du Développement au sein de la DIRECTION CENTRALE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES et participeront conjointement : • à la définition de la Politique de l'Emploi dans l'entreprise, • à la conception des moyens de recherche, de sélection et d'orientation des Cadres et Ingénieurs, • à la définition des profils d'emploi, • au recrutement et à l'insertion des Cadres et Ingénieurs.

Pour postuler, il est nécessaire : • d'avoir l'une des formations demandées ci-dessus, • de faire état d'une expérience de 3 ans minimum dans un service de recrutement Cadres et Ingénieurs de type scientifique et/ou d'une expérience de même durée de l'analyse des postes.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous réf. correspondante, au :

CABINET ALAIN H. PRENANT
20, avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte

DIRECTEUR FINANCIER

L'expansion commerciale de cette Société a été jusqu'alors sa principale préoccupation. Le développement de son chiffre d'affaires en atteste. Le Président souhaite installer maintenant des structures de gestion dont la compétence et la valeur soient en harmonie avec le développement de l'Entreprise. Et tout d'abord un Directeur Financier. Chargé d'établir un plan. De créer un véritable contrôle de gestion. De réorganiser la Comptabilité. D'assurer les relations avec les banques, etc...
C'est un programme passionnant pour un homme en première partie de carrière, et doté d'une très solide formation (HEC, ESSEC, Sc. Po. + DECS), confirmée par une bonne expérience de la gestion financière d'une Société française à filiales étrangères (une antériorité dans un cabinet serait particulièrement appréciée).
La compétence doit pouvoir justifier une rémunération pas inférieure à 100 000 F.
Les personnes que ces perspectives intéressent peuvent adresser leur dossier de candidature sous référence DF 934 M, à SEFOP, qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

La Société Française des Téléphones ERICSSON recherche pour son Département Commercial (92) LEVALLOIS

ingénieur grandes écoles

Homme dégagé O.M. - ESE, ENSI ou équivalent. Expérience 2 à 3 ans en secteur commercial. Il sera chargé de négocier les ventes d'installations téléphoniques et d'équipements annexes (matériel électromécanique et électronique).

Il exercera son activité sur la région parisienne et sera responsable des affaires depuis l'appel d'offres jusqu'à la mise en service des commandes, du triple point de vue commercial, administratif et financier.

Les candidats intéressés écriront s/réf. 8337 au Service Psychologie Industrielle

ericsson 36 bd de la Finlande 92700 COLOMBES

LE CENTRE DE CALCULS DE SOFRESID

recherche

pour développer et maintenir ses applications de

GESTION DE PROJETS

INGÉNIEUR ANALYSTE

3 A 4 ANNEES D'EXPERIENCE MINIMUM

MAITRISE DU PL/1 ET DE L'OS/VS

Ecrire avec Curriculum Vitae à :
SOFRESID - Service du Personnel
50, r. de la République, 93108 MONTREUIL-S./BOIS

SODEXHO

Chaîne de restauration de collectivités à vocation internationale — 5.000 personnes — taux d'expansion annuel de plus de 50 % —

recherche pour les associer à son développement

responsables d'unités d'exploitations

Ils assurent la bonne marche des exploitations dont ils ont la charge (restaurants d'entreprises, d'établissements hospitaliers ou scolaires).
Ils sont directement responsables de la gestion et de la rentabilité, dans le cadre d'un budget autonome, ainsi que d'environ 100 personnes.
Ils suivent les relations avec les clients et veillent constamment à l'amélioration du service.

Il leur est demandé :
• une formation supérieure, • une expérience d'au moins 2 ans en entreprise (gestion ou commercial), • le sens des relations humaines, • le goût des résultats concrets, • une autonomie et une disponibilité d'esprit permanentes.

Résidence à PARIS ou dans une GRANDE VILLE de province.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à la Direction du Personnel, SODEXHO, 129, bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD.

plein emploi

Nous travaillons dans le domaine des Constructions électriques, et nous sommes en pleine expansion. Nous recherchons pour notre Direction du Personnel

des PSYCHOLOGUES INDUSTRIELS DIPLOMES

(maîtrise, diplôme Institut ou psycho-prat.)

ou des CADRES

AYANT L'EXPERIENCE DE LA FONCTION PERSONNEL

Les candidats auront eu une première expérience des recrutements, et seront nos collaborateurs pour les campagnes et les études concernant le personnel.
Ils pourront être affectés à Paris, en Haute-Normandie dans l'une de nos unités de fabrication, ou en province (région Nantaise ou Rhône-Alpes)

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 3454 à AXIAL PUBLICITE, 91 Fbg Saint-Honoré Paris 8e, qui transmettra rapidement votre candidature.

Kléber

recrute pour son
Centre de Recherches

UN JEUNE INGÉNIEUR

intéressé par l'étude de la mécanique des polymères (réologie, viscoélasticité...) dans ses aspects théoriques et expérimentaux.

Il est demandé :
— une formation de base type École Centrale, P.C., E.N.S.I.C., E.A.H.P. ;
— des notions de programmation.
Une première expérience profession. est souhaitable.

Il est offert :
— un niveau de salaire intéressant ;
— des perspectives d'évolution au sein du groupe.
Lieu de travail, proche banlieue parisienne.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
SERVICE INGENIEURS ET CADRES
6, av. Kléber - 75016 PARIS

Schlumberger

offre des SITUATIONS VIVANTES, bien rémunérées, et comportant de nombreux avantages à :

INGENIEURS débutants

(ou presque)
ELECTRICIENS, ELECTRONICIENS ou MECANICIENS

qui participeront à l'expansion de son activité dans le secteur PETROLE en EUROPE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT et EXTREME-ORIENT

• Il est demandé d'être célibataire ;
• de solides notions d'anglais sont requises ;
• une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation.

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Personnel Dépt, 42, rue Saint-Dominique — 75007 PARIS.

C&C 3308

ESC débutants

BSN Gervais-Danone recherche aujourd'hui des ESC débutants pour occuper des postes de responsabilité au sein de la Force de Vente de la Société Européenne de Brasseries.

Ils seront intégrés dès le départ aux équipes de la Direction Régionale des Ventes Nord à Valenciennes ou à la Direction Régionale des Ventes Paris. Ils devront y acquérir une très solide connaissance des produits, des circuits de distribution, des différents types de clientèles, des techniques de vente et d'animation des hommes.

L'expérience vécue du terrain, les objectifs et les responsabilités qui leur seront progressivement confiés seront pour eux l'occasion privilégiée de développer les compétences et qualités nécessaires à leur évolution de carrière.

Un premier contact avec la vente au cours de stages serait apprécié.

Adresser votre candidature en précisant le lieu souhaité (Paris ou Valenciennes) sous la référence J 17, à Jean Burckel, BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules-Guesde 92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

MASS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE GENERALE

Chiffre d'Affaires 100 millions de francs

recherche

pour siège social à VELIZY

ADJOINT DE GESTION INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE

Ce poste conviendrait à :

JEUNE INGENIEUR FABRICATION MECANIQUE
— quelques années d'expérience industrielle ou stages gestion seront appréciés ;
— période d'adaptation au poste assurée ;
— possibilités de missions usines extérieures et filiales étrangères à titre exceptionnel.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions OPG-Conseil, no 2.986, 13, rue d'Enghien, PARIS-10e

---

ingénieurs grande école PARIS
ESE, ECP, A et M,...

Faites le bilan de vos premières années de vie professionnelle : le laboratoire, la fabrication vous ont beaucoup appris, mais aujourd'hui vous souhaiteriez voir votre carrière évoluer vers des postes où la technique se mêle au commercial.

Et puis vous aimeriez une vie moins sédentaire, avec des contacts plus variés et où vous utiliseriez votre anglais.

Notre client, une Société industrielle américaine de grand renom, cherche à offrir à des ingénieurs comme vous une carrière.

Après une période de formation à ses techniques, il vous confiera des responsabilités dans son Service Après-Vente puis, assez rapidement, des postes d'ingénieurs de vente.

Écrivez-nous rapidement sous référence 60/M.

Les candidats que nous aurons retenus seront introduits auprès de notre client dans des délais très rapides.

EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

BARBOT

Bâtiment industriel à ossature métallique renforce sa position de LEADER sur le marché avec

UN INGÉNIEUR

Réf. 3.626.
Diplômé, 35 ans minimum. Ayant à son actif une solide expérience de chargé d'affaires industrielles, et si possible compétent en charpente métallique. Basé à la Direction commerciale du siège (Le Vésinet), il sera l'homme des négociations délicates et importantes.

3 JEUNES INGÉNIEURS

A.M., T.P., I.D.N. ou similaire.

Réf. 3.627.
A vocation technico-commerciale, pour compléter la génération montante de chargés d'affaires industrielles région parisienne.

Ecr. en rappelant référ. à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

LA FILIALE FRANÇAISE (Levallois) D'UN GROUPE DE TAILLE MONDIALE renforce son service informatique et désire confier à

un analyste

l'analyse fonctionnelle de tout ou partie de projets TP.

Il rédige le cahier des charges de l'application et en coordonne la mise en œuvre sur le nouveau matériel : un 370-115/DOS-VS.
Après une formation supérieure — pourquoi pas une maîtrise — il a abordé l'informatique chez un utilisateur et acquis, en 4 ans, l'expérience de la conduite de petits projets.
Pour lui, c'est un atout d'avoir participé à la réalisation d'un projet utilisant CICS ou les bases de données.
Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.
Les Analystes intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2679 M) à J. THILY, Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE DE BONNE TAILLE, PARTENAIRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Notre informatique comprend trois centres principaux groupant une centaine de personnes. Le centre rattaché au siège a un poids prépondérant tant par la taille (50 personnes) que par vocation. Il est équipé d'un 370/145 DOS-POWER, bientôt en VS et supportant RJE et CICS. A terme, les centres de province, équipés également de 370, lui seront connectés. Nous cherchons un

ingénieur système confirmé

pour notre centre parisien et lui proposons de coordonner, dans son domaine, l'activité des trois centres dans un avenir proche..
Ultérieurement, il développe la concertation avec les autres partenaires du groupe.
Ce poste convient à un informaticien de formation supérieure ayant acquis en 4 à 5 ans une solide expérience du DOS pour avoir, par exemple, participé activement à la mise en place d'un réseau TP complexe et qui souhaite prendre du champ par rapport à la technique pure.
Une bonne maîtrise de l'allemand est souhaitée.
Les Informaticiens intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2716 M) à J. THILY, Carrières de l'Informatique.



Groupe Multinational de la Mécanique
recherche

POUR SERVICE MARKETING

CADRE

ayant quelques années d'expérience du Marché BATIMENT T.P., pour l'étude et la PROMOTION D'ACTIVITE NOUVELLE, liée à la MANUTENTION dans ce Marché.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer curriculum vitae et photo à :
SEDIT
85, rue Jean-Lolive - 93170 BAGNOLET.



Société américaine, en pleine expansion, renforce ses structures et crée les postes de :

ASSISTANT COMPTABLE

Diplômé d'une Ecole de Commerce et possédant au moins un an d'expérience de la comptabilité américaine pour participer aux travaux de consolidation et assurer des missions d'assistance dans les différentes unités du groupe en France. Des déplacements sont à prévoir. La connaissance de l'anglais constituera un avantage.
(Réf. RA 2006/M)

JURISTE DEBUTANT

Licencié en Droit pour assister le chef du personnel d'une division dans sa gestion administrative et mener, à titre de conseil pour les divers établissements du groupe, des études juridiques relatives au droit social.
(Réf. RA 2007/M)

Ces postes sont à pourvoir à Saint-Germain-en-Laye.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INFORMATIQUE

recrute

CONSEILS EN ORGANISATION

• Age mini : 25 ans ;
• Formation supérieure, qualités humaines, dynamisme, sérieuses qualités rédactionnelles ;
• Déplacements fréquents en province ;
• Avantages sociaux (possibilité convention collective).

Ecrire avec C.V. manuscrit en indiquant prétentions sous réf. 7.407 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

FORMATION A LA CARRIERE d'INSPECTEUR d'ASSURANCE

Cie d'ASSURANCES
INCENDIE - ACCIDENTS - RISQUES DIVERS
accueille à Paris
dans le cadre de sa politique d'expansion

3 DEBUTANTS E.S.C. OU LICENCE DROIT/SC.ECO.

Libérés O.M. pour STAGE DE FORMATION commerc. et administr. d'env. 15 mois en vue prise en charge poste d'Inspecteur contrôlant et animant 30 Agences d'un secteur de PROVINCE.

Lettre manuscr., CV détaillé et phot. (ret.) ss réf. 2877 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

radar géant

recherche

1°) Pour ses hypermarchés BLOIS (41) - DREUX (28)

COMPTABLES CONFIRMES

niveau B.P. ou D.E.C.S.

2°) Pour son siège d'exploitation à CACHAN

COMPTABLE 1er ou 2e Échelon

(homme ou femme)

Envoyer C.V. détaillé, prétentions, téléphone, photo (retournée), sous référence 94842 Service Recrutement

radar

11, avenue de la Division-Leclerc, 94230 CACHAN

STRICTE DISCRÉTION

Un Grand Groupe Français, leader dans l'Industrie du Bâtiment et des Travaux Publics, recherche pour son Département Informatique :

UN JEUNE CHEF DE PROJET

pour lui confier la réalisation de projets importants depuis la conception jusqu'au traitement final, et la direction d'une équipe d'Analystes et de Programmeurs.

Les candidats recherchés sont de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur :

- possédant au moins 2 ans d'expérience de l'Analyse de conception et de participation active à des projets de gestion,
- désirant prendre rapidement des responsabilités effectives au sein d'une société où les applications sont redéfinies dans le cadre du nouveau Plan Informatique.

Adresser curriculum vitae détaillé en rappelant le poste Chef de Projet et la référence DU 491. Discrétion professionnelle strictement garantie, il sera répondu rapidement à tous les candidats correspondant au profil décrit ci-dessus.

EGS

CONSEIL EN RECRUTEMENT — 15 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS

GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche

UN INGÉNIEUR PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

— C'est un ingénieur diplômé Grande Ecole ;
— Il a reçu une formation centrée sur la physique des solides et la cristallographie. Il possède une bonne compétence en chimie ;
— Il a une expérience de la propriété industrielle ;
— Il a une bonne connaissance de l'anglais et si possible des notions d'allemand technique ;
— C'est un homme d'excellent contact ;

— Pendant 18 mois il sera formé à nos produits et nos techniques dans les Centres de recherche de nos usines ;
— A l'issue de cette période, il sera affecté à Paris, à notre Direction de la Recherche ;

— La rémunération de départ tiendra compte de la qualité et de l'expérience du candidat.

Adresser dossier de candidature et prétentions à n° 4.653 LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE MULTINATIONALE spécialisée dans la fabrication et la vente de MATERIELS ELECTRONIQUES et ELECTROMECANIQUES, crée un poste de

manufacturing engineer 85 000F/an +

AU SEIN DE L'EQUIPE DE DIRECTION GENERALE

LES MISSIONS :
- apporter une compétence «Méthodes» pour superviser la mise en œuvre de moyens de fabrications à haute technicité,
- effectuer, dès la phase de développement, les analyses de valeurs de produits à haute compétitivité.

L'EXPERIENCE NECESSAIRE :
- connaissance des technologies de base mécaniques et électromécaniques acquises par exemple dans l'INDUSTRIE AUTOMOBILE ou l'ELECTROMENAGER de grande série.
- pratique de l'analyse de la valeur,
- Anglais indispensable.

Ce poste peut évoluer vers la responsabilité d'une usine de moyenne importance. Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Merci d'envoyer votre CV au Service 5286

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

ORGANISME DE PRÉVOYANCE

recherche dans le cadre de son expansion

JEUNES GENS

Libérés obligations militaires
Diplômés ou niveau études supérieures

Lieu de travail PARIS

Adresser C.V., prét. en joignant photo à n° 69.017 Contesse Publicité - 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE
proche banlieue ouest

recherche

chef comptable

FORMATION D.E.C.S. ou équivalent

Rattaché au Directeur Administratif, ce Cadre supervisera les services de comptabilité générale, clients et analytique.

Ce poste exige une expérience d'au moins trois années en qualité de Chef de service comptable ou Chef Comptable dans une Société moyenne liée à un Groupe international.

De bonnes connaissances fiscales et la pratique de comptabilité sur ordinateur seront appréciées.

Bonnes connaissances d'anglais indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo ret. sous la référence No 65584 à CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra PARIS 1er, qui transm.

C&C 3459

---

construction et gérance immobilière

PARIS

Nos effectifs sont à 50 % du personnel de gardiennage. Eux aussi évoluent et nous souhaitons être les premiers à leur appliquer les méthodes modernes de gestion de personnel. Il y a beaucoup à faire depuis l'analyse de structures salariales multiples jusqu'à la mise en place de contrats collectifs.

Nous recherchons, pour ce faire, un licencié en droit ayant une expérience de la fonction PERSONNEL *auquel nous confierons progressivement la responsabilité de l'ensemble des problèmes de personnel pour les 500 employés de notre société : recrutement, intégration, évaluation, affectation, rémunération...*

Nous avons chargé Eurequip de réunir les candidatures. Vous pouvez compter sur leur discrétion. Ils vous communiqueront de plus amples informations sur le poste et notre Société. Écrivez-leur rapidement sous référence 78 M.



EUREQUIP
40, Av. du Président Wilson, 75116 Paris

DAF FRANCE

recherche son

CHEF DU SERVICE FORMATION COMMERCIALE V.L.

Sous la responsabilité du Directeur Marketing, le candidat retenu aura pour objectifs de planifier et de diffuser des programmes de formation au bénéfice de notre réseau de C.E. et mettre en place un système d'évaluation.

Afin de familiariser le candidat avec notre entreprise et nos produits, il est prévu une période de formation au siège et à l'usine (Hollande).

Une expérience de plusieurs années des techniques d'animation est indispensable.

La connaissance des réseaux de distribution, biens de consommation ou biens d'équipement est souhaitée.

La rémunération offerte dépendra de l'expérience et de la valeur du candidat.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à DAF FRANCE -Département du Personnel-

95470 SURVILLIERS

Kodak

recherche

ANALYSTES CONFIRMÉS

qui assureront la fonction de « CORRESPONDANT INFORMATIQUE »

auprès :
— de la Direction financière,
— de la Direction distribution (commandes et gestion de stocks).

Participant à la conception des systèmes d'information de ces Directions, ils seront responsables de leur mise en place et de leur suivi.

FORMATION :
— Ingénieur grande école,
— H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent.
— connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé au Service du Personnel : KODAK, 8 à 14, rue Villiot, 75012 PARIS.

Banque Privée en expansion recherche pour son Siège Social Paris (8e) :

GRADÉS confirmés Classe III ou IV

en vue constitution équipe volante appelée à renforcer temporairement effectif services parisiens et provinciaux.

Les candidats devront avoir également bonne expérience administrative et comptable.

Avantages sociaux. Restaurant entreprise Régime de prévoyance.

Adr. C.V. et photo à n° 3.540, AXIAL Publ., 91, fbg Saint-Honoré, Paris-8e, qui transm.

PARIS NORD

ATTACHÉ DE DIRECTION

La Direction Administrative et financière d'une Société française à vocation commerciale (C.A. supérieur à 1 milliard de NF), filiale d'un puissant Groupe industriel national, souhaite engager un jeune Attaché de Direction. C'est un diplômé ESSEC ou SUP. de CO. Paris ou province, option Finances-Comptabilité, ayt quelques années d'expérience au sein d'une D.A.F. Après une longue période de formation (Siège, Agences de province, filiales à l'étranger) il se verra confier des missions variées touchant tous les aspects de la gestion d'une Entreprise en développement.

POSTE EVOLUTIF ET D'AVENIR

Adressez votre dossier sous N° 443.

G. M. RECRUTEMENT
154, bd Malesherbes,
75017 - Paris.

ELECTRONIQUE: COMPOSANTS ACTIFS

LA DIVISION SPECIALISEE (Exclusivités G.B. et U.S.) d'UNE STE COMMERCIALE FRANCAISE filiale d'un GROUPE très important en PRODUITS METALLURGIQUES recrute pour REGION PARISIENNE

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

POUR VENTE DE PLUSIEURS LIGNES DE COMPOSANTS ACTIFS PROFESSIONNELS

— INDISPENSABLE —

- INGENIEUR ELECTRONICIEN ou niveau,
- EXPERIENCE PRATIQUE DE L'UTILISATION ET DE LA VENTE DE COMPOSANTS DE POINTE, acquise de préférence chez Fabricant de semi-conducteurs.

DISCRETION ABSOLUE, Lettre manuscr., CV détaillé, salaire, phot. ss réf. 2084 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

LA SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

SAE

Premier groupe français du bâtiment
8.500 personnes - 1.400.000.000 Chiffre d'Affaires

Recherche

POUR PARIS et REGION PARISIENNE

• JEUNES INGENIEURS

ESTP - Centrale - P.C. - A.M. etc...

dégagés des obligations militaires

Intégrés au sein des services travaux vous serez très rapidement investis de réelles responsabilités.

Par la suite et en fonction de vos aspirations, vous pourrez également évoluer dans des activités commerciales ou de gestion.

Si vous êtes ambitieux et dynamique, associons nos efforts pour réussir.

Ecrivez nous sous la référence D1

SAE — Direction du Personnel, 32, avenue de New-York, 75784 Paris Cedex 16

UN DES PREMIERS GROUPES EUROPEENS du CAOUTCHOUC INDUSTRIEL

hutchinson-mapa

recherche POUR PARIS

UN CADRE technico-commercial

(HOMME PRODUITS)

chargé de suivre la vente et la rentabilité de produits industriels intéressant les constructeurs et revendeurs de matériels de manutention.

Rattaché au Directeur Commercial son activité demandera des déplacements fréquents sur la France entière.

POUR GRENOBLE

UN CADRE COMMERCIAL

chargé des relations avec l'usine, de la négociation des prix et de la gestion des commandes.

Poste évolutif avec perspective d'avancement rapide.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions Dir. du Personnel 124 Chps Elysées Paris 8e

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Proche PORTE D'ORLEANS, recherche

CADRE COMPTABLE

Ayant quelques années d'expérience

Pour seconder le Chef du Service Comptabilité (effectif 60 personnes environ)

Outre de bonnes connaissances en comptabilité générale et analytique ce cadre doit être familiarisé avec la gestion informatisée.

Une bonne aptitude à diriger du personnel est indispensable

Envoyer C.V. à n° 68.167 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

médecin

Un important laboratoire pharmaceutique recherche, pour sa division Marketing, un collaborateur qui se verra confier la responsabilité médicale d'un ensemble de produits à visée rhumatologique.

Il aura en charge la liaison entre le marché et la recherche; il assurera les expérimentations, les relations publiques auprès du corps médical et son information, la formation du réseau.

Ce poste offre à un médecin désireux de faire carrière dans l'industrie pharmaceutique la possibilité de s'intégrer au sein d'une équipe jeune.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence RA 2805/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)



ingénieur CHEF DE SERVICE ORGANISATION ET STRUCTURES

PARIS

Une Société d'engineering industriel en très forte expansion, crée la fonction « Organisation et Structures » et recherche un « Ingénieur » pour lui confier la responsabilité du Service.

Dépendant directement du Directeur Central du Personnel, il sera responsable : • de la gestion prévisionnelle des organigrammes et des plans de structure, • des analyses d'emplois, restructuration des tâches, ergonomie, • de la définition de la politique des communications en relation avec les structures et aura un rôle d'éducation des principaux responsables à ce sujet.

Le candidat retenu aura : • une expérience similaire de l'organisation en milieu industriel (études de structure) acquise si possible dans le milieu engineering, • une formation supérieure de type scientifique (ingénieur), • le désir de s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire de haut niveau.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle s/réf. 416/75 M, au :

CABINET ALAIN H. PRENANT
20, avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte

Importante

SOCIETE d'ENTREPRISE

réalisant de nombreux chantiers de taille moyenne touchant au BATIMENT recherche pour assumer la

DIRECTION

d'un NOUVEAU SECTEUR D'ACTIVITE ayant son propre budget, un

INGENIEUR

Ponts & Chaussées, Centrale, A&M., T.P....

33 ans minimum, ayant 6 à 10 ans d'expérience professionnelle dans le bâtiment tous corps d'état, dont plusieurs années de gestion de chantiers.

Il sera chargé de suivre l'effort entrepris, élargir l'éventail des prestations proposées, choisir les moyens à mettre en oeuvre et assurer leur coordination.

Qualités d'imagination et d'organisation indispensables pour dynamiser un groupe restreint.

Langue anglaise souhaitée.

Les dossiers de candidatures (avec rémunération souhaitée) seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP service M. 888
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

---

chef des études informatiques

Une société française de construction électrique (11 usines en France), membre d'un puissant groupe international, recherche :

INGENIEUR GRANDE ECOLE

capable de superviser les études informatiques de la conception à la programmation et de diriger un effectif de 30 personnes dont six ingénieurs concepteurs spécialisés.

Ce poste convient à un ingénieur type Mines, ECP, Arts et Métiers ou équivalent ayant au moins cinq ans d'expérience comme chef de projet dans une société industrielle importante.

La connaissance de l'Allemand serait un atout.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne.
Il requiert des déplacements de courte durée dans les usines de province. La rémunération sera en rapport avec l'expérience professionnelle.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 108/M
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Société de
VENTURE CAPITAL
s'exerçant sur des Entreprises de taille humaine recherche un

DIRECTEUR FINANCIER

d'EXPERIENCE COMPTABLE pour des fonctions :
- d'audit en vue d'acquisition d'Entreprises,
- de mise en place de nouvelles méthodes de gestion,
- d'animation et coordination des services Administratif et Financier des sociétés contrôlées.

Ce poste conviendrait à un
Diplômé d'Etudes Supérieures

32 ans minimum, ayant une double expérience : Cabinet d'Expertise, si possible international, suivie d'une responsabilité hiérarchique de CONTROLLER exercée dans le cadre d'un Groupe.
La rémunération sera de l'ordre de 130.000 F. annuels.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 886 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE
NORD OUEST DE PARIS
recherche
pour son Département TURBINES

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé A.M. ou équivalent.
- Ayant 40 ans minimum.
- Une grande expérience en bureau d'études.

— Il sera chargé sous l'autorité du Directeur Technique de diriger 30 à 40 Dessinateurs, de coordonner leurs travaux avec ceux des Ingénieurs du Service Technique.

Adresser C.V. manuscrit très complet et indiquez prétentions à : CAMPBELL - n° 803 - B.P. 57 75824 PARIS - Cedex 17, qui transmettra.

---

directeur de production

90 000 F + Paris

LE MEDAILLIER, filiale française d'un très important groupe américain, frappe et commercialise des médailles en métal précieux destinées aux collectionneurs (C.A. : 20 M.).

Nous recherchons un homme capable de diriger notre unité de production : plan de charge, lancement, fabrication ; son action s'inscrira à l'intérieur d'un budget; il sera responsable de sa rentabilité.

Une expérience similaire acquise dans la bijouterie ou dans la mécanique fine est nécessaire.

La connaissance de l'anglais serait un atout appréciable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1960/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

FILIALE INFORMATIQUE
D'UN IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
(Quartier SAINT-LAZARE PARIS)
RECHERCHE

ANALYSTES PROGRAMMEURS

2 à 3 ans d'expérience ou formation supérieure.

Pour participer à la mise en place d'applications de gestion sur un important système 370. Evolution vers le télétraitement.

Env. lettre manuscrite, C.V. + photo, traitement actuel et prétent. ss réf. 2.350, GAUTRON Publicité, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

SKF
recherche
pour son SERVICE QUALITE

un INGENIEUR

ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience dans l'industrie mécanique.

Après une période de formation, l'intéressé prendra la responsabilité du poste, sous l'autorité du Service Central.

A ce titre, il sera chargé de veiller à la conformité de la qualité des produits finis livrés par l'usine, et participera à l'étude des nouvelles méthodes de contrôle et aux recherches sur l'amélioration de la qualité.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Envoyer CV et prétentions s/Réf 18/V au Service Central du Personnel BP 72 - 92140 CLAMART

ASNIÈRES
IMPTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE
recherche
pour son Département TURBINES

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

- Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
- Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.

Adressez C.V. manuscrit très complet et indiquez prétentions à : CAMPBELL - n° 802 - B.P. 57 75824 PARIS Cedex 17, qui transmettra.

---

engineering de champ pétrolier

Notre société possède une longue expérience en engineering pétrolier. Son développement actuel l'amène à s'entourer de collaborateurs résolument tournés vers l'avenir, capables d'apporter une réelle plus-value en matière d'innovation, mais aussi rompus aux problèmes d'engineering pétrolier.

X, MINES, CENTRALE,... vous avez au moins 35 ans, vous parlez bien l'anglais, vous appréciez d'être basé à PARIS en ayant à vous déplacer fréquemment, écrivez sous référence 81/M à EUREQUIP en précisant le nom des sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que soit communiquée votre candidature.



EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

UNE JEUNE BANQUE D'AFFAIRES, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER FRANÇAIS, offre à

un chef de projet

la possibilité de devenir, à terme, l'adjoint du responsable du service informatique.
Les applications sont développées en COBOL et exploitées sur un 370-145/DOS.
C'est un ingénieur ou un universitaire qui, en 3/4 ans, a acquis, soit dans une banque, soit dans une SSCI, une solide connaissance des techniques et l'expérience, par exemple, de la conduite d'un projet concernant le portefeuille effets.
Les Chefs de Projet intéressés adressent leur candidature (ss réf. 2718 M) à J. THILY, Carrières de l'Informatique.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP-

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche
pour sa Direction Informatique (IBM - 370/135)

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

expérimenté en informatique de gestion

Ce poste, situé à Paris (8e), implique pour le candidat la capacité de prendre en charge l'analyse de projets importants et la supervision d'équipes de programmeurs.

Larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe en pleine expansion.

Adresser C.V., photo, prétentions sous n° 67.206, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE GENERALE
recherche pour son siège social à VELIZY

INGÉNIEUR

E.C.P., A.M. ou équivalent.
1 à 2 ans expérience.

Pour étude et chiffrage de matériels spéciaux et rationalisation des méthodes de chiffrage.

— Evolution de carrière très ouverte dans société en expansion ;
— Formation nécessaire assurée ;
— Langue étrangère appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prét., à OPG-Conseil, sous le n° 2.985, 13, rue d'Enghien, 75010 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL
réputé pour la qualité de ses produits (Biens d'Equipement) offre :

DES POSTES D'AVENIR
à de
JEUNES INGÉNIEURS G.E.

ayant complété leur formation par une spécialisation
MARKETING INDUSTRIEL

Envoyer C.V., prétentions et photo, n° 69.063, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENTREPRISE GENERALE D'ENSEMBLES INDUSTRIELS RECH.

1 JEUNE INGÉNIEUR

DYNAMIQUE, possédant l'expérience de réalisation d'unité de stockage automatique pour gérer comme Ingénieur d'affaires les contrats en cours.
Langue anglaise souhaitée.

Env. C.V. + photo (réc.) ss réf. 2.348, GAUTRON PUBL., 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE de TELECOMMUNICATIONS
recherche :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il devra posséder quelques années d'expérience dans le domaine de la TELEINFORMATIQUE.

Ce poste exige initiative, dynamisme et facilité de contact. Anglais courant. Lieu de travail : PARIS. Champ d'activité : METROPOLE.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 65598, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

B. SESTRE

BACHELIÈRE, BACHELIER
vous pouvez devenir

VISITEUR MÉDICAL

Renseignez-vous immédiatement auprès de :
L'ECNAVM
Ecole Nationale de la Visite Médicale,
101, avenue Victor-Hugo - 92100 BOULOGNE.
Téléphone : 825-54-56.

Examen des candidatures :
deuxième quinzaine de Septembre 1974.
Début de la cession :
1er Octobre 1974.

Importante Chaîne Hôtelière
recherche pour son siège social à PARIS

cadre financier

pour la gestion de sa trésorerie :
- gestion de la trésorerie des hôtels en exploitation,
- financement et suivi de la trésorerie des chantiers,
- études financières pour la recherche de capitaux.

Ce poste implique une formation supérieure et une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire (pas nécessairement dans une entreprise hôtelière).

Adresser CV détaillé sous référence 5308

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

RATP
recherche

UN MÉDECIN DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Diplôme d'Hygiène Industrielle et de Médecine du Travail exigé.
Adr. les candidatures à la Direction du Personnel
B.P. 70-06, 75271 PARIS CEDEX 06

Important Groupe professionnel d'Assurances
recherche

JEUNE CADRE spécialiste en ORGANISATION

- possédant 2 ans d'expérience de la fonction,
- capable de participer à la mise en place des réformes de structures et des circuits administratifs et comptables d'une entreprise de 1.300 personnes,
- justifiant d'une bonne connaissance du contrôle de gestion.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à O.C.B. n° 5.317, 5 rue du Helder 75009 Paris.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ENREA - INSA - ISEN

ou équivalent
pour laboratoire d'études
Adresser C.V. sous le N° 225 CE à C.G.P. 25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT ENTRETIEN
Activité : PARIS et BANLIEUE
cherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Adr. prétentions, délai disponibilité et curriculum vitae, sous n° T 059.351, discrétion assurée, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS, qui tr.

JEUNES CADRES COMMERCIAUX
Diplômés d'Etudes Supérieures Techniques ou Commerciales

Nous sommes une société internationale dont la vocation est l'assistance technique industrielle : engineering, travaux de montage, d'entretien et de maintenance.

Pour maintenir et développer nos relations avec nos clients : des entreprises industrielles dans les secteurs les plus variés, nous disposons d'une force de vente dynamique et efficace.

Si vous avez le goût des responsabilités, un sens aigu du contact et de la diplomatie, si votre tonus est à la mesure de votre ambition, venez nous rejoindre. Le mode de rémunération que nous vous proposerons prendra en compte vos efforts et vos résultats.

Ecrivez-nous sous référence 28.898/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CABINET INTERNATIONAL
Plus de 12 000 personnes dans 30 pays, recherche, pour faire face à l'expansion de son activité
Conseil en Organisation

jeunes diplômés X, Centrale, H.E.C.

Libérés de leurs obligations militaires et ayant éventuellement un ou deux ans d'expérience maximum:
. Les candidats retenus recevront une formation permanente, principalement sous forme de cours et séminaires aux U.S.A.
. Ils auront de larges responsabilités dans la conception et la mise en place de systèmes avancés de planification et de gestion.
. Les perspectives de carrières sont exceptionnelles.

Adresser C.V. détaillé sous référence 7484 à :

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

Paris
INGÉNIEUR RESPONSABLE D'USINE

(A.M., I.C.A.M., I.D.N., etc.)
+ 5 ans d'expérience professionnelle pour montage et assemblage de matériels d'équipement électrique industriel.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, en indiquant rémun. actuelle, no 525.257, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE FRANÇAISE
recherche pour sa DIRECTION FINANCIÈRE

TRÉSORIER DEVISES

chargé
en fonction des nombreuses transactions de la Société avec l'Etranger
de :

Tenir à jour la position par devises.
Planifier besoin et excédents par échéances.
Déterminer toutes décisions nécessaires pour optimiser coûts et produits.

Conviendrait à jeune diplômé ESC, SC. ECO., ayant 2 à 4 ans d'expérience bancaire dans Service Changes et Trésorerie.

Entrera dans une équipe accueillante et pourra développer sa compétence financière.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 121.246,

30, rue de Mogador - PARIS-9e.

Centre de Psychologie Appliquée

Société Multinationale, spécialisée dans l'ELECTRONIQUE et l'ELECTROMECANIQUE — 2500 personnes — recherche son

directeur études de marchés 85.000 F/an +

Les objectifs de croissance fixés (Chiffre des ventes multiplié par 2 en 5 ans) nécessitent le développement, à moyen et long terme, de nouveaux produits.

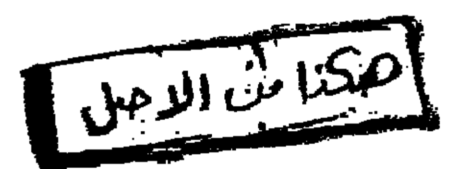
Nous vous proposons d'aider nos différentes unités dans la recherche des marchés en expansion, et de leur apporter un support efficace lors de l'établissement des cahiers des charges.

Vous êtes HEC, ESSEC... possédant une expérience effective de quelques années dans les études de marchés de biens industriels; enfin, vous êtes motivé par des négociations et des contacts internationaux nécessitant une bonne pratique de l'anglais,

alors, nous pensons que vous pouvez participer activement à notre croissance.

Ce poste se situe en très proche Banlieue Sud.

Merci d'envoyer votre C.V au Sce 5285 à
plein emploi 118, rue réaumur paris 2



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE
INGÉNIEUR T.P.
(BATIMENT) ou assimilé
minimum 30 ans

IL SERA CHARGE :
1) de la création et de la gestion d'ateliers d'armature et de parachèvement.
2) de la promotion des produits fabriqués auprès des prescripteurs et d'une clientèle spécialisée.
3) de la vente et la promotion de produits sidérurgiques.

LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR

Adresser curr. vitae, photo et prétent. ss n° 4.646, LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui tr.

JEUNE DIPLOMÉ (E)
de l'enseignement supérieur
(IUT - IPAC - etc)

Vous avez 25 ans, une formation financière ou comptable, et une première expérience acquise soit dans un service financier, *soit* dans une banque (contrôle des changes).

Nous sommes une Société *française* de négoce international de métaux non ferreux, et nous vous proposons d'entrer dans notre service financier. Nous vous formerons aux opérations financières qu'imposent les achats et règlements en devises, et la gestion de trésorerie.

Ce poste peut évoluer, à terme, vers des responsabilités plus importantes.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier sous *référence* M. 22.178, 33, quai Galliéni, 92153 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE MATÉRIEL DE PRÉCISION
proche banlieue parisienne
recherche :
INGÉNIEUR CHIMISTE
30 ans minimum
Expérience en chromatographie et appareils d'analyses.
Diplôme d'Ingénieur et connaissance de la langue anglaise exigés.
Le lieu définitif de travail pourrait être en province
Envoyer curriculum vitae, photo et prét., no 63.504, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Nous recherchons
INGÉNIEUR COMMERCIAL
— Ing. électronicien - mini 2 ans expér. tech. ou commerciale, préf Hardware Informatique.
— Dynam., ambitieux, responsable, conn. anglais.
Pour vente produits de haute technicité (périphériques) aux construct. d'ordinateurs et systèmes.
Nous :
— sommes une Société U.S. bien implantée en Europe, avec un support industriel local.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, à
AMPEX
leader mondial de l'enregistrement magnétique,
21, rue du Dôme - 92100 BOULOGNE.

Organisme en pleine expansion Paris-8e, offre poste intéressant à COMPTABLE H. ou F. poss. excel., réf. comptabilité gale sans organ. cap. intégrat. rapide dans équipe jeune et dynamique. Env. C.V. av. *photo et prétentions* : *Mme* GALLEY 30 avenue George-V, Paris-8e.

C.I.P.A., 61, rue Turbigo, 3e poursuivant son expansion recherche
COLLABORATEURS...
avec voiture pour vente appartements neufs. FIXE assuré. Situation stable et d'avenir si dynamique et compétent. Prés. le 4-9 de 15 h. à 19 h.

Société de Produits Chimiques Paris recherche
pour son service
TECHNICO-COMMERCIAL
(basé à Paris)
H.E.C. - E.S.S.E.C. - Sup. de Co
Ayant quelques années d'expérience en industrie alimentaire.
pour son
SECTEUR BIOCHIMIQUE
Envoyer C.V. et prétentions à : N° 8.556 Publicités Réunies 112, bd Voltaire 75001 Paris.

Cab. de gérance proch. banlieue Ouest, train ttes 15 min. ch. :
1) Principal qual., sér. référ. 3.500 X 13.
2) Secrétaire aide-comptable. Téléph. : 950-05-98 ou écrire : Mme Amoudry, 25, r. Erlanger 75016 PARIS.

Succursale Paris, une import. banque améric. ch. 1 comptable. Excel. occas pr 1 pers. ayt de l'initiat., aimant trav. seule et aspir. à un poste de respons. Le poste requiert une connais. approfond. de la comptabilité et des réglementations bancaires. Franç. au niv. du siège. Une conn. comptab. améric. serait appréciée. Le candidat devra pouv. au moins lire l'anglais aisément. Adres. C.V. et réf. à N° T 59.435 à Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

POLOGNE pour usine, période 6 mois, recherche 3 ingénieurs chant. pour travx finition intér. et mise en place d'équipement, 1 contremaître travaux gros œuvre ; 3 contremaîtres menuiserie chantier et finition intérieure ; 2 ouvriers lissage de béton ; 1 contremaître étanchéité ; 1 mécanicien d'engins de chantier connaiss. anglais nécessaire. Ecr. à A. EPSTEIN AND SONS, 114, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Centre Chirurgical Marie-Lannelongue cher. MANIPULATEUR/TRICE *de radiologie* - diplômé (e) libre début sept. pour remplacement *4 mois.*
Tél. pr R.V. 707-47-39, p. 314.

Banlieue sud Paris. Société de gestion immobilière et syndic de copropr. ch. collaborateur qualifié, ayant expérience pour assurer contrôle des immeubles et tenue des assemblées. Ecr. n° 11 417, P.A. SVP, 37, r. du Général-Foy, 75008 PARIS.

STE CASABLANCAISE MAROC recherche
INGENIEUR CHIMISTE PROD. AROMATIQUES. HAUT SAL. POSSIBIL. PARTICIP. BENEF. O.M.C.I.F., 97, rue Mohamed-Diouri CASABLANCA.

Sté MARKETING *en pleine expansion* rech. pour compl. son réseau parisien ENQUETEURS/TRICES Paris et Banlieue (même débutants) Env. C.V. à R. Alani, 20, rue Royale, 75008 Paris.

Importante Sté Distribution alimentaire recherche PROGRAMMEUR confirmé connaissant le matériel H.B. série 100 et série 50. Evolution possible vers analyse et responsabilité. Adres. C.V. détaillé + photo à : Etablissements BAUD, M. LE DISQUAY, 2, route du Plessis, 94430 CHENNEVIERES-s-Marne.

Donnerions gérance libre dancing station frontière Possibilité d'achat du fonds.
Ecr. Havas Chambéry N° 5.784.

Importante Société proximité Porte de Clichy, recherche
1 DACTYLO ARCHIV.
Bonnes notions d'anglais.
1 COMPTABLE 1er ECHEL
Immobilisation.
1 COMPTABLE 1er ECHEL
Fournisseurs.
1 COMPTABLE
1er ou 2e éch. banque.
Env. C.V. et prétent à no 8.623, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Filiale d'un groupe industriel important recherche pour les services INTERIEURS de son établissement de la banlieue d'ARGENTEUIL (95)
2 AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
— de formation technique de base ;
— ayant acquis une certaine expérience professionnelle
Formation commerciale assurée. Postes exclusivement SEDENTAIRES. Evolution de carrière possible avec responsabilités.
Ad. cand. av. C.V., photo, prét., à no 63.449, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Entreprise Industrielle banlieue NORD-OUEST PARIS, recherche
1 COLLABORATEUR
DE GESTION DE PERSONNEL
Expérience des relations humaines indispensable.
Ad. cand. av. C.V., photo, prét., à no 63.651, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Industrielle BEZONS (95) recherche
COMPTABLE
CONFIRME
— Possédant diplôme de la profession ;
— Ayant acquis une réelle expérience de comptabilité industrielle.
Ad. cand. av. C.V., photo, prét., à no 63.468, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Entreprise industrielle filiale d'un groupe important banlieue ARGENTEUIL (95) engagerait
AGENT DE CONTROLE
pour secteur métrologie et
METROLOGUE
EXPERIMENTE
Ad. cand. av. C.V., photo, prét., à no 63.482, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LABORAT. PHARMACEUT. proche banlieue OUEST recherche
1) PHARMACIEN (NE)
préférence BACTERIOLOGISTE âge minimum 25 ans ;
2) TECHNICIEN (NE) CHIMISTE
âge minimum 25 ans.
POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT.
Adresser C.V. et photo à : no 67.076, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE SOCIETE PRIVEE
recherche
INGENIEUR
GRANDES ECOLES
Préfér. SUP. ELEC., Option radio communications ;
AGENT TECHNIQUE
Titulaire B.T.S., option télécommunications.
Début. ou quelques années d'expérience dans les domaines des circuits hyperfréquence de transistors.
Spécialisé en émission et réception pour travaux d'études en laboratoire et pour développement d'équipement dans les bandes L et S et dans les bandes C et X.
Nationalité française exigée. Dégagés des obligations milit. Transport assuré par car.
Ecrire avec C.V. *détaillé et prétentions* en précisant n° 66.657
LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS 18, rue Grange-Dame-Rose, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Société Internationale de services recherche
1) COMPTABLE
niveau DECS bilingue français/anglais. Expérience société internationale. Comptabilité américaine. Possibilité promotion chef comptable ou directeur financier. Salaire : 45 000 F + Libre de suite.
2) ATTACHE (E) CCIAL (E)
bilingue français/anglais. Excellente présentation pour relations haut niveau. Possibilité promotion. Libre de suite. Salaire : 32 500 F +
Ecr. avec C.V. manuscrit et photo sous n° 2.084, à PARFRANCE P. A., 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE GENERALE recherche d'urgence ELECTRICIEN QUALIFIE pr install. électrique de pavill. Se présenter : C.G.I.F., 106, rue Gabriel-Péri, 93 SAINT-DENIS - TÉL. 243-27-49.

INGENIEUR TELECOMM.
ou EQUIVALENT
expérimenté de le domaine des centraux téléphoniq : programmables et connaiss. procédures commutat. téléph. s/ordinateur. Env. CV, à no 14.494 P.A., SVP, 37, r. Gl-Foy, 75008 Paris, q. tr.

CONSEIL INTERNATIONAL quartier ETOILE recherche :
CADRE JURIDIQUE
pour responsabilité services contentieux, contrats, dépôts marques et modèles.
● Connaiss. anglais-allemand, gestion administrative ;
● Actif, organisé.
Salaire selon qualification et références.
Adresser C.V. et prétentions, à no 66.555, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Discrétion assurée.

Cabinet d'Expertise Comptable ST-LAZARE, ch.
COLLABORATEUR
CADRE
Haut niveau, ayant diplômes et expér. Situation d'avenir. Libre rapidem. Env. C.V. et prétent., à S.E.E.C., 12, r. du Rocher-8e.

IMPORTANTE SOCIETE *recherche pour Services administratifs et financiers*
JEUNE E.S.C.
ou EQUIVALENT
Ecrire avec C.V. et prétent., à no 8.586, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui transm.

DIVISION INGENIERIE ALIMENTAIRE
dépendant d'un important groupe financier en expansion constante France et Etranger recherche son futur
CHEF DE SERVICE
Il est demandé :
— Une formation d'ingénieur ou de technicien supérieur Génie civil ;
— Une expérience professionnelle en bureau d'études et chantiers ;
— Connaissance de la langue anglaise.
Possibilité d'évolution de carrière intéressante. Salaire en fonction de l'expérience professionnelle.
Adr. lettre manuscr. avec C.V. et ph. à n° 8.784 - PUBLIPRESS 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75082 Paris - Cédex 02.

Sté Indust. rég. Paris, recherche
JEUNES INGENIEURS
pour
1.) Service commercial ;
2.) Contrôle administr. (stock).
Pr ces deux postes, connaiss. en informatique nécessaire. Adres. C.V., photo et prét. ss no 95987, Publicité BLEU, 17, rue Lebel 94 - Vincennes, qui transmettra.

PARIS, recherche pr important organisme formation
ANIMATEUR CCIAL
chargé de la promotion auprès des entreprises. Libre rapidem. Ecrire avec détail à no 8.579, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Filiale Groupe financier multinational recrute
PROGRAMMEURS
Hautement qualifiés, Excellente *pratique Assembleur ou COBOL* ANS-DOS/VS. Env. C.V. et prét. à n° 8.602 - Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 - Paris.

SOCIETE QUARTIER OPERA recherche
COMPTABLE COMMERCIAL
EXPERIMENTE (E)
Pr gestion trésorerie - Comptes fournisseurs et centralisation.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : N° 68.991 - CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPTE SOCIETE INTERNAT. recherche
UN INGENIEUR
ATTACHE A DIRECTION DE DEPARTEMENT
Formation type A.M. + gestion Responsabilité - Services généraux - Achats - Liaisons de production entre usine *mère* et filiales. Déplacements de courte durée en France et à l'étranger. Connaissances anglais souhait. Lieu de travail : banl. Nord.
Env. C.V., no 67134, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche
COLLABORATEURS
de tous niveaux. Expérience minimum de deux années en cabinet. Adresser C.V. à no 69.080 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

SOCIETE ENGINEERING recherche :
COMPTABLES 2e ECHEL.
Connaissances en anglais appr. Connaissances systèmes informatique pour assister à l'installation d'un nouveau système.
Adresser lettre man. avec C.V. et prét. à no 69.809 - CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

REGIES GM PERRIN recherchent pour PARIS CHEF DE PUBLICITE
Mission : prospect. et ventes espaces public. pour revues profession. 1er plan.
Profil : jeune, 35 ans min., allem. apprécié. Offrons : larges initiat., fixe+com., avant. socx. Lettre manusc., C.V. et photo à : GM PERRIN, Bâtiment, 108, av. Ledru-Rollin, 75011 PARIS. Tél. 355-02-30.

SOSI recherche INGENIEUR
SYSTEME
IBM ou CII ou HB. Temps réel. 2 ans expérience. Ecr. av. C.V. SOSI, 8, rue Juliette-Dodu (10e).

IMPORTANT CABINET
BREVETS D'INVENTION
rech. **INGENIEUR**
— **ELECTRONICIEN**
— **ELECTROMECANICIEN**
— **ou MECANICIEN**
(de préférence grandes Ecoles) Ayant expérience rédaction et procédures brevets et connaissance anglais et allemand.
Situation très intéressante Rémunération élevée
Ecr. avec C.V. et prét., no 1.999, JRP 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

IMPORT. ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son service
INFORMATIQUE ORGANISATION
ORGANISATEUR
Sa mission :
— Etude de circuits d'opérat. ;
— Conception d'imprimés ;
— Participation active au lancement et à la mise en place d'importants projets informatiques ;
Son profil :
— Formation comptable ;
— Expér. réelle de la gestion ;
— Esprit méthodique ;
— Dynamisme ;
— Efficacité.
Ecr. av. C.V., photo et prét., à Sovatel, réf. 001, 18, r. Clément-Bailliard, 92300 Levallois-Perret.

PROF. ANGLAIS lib. aques h. Téléph. 874-56-60, 17 h. - 19 h.

LE BON MARCHE
recherche
PERSONNEL AUXILIAIRE pour les lundis et samedis
VENDEURS VENDEUSES CAISSIÈRES
S'adresser au Bureau du Personnel, 5, r. de Babylone (7e), de 9 h. 15 à 12 h. et de 15 à 17 h.

ORGANISME DE FORMATION
à PARIS
spécialisé dans formation en milieu industriel
OFFRE POSTE
ANIMATEUR DE FORMATION A ENSEIGNANT
(enseignement supérieur)
AYANT :
— de bonnes connaissances en psychologie,
— culture générale étendue,
— très bonne pratique pédagogique.
Intéressé par les problèmes humains et désirant se consacrer à des activités de formation et de perfectionnement des cadres d'entreprise.
Env. C.V. dét., photo et prét. N° 63.274 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche
Programmeur confirmé
AYANT PRATIQUE
COBOL ANS sous DOS
Adresser C.V. détaillé et *manuscrit avec photo* : Service du Personnel, O.P.H.L.M.V.P. 49, r. du Cardinal Lemoine 75231 PARIS CEDEX 05

Impte Sté Produits chimiques recherche pour poste TECHNICO-COMMERCIAL
INGENIEUR CHIMISTE
Ayant une très bonne connaiss. de l'industrie des peintures. Une expérience de quelques années en fabrication serait appréciée. La connaissance de l'anglais est indispensable. La poste à pourvoir à PARIS implique de nombrx déplacem. Adr. C.V., photo perdue et prétent., s/réf. 2.440, à P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

PROFESSEUR SECRETARIAT clas. BTS. Tél. 874-56-60, 17-19 h.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE recherche
COMPTABLES ANALYTIQUES
PRIX DE REVIENT
Expérience souhaitée de plusieurs années dans entreprise similaire, habitués aux méthodes modernes de calculs de prix de revient.
Lieu de travail : LES MUREAUX (Yvelines).
Adresser C.V. et prétentions à no 63.837, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CABINET IMMOBILIER
recherche collaborateurs sérieux, pl. stable, pos. fixe + % prime bilan, av. socx. Se prés. COFIC, 50, r. Etienne-Marcel, 75002 Paris.

Pour Siège LA DEFENSE Société Industrielle Franco-Américaine recherche
SECRÉTAIRE
POUR
DIRECT. CENTRALE DU PERSONNEL
45.000 F/an
Sa mission :
— Organisat. secrétariat central.
— Courrier A. et D.,
— Plannings, R.V., etc.,
— Comptes rendus des comités d'entreprise, délégués,
— Réception des visiteurs.
Profil demandé :
— Expérience effective du secrétariat dans une Direction de Personnel structurée,
— Niveau d'études type HEC-JF ou licence (lettres, droit, etc.),
— Bonne pratique de l'anglais,
— Sténotypie vivement souhait.
Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle, sous référ. M 409/75, au : Cabinet Alain H. PRENANT 20, avenue Talma, 78600 Maisons-Laffitte

---

Sté Engineering pétrole rech.
JEUNE AGENT
technico-administratif ou technico-comptable. - Anglais exigé. — Tél. Chevrier O.T.P., 3, rue Volta, Puteaux. Tél. : 506-21-94

Société Française Filiale société japonaise
CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
pour développer nos activités, RESTAURANT TOURISME IMMOBILIER EDITION
Ce poste d'avenir et de responsabilités peut convenir à un diplômé d'une école de commerce ayant si possible une bonne expérience de l'immobilier.
Rémunération de l'ordre de 80 à 120.000 F par an. Japonais indisp. Angl. souhait.
CADRE
pour mission d'assistance. Rémun. de l'ordre 50 à 70.000 F an. Japonais et angl. souhait.
Envoy. votre C.V. + photo, Société CIHGGIN, 5, rue du Helder, Paris-9e.

SOSI recherche PROGRAMMEURS
CONFIRMES
COBOL-ANS et/ou Assembleurs Warnier et/ou Corig. Ecr. av. CV SOSI, 8, rue Juliette-Dodu (10e).

Important groupe 16e recherche
ANALYSTES
Téléprocessing. Matériel IBM 370-145. Formation supérieure exigée.
Expérience pratique souhaitée.
Adr. lettre man. avec C.V. et photo à N° 66.708 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES
accueille (à PARIS 17e)
Psychologue
diplômé(e)
ayant solide expérience sélection de cadres entreprise et/ou cabinet (débutants s'abstenir).
Passionné par son métier et attiré par travail dans petite équipe performante.
DISCRETION D'USAGE.
Pour contact rapide, écrire sous référ. 525.436, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE (8e) recherche
INGENIEUR D'ETUDES
DIPLOME
débutant ou quelques années d'expérience DOMAINE MECANIQUE GENERALE
● Goût de l'expérimentation.
● Déplacements fréquents en province.
Env. C.V., photo (ret.) et prét. sous N° 6.073 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles (3e) qui tr.

AUTO-ECOLE DES CHENES Centre commercial des Chênes à Ermont, cherche : MONITEURS - MONITRICES Temps complet et mi-temps. Téléph. : 959-54-16 - 803-85-24.

Société recherche
COMPTABLE
2e échelon
EXPERIMENTE
Système OBBO
Libre de suite - Bon salaire. Envoyer C.V. : ROB'S, 11, rue Marius-Franay, 92210 Saint-Cloud.

PHILIPS
propose à
TECHNICO-COMMERCIAL
la responsabilité des achats pour l'une de ses divisions de produits électrotechniques. Travaillant en relation avec nos services commerciaux, ce technicien de formation, devra joindre à une expérience industrielle un tempérament commercial
Adr. lettre C.V., photo et prét. ss réf. 304 Dépt. Personnel, 50, av. Montaigne, 75008 Paris.

Grande marque européenne meubles contemporains luxe recherche
ATTACHE COMMERCIAL
pour développement réseau existant toute la FRANCE. Demandons goût et expérience vente, grande disponibilité pour voyages. Téléphone et voiture nécess. Envoyer C.V. et photo à N° 525.426 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société de RECHERCHES PHARMACEUTIQUES
ZONE INDUSTRIELLE
PETIT-CLAMART
recherche
DOCUMENTALISTE
Avec diplôme ou licence en Chimie
Expérience souhaitée en chimie thérapeutique.
ANGLAIS lu, indispensable. Allemand lu, apprécié.
Cantine sur place.
Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 7.393 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

CENTRE D'ESSAIS EN VOL recherche
INGENIEUR-PROGRAMMEUR
DEBUTANT
pour travaux scientifiques sur enregistrements d'essais en vol.
Adresser candidature avec C.V. au Chef du personnel du Centre d'essais en vol 91220 Brétigny-sur-Orge.

emplois féminins

Sté Nouvelle de Métallisation rue Jean-Pierre-Timbaud, Z. I. 94290 Villeneuve-le-Roi, rech. :
SECRÉTAIRE
STENO-DACTYLO BILINGUE
anglais, allemand ; sténo angl. non obligatoire. Avantages socx, cantine. Se présenter tous les jours ou téléphoner au : 925-39-99.

SHELL FRANÇAISE
pour SIEGE SOCIAL Quartier CHAMPS-ELYSEES
DIPLOMEE INFIRMIERE + ASSISTANTE SOCIALE
avec quelques années d'expérience pour :
— supervision secrétariat médical du travail.
— infirmerie d'entreprise.
— certaines activités d'aide sociale.
Salaire non inférieur à 40.000 F par an.
Restaurant d'entreprise
Ecrire SHELL FRANÇAISE sous référence G.J.C.R. 29, rue de Berri 75380 Paris Cedex 08.

RESPONSABLE SERVICE PERSONNEL
36.000/42.000 F
Nous sommes une Sté en pleine expansion, spécialisée dans la fabrication et la distribution de vêtem. et articles personnalisés. Nous recherchons actuellement une JNE FME pr prendre en charge le regroupement des besoins du personnel, fixe et intérimaire, le suivi de son évolution et de ses mouvements, la tenue des fichiers.
Vous serez égalem. chargée de la gestion sociale du personnel de l'entreprise et vous aurez à établir les borderaux de paie pour la comptabilité. Dans un premier temps, vous devrez -urer votre propre secrétariat. Vous avez une formation HEC JF où vous êtes autodidacte mais vous avez une expérience de la fonction personnel.
Notre première rencontre sera, nous l'espérons, amicale et détendue. Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.886 à : INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 8, rue de la Rosière Paris-15e.

URGENT
cherche J. F.
pour garder enfant 4 ans.
Ecr. N° 6.547 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Ou passer après 18 h. Mme Colas, 7, r. Nicolas-Houel, Paris-5e. Mo Austerlitz.

Société internationale quartier BOURSE ch.
SECRETAIRE BILINGUE
Français-Anglais, expérim.
— Sténo française-anglaise ;
— Organisation du serv. Ccial ;
— Suivi des Agents France et étranger ;
— Etabliss. et suivi des offres.
Rémunér. intéressante. Poste à pourvoir rapidem. Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée) et prét., à IRO, 83, r. Montmartre, 75002 PARIS

Dactylo-rédactrice, langue française seulem. Ecr. C.V. et prétent. Mutuelle des artistes, 19, av. Opéra, Paris-1er.

SOCIETE VOCATION INTERNATIONALE
QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
recherche
pour assister le responsable de la zone Amérique latine - Moyen-Orient
SECRETAIRE BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS
sténo dans les 2 langues
Horaire personnalisé
Restaur. entrepr. Samedi libre
Env. lettre manusc., CV, photo, prét., no 66.551, CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LABO PRODUITS PHARMAC. recherche
STENODACTYLO
EXPERIMENTEE
Pour service Publicité. Semaine 5 jours. Horaires libres. Cant. Quart. CHPS-ELYSEES, décent. sous un an PONT DE SEVRES. Ecr. s/réf. 2.351, GAUTRON P., 29, rue Rodier 75009 PARIS.

Importante Sté Immobilière PARIS (7e) recherche
SECRETAIRE-STENODACTYLO
5 années d'expérience minimum. Anglais-allemand appréciés. Libre rapidement - Pour SECRETARIAT DIRECTION
Adr. C.V., photo et prétentions, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 34.080.

SECRETAIRE
possédant B.T.S., même début. Se présenter : ORMSTOM, 24, rue Bayard, PARIS (8e).

Impte Société d'exploitat. chauffage recherche
SECRETAIRE
STENODACTYLO
av. possib. promot. Avant. socx Tél. pr rdez-vs 776-41-00 P. 32-42.

ORGANISME PROFESSIONNEL rech. pr son Bureau des études jeune femme esprit méthodique, intéressée par les questions économiques et capable d'assur. petit secrétariat. Libre rapidement. Ecrire F.N.T.R., Service du pers., 44, rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS.

Recherchons
STENODACTYLOGRAPHE
Proximité Gares NORD et EST. Se présenter : G.E.C.E.P., M. DENES, 13, rue d'Enghien, 75010 PARIS.

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche : Dactylos, Sténos, Secrétaires, Aid.Comptables, Standardistes, Télexistes, etc.
ANGLAIS APPRECIE
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opéra
5, rue du Helder 9e
770.85.49
Agence Montparnasse :
Tour Maine-Montparnasse
50e étage 538.74.00 ou 72.30

Quart. Opéra. Rech. dame empl. bur. mi-tps, apr.-m. T. 742-72-39.

LES FILMS DU BERRY rech. SECRETAIRE posséd. connaiss. cinéma. — 78, av. Chps-Elysées, Paris (8e). — Tél. : 225-82-87.

Société électronique médicale internationale recherche pour son service ccial une Secrétaire Sténodactylo. Responsable commandes clients, facturation, devis, 25 ans minimum. Méthodique, personnalité. Dynamique, aim. relations extérieures. - Anglais lu requis, travail 40 h. hebdom. Ecrire avec C.V. et prétent. à Service administratif, Gilford Europe, 39, rue Chauvelot, 92.240 Malakoff.

Secrétaire anglais courant, sténo bilingue. Bonnes notions allemand. Expérience 2-3 ans, excellente présentation, libre début octobre. Tél. : 073-13-76, poste 9.

Société de publicité d'importance nationale recherche :
SECRETAIRE DE DIRECTION
très bonne sténodactylo Notions d'anglais, pr secrétariat et courrier direction *générale*. Références exigées.
Ecr. av. C.V. et photo Mme Delle 15 ter, rue Ordener, PARIS-18e.

DU PONT
REG. U.S. PAT. OFF.
DU PONT DE NEMOURS
FRANCE S.A.
300 m. gare Saint-Lazare recherche pour son
DEPARTEMENT BIOCHIMIE
SECRÉTAIRE BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS
La préférence sera donnée à candidate ayant très bonne connaissance de l'anglais lu, écrit et parlé (sténo anglaise non indispensable).
Avantages sociaux importants. Horaire variable. Chèques restaurant.
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé en précisant salaire actuel, sous référence C 24/M.
Département du personnel, 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

Etabl. secondaire filles ch.
SURVEILLANTES
habit. Paris et ayant expér. Temps complet, 8 h. à 17 h. 30, du lundi au vendredi.
Ecrire : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 67.985 ou tél. 967-72-61 entre 11 et 12 h.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

demandes d'emploi demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISES

de 500, 1.000, 1.500 ou plus, employés, ouvriers et cadres, vous souhaitez
— développer votre politique de personnel ;
— prévenir les conflits sociaux ;
— préparer et négocier un Accord d'Entreprise ;
— assurer et préserver votre expansion.

Vous ne voulez pas, cependant, engager actuellement un cadre supérieur à temps complet. Je vous propose une partie de mon temps que je partage entre quelques entreprises (3 à 5). Je suis un opérationnel d'expériences, pleinement engagé avec ses employeurs.

Je serai votre

DIRECTEUR DU PERSONNEL

à temps partagé

Téléphoner pour r.-v., à 531-31-36. ou écrire sous le numéro 1058, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR FINANCIER - D.G.A.

Très haut niveau — 46 ans — 250.000 F +. Voyage intensivement. Négociateur international. Fusion, acquisition, diagnostic d'entreprise. Planification à long terme et gestion prévisionnelle. Restructuration de firme. Conseil en implantation régionale. Organisation administrative et informatique. Un « manager » complet.

Ecr. sous référence no 8.894, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e, qui transm.

MANAGER COMMERCIAL

pouvant assumer responsabilités DIRECTION SERVICE COMMERCIAL OU TECHNICO-COMMERCIAL

44 ans - Nationalité française.

Solide formation commerciale acquise au sein importantes sociétés matériels équipements et poids lourds.

Expérience :
— Pratique vente biens équipements ;
— Pratique vente poids lourds ;
— Organisation service commercial, administratif et technique ;
— Confirmée animation réseau vente.

Personnalité :
— Foi, enthousiasme, volonté réussir ;
— Energie, autorité, dynamisme, sens inné animation, entraînement des hommes ;
— Esprit méthodique ;
— Excellent contact, à l'aise dans tous milieux, sachant s'imposer, ayant ascendant et prestige tout en inspirant confiance.

Cherche poste avenir au sein Entreprise Nationale.

Ecrire no 968, « le Monde », Publicité, 5, rue des Italiens, 75427, Paris (9e).

PROFESSEUR AUDIOVISUEL certifié d'arabe Paris ou prov. Ecr. no 6.870 Havas Strasbourg.

J. F. 27 ans, inspect. d'Assur., 3 ans dans Cie Nat., cap Droit, cherche situation stable dans domaine commercial. Etud. toute proposition. Ecrire 356 SNP-Havas Rouen.

JEUNE CADRE, 3 ans d'expérience chef de service gestion des productions, suivi des commandes, gestion des stocks dans le domaine de l'armement, cherche emploi France ou étranger. Déplacements accept. Ecrire sous no E 554 à HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

H. 45 a., niveau 2e PRELI. EC., expér. et référ., rech. direction comptable. Libre de suite. Ecr. Publicité Meesters, sous no 4, 113, r. Reuilly, Paris-12e, q. tr.

DECORATEUR, 28 ans, recherche situation. Ec. no 1.043, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 23 ans, D.E.A. PHYSIQUE, cherche emploi scientifique. Tél. 270-20-36.

Anglaise parfaitement bilingue parl. allemand, avec diplômes franç. des Beaux-Arts de Paris, élève école du Louvre, ch. empl. dans domaine artist. 231-64-70.

H. 26 ans, dynamique, format. commerc. sup., sér. not. allem., cherche poste avec responsab. Etudie toutes propos. Paris ou province. Libre rapidement. Ec. no 65.999, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

J. FEMME 35 ans, maîtrise lettres, 5 ans expér. enseignem., 2 ans expérience secrétaire sténodactylo, cherche poste de préférence milieu culturel ou pédagogique. — Tél. 606-08-92, de 9 heures à 12 heures.

PROFESSEUR
Licence et maîtrise
HISTOIRE - GEOGRAPHIE
expérim., ch. service complet ou demi-serv. région Sud-Ouest. Ec. HAVAS MARSEILLE, 91.094.

J. F. 24 ans, habitant Paris **Lic. droit privé** angl., not. dactylo, exp. ass. recherche poste service content. ou personnel. Ecrire no 6.538, le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

J. H. 27 ans, lic. d'enseignem. anglais, expérience pédag. audio-visuel anglais commerc., notions espagnol, expérience vente haut niveau, cherche emploi profess. Ecr. no 1.034, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CHEF DE PERSONNEL 27 a., I.U.T., 2 a. expér. prat. Stages dans entreprises améric., désir. faire carrière dans la fonction, rech. situat. à Paris ou ville universitaire, ds entreprise offrant perspectives d'avenir. — Ecr. no 66.505, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JEUNE CADRE COMMERCIAL 29 a., habitude contact haut niv., 6 a. expér. vente matér. scient., 2 a. exp. achat et exportation, équipement labo. hôpitaux, produits chimiques, pharmaceutiq. sur Afrique, libre 1er octobre, cherche place à responsabilité. Ecr. no 1.022, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. fille 27 a., orig. afric., sténo-dactylo, cherche place stable secrétaire, prétent. 1.600 F. Sér. référ. Sect. souhait. quart. Saint-Lazare ou banlieue Saint-Lazare. Intérim s'abstenir. Ecrire DAG, 76, r. de Rivoli, Paris-4e, qui tr.

M. 44 ans, anciennem. papetier-libraire affaire internation., distingué, excellente présentation, rompu contacts échelon supérieur, pays suivants : France, Italie, Allemag., Autriche, Suisse, Grande-Bretagne, Grèce, Moyen-Orient, langues, cherche situation attaché de direct., accept. stage, effectuerait déplacements tous pays. Pour rendez-vous, téléphoner le matin 430-16-95 ou écrire : MICHIELS, 77, r. des Fontaines, 77400 THORIGNY.

Jeune cadre E.S.C., expérience marketing et V. P. C., cherche poste dans indust. ou publicité. Ecrire no 415, ZENITH PUBL., 36, av. Hoche, 75008 Paris, q. tr.

Analyste-program. effect. travx anal. ou program. COBOL, PL 1. — Ecrire B. O. P. V., B. P. 75, 94 - Vincennes, 808-94-50, qui tr.

J. F. 24 ans, licenciée histoire-géogr., diplôm. I.N.D.T. 2e cycle, connaiss. anglais, not. dactylo, recherche emploi documentaliste. Ecr. no 1.061, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur général adjoint société américaine, 36 ans, ingénieur, français, anglais, allem., grande expérience des ventes en France et export. biens d'équipements industr. recherche DIRECTION GENER. OU COMMERCIALE. M. AUGER, 103, av. J.-Jaurès, 92120 MONTROUGE.

Doct. 3e cycle mathématiques recherche poste d'enseignement. — 705-48-48, 9 à 14 h., 18 à 20 h.

J. F. 26 ans, dipl. Sc. Po., 3 ans expér., ch. situat., préfér. publicité, immobilier, ambiance jeune et dynamique, contact extérieur, accepte déplacement. — Ecrire no T 59.471, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

Docteur en médecine, ancien interne grande ville de faculté, ancien assistant chef de clinique, spécialiste de médecine interne, compétent pour les maladies du tube digestif (orientation : diététique), ancien chef de clinique en pneumo-phtisiologie, étudie toute proposition DIRECTION CLINIQUE MEDICALE. Ecr. no 7.036, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 32 ans, études supér. informatique, E.S.A.P., anglais, 6 ans expér. gestion stocks, prévisions, ch. poste resp. appro. rés. paris. Prét. 80.000/an. Ecr. G. Ajaca, 20, rue Borrego (20e.)

J.H. 25 a., libéré O.M. le 1-10-74, diplôme allemand, B.E.P.C., bac A4, D.U.E.L., niveau licence de lettres, connaissance comptabilité, anglais, allemand, turc courants, cherche situation France ou étranger. — Ecrire no 1.033, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 26 ans, B.S.E.C. comptable, lic. Scienc. économ., 1 an expér. comptab. grande entrepr., 5 ans expér. enseignement techn. de gestion (dont 4 en coopération à l'étranger), ch. situation stable et d'avenir basée région parisienne. Déplacements acceptés. Etud. toutes propositions. Ecrire no 1.046, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Documentaliste 31 ans, respons. centre document. établis. public, ch. poste Paris domaine économique, information, financier. — Ecr. sous référ. ANCEL, 30, rue Vernet, 75008 PARIS, qui trans.

JOURNALISTE 22 ans dans gds hebdomadaires, lic. ès lettres, spécialisé problèmes humains et culturels (litt., théâtre, musiq.). Espagnol, connaiss. anglais, allemand, cherche emploi presse également édition, relations publiques. — Ecrire no 1.025, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Lic. Sc. éco. + I.A.E., 26 a., lib. O.M., angl. lu et parlé, not. all. Après avoir effectué différ. stag. (étude marché, économie, gest.) ds entreprise et agce publicité, rech. poste responsab. secteur COMMERCIAL, MARKETING ou PUBLICITE. — Ecrire no 64.582, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H. 32 ans, D.E.S. sc. éco., expér. market., gestion comm., anglais. Ecr. no 1.051, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR DIPLOME Gén. civ. Bât. Ouv. d'Arts, BA, BP, CM, 47 ans, exp. BE et coord. 16 ans, parlant angl., all., cherche poste à responsabilité BET ou Engineering. Ecr. no 1.036 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR Gde Ecole Chimiste - 27 ans. 3 a. d'expér. technico-commerc. (vente de produits chimiques) recherche activité semblable. Libre de suite. Ecr. no 980 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRETAIRE DE DIRECT. TRES EXPERIMENTEE (PUBLICITE - SERVICES) DYNAMIQUE EFFICACE AUTONOME Libre rapidement. Rech. poste de COLLABORATRICE. Ecr. ss réf. 525.438 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.tr.

CHEF DES VENTES ESSEC 71 cherche PME Paris. Ecr. no 8.974 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE DES - SC. ECO. 27 a., lic. Sc. éco. + DES (gestion), angl., 3 a. exp. prof. prod. gde consom., ch. poste à Paris, de préf. activ. financ. ou bours. mais étud. autres propos. intér. Ecr. no 1.001 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE, 6 ans expérience informatiq. de gestion, COBOL, GAP, PL/1. Habitude relations haut niv., ch. poste correspond. informatiq. ou autre fonction à resp. Paris ou banl. Libre rapidem. Ecr. no 1.055, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 24 ans, secrét., sérieuses référenc., connaiss. sténodactylo, bil. anglais ou tril. espagnol, ch. poste auprès DIRECT. GENER., préfér. 94 ou Paris-Est. Ecrire Mme Delangle, 9, aven. Diderot, 94100 SAINT-MAUR.

Jne femme 24 a., maîtrise gestion, mark. Dauphine, ch. poste en rapport. Libre immédiatem. Téléph. 343-12-38, WALTER, 8, r. Fabre-d'Eglantine, 75012 PARIS.

Journaliste secrétaire de rédaction presse édition (expér. toute presse) cherche place stable Paris, province. Libre de suite. Ecr. no 1.052, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

UNE SITUATION indépendante et lucrative peut vous être offerte si vous êtes dynamique, avec bureau-tél. et 5.800 F pour le démarrage. Formation, assistance technique et commerciale assurées. Ecr. : Lagadec, 25, hauts de Denouval 78570 Andrésy, qui transmettra.

Importante Société immobilière recherche capitaux. — Garantie — hypothèque sur immeubles appartenant à la Société. Apports minimum 200.000 F. Intermédiaires acceptés. Téléphoner GIRPA 325-25-25.

représent. offre

Bauknecht - France, filiale du groupe européen, fabric. d'appareils électro-ménagers (Expans. except. ces dix dern. années) cherche : REPRESENTANT Pour clientèle électro-ménagiste, Départements 28, 78 et 92. Poste d'avenir pour collaborateur ambitieux et dynamique. Fixe + % + indem. de déplac. Adr. C.V. à : Bauknecht-France 12, q. de Bercy, 94220 Charenton.

Papeteries Cartonneries LEROY 20, avenue Roger-Sémat, 93 Saint-Denis, 822-02-52, recherchent **REPRESENTANTS VRP** EXCLUSIFS Région Parisienne Qualifiés pr distribution matériaux d'emballage. Min. de salaire assuré + frais de route + commis. SE PRESENTER.

Importateur Rubans adhésifs d'emballage recherche **VRP MULTICARTES** POUR PROVINCE Taux de commission important. Ecrire Papeteries LEROY, B.P. 107 - 93203 Saint-Denis.

traductions

Demande

Dr en droit, grande expérience études, traductions serbo-croate. Ecrire No 998 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Rech. travx dactylo pouvant être effectués à mon domicile. Tél. : 977-15-26.

Offre

DACTYLOS à domicile très expérimentées, frappe et collationnement de chiffres (bilan comptabilité) sur stencils. Grand rendement exigé (si travail partiel s'abstenir). BON SALAIRE. Ecrire : No 59.442 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

MARAIS 28, rue Saint-Paul. Dans ensemble de caractère, sur jardin à la française, PETIT IMMEUBLE NEUF DE STYLE. Plusieurs duplex 50, 70 et 80 m². Prix : de 5.600 à 6.000 F le m². Tout conft. Livr. entièr. termin. Livrab. fin sept. Crédit possible. Propriét. lundi, jeudi, de 14 h. 30 à 18 h. 30 ou Tél. : 720-84-47.

XVIe - ETOILE - Victor-Hugo étage élevé, appt 102 m², séj. + 2 chbres, 600.000 F. - 522-62-14.

ALMA - RUE FREYCINET Immeuble neuf et gd standing, appt 3 Pièces princip., 112 m², 766.000 F. Téléphone : 522-62-14.

XIe - RICHARD-LENOIR (Pr.) Imm. récent, bel appart. 88 m², parking, 285.000 F. — 522-62-14.

Solférino, splend. appt de réc., 7 P., 235 m², vue impr. 742-23-80.

AVENUE DE SUFFREN Bel imm. p. de t., 3 P. indép. + tt cft, gd balcon, soleil. Prix intéressant. - Tél. : 628-55-69.

Mo NATION. Ds bel imm. p. de t., rav. 3 P., cuis., s. d'eau, wc, chff. cal, 73 m² + balc., tapis escal. PX TR. INTER. 343-62-14.

MARAIS A VENDRE 19.000 F. A LOUER 1.600 F TTC. Ravissants duplex. TELEPH. Ds immeuble rénové. 704-98-18.

MALESHERBES - Dans petit H. P., charm. 5 P., tt cft. CIABA - 720-66-66.

RUE DE ROME B. 4 P., 165 m2, tt confort, tél. CIABA - 720-66-66.

ILE SAINT-LOUIS Appart. 85 m2 très bien agencé. CIABA - 720-66-66.

16e - AV. V.-HUGO Ds tr. bel imm. gd stand. Gd 9 P. pr., plus. sanitair., balc., soleil, 340 m² + logt personnel. IDEAL PROFESS. LIBERALE. SEGONDI - 874-16-28.

Région parisienne

ST-CLOUD LES COTEAUX Ds résidence gd stand., très bel appt raffiné 6 P. pr., cuis. éq., plusieurs sanit., 150 m2, balcon, loggia, 3 parkings, chbre pers. SEGONDI - 874-08-45.

bureaux

BASTILLE, - Propriétaire loue direct, IMM. ADMINISTR. OU CCIAL, 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipt intérieur au gré preneur. Bail : 3-6-9. LOYER EXCEPTIONNEL. BAL. 66-10.

SANS PAS-DE-PORTE LE PLUS GRAND CHOIX de BUREAUX, petites et gdes surf. TOUS SECTEURS - SOLUTION IMMEDIATE et VIS. RAPIDE. KIJOXSON FONDE 1958 Tél. : 522-13-09.

appartem. achat

Part. ch. appt même à rénover, 2/3 p., gd living, confort, centre Paris, 200.000 F max. Tél., soir, 544-09-24, ou écr. DELAPORTE, 9, rue P.-L.-Courier, Paris-7e.

constructions neuves

15e - STUDIOS EXCELLENT PLACEMENT PX FERMES ET DEFINITIFS Livraison octobre 74 - Crédit. I. G. E. 11, rue de Téhéran (8e) 924-75-16 924-08-01

fonds de commerce

Hôtel Stat. Thermal Normandie **NN 22 Nos, parfait état, grand parc, excell. réputat. Ref : YH, B.P. 31, Bagnoles 61 Téléphone : 325-33-43.

immeubles

Propriét. vd direct. pet. imm. de 10 studios + appt à Boulogne-sur-Seine. - Tél. : 805-80-79.

locations meublées

Offre

Mo Pyrénées, grand 2 P., cuis., dche, w.-c., 800 F. - 628-55-69.

locations non meublées

Offre

16e 5 P., 175 M2, tt confort, TEL. 3.300 F. 7 P., 230 M2, tt cft. TEL. 4.000 F. 704-98-18.

Mo Bourse. Imm. rénové. Stud. tt cft, 750 F mens. c.c. 522-62-14

locaux commerciaux

A VENDRE brut de décoffrage **PARIS-16e** 4 bis, rue de l'Assomption LOCAL 77 m2, rez-de-chaussée + réserve 23 m2. Façade 11 m. LIVRAISON IMMEDIATE Renseign. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu - RIC. 56-70.

viagers

URGENT. Cherche appt Paris, pavill. banlieue proche, terrains ou propriétés en viager libre ou partie ou même occupé par vendeur. Offre cpt+rente index. Sté GERARD, 5, boul. Jules-Ferry, PARIS-11e - VOL. 33-97.

fonds de commerce

PARIS-ÉTOILE
HOTEL 4 ETOILES. MURS et FONDS
AFFAIRE UNIQUE
Tous Intermédiaires s'abstenir.
POUR 1er CONTACT :
637-25-28

Quart. Trinité, lux. bout. 100 m² en duplex, possib. habitat tous commerces - Téléph. 828-02-74.

PARKING - Xe arrdt, pleine extension, Complet 9.000 m², poste lav. autom., poste graiss. vidange à céder. Murs et fds de commerce ou gérance. Libre. Téléphoner pr r.-d.vs 272-06-69.

15e près ABATTOIRS VAUGIRARD et objets trouvés, vend **MURS ET FONDS** de grand café - restaurant. Angle 3 rues. Ts commerces possibles. Crédit. Quart. d'avenir et construction. Très peuplé. En pleine rénovat. 325-25-25 et 56-78

bureaux

Près tour Montparnasse, bout. + burx, loyer 307 F, droit au bail 35.000 F. Tél. : 273-30-60.

NEUILLY Ptaire loue 1 ou plus. bureaux. Immeuble neuf - Tél. 758-12-40.

PARIS - IXe 350 à 2.400 m² de bureaux n/s à louer. TIFFEN LIPTON — 227-63-31.

ETOILES, Ternes, 3 burx et dép. N. bail, loy. men. 2.600 F. Ptaire A. BOBE, 17, r. Acacias ETO. 71-61.

MONTROUGE Imm. commerc. R.+2+ss-sol 250 m2. Luxueus. aménagé. - Téléphone : 280-20-04.

16e - VICTOR-HUGO 1.600 m2 EN LOCATION **NEVEU** ET CIE 525-08-73

15e - Mo VOLONTAIRES Imm. de burx 800 m2 en tte ppté **NEVEU** ET CIE 525-08-73

8e - FBG SAINT-HONORE Imm. de bon standg. Bureaux à louer 1.200 m2 divisibles. **NEVEU** ET CIE 525-08-73

8e 9e NEUILLY, etc. MAILLOT Loue 1 à 20 bureaux. 522-19-10 - 387-14-00

immeubles

7e SEVRES
20e AVRON
GIRPA vend 2 REZ-de-CH. D'IMMEUBLE restauré récem. Locations commerciales garanties par baux 9 ans, locataires en place et commerçants en pleine activité et 1 BOUTIQUE occupée sans bail dans le 15e, dans rue populeuse et d'avenir (front de Seine) INVESTISSEMENT D'AVENIR avec importante garantie (fonds ou droit au bail) **LE PROPRIETAIRE** 325-25-25 325-56-78

appartem. achat

PR PLACEMENT rech. studio ou 2 P., cft, ou poss. 17e, 18e, 9e, T., H. B., Husson, 255-66-18.

Ch. 5/7 P., bon stdg. Ecr. 8.804, Press, 31, bd B.-Nouvelle, q. t.

J'achète, libre, 3/4 P., Paris, quartier indifférent. Ecr. 8.805, Press, 31, bd B.-Nouvelle, q. t.

Achète studio ou 2 Pièces, tout confort, Paris. — OPE. 40-06.

Part. ach. dir. cpt, urgt, stud., préf. 4-5-6-7-14-15e. TRE. 20-67.

Pr fils étudiant, ach. cpt chbre bonne. Paris. — TRE. 23-55.

Particulier cherche 3 Pièces, confort, 70 m², 3e étage maximum. DANS LEVALLOIS. Ecr. no 6.544, « le Monde » Publicité, 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pensions

Recom. hôtel, pens., demi-pens., gd cft, TV, calme, jard., quart. résid. 149, bd Malesherbes (17e).

appartem. vente

Paris

PARIS XVe Immeuble récent. Tout confort. Studios. S. de bns. Kitch. Tél. Merc. 14/18 h., 12, r. Montauban

EXELMANS Immeuble standg. Asc. Chff. central. Spacieux 2 p., ent., cuis. aména. Bns, w-c, déb. Pend. Impec. Px 175.000. Excel. Versai. LAM. 01-59

19e - PRES JEAN-JAURES Directement par Propriétaire **35 STUDIOS** refaits entièrement à neuf. Ds imm. rénové, livrable fin 74. Cuis. équipée, bains, w.-c., moq. Placement sûr. Grosse rentabilité assurée. **GIRPA** 325-25-25 325-56-78

51, AVENUE GEORGES-MANDEL **7 P.** 300m², stand., 4e ét., 2 bns, chbre service, part. état.

DUPLEX 320 m², 4-5e étages, divisib. dble expos. Vis. mercredi de 14 à 18 h 30 : MICHEL BERNARD PAS. 03-11

13e TOLBIAC - 3 pièces conft. Tél. A saisir cause départ 165.000 F. - ODE. 03-56.

Près HENRI-MARTIN Très gd stand., calme, 300 m² + 100 m² attenant entièrement décoré. - 2.800.000 F. **NEVEU** ET CIE 525-08-73

MARAIS Immeuble P. de T. ravalé, plein sud. Lux. appart. 100 m², dont séjour 40 m², 3 fenêtres, sans vis-à-vis. Tél. + chambre service. 325-40-66.

BASTILLE Dans résidence 17e S. Raviss. STUDIOS et DUPLEX S/JARDIN D'AGREMENT ensoleillé. Bur. vente s/place : 45, rue de CHARENTON 10 h à 18 h. - TEL. 343-46-69.

AUTEUIL. Bel immeuble, 3 P., S. de B., cuis., chff. cal. 5e ét., 295.000 F. PARIEL : 622-22-56.

PRES MONTSOURIS — 1958 Liv. 3 fen. + chbre, terr. + balc., tél. 190.000 F. 229-52-98.

Proximité Champ-de-Mars Atelier artiste + ch., cuis., wc, 46 m², 7e ét., asc. Vue TOUR EIFFEL. Prix : 180.000 francs. JEAN FEUILLADE : 579-24-39.

BUTTES-CHAUMONT. Pr. parc, 2 P., stdg, nf. T. : 202-87-09.

24, RUE DAUPHINE Architecte vend son STUDIO environ 50 m², calme, ORIGIN., ent. amén. Mercr.-Jdi., 14-18 h.

XVIe - AUTEUIL Récent grand 5 Pièces, balcon : 588.000 F. Téléphone : 527-51-84.

VILLAGE SUISSE Propriétaire vd, tt cft, ref. nf, stud., cuis. éq., moq., 95.000 F, liv. + 1 chbre, moq., 180.000 F, liv.+2 ch., c. éq. moq. 195.000 F. BAL. 87-36 (heures de bureau).

SUR BOIS - BD LANNES Luxueux 4 P., 2 bains, 110 m², R.-de-Ch. avec jardin privatif, état impeccable. T. : 265-90-85.

NATION. Immeuble récent, ét. élevé, liv. + 3 ch., facilités. Docteur en droit : 742-99-09.

Parc des Princes, imm. récent. magn. 200 m² MIXTE hab. + 3 Bx, 2 l. tél., park. CREDIT VENDEUR 70 %. — 250-58-71.

CONVENTION. — Imm. récent, étage élevé, 2 Pces, tout conft. sur jardins, soleil. - MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

Cherche - Midi, chambre bonne, 6e étage. Téléphone : 888-44-13.

PARC DES PRINCES Splend. appt mod. entièrem. sur verdure, 190 m², récept. + 3 ch. Ch. serv., gar. Px int. 824-61-88.

12e Près MARAIS et style Dans 4 magnifiques immeub. en fer à cheval - cour aménagée - fontaine, arbres, etc. Entièrem. restaurés (18e siècle). Poutres apparentes. Vide-ordures. Ascen. **87 STUDIOS - Standing** Possibilité 2 PIECES duplex et triplex. Placement idéal - location assurée par locataire ayant du goût. **PROPRIETAIRE GIRPA** 325-25-25 et 56-78.

Région parisienne

MONTMORENCY. Appt, séjour dble + 3 ch., tt cft, 130.000 F + 20.000 F C.F. T. : 989-31-74.

NOGENT SUR BOIS VINCENNES Imm. réc., gd stand. Gd séjour + 2 ch., cuisine équipée, 70 M2 + balcon 20 m2, poss. parking. SEGONDI - 874-08-45.

NEUILLY - SAINT-JAMES Dble living, balcon, sur jardin, 3 chbres, impecc., raffiné, tél., garage : 620.000 F. - 229-52-98.

ST-MAUR - R.E.R. Pet. résid., tout conft, living + 2 chbres : 140.000 F. 580-01-28, préf. matin.

LEVALLOIS. - Dans immeuble bon état général, appt 2 Pces, S. de B., dépend. Joubert et André, 5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e. Tél. : 622-40-57, P. 26.

EGLISE DE BOULOGNE Dans imm. rénové, appt libre, 3 Pces, cuis., entrée, 5e étage sur rue, très clair. Joubert et André, 5, rue A.-de-Neuville, PARIS-XVIIe. Téléphone : 924-96-18, Poste 26.

MONTREUIL (93) - PROXIM. MoGALLIENI. PART. vend F 5, 100 m² + balcons 20 m², imm. nf, vue except. 265.000 F + CF. Tél., Le Gall : 766-52-76, P. 424.

Yerres (91), part. vd appt F 3, séch., cave, park., ds résidence 1966, exposit. Sud, vallée, bois, 400 m. gare, 17 min. Paris-Lyon. Prix 98.800 + 18.000 F Crédit Foncier. - Téléphone : 925-81-50.

Etranger

Offre appt mblé, Alger, 4 Pces, salle de bains, cuisine, loggia, vente, location, échange. Ecrire no 1.054, « le Monde » Publicité, 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MEDITERRANEE - ESPAGNE **GANDIA** Except., du promot., standing - Piscine - Tennis - Sur Port et Plage. 2 P. tt cft. Neuf. - 885-12-13.

constructions neuves

LUXUEUX petit immeuble d'angle RESIDENCE DE NANTES METRO CORENTIN-CARIOU seulement 15 APPARTEMENTS de grand confort, du 2 au 4 P., terrasse, jardin privatif. Livraison printemps 1975. Long crédit 80 %. 14, rue de Nantes, angle rue Barbanègre. — Rens. et docum. **S.A. AZED** 25-27, boulevard Richard-Lenoir, Paris-11e, tél. 355-35-34 (group.).

PRIX NON REVISABLES

IXe - Fg POISSONNIERE Studios et 2 pièces. Habitables 1er trimestre 1975

XIIe - PORTE DOREE Studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables juillet 1974 et printemps 1976

XIIIe - PORTE D'ITALIE 2 et 3 pièces. Habitables immédiatement

XVe - RUE PITARD Studios et 2 pièces. Habitables 3e trimestre 1975

XXe - GAMBETTA Studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables 2e trimestre 1975

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland, BAL. 93-49

LIVRAISON 1974 **STUDIOS AUX 4 PIECES** PRIX FERMES 15e Ch.Michels - 16e Pompe, 17e Wagram - NEUILLY GROUPE MAHOUT, 924-74-85, 4, av. de Friedland, Paris (8e).

locations meublées

Demande

Recherche région OUEST (Conflans, Pontoise, Poissy, St-Germain-en-Laye), 2 pces, cuis. pr la pér. du 1er au 31 oct. 74. Tél. : A. CHAMOUX - 972-82-95, 972-73-80, de 8 hres à 17 hres.

villégiatures

La Provence en ROULOTTE GITANE attelée. Locat. MOYNE 84320 ENTRAIGUES Tél. : (90) 81-00-35 et 83-16-26.

locations non meublées

Offre

23, rue Bénard et 26, rue des Plantes, Paris (14e). A louer direct. par société propriétaire studios et 2 pièces tout confort. Tél. 266-18-45.

AV. CHAMPS-ELYSEES TRES GR. STUD. -cuis., bns, TEL., CAVE. 1.200 F. Tél. 555-73-54.

LOCATION SANS COMMISSIONS OFFICE DES LOCATAIRES 45, rue Héricart, Mo Dupleix. 9, rue du Hanovre, Mo Opéra.

URGENT, Résidence du Parc de Rocquencourt, appt 3/4 pces, standing. Parking et garage. Tél. : 954-84-54, hres des repas.

Part. à part. : banl. sud près Antony, 2 appts 4 pces, tt cft, calme/verdure, s.d.bs, cuis. éq., dr.-room, ch. ctral, logg. plein s. a) Bon état : 550 + ch. ; b) Idem + moquet., exc. état : 655 + ch ; c) Garage. : 100 F. Tél. : 666-04-01.

LUXEMBOURG, im. XVIIe, 6 p. +ch. serv. 2.500+ch. 589-52-72.

Levallois (Victor-Hugo), studio tout cft, 700 F charges compr. Téléph. : 328-73-45.

LOCATIONS SELECTIONNEES : BOULOGNE, b. 3 p., 4e ét., 1.300 - NEUILLY, ch. 500, stud. 680, 3 p., 8e ét., 1.500, 4 p., 1.700 - PARIS XIVe, villa Brune, ch. 450, stud. 600 à 650, 2 p. 900 PARIS XIVe Montparn., 6e ét., stud. artiste+ch. mblée. 1.500 - VANVES, stud. 500, 4 p. 1.100. R.E.F., 137, bd Haussmann ELY. 02-85.

Domaine du Château CHILLY-MAZARIN loue sans commission appartements avec cave et parking. Marc Boissière - Tél. 525-38-30.

ITALIE, locat. 370 m², 17 brx, park., 8 lignes tél. M. POLO, COFREMCA, 66, r. du Moulin-de-la-Pointe (13e) - TEL 588-57-47.

7e CHBRE-DEPUTES. Gd 4 P. Cuis. 2 bns. Salle d'eau. Office. Cave. Gar. Chbre serv. TEL. 3.400 F. — 744-72-97.

VERSAILLES GD SIECLE Loue appartements sans comm., avec téléph., cave et garage. MARC BOISSIERE, 525-38-30.

locaux indust.

PARIS - XIIIe - Bail à céder entrepôt 1.300 m² environ. Accès camions, force, téléph., chauff. 2 bureaux. Ecrire à : MINET Publicité, No 39.004, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, Tennis
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du studio au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. ». 80 % du prix au taux de 8,22 %

Renseignements et vente : CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

propriétés

A VENDRE petite propriété d'agrément un hectare et demi, commune de SAINT-SAVIN (65) Immeuble neuf, constructions en granit gris. Immeuble d'habitation cinq pièces principales, plus pavillon pour jardinier. Tout confort : eau, gaz, électricité, téléph. Prix demandé : deux millions cinq cent mille. S'adresser pour visite ou rendez-vous, R. SUBERCAZES, 166, rue Frères 33 BORDEAUX. Tél. 52-05-73.

En Languedoc (Hérault) aux portes de Montpellier **DEMEURE RENAISSANCE** 10 pièces sur deux étages cheminées d'époque TRES BELLE MONTEE D'ESCALIER FENETRES A MENEAUX Chauffage central. Tout confort. Restaurée avec goût. Petit parc. Garage. Exceptionnel : 600 000 F. COFIM, 22, rue des Orchidées, 34000 Montpellier. Tél. (67) 92-88-46.

propositions diverses

Photographe chevronné professeur gdes écoles, échange format. photo sérieuse contre aide en secrétariat. T. 359-40-75.

appartements occupés

EGLISE DE BOULOGNE Ds imm. p. de t., entièr. rénové, appts occupés 3 et 4 Pièces. JOUBERT ET ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. T. : 622-42-81, P. 26.

pavillons

CHENNEVIERES Pav. nf p. de taille, liv. + 4 ch., 2 sanit., jardin, gar. 2 voitures, terrasse, impecc. T. 580-01-28 préf. matin.

Rech. sur ENGHIEN ou limit. pav., villa, séj. + 3 ch. ou terrains. Tél. 989-31-74.

terrains

Vends terrain de 9.000 m², eau proximité immédiate, électricité, belle vue panoramique, proche Saint-Maximin (Var). Ecr. FAU Emile « La Mûrière » 83470 SAINT-MAXIMIN ou téléphoner : 78-00-83.

MONTFORT - LAMAURY (près) zone industrielle en création lots dispon. 5 ha., tte viabilité. 12 F le m². Téléph. : 958-14-48.

MONTLOUIS-SUR-LOIRE A vendre 1.999 m2 terrain viab. Ecr. no 6.539, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

Achat-vente, tous bijoux, brillants, argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin. OPERA.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone au **233.44.31** pour tous renseignements : 233.44.21

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA NOUVELLE POLITIQUE FRANÇAISE ET L'EUROPE

II. — Quelles perspectives ?

Par PHILIPPE LEMAITRE

Dans un premier article (« le Monde » du 3 septembre), Philippe Lemaitre a exposé les principaux obstacles qui s'opposent aujourd'hui à une relance véritable de la construction européenne en panne depuis deux ans : la crise économique, la méfiance américaine et l'attitude négative du gouvernement travailliste.

Que peut faire le gouvernement de Paris pour aller de l'avant dans les circonstances actuelles ? En juillet, le plan de relance français n'était pas prêt mais M. Sauvagnargues donnait déjà quelques premières indications devant le Parlement européen, puis devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il citait alors comme priorités le respect des engagements extérieurs, autrement dit l'achèvement des négociations engagées par la C.E.E. en vue de conclure des accords préférentiels, d'une part, avec les pays de la Méditerranée (Espagne, Israël, Algérie, Maroc, Tunisie et Malte), d'autre part, avec les quarante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, la défense de l'acquis communautaire et la définition d'une politique commune de l'énergie. En outre, la France proposera de rendre plus étroite la concertation politique. On s'attend aussi qu'elle suggère quelques aménagements institutionnels. Reprenons un peu en détail les principaux points de cette ébauche de programme de relance.

Le renforcement de l'acquis communautaire ? Préserver la libre circulation des produits industriels et le Marché commun agricole constitue en soi un objectif considérable. Combler les lézardes de l'Europe verte alors que l'inflation et la dépréciation de la monnaie sévissent de façon variable d'un Etat membre à l'autre ne sera pas commode, même si la politique agricole commune continue, par bonheur, à bénéficier d'une conjoncture internationale favorable caractérisée, pour plusieurs grands produits — céréales, sucre, riz, — par des cours mondiaux supérieurs aux prix européens.

En fait, pour éviter le retour au cloisonnement des marchés, qui signifierait bien vite la dislocation de l'union douanière agricole et industrielle, l'essentiel est de faire en sorte que l'écart entre les situations économiques des différents pays ne se creuse de façon excessive et, dans le même esprit, d'empêcher que l'un ou l'autre des Etats membres ne se trouve acculé à la banqueroute.

Un emprunt communautaire

Pour maintenir un minimum d'homogénéité entre leurs économies, les ministres des finances réunis à Bruxelles le 15 juillet se sont engagés à faire effort pour rendre plus effective et plus efficace la coordination de leur politique conjoncturelle. A cette fin, M. Fourcade a déjà annoncé que les ministres des finances se réuniraient désormais une fois par mois. Cette concertation renforcée, dont le but est de rendre les politiques économiques compatibles entre elles, ne constitue peut-être pas une forme spectaculaire et mobilisatrice de relance européenne. Menée avec détermination et continuité, ce qui ne s'est jamais passé jusqu'ici car les gouvernements se montraient peu disposés à accepter que les pays partenaires disposent d'un droit de regard dans leurs propres affaires, elle devrait permettre cependant d'atténuer peu à peu les différences existant entre les Etats membres. C'est là une œuvre de longue haleine ; elle n'ira sans doute pas sans déceptions, mais elle est indispensable.

La seconde tâche est d'éviter qu'un Etat membre ne tombe en faillite : une catastrophe économique dans un des pays de la Communauté aurait toute chance d'être fatale à celle-ci. En fait, les Neuf, s'ils voulaient mettre à profit la situation de crise pour resserrer leurs liens et raffermir leur solidarité, pourraient concevoir en commun un plan de sauvetage destiné à bénéficier aux Etats membres les plus gravement menacés. C'est pour tirer ainsi parti des circonstances que la Commission a récemment proposé de lancer sur le marché international un grand emprunt communautaire dont le produit — autour de 5 milliards de dollars — serait mis à la disposition des Etats membres éprouvant les difficultés les plus vives, et en premier lieu de l'Italie. En juillet, les ministres des finances se sont contentés de « prendre en considération » cette proposition. Les besoins financiers de l'Italie étant considérables, la question revient déjà sur le tapis. En dépit de la *signification politique évidente* d'une telle opération — elle apparaîtrait comme la réplique ordonnée, réfléchie et autonome de l'Europe unie aux troubles de l'heure, — il n'est pas certain que les Neuf se décideront à s'engager résolument dans la voie ainsi préconisée par la Commission. Pourquoi ? La garantie communautaire qu'il faudrait donner aux détenteurs de capitaux acceptant de souscrire à un tel emprunt — aux producteurs de pétrole notamment — serait en fait une garantie allemande, et cette perspective ne suscite guère d'enthousiasme à Bonn. Par ailleurs, les Allemands, les Anglais, voire les Italiens, ne semblent pas tout à fait convaincus de l'opportunité de mettre en place un dispositif de drainage de capitaux, puis de concours mutuels, spécifiquement communautaires. Par habitude, par inclinaison politique aussi, le chancelier de l'échiquier et le gouverneur de la Banque d'Italie préfèrent faire confiance aux circuits financiers traditionnels et surtout à l'aide américaine. De son côté, le gouvernement allemand, outre son manque d'entrain à jouer le rôle de caution, est, par tradition, peu attiré par les entreprises susceptibles d'être interprétées comme marquant une prise de distance à l'égard de la communauté d'intérêt atlantique.

Il faut espérer que Paris voudra et réussira à convaincre le gouvernement fédéral, dont, nous venons de le voir, la position est déterminante dans cette affaire. L'opération n'aura vertu de relance que dans la mesure où elle sera massive. — un simple renouvellement par la C.E.E. du prêt de 1,8 milliard de dollars à l'Italie, qui vient à expiration en septembre, n'aurait pas du tout la même signification politique et psychologique — et où son caractère communautaire sera très clairement proclamé. En d'autres termes, il faut que l'aide consentie à l'Italie avec le produit de l'emprunt ne s'inscrive pas — ne se « perde » pas, est-on tenté d'écrire — dans un vaste programme international de soutien financier aux gouvernements d'Europe.

Un exercice limité

De l'élaboration d'une politique énergétique commune, les Neuf parlent depuis longtemps, mais jusqu'ici sans succès. Le gouvernement français devrait faire preuve de qualités manœuvrières exemplaires pour arriver à des résultats concrets, car la situation se présente sous un jour très compliqué. Résumons-en brièvement les données : lors de la conférence qui a rassemblé les treize principaux pays consommateurs de pétrole, en février, à Washington, les Américains ont « cassé » les velléités manifestées, quelques semaines plus tôt à Copenhague, par les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf de doter la C.E.E. d'une politique commune de l'énergie. Selon Washington, les remèdes à la crise pétrolière doivent être recherchés par l'ensemble des pays consommateurs, sous la direction des Etats-Unis, et il ne peut, par conséquent, exister de voie européenne autonome, notamment pour négocier des ararngements avec les pays producteurs. La France, qui ne partageait pas ce point de vue, a refusé de participer aux travaux du « groupe des Douze » (les Etats-Unis, les Neuf, moins la France, le Japon et la Norvège) créé à la suite de la conférence de Washington. En juillet, M. Sauvagnargues a fait savoir qu'il estimait le programme de répartition du pétrole disponible en cas de crise, mis au point par ce « groupe des Douze » peu adapté aux besoins de la France et de la Communauté. Jusqu'à plus ample informé, notre pays reste donc à l'écart de l'opération conduite sous la houlette américaine. La première question est la suivante : les Neuf sont-ils en mesure d'entreprendre ensemble une action d'envergure alors qu'ils restent divisés sur les modalités et les limites de la coopération énergétique avec les Etats-Unis ? Si d'aventure un compromis était trouvé pour régler ce problème des relations euro-américaines, il faudrait encore, pour pouvoir aller de l'avant, vaincre les réticences des Anglais. Ceux-ci, confiants dans la richesse de leurs gisements de la mer du Nord, se montrent résolument hostiles à la mise en place d'une politique commune dont ils craignent qu'elle serait inévitablement dirigiste et partageuse.

Vaincre de tels obstacles est-il possible ? On peut raisonnablement penser que le gouvernement français s'emploiera plutôt à les contourner. Comment ? En ne cherchant pas à imposer vaille que vaille une coopération européenne qui se démarquerait de façon tranchée de la politique américaine et, aussi, en renonçant à des objectifs trop ambitieux. On pourrait, par exemple, se contenter de demander aux Neuf de s'engager à coopérer pour développer, de façon rationnelle et cordonnée, leur propre production énergétique : gaz, pétrole, énergie nucléaire, charbon. Mais on abandonnerait provisoirement l'idée — jugée pourtant jusqu'ici comme essentielle par Paris — de mettre en place une organisation commune du marché du pétrole impliquant l'harmonisation des prix et la surveillance de l'activité des compagnies. Il reste à savoir quelles seraient les vertus d'un exercice aussi limité.

Quant à la coopération politique et aux aménagements institutionnels, le ministre français des affaires étrangères ne manque pas une occasion d'en vanter les mérites, se félicitant notamment — même si l'exemple peut paraître mal choisi — de la position commune adoptée par les Neuf lors du déclenchement de la crise chypriote. On s'attend que Paris — faute de thèmes de relance plus concrets — propose d'intensifier cette concertation diplomatique. Cependant, en cette matière, encore bien peu inexplorée, les innovations peuvent-elles dépasser la procédure ?

Au reste, comment ne pas rester sceptique sur les chances à venir de cette coopération politique si le dialogue euro-arabe, qui est pour l'instant son fruit le plus prestigieux, ne donne que des résultats médiocres ? L'hostilité bruyante des Etats-Unis et les réticences que celle-ci a provoquées, en écho, chez plusieurs Etats membres font que l'opération s'est engagée dans des conditions peu convaincantes. En effet, quel serait le sens d'un dialogue euro-arabe où l'on parlerait à peine de pétrole et de flux financiers ? La relance, en matière de coopération politique, ne devrait-elle pas surtout consister à faire en sorte que ce fameux dialogue ne tourne pas à la caricature ?

Le rôle du Parlement européen

Certains esprits vigilants, gaullistes et communistes, se sont préoccupés des propos tenus par M. Chirac, fin juillet, à Copenhague, sur l'appui que donnerait la France à d'éventuels transferts de souveraineté au profit des institutions de la Communauté. Ces réactions, notons-le au passage, révèlent une étonnante pesanteur de mentalité. Car il est bien évident que la querelle du pouvoir supranational telle qu'elle se posait du temps du général de Gaulle et de Walter Hallstein, le premier président de la Commission, est dépassée En vérité, l'activisme institutionnel, qui, répétons-le, correspond à une attitude anachrochronique, ne paraît nullement guetter l'actuel gouvernement français. Au reste, M. Sauvagnargues a indiqué devant l'assemblée de Strasbourg qu'il était hostile à toute fuite en avant institutionnelle. Jadis, le gouvernement français réagissait de façon systématiquement négative à l'idée de réformes institutionnelles. M. Chirac, soucieux d'éliminer les sources de conflits inutiles et dépassés avec les gouvernements partenaires, a, semble-t-il, simplement tenu à faire comprendre que la France adopterait désormais une attitude plus modérée et, le cas échéant, ne ferait pas obstacle à des transferts de compétence si le développement d'une politique commune — énergétique, monétaire, industrielle — les rendait nécessaires. Quelles peuvent être les suites concrètes d'un tel état d'esprit au cours des prochains mois ? Sans doute modestes si, comme on peut le redouter, le cheminement des politiques communes demeure lent. Cependant, pour mettre fin à une telle querelle qui altère notamment la bonne harmonie des relations avec les Pays-Bas, Paris pourrait accepter de confier un rôle accru au Parlement européen.

Ce serait là un geste de bonne volonté, révélateur d'une diplomatie qui, ayant renoncé à lutter pied à pied pour imposer l'idée de la Communauté qui était la sienne depuis plus de dix ans, incline désormais à jouer la conciliation et la persuasion pour tenter, malgré tout, d'aller de l'avant. Il reste à savoir si cette diplomatie de l'accommodement peut permettre d'atteindre des résultats qui ne soient pas dérisoires. Il est permis d'en douter.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA MISE EN ROUTE DE L'OPÉRATION « COUP DE FREIN SUR LES PRIX »

M. Fourcade : il s'agit de retrouver un rythme de hausse compatible avec la stabilité de notre monnaie

« *Dans un pays démocratique, le freinage des prix nécessite l'action positive des commerçants et des consommateurs* », a déclaré M. Jean-Pierre Fourcade en présentant à la presse lundi 2 septembre l'opération « Frein sur les prix », qu'il veut « spectaculaire ». Le ministre de l'économie et des finances était entouré de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, et d'une demi-douzaine de responsables d'organisations professionnelles de commerçants grands ou petits.

« *Nous sommes arrivés à un niveau d'inflation qui est destructeur*, a poursuivi le ministre. *Il ne s'agit pas de revenir à la stabilité des prix, il s'agit de retrouver un rythme de hausse compatible avec la stabilité de notre monnaie. Nous souhaitons que cette opération soit un détonateur. Dans un temps de violence et de morosité, où souvent le manche de pioche et le pavé remplacent l'argument, il est nécessaire de prouver que, par la concertation, on peut arriver à des résultats. Ce n'est pas la panacée, mais c'est le témoignage de la part des commerçants d'un changement de mentalité.* » Les objectifs de M. Fourcade restent de ramener la hausse mensuelle des prix (qui pourrait être de 1,1 % en août) à 0,9 ou 0,8 % en fin d'année.

Le moment paraît très favorable au ministre de l'économie et des finances pour s'engager dans « *cette voie libérale qui n'est pas celle de la facilité* » : le prix du pétrole a atteint un palier et les hausses éventuelles seraient « *sans commune mesure avec celles qui les ont précédées* » ; les autres matières premières industrielles importées connaissent une baisse relative et variable de leurs prix ; le cours du franc par rapport au mark et au dollar a tendance à se relever depuis le mois de mai ; enfin, l'économie française connaît une conjoncture plus favorable puisque « *l'équilibre entre l'offre et la demande commence à être mieux assuré* ». En revanche, « *les comportements restent inflationnistes* ». L'opération « Frein sur les prix » est donc basée sur le volontariat et s'adresse à tous les commerçants ; ceux-ci s'engageront à pratiquer une baisse de 5 % sur les « articles freins » du mois (voir liste ci-contre), baisse prélevée sur les marges bénéficiaires. Le marquage de ces prix se fera avec une très grande souplesse : marquage du seul prix nouveau, affichage simultané de l'ancien et du nouveau prix ou escompte de caisse pratiqué à la caisse où le client paiera. Cette opération est soutenue par une large action publicitaire : la simple impression des affiches et affichettes qui orneront les vitrines des « volontaires » a coûté au gouvernement 1 million de francs. Jusqu'ici, deux cent mille commerçants y participent. Les commerçants très spécialisés, dont le chiffre d'affaires pourrait souffrir de cette baisse volontaire, pourront demander aux fonctionnaires des impôts de réviser les acomptes qu'ils versent (les forfaits sont fixés depuis juillet), et l'opération ne s'étendra pour eux que sur un mois, alors que pour les commerces non spécialisés elle durera trois mois : « *la durée compense la spécialisation* », précise le ministre. En revanche, si les engagements pris par les commerçants ne sont pas tenus, les abus pourraient faire l'objet de poursuites pour publicité mensongère.

En matière de prix industriels, les accords de programmation seront renouvelés le 1er octobre prochain selon des modalités encore à l'étude. *Nous allons durcir sur quelques points les accords* », a déclaré M. Fourcade, pour rendre plus contrôlable la répercussion des variations de prix des matières premières et pour éviter les « *débordements* ».

Le ministre a enfin insisté sur le rôle accru que joueront la surveillance des prix, le Comité national des prix ainsi que les comités départementaux.

LES ARTICLES-FREINS MOIS PAR MOIS

SEPTEMBRE

ALIMENTATION : camemberts, pâtes alimentaires, café, jambon, saucisson, margarines et graisses végétales, yaourts, vins de pays.

EQUIPEMENT DE L'ECOLIER : copies, cahiers, reliures, trousses, fourre-tout, stylos, feutres scolaires, articles de dessin, boîtes de peinture, crayons de couleur, cartables et serviettes d'écolier, etc.

VETEMENTS ET SOUS-VETEMENTS DE L'ENFANT.

CHAUSSURES D'ENFANT.

OCTOBRE

ALIMENTATION : pâtes alimentaires, chocolat en tablettes, conserves de viande, vins d'appellation d'origine contrôlée, yaourts, café.

BONNETERIE ET CHEMISERIE pour hommes et femmes.

EQUIPEMENT DE LA MAISON : mobiliers de cuisine, articles de ménage en plastique, petits appareils électriques (ménagers et de toilette), aspirateurs, articles d'hygiène à base de papier, papier peint, cires liquides, antoinstrants, savons, détergents, verrerie de table, vaisselle, linge de maison, cycles.

NOVEMBRE

ALIMENTATION : conserves de viande, jambon, saucisson, légumes secs, riz, vins de qualité supérieure, chocolat en tablettes.

HABILLEMENT : tricots, pulls pour hommes et femmes, prêt-à-porter pour hommes (costumes, pantalons, vestes, imperméables, pardessus); prêt-à-porter pour femmes (robes, pantalons, vestes, jupes, vêtements de pluie, manteaux); vêtements de travail.

En 1963, déjà...

Déjà, à la fin de septembre 1963, le ministère de l'économie et des finances avait lancé une opération dite des « 100 000 points de vente » qui, par bien des aspects, peut être comparée à l'actuelle opération « baisse de 5 % ». Les grands magasins, les magasins populaires, les succursalistes, les coopératives, les chaînes volontaires, les groupements d'achat, avaient donné leur accord pour réduire d'environ 5 % les prix d'un certain nombre de produits : de fin septembre au 20 octobre 1963, la biscuiterie, les produits d'entretien (cirage, encaustique, savon, eau de Javel, poudre à récurer) ; du 21 octobre au 3 novembre, le café, le thé, les petits déjeuners, les petits pots, la vaisselle, la verrerie ; du 4 au 17 novembre, les pâtes alimentaires, les bouillons et potages, les savonnettes, dentifrices et shampooings ; enfin, du 18 novembre au 1er décembre, les conserves de poisson, les confitures et conserves de fruits, la papeterie.

Il existe pourtant une différence très importante entre les opérations 1963 et 1974 : il y a onze ans, la baisse ne s'appliquait qu'à quelques articles (parfois un seul) de chaque catégorie de produits. Cette fois, ce sont toutes les marques d'une catégorie de produits qui sont concernées.

Quels avaient été les résultats de l'opération « 100 000 points de vente » ? Lancée en même temps que le plan de stabilisation voulu par le général de Gaulle pour calmer la surchauffe, avivée par l'arrivée en France des rapatriés d'Algérie, elle avait donné des effets appréciables : les prix des produits alimentaires (les principaux concernés par l'opération), qui avaient augmenté de 1,2 %, puis de 0,9 % au cours des deuxième et troisième trimestres de 1963, n'avaient progressé que de 0,5 % au quatrième trimestre, puis encore de 0,7 % au premier trimestre de l'année 1964.

Mais il est difficile de faire la part dans ce succès de l'opération « 100 000 points de vente » et d'un mouvement conjoncturel qui, de lui-même, était plus favorable (la flambée de consommation provoquée par le retour des rapatriés était sur le point de s'éteindre à la fin de 1963).

Quels sont les résultats attendus, cette fois, par le gouvernement sur l'indice des prix ? M. Fourcade a refusé de répondre à cette question, mais selon nos informations les pouvoirs publics espèrent un ralentissement de 0,2 % à 0,3 % par mois pendant trois mois. Globalement, le freinage serait donc de 0,6 % à 0,9 %. Ce ne serait pas négligeable.

En 1963, M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, avait pour conseiller technique à son cabinet M. J.-P. Fourcade...

AL. V.



(Dessin de BONNAFFE.)

Vaincre le scepticisme des Français

(Suite de la première page.)

Enfin, si le ministre de l'économie et des finances a bien l'intention de resserrer les écrous des accords de programmation avec les secteurs industriels, il n'envisage pas, au nom du libéralisme économique, de s'attaquer avec vigueur aux fausses innovations, qui permettent aux industriels, sans risquer les foudres de l'administration, d'échapper aux contraintes de leurs engagements.

Les limites de l'action psychologique du gouvernement se font particulièrement sentir si l'on considère la faiblesse des moyens de contrôle et la légèreté des sanctions qui frappent les contrevenants, qu'il s'agisse du non-respect de mesures réglementaires ou d'engagements pris librement. Ces limites sont d'ailleurs d'autant plus vite atteintes que les mécanismes de la formation des prix restent mystérieux : le comité national des prix vient seulement d'entreprendre des études sérieuses pour lever un coin du voile et, pour louable qu'elle soit, cette initiative reste bien tardive, après plus de dix ans de politique suivie en matière de prix.

JOSÉE DOYÈRE.

● *Licenciements à Montpellier.* — A la demande de la mise en liquidation judiciaire de l'usine textile Varal, les cent soixante-dix salariés de l'entreprise (en majorité des femmes) sont menacés de licenciement à compter du 31 octobre.

● *Mgr Jean Vilnet*, évêque de Saint-Dié, à l'issue de la messe solennelle célébrée lundi à Sion (Meurthe-et-Moselle), devant mille cinq cents pèlerins vosgiens, a évoqué, dans un message, la situation économique des Vosges, et notamment celle de la vallée du Rabodeau, après l'annonce du licenciement de trois cents personnes à l'usine S.A. Colroy de Senones : « *Nous devons condamner, en paroles comme en actes, ainsi que le pape l'a fait bien des fois, la loi de la jungle qui régit trop souvent l'économie mondiale et dont telle situation actuelle d'entreprises des Vosges est sans doute une retombée lamentable, et redoutable en d'autres cas demain. Nous ne devons accepter le règne arbitraire de l'argent sans âme. Nous devons écouter, comprendre, soutenir ceux qui sont victimes de telles situations et ceux qui luttent pour que les hommes ne meurent pas dans le climat étouffant de l'économie actuelle, comme on lutte contre l'avancée d'un incendie dévastateur.* »

M. Chirac : la première nécessité c'est de restreindre le crédit

« *L'opinion a tendance à trouver que les mesures mises en œuvre pour lutter contre l'inflation sont insuffisantes. Néanmoins, à partir du moment où ces mesures s'appliquent aux activités de chacun, à ce moment-là l'opinion proteste hautement en disant que c'est intolérable, que les contraintes sont inadmissibles et que les résultats ne peuvent être que catastrophiques, surtout pour l'emploi, et notamment en matière de restriction des crédits, ce qui est l'essentiel du dispositif de lutte anti-inflation* », a déclaré M. Chirac dans une interview accordée à *France-Soir* : « *La première nécessité en matière de lutte contre la hausse des prix*, a ajouté M. Chirac, *c'est de restreindre le crédit.* »

Interrogé sur les propos de M. Séguy, qui s'est déclaré prêt à discuter avec le gouvernement d'un plan anti-inflationniste, le premier ministre a répondu qu'il avait l'intention de rencontrer à nouveau les organisations syndicales « *dans les semaines à venir* ». « *Si*, a-t-il ajouté, *elles veulent bien s'associer concrètement à une définition d'une politique économique et apporter le fruit de leurs réflexions ou de leur imagination de façon positive, je n'y verrai que de grands avantages. Cela suppose évidemment que la concertation, dans cette affaire, soit exempte de toute arrière-pensée politique. Je ne suis pas convaincu que ce soit le cas, mais je n'ai pas à faire de procès d'intention à qui que ce soit.* »

M. SÉGUY : le premier ministre s'exprime en politicien hostile aux syndicats.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., dès qu'il eut pris connaissance des déclarations de M. Chirac, nous a exprimé son point de vue, ce mardi en fin de matinée :

« *En annonçant l'idée d'un plan cohérent de lutte contre l'inflation, nous avons voulu être responsables constructifs et réalistes. Nous l'avons fait avec la volonté d'élever le débat et de créer par avance des conditions propices à une négociation sérieuse.*

» *Nous regrettons que le premier ministre, avant même l'ouverture de discussions, ait prêté aux organisations syndicales, et particulièrement à la C.G.T.* « *des arrière-pensées politiques* ». *Cette façon mesquine et malveillante d'envisager les relations avec les interlocuteurs syndicaux va à l'encontre de la recherche responsable des solutions qu'appellent la vague des hausses des prix et la fièvre inflationniste. En l'occurrence, c'est beaucoup plus le politicien hostile aux syndicats ouvriers que le premier ministre qui s'est exprimé en M. Chirac. Cela n'augure pas très bien du climat dans lequel pourront s'engager les conversations avancées entre le gouvernement et les centrales syndicales.* »

LA MANIFESTATION DU 28 AOUT DEVANT L'ÉLYSÉE CONTRE LA VIE CHÈRE

M. J. Dréan, secrétaire général de l'union syndicale C.G.T. de la région parisienne, conteste, dans une lettre, la relation publiée par *le Monde* de la manifestation devant l'Elysée contre la vie chère le mercredi 28 août (*le Monde* du 30 août).

Il souligne « *la présence massive de forces de police et le comportement inadmissible de certaines d'entre elles, bousculant et frappant les porteurs de pétitions contre la vie chère* ». « *Toute la grande presse*, assure M. Dréan, *n'a pas manqué de relever ce fait, provoqué par la fermeture des portes de l'Elysée devant l'affluence des délégations.* »

« *Aucun des participants et participantes*, écrit encore le secrétaire général de l'U.S.R.P. C.G.T., *n'a eu le sentiment qu'il était venu apprendre à manifester, mais chacun considérait au contraire que, devant la montée des prix (...), il est nécessaire de faire connaître au président de la République les mesures efficaces que proposaient les sept organisations responsables de la journée.* »

Enfin M. Dréan rappelle la publication d'un communiqué de protestation contre l'intervention des forces de police et la non-réception des délégations, rédigé par les organisateurs, et celle d'un texte, dans le même sens, de la C.G.T.



Après les incidents de Rochefort

LE PROCÈS DU LAMPISTE

(De notre envoyé spécial.)

Rochefort. — « Mais regardez donc cet homme, messieurs ! C'est un pauvre diable sans cervelle, myope, diabétique — un malheureux ! Hélas ! il faut bien sévir. »

M. Apap, procureur de la République à Rochefort, n'avait pas de mots assez humiliants, lundi 2 septembre après-midi, pour dépeindre M. Gilbert Bridier, le garçon boucher qui, le 29 août dernier, avait porté la main sur le juge d'instruction venu poser une nouvelle fois les scellés sur le centre Leclerc local. Un « lampiste naïf », *cet homme, victime aux yeux du procureur d'une campagne orchestrée contre l'ordre établi et inculpé de* « violences et voies de fait contre un magistrat dans l'exercice de ses fonctions ».

Encore fallait-il apporter la preuve que l'inculpé connaissait l'identité de ce magistrat. Ce dernier, M. Frenot, juge au même tribunal, chargé d'instruire l'affaire des scellés rompus à trois reprises sur le magasin Leclerc de Rochefort — qui s'est agrandi sans permis de construire, — viendra témoigner d'une voix presque inaudible qu'il a reçu dans le dos une forte tape. Celle-ci l'a précipité au sol. Il réclamera lui-même l'indulgence pour ce brave garçon, jamais condamné et père de quatre enfants. Le procureur s'en est pris surtout « aux employeurs qui chauffent à blanc leur personnel pour les exhorter à la révolte, mais n'hésitent pas à les licencier s'ils adhèrent à un syndicat ouvrier ». *La défense rejettera cette assertion en faisant observer que, dans l'unique cas de ce genre signalé au centre Leclerc local, le conseil de prud'hommes ne s'est pas encore prononcé.*

Entre les éclats de voix du procureur, dans cette modeste salle de justice blanche et nette comme un hôpital, on aurait pu entendre une mouche voler. « Les Leclerc » *présents à l'audience, se taisaient, observant l'inculpé, un petit homme trapu d'une quarantaine d'années qui, sous l'avalanche des adjectifs humiliants, semblait se replier sur lui-même, les épaules tombantes. Il est vrai que le public avait été soigneusement filtré. Seuls trente représentants des centres Leclerc, sur plusieurs centaines de sympathisants rassemblés devant le palais de justice, avaient pu franchir, vers 15 heures, le barrage des forces de l'ordre disposées aux abords du tribunal — vingt cars de C.R.S. et six autobus bleu nuit remplis de gendarmes mobiles. Pour éviter le retour de la* « nuit chaude » *de la semaine dernière — au cours de laquelle les adhérents du CID-UNATI avaient voulu démolir au bulldozer les nouveaux locaux du centre Leclerc — toute la ville était quadrillée par des policiers en armes dispersés par petits groupes à tous les coins de rue, devant la sous-préfecture, les banques, la chambre de commerce et à l'intérieur même de la mairie aux persiennes aussi closes que les rideaux de fer des boutiquiers.*

Ce déploiement de prudence coïncidait avec les appels au calme lancés par M. Edouard Leclerc à ses propres troupes et « aux consommateurs de la région » *venus en très petit nombre assister aux événements. Lorsque tomba la sentence — trois mois d'emprisonnement, dont seulement six jours fermes — aucun murmure ne s'éleva de la foule. M. Edouard Leclerc, pour sa part, déclara en quittant l'audience que le réquisitoire du procureur n'était* « qu'un tissu de bêtises dignes d'une maîtresse d'école du dix-neuvième siècle ». *Il déplorait que les permis de construire soient* « systématiquement refusés ou retardés dans une région où la bourgeoisie règne sur toutes les formes de vie » *et où* « la chambre de commerce est le Q.G. du CID-UNATI ».

Quant aux adhérents du CID-UNATI, ils ont préféré, tout comme les organisations syndicales, s'en tenir à une prudente réserve.

JEAN BENOIT.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ancien président des Tanneries françaises réunies

Nous avons reçu de M. Maurice P. Sidem, ancien président des Tanneries françaises réunies, la lettre suivante :

Les propos prêtés à mon égard à un syndicaliste par l'article paru dans *le Monde* du 27 août sous le titre « Tout oser pour vivre » m'oblige à user de mon droit de réponse conformément à la loi.

Un syndicaliste étranger à l'entreprise, dans une atmosphère de kermesse, accompagnée de distribution de boisson, a pu se laisser aller à prononcer des phrases irresponsables, et à lancer des accusations aussi énormes qu'invraisemblables...

Or vous connaissiez la situation de l'entreprise pour avoir publié, en octobre 1973, un avis aux actionnaires des Tanneries françaises réunies signé de son président, annonçant de très lourdes pertes pour 1973 et résumant les causes de celles-ci.

Le prix du cuir brut a subi entre juin 1971 et février 1974 des variations vertigineuses ; hausse environ de 500 %, baisse de 50 %, puis nouvelle hausse ; notre matière première a été exportée à concurrence des deux tiers de la production ; la hausse du pétrole et de ses dérivés dont nous sommes gros consommateurs n'a pu être répercutée sur les contrats de vente en cours.

L'ensemble de la profession est, hélas ! touché par ces facteurs, et son fonds de roulement global par rapport à son chiffre d'affaires annuel tend vers 0. Cette conjoncture — analyse des pertes, mesure d'ordre général permettant de renverser la situation — a été longuement exposée depuis plus d'un an aux collèges légaux représentatifs de l'entreprise.

J'ajouterai enfin, en ce qui me concerne personnellement que, pour se permettre l'orgueil de se décerner le titre de « Napoléon du cuir », celui-ci devrait au moins « paraître ». J'ai travaillé et travaille loin des honneurs et des représentations pour défendre un métier particulièrement noble et l'organiser.



LA VIE ÉCONOMIQUE

POINT DE VUE

L'autodestruction sociale

Par JACQUES ATTALI

UN seuil vient d'être franchi. Pour la première fois, la perte du pouvoir d'achat de l'épargne des ménages dans les principaux pays industriels — M. Mitterrand l'a rappelé au cours de l'émission Actuel 2, le 2 septembre — atteindra, en 1974, un montant équivalent au produit de l'impôt sur le revenu, et, dans les pays les plus touchés, dépassera le total des profits comptables des entreprises. Combien de temps encore les épargnants tolèreront-ils sans réagir qu'un impôt arbitraire d'une telle ampleur soit prélevé sur leur patrimoine ?

Au-delà des inégalités qu'elle aggrave en dévalorisant surtout les économies des plus démunis, et de l'inflation qu'elle exacerbe en amplifiant les revendications de toute nature, cette dégradation des patrimoines révèle un choix de société encore inconscient. Un choix destructeur.

La faible rémunération de l'épargne permet en effet aujourd'hui aux *banques et aux trésors publics* de consentir, par le mécanisme de la transformation, des prêts aux entreprises à des taux encore supportables, bien qu'élevés. Or, si la valeur *en capital et en intérêt de l'épargne* des particuliers était garantie par une indexation, les intermédiaires financiers seraient conduits, même après réduction de leur marge, à des prêts indexés à taux très élevés. Ce qui réduirait à peu de choses le fit différé pour les entreprises ?

Autrement dit, pour maintenir le taux de profit, le capital reprend chaque année par l'inflation une part croissante des distributions antérieures de valeur ajoutée. L'inflation devient ainsi le moyen le plus simple, et le plus *discret*, de financer gratuitement une partie des charges de l'investissement par l'épargne des ménages. Aujourd'hui, les travailleurs épargnent de plus en plus pour maintenir un patrimoine constant. Quand verront-ils que ne pas consommer c'est créer un profit différé pour les entreprises.

Tout se passe comme si on demandait à des enfants, avant de leur distribuer des bonbons, de rendre une partie de ceux qu'ils ont reçu les jours précédents ! A ce jeu, les épargnants exigeront de plus en plus des augmentations de revenus compensant cette perte de patrimoine, comme les consommateurs exigent la compensation des pertes de pouvoir d'achat. Ils les obtiendront d'autant plus facilement que l'inflation en permettra une récupération indirecte ultérieure par les investisseurs.

Ainsi, paradoxalement, le faible coût de revient des investissements entretient la hausse des prix ! Faut-il en conclure que le financement de l'investissement est impossible sans la spoliation de l'épargne par l'inflation ? Avec la politique économique actuelle, sûrement. Il est aujourd'hui, en effet, devenu illusoire d'espérer garantir à la fois la stabilité des prix, le patrimoine des épargnants, le revenu des travailleurs et un financement peu coûteux de tous les investissements. Aussi, l'indexation de l'épargne, exigence de justice sociale, n'est-elle compatible avec le maintien de l'expansion et de l'emploi que par une utilisation plus *rationnelle* de la valeur ajoutée, c'est-à-dire si une suppression radicale des gaspillages dans la *production* et dans l'utilisation des *profits* s'accompagne d'une réelle sélectivité des investissements et d'une politique de taux de prêts élevés.

Le vrai choix

Là est d'ailleurs le vrai choix : dans la « société d'inflation », autodestructrice, tous, *volens, nolens*, privilégient la consommation d'objets produits et négligent l'entretien et la mise en valeur des patrimoines. Tout le débat social ne porte que sur des flux (consommation, revenus, profit) et non sur des stocks (épargne accumulée, environnement, etc.). Cette préférence se manifeste dans des domaines de plus en plus nombreux : un haut salaire plutôt qu'un patrimoine stable, mais aussi une consommation effrénée plutôt que des réserves naturelles ou un environnement propre. La réduction accélérée de la durée de vie des objets, et même de celle du logement ou des moyens de transport, transforme même le patrimoine en objets à détruire, des stocks en flux.

L'économie devient ainsi le règne de l'éphémère et trouve dans son autodestruction un ressort à son expansion : en se transformant en profit, l'épargne dégradée accélère la production, mais aussi accentue la concentration du pouvoir.

Les comportements revendicatifs eux-mêmes, trop souvent limités aux seuls revenus, légitiment en l'acceptant cette dévalorisation de l'accumulation d'efforts passés. N'est-il pas scandaleux, par exemple, qu'aucune voix, ou presque, ne se soit élevée dans les banques et, en particulier, dans les institutions populaires de *collecte de l'épargne, européennes* ou américaines, pour protester contre cette spoliation des dépôts à vue et à terme ? Aucune défense de l'intérêt des épargnants n'est en fait possible sans une réforme du statut des banques, restaurant d'abord la concurrence des taux, puis associant effectivement les épargnants aux décisions de fixation des rémunérations des dépôts.

Eux seuls ont intérêt, dans l'économie actuelle, à cette hausse des taux. Il importe donc qu'ils s'organisent pour l'obtenir.

Une revendication subversive

Dans sa simplicité, l'indexation de l'épargne est donc aujourd'hui une revendication fondamentalement subversive. *Seule garante des patrimoines*, elle contredit inévitablement la fragilisation croissante d'une société qui efface ses propres traces avec de plus en plus d'acharnement. Elle exige une nouvelle démocratie économique en même temps que de nouveaux comportements des politiques.

Mais la mettre en œuvre sans agir en même temps sur la préférence pour l'éphémère ne ferait évidemment qu'exacerber l'inflation, puisque les entreprises continueraient à chercher, à des niveaux de hausse plus élevés, à reporter sur les consommateurs, cette fois, la charge alourdie du financement des investissements.

En revanche, si cette revendication vient refléter une sensibilisation nouvelle à l'égard de l'autodestruction *sociale sous toutes ses formes*, elle permet la seule réponse cohérente et durable à la hausse des prix. Elle exigera, en effet, alors une réduction du taux d'autofinancement, une réorientation de la production et des investissements vers des biens plus durables, une réforme du statut de l'épargne bancaire, une révision de la politique d'amortissement et même éventuellement une indexation simultanée des autres formes de patrimoines privés et collectifs, dont la dévalorisation risque bientôt de s'ajouter à celle de l'épargne.

Elle conduira alors tous les agents économiques à chercher ailleurs que dans l'inflation une source de financement des investissements et un mode de gestion des conflits. Toute autre politique est vouée à l'échec. Ainsi, réduire globalement la quantité des prêts à l'investissement, sans agir en même temps sur l'organisation de son financement et sur la nature des biens produits, ne peut conduire qu'à exacerber une inflation créatrice d'autofinancement.

La théorie keynesienne classique est, ici comme ailleurs, complètement prise à revers. Au niveau actuel de l'inflation, tous les pays européens qui se sont lancés dans une telle politique sont condamnés à échouer.

Seule une politique globale acceptant l'indexation de l'épargne et la sélectivité de l'investissement a une chance de réussir.

A un moment où le transfert de fortune et de puissance qu'organise l'inflation s'accélère, on peut se demander quand sera franchi le seuil à partir duquel la destruction du patrimoine accumulé sera intolérable *à la majorité. Quand, enfin, nos* sociétés trouveront-elles le courage de s'interroger non plus sur ce qu'elles font, mais sur ce qu'elles sont ? Si, comme je le crois, le taux d'épargne des ménages baisse bientôt et si une crise de confiance générale à l'égard des banques apparaît, l'indexation de leurs dépôts et comptes à terme deviendra une revendication d'actualité. On pourra y voir, s'il n'est pas trop tard, le signe avant-coureur de cette mutation immense des comportements des politiques économiques sans laquelle l'inflation dictera, pour très longtemps, la loi du monde.

Faits et chiffres

Affaires

● UN ACCORD POUR LA CONSTRUCTION D'UN OLEODUC EN MER DU NORD a été signé lundi 2 septembre à Londres par dix-sept compagnies pétrolières. Shell et Esso participent pour 70 % à ce projet, qui coûtera 200 millions de livres. L'oléoduc reliera les grands gisements sous-marins aux îles Shetland et permettra d'acheminer, à partir de 1980, 1 million de barils par jour (50 millions de tonnes par an, la moitié environ de la consommation *britannique*). — *(A.F.P.)*

● POURPARLERS ENTRE L'IRAN ET VOLKSWAGEN. — Un porte-parole de Volkswagen a confirmé, le 30 août, que la firme ouest-allemande avait entrepris des pourparlers avec l'Iran au sujet de la construction dans ce pays d'unités de production. Il a également indiqué qu'il était « *peu vraisemblable, en l'état actuel des choses* », que le chah d'Iran prenne une quelconque participation dans le capital de Volkswagen. Des rumeurs, à ce sujet, avaient en effet circulé après le rachat par l'Iran d'une partie des actions de Krupp.

Économies étrangères

● LA BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE a enregistré un excédent de 7,8 milliards de francs belges pour les six premiers mois de 1974, contre 5,9 milliards de janvier à juin 1973. Le surplus de la balance des paiements courants (marchandises + invisibles) a fortement diminué : 4,1 milliards contre 24,1 milliards ; mais la balance des mouvements de capitaux des entreprises et des particuliers a été excédentaire de 2,8 milliards, alors qu'elle était déficitaire de 10,9 milliards. Les investissements directs des étrangers en Belgique sont passés de 14,1 milliards durant le premier semestre de 1973 à 18,7 milliards en 1974.

● L'ACTUEL RALENTISSEMENT ECONOMIQUE AUX ETATS-UNIS n'est pas une récession, estime le Bureau national de recherches économiques. La baisse des principaux indicateurs est, selon lui, nettement moins élevée que celle enregistrée lors des plus légères récessions observées dans le passé. — *(A.F.P.)*

Emploi

● LICENCIEMENTS A L'USINE DE CHAUSSURES MOREL ET GATE A FOUGERES. — La fermeture de l'établissement (deux cent soixante-dix salariés) étant prévue le 4 septembre, le syndicat C.G.C. a écrit au président de la République et à Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, pour obtenir « *des mesures conservatoires en vue de trouver une solution de rechange* ».

Énergie

● LE GOUVERNEMENT D'ABOU-DHABI A SIGNE UN « ACCORD DE PARTICIPATION » avec les compagnies pétrolières opérant sur son territoire (British Petroleum, Japan Overseas Petroleum, Compagnie française des pétroles, Shell, Exxon) aux termes duquel il obtient 60 % de leur capital et le pétrole correspondant. L'accord est rétroactif au 1er janvier 1974. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

LES RÉSERVES EN DEVISES DE LA R.F.A. ONT DIMINUÉ DE 4,5 MILLIARDS DE DEUTSCHEMARKS EN TROIS MOIS.

Francfort (A. F. P., Agefi). — Les réserves en devises de la Bundesbank ont diminué au cours des trois derniers mois de 4,5 milliards de deutschemarks : 400 millions en juin, 1,1 milliard en juillet et 3 milliards en août. Pour les sept premiers mois de l'année, la balance en devises de la R. F. A. se solde par un excédent de 1,8 milliard de deutschemarks contre 20,2 milliards de deutschemarks pour la période correspondante de 1973. Selon les experts de la Banque fédérale, ce renversement des courants de devises est dû aux interventions répétées de la Banque centrale sur le marché des changes pour soutenir le deutschemark (1).

La balance des paiements courants (marchandises, services et transferts) a, quant à elle, enregistré, de janvier à juillet, un excédent de 15 milliards de deutschemarks, soit trois fois plus qu'en 1973 (4,7 milliards). La balance de base, qui comprend les paiements courants et les capitaux à long terme, a été, pour les sept premiers mois de 1974, excédentaire de 13,2 milliards de deutschemarks, au lieu de 13,7 milliards durant la même période de 1973.

(1) Après avoir joué sur le DM, la spéculation s'est reportée sur le dollar, dont l'image de marque s'est améliorée depuis le départ de M. Nixon. En outre, les difficultés de plusieurs banques allemandes ont un peu affaibli le DM.

AFFAIRES

LES VENTES DU GROUPE SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON ONT PROGRESSÉ DE 30 % AU COURS DES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE.

Les ventes du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson ont représenté pendant le premier semestre 1974 10 550 millions de francs (contre 7 475 millions de francs pendant la même période de 1973), ce qui représente une progression de 41 % en valeur absolue et de 30 % à structure comparable. Des modifications sont en effet intervenues dans la présentation des comptes consolidés, les résultats de diverses sociétés verrières allemandes et en France d'Air Industrie et de ses filiales ayant été intégrés. Les départements « activités industrielles » (verre, mécanique, construction, canalisation, etc.) et « activités de services » (chantiers d'isolation, de construction, magasins, etc.) ont enregistré les plus fortes progressions.

En Allemagne, la situation du groupe s'est détériorée puisque, exprimée en deutschemarks, l'augmentation des ventes outre-Rhin n'a été que de 1 %. Les difficultés rencontrées dans le bâtiment et le secteur automobile expliquent pour l'essentiel cette régression.

UN CONSORTIUM EUROPÉEN CONSTRUIRA LA NOUVELLE USINE DE LIQUÉFACTION DES GAZ D'ARZEW.

La société d'Etat algérienne Sonatrach a finalement confié à un consortium européen ayant pour chef de file la société belge Sybetra, auquel participent la société Mannesmann Export (R.F.A.), Voe Est Alpine (Autriche), Creusot-Loire Entreprises (France), Chemical Construction Corp. (Etats-Unis) et Traction Electricité (Belgique), la construction de la nouvelle usine de liquéfaction de gaz d'Arzew. Cette usine, qui sera la plus grande du monde, produira annuellement 155 milliards de thermies de gaz naturel liquéfié destiné essentiellement au marché européen, comprendra également des unités de séparation de propane et de butane. Elle fonctionnera selon le procédé de liquéfaction développé par la firme américaine Air Products. La candidature de la société française Technip, qui était également sur les rangs pour le contrat estimé à 3,7 milliards de francs, a donc été écartée.

BANQUE

La Lloyd's Bank annonce une perte de 375 millions de francs sur les opérations de change de son agence de Lugano

L'annonce par la Lloyd's Bank, le quatrième établissement bancaire britannique, d'une perte de 33 millions de livres (375 millions de francs) subie par l'agence de Lugano de sa filiale Lloyd's International, a éclaté lundi comme une bombe dans la City, où elle a jeté la consternation. Cette perte, l'une des plus importantes jamais enregistrées par une banque anglaise, est due, une fois de plus, à des opérations « hasardeuses » sur les changes effectuées, apparemment, à l'insu des dirigeants de la Lloyd's Bank et des autorités monétaires tant helvétiques que britanniques.

Le directeur de l'agence de Lugano et son spécialiste des changes ont été suspendus de leurs fonctions en attendant les conclusions d'une commission d'enquête. L'agence restera ouverte, un communiqué de la maison mère ayant précisé que la perte de change — enregistrée essentiellement sur le deutschemark, en baisse depuis plusieurs mois — avait été immédiatement couverte au moyen d'un transfert de 231 millions de francs suisses autorisé par la Banque d'Angleterre.

Ce nouvel « accident » fait suite à ceux de l'Union de banques suisses (40 à 50 millions de dollars), de la Westdeutsche Landesbank (100 millions de dollars), de la Franklin New York Bank (50 millions de dollars) et à la faillite toute récente de la banque allemande Herstatt, dont le montant n'est pas officiellement connu, pas plus que la liste exacte des victimes. Ses conséquences seront très limitées sur le plan financier, sauf pour la Lloyd's Bank, qui rappelle néanmoins que ses réserves s'élevaient à 522 millions de livres à la fin de 1973, et que ses bénéfices avant impôts atteignaient 77,8 millions de livres pour le premier semestre de 1974. Sur le plan psychologique, en revanche, un tel accident contribuera à alourdir encore le climat régnant sur les marchés financiers internationaux. Que des banques secondaires aient connu des problèmes de liquidités, et que de graves irrégularités aient été commises depuis un an par des cambistes portés à la spéculation, passe encore. Mais qu'une des institutions les plus respectables parmi les banques britanniques, avec deux mille quatre cents agences en Grande-Bretagne, ait pu subir de telles pertes dépasse presque l'entendement. C'est un camouflet pour ses dirigeants — son président est également celui de l'Association des banques de dépôts de Grande-Bretagne — et pour les autorités de contrôle anglaises et helvétiques.

● *Une nouvelle charge d'agents de change britannique* a déposé, mardi 3 septembre, son bilan : Tustain and l'Estrange. Cette charge n'était plus en mesure de faire face à ses obligations. C'est le quatrième cas depuis le début de l'année. L'annonce de cette faillite a ralenti, mardi matin, les opérations sur le marché des changes londonien...

CONFLITS ET REVENDICATIONS

TROIS MINEURS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM POUR SOUTENIR LES REVENDICATIONS DES OUVRIERS DES COKERIES

(De notre correspondant.)

Metz. — Trois délégués syndicaux des Houillères de Lorraine (C.G.T., F.O. et C.F.D.T.) ont entamé depuis le samedi 31 août une grève de la faim pour soutenir les revendications des douze cents ouvriers des cokeries de Carling et de Marienau. A la demande de la préfecture, la police a fait examiner par un médecin les trois grévistes de la faim, qui se sont installés à l'infirmerie de Carling « *Nous ne bougerons pas. Nous ne nous contenterons pas de pécadilles. Ce que nous voulons c'est un statut spécial pour les cokiers* », déclarent les trois syndicalistes, qui entendent ainsi attirer l'attention sur une grève « au rendement » (chargement minimal des fours) qui a débuté le 1er juin dernier.

De son côté, le comité de grève a demandé à la direction des Houillères de Lorraine « *l'ouverture de négociations immédiates et sérieuses à l'échelon du bassin lorrain* ».

Les ouvriers des cokeries veulent un statut spécial qui se rapprocherait de celui des mineurs de fond, notamment pour les retraites et les salaires. La direction estime que « *de nouvelles négociations ne pourront utilement être engagées qu'au vu de telles propositions à présenter par les organisations syndicales, seules compétentes pour des problèmes relevant de la convention collective* ».

Depuis le début du conflit, la perte de production en coke, selon la direction, serait de 2 000 tonnes par jour (environ 50 millions de francs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 1974 s'est élevé à 1 022 millions de francs contre 807 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice 1973. Ces chiffres se décomposent comme suit :

	1973	1974
Contruction navale :		
Premier trimestre	238 153 970	346 486 400
Deuxième trimestre	361 104 321	430 593 725
Mécanique :		
Premier trimestre	351 968 696	459 129 123
Deuxième trimestre	94 140 355	131 717 529
Total société :		
Premier trimestre	351 968 355	459 129 123
Deuxième trimestre	455 244 676	562 311 254

Les chiffres ci-dessus donnent les montants des factures émises par la société pendant le trimestre. Ces facturations présentent dans l'industrie de la construction navale et dans l'industrie de la mécanique lourde une très grande discontinuité, tenant à la fois à l'importance unitaire des contrats et à la diversité de leurs conditions de paiement. Leur montant n'est donc pas significatif de l'activité de la société au cours du trimestre et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

S.D.R. NORD ET PAS-DE-CALAIS

CHIFFRES D'AFFAIRES COMPARES (hors taxes)

	1973			1974		
	Revenus du portefeuille	Autres revenus	Total	Revenus du portefeuille	Autres revenus	Total
1er trim..	95 857	8 918 068	9 013 925	69 634	11 071 914	11 141 548
2e trim..	164 657	5 133 590	5 298 247	203 567	12 120 508	12 324 075

ÉLYSÉES - VALEURS

Le conseil d'administration, dans sa séance du 30 août 1974, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1974.

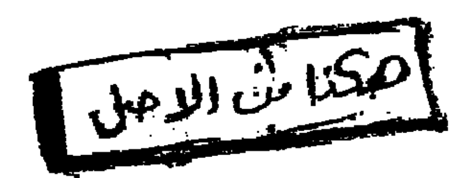
Il proposera à l'assemblée des actionnaires du 11 octobre 1974 la mise en paiement, dès le 17 octobre 1974, d'un dividende de 6,60 F par action contre 6 F pour l'exercice précédent. A ce dividende s'ajoutera 0,97 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor.

Comme les années précédentes, les actionnaires auront la faculté, jusqu'au 31 décembre 1974, de réinvestir leurs dividendes (arrondis au montant supérieur nécessaire pour obtenir un nombre entier d'actions) en actions Elysées-Valeurs en exonération totale de la commission de souscription.

Le conseil a arrêté en outre les termes du rapport qui sera soumis à la prochaine assemblée.

Au 30 juin 1974, l'actif de la société s'élevait à 151,7 millions de francs se répartissant de la manière suivante :

Actions françaises	25,96 %
Actions étrangères	33,22 %
Oblig. françaises (dont convertibles 5,30 %)	31,28 %
Obligations étrangères	0,76 %
Liquidités	8,78 %
	100 %



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 SEPTEMBRE

Effritement

Les gains enregistrés en début de semaine à la faveur d'une vive reprise technique ont été partiellement amputés au cours de cette séance de mardi.

La baisse a tout naturellement porté sur les titres précédemment les plus favorisés (construction électrique, alimentation ou valeurs vedettes).

Une telle réaction était prévisible en l'absence d'indication provenant du marché de New-York — fermé lundi — et dont le redressement sensible en fin de semaine dernière avait suscité quelques espoirs. Manifestement, l'ensemble des places financières attend la confirmation des rumeurs qui couraient vendredi outre-Atlantique au sujet d'une détente éventuelle des taux d'intérêt.

Si cette détente ne se produit pas, et si les autorités monétaires américaines maintiennent leur politique restrictive, il y a gros à parier que l'amélioration enregistrée à Wall Street ne se poursuivra pas, la contagion s'étendant derechef aux autres Bourses.

Tassement de B.S.N., Radar S.A., Moët, Hennessy, Pernod, Ricard, Maisons Phénix, Poclain, J. Borel, Legrand, Moulinex, Radiotechnique, Thomson, Aquitaine, Clin-Midy, Générale des Eaux, Skis Rossignol, l'Oréal.

Avance de SNI, Saunier-Duval, T.R.T., SAT, Le Nickel, UTA.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines, des allemandes, des hollandaises et des pétroles internationaux.

Majorité de replis sur les mines d'or.

Sur le marché du métal, quelques prises de bénéfice sur le lingot et le kilo en barre (25 095 F et 25 251 F contre 25 305 F et 25 305 F), le napoléon cédant 1,60 F à 268 F et le volume des transactions se gonflant un peu à 19,3 millions F contre 15,4 millions F. Stabilité de la rente 4 1/2 %, qui consolide son avance aux environs de 500 F.

LONDRES

Reprise

Déjà ébranlé par les pertes de change subies par la Lloyds Bank (voir d'autre part), le marché l'a été encore davantage par l'annonce de la faillite d'une nouvelle société de courtiers. Les industrielles se replient, et les banques effacent leur reprise après le vif recul de lundi. Fonds d'État et mines d'or poursuivent leur hausse.

OR (ouverture) dollars) : 158 50 contre 152 50

VALEURS	CLOTURE 2/9	COURS 3/9
War Loan 3 1/2 % ..	23 5/8	22 3/4
Beechams	171 1/4	168 3/4
British Petroleum ..	278 1/2	278 1/2
Shell	176	175 ...
Vickers	87 3/4	88 1/4
Imperial Chemical ..	171 ...	170 ...
Courtaulds	84 3/4	83 3/4
De Beers	214 ...	219 ...
* Western Holdings ..	32 3/8	33 1/2
Rio Tinto Zinc Corp. ...	109 ...	108 ..
* West Driefontein ..	38 3/4	38 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	....
Effets privés....	....	13 3/8 %
Moyen terme....	....	5 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1972.)

	30 août	2 sept.
Valeurs françaises ..	75,9	77,6
Valeurs étrangères ..	89,7	83

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,3	65,3

NOUVELLES DES SOCIETES

NOUVELLES GALERIES. — Chiffre d'affaires du semestre : 1,7 milliard de francs (+ 17,2 %), avec une progression de 24,5 % pour le magasin Cap 3 000, près de Nice.

FINANCIERE LESIEUR. — Revenus pour l'exercice clos le 30 juin 1974 : 17,61 millions de francs contre 14,49 millions de francs.

NEW YORK

Le marché a chômé lundi 2 septembre à l'occasion du Labor Day.

La hausse du dollar pourrait se poursuivre selon les cambistes zurichois

Le mouvement de hausse du dollar n'aura été interrompu que l'espace d'une séance à la suite de l'annonce des résultats des balances commerciales allemande et américaine. Si l'on voit dans cette évolution une confirmation de l'excellente orientation du dollar et du renouveau de confiance dans cette monnaie depuis l'accession au pouvoir du président Ford, on y perçoit aussi une nouvelle marque du peu d'attention accordée aux balances commerciales dans l'évaluation des monnaies.

Depuis que la devise américaine a franchi la barre des 2,50 DM, c'est à une véritable fuite hors du deutschemark que l'on assiste et qui se précise à mesure que se dénouent les positions. Régulièrement des paliers sont fixés à la progression de la devise américaine, des interventions de la part de la Bundesbank en dollars ou en monnaies européennes y correspondent, mais leur signification n'est que momentanée. Le niveau des 2,65 DM a été aisément franchi, de même qu'a été dépassée dès mercredi dernier la parité théorique de 2,6690 DM, fixée en juin 1973. Lundi, au terme d'une séance particulièrement calme en raison de la fermeture du marché américain, les cours s'établissaient à 2,67 1/4-1/2, soit une baisse supérieure à 4,2 pfennig en une semaine. Dans les milieux cambistes, on ne serait pas surpris de voir atteint prochainement le cours de 2,70 DM pour 1 dollar, certains spécialistes n'hésitent pas à avancer le chiffre de 2,75. — (Agefi.)

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/9	3/9
1 dollar (en yens) ..	302 55	302 55

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Crédit Ind. Norm., c. 32.	2 p. 5	17 ..
B. B. A., c. 34	1 p. 2	.. ..
Labaz, c. 30	1 p. 10	.. ..
Labo Industrie, c. 24 ..	1 p. 5	3 30
S. E. V. Marchal, c. 48 ..	3 p. 2	2 ..

BOURSE DE PARIS — 3 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %..........	38 90	2 778
5 %..........	82 40	2 945
5 % 1920-1980.	123 ..	2 945
3 % amort. 45-54	88 60	0 279
4 1/4 % 1963..	96	1 246
4 1/4-4 3/4 %63	80 80	4 399
Emp. N. Eq. 5% 65	82 20	4 892
Emp. N. Eq.6%66	91 60	5 666
Emp. N. Eq.6%67	89 40	1 582
Empr. 7 % 1973	94 ..	4 428
E.D.F. 6 1/2 1950	... .	1 885
— 5 % 1960	86 20	2 740

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1960	... ..	... ..
— parts 1959	386	... ..
Ch. France 3 %.	93 40	.. ..
Abeille-I.G.A.R.D.	542	542 ..
Abeille (Vie)....	324	327 ..
A.G.P..........	397 50	396 10
Concorde	305 70	... ..
Epargne France.	398 ..	398 ..
Fonc. T.I.A.R.D..	81 ..	82 ..
Foncière (Vie)..	o222 ..	218 .
France (I.A.R.D.).	364	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)....	440	440 .
Préservatrice S.A.	342	343 ..
Prévoyance......	1040	1035 ..
Protectrice A.I.R.	d250	c260 .
Alsacien. Banque	285	285 .
(Li) Bque Dupont.	218	216 ..
Banque Hervet..	250	251 .
Sté B. et Partic..	251	o246 .
Banque Worms..	163 ..	162 .
C.F.E.C.........	570	567 .
C.G.I.B.........	94 50	95 ..
Cadetel.........	105	104 80
Cofica..........	77 40	.
C.A.M.E.........	o 7 70	o 7 50
Créd. gén. indust.	124 50	124 50
(M) Crédit Mod..	G 81 ..	73 ..
Crédit Universel.	170	178 ..
Financière Sofal.	140	c139
Finextel.........	187	187 ..
Foncia-Crédit...	161 50	161 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	75 .	75 40
France-Bail.....	204 ..	200
Hydro-Energie...	55 ..	o 52 80
Immobanque....	119 10	119 50
Immoffice......	114	112 .
Interbail.......	124 80	121 40
Locafinancière..	121	114 ..
Lyon-Alemand...	118 20	*117 ..
Soc. Mars. Crédit	255 50	255 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	246 ..	247
SLIMINCO	138 10	138 10
Sté Cent. Banque	74 ..	73 .
SOFICOMI	118 ..	118 ..
Sovabail	129	127 .
UCIP-Bail	127 50	127 50
Ufiner	202 90	... ..
Unibail	120 ..	119 ..
Un. Ind. Crédit	122 ..	... ..
Fonc. Chât.-d'Eau	620 ..	620 .
(M) S.O.F.I.P. ..	165 .	162 .
Fonc. Lyonnaise	880 ..	880 .
Immob. Marseille	940 .	903 .
Midi	564 .	... .
Rente Foncière	790 .	o758 .
S.I.L.I.C.	253 ..	253 .
SINVIM	180 ..	180 .
Voitures à Paris	324 ..	330 .
Cogifi	103 .	102 80
Foncina	101 50	101 50
Gr. Fin. Constr.	108 ..	108 .
Imminde	.	d 96 50
Imminvest	80 10	81 ..
Cie Lyon Imm. .	94	94
Sagimo	97 50	.
UFIMEG	86	86 ..
U.G.I.M.O.......	97 .	97 .
Union Habit ...	120	118
Un. Imm. France	105 20	106 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Acier Investiss...	93 ..	93 50
Gestion Sélect...	197	197 .
Invest. et Gest...	98 20	102 ..
Parisienne Plac..	167 50	... ..
Placem. inter....	104 ..	105 ..
Safragi.........	207	...
Abeille.........	220	220
Applic. Hydraul..	834	821 .
Artois..........	81 .	83 .
Centen. Blanzy..	305	312 .
C. Roussel-Nobel.	400	o384 ..
(Ny) Centrest...	113	118
(ny) Champex....	105	...
Charg. Réun. (p.)	2790	2810
Orléans.........	90 .	91 80
(Li) Dév. R. Nord.	124 40	125 .
Electro-Financ...	220	222
Fin. Bretagne....	31 50	31 ..
Fin. Haussmann..	48 ..	47 60
Financière Iéna..	o131	o129
Gaz et Eaux.....	289	301 .
La Mure.........	82	84 .
Lebon et Cie....	168 ..	165 ..
(Ny) Lordex.....	113	...
Cie Marocaine...	26 10	26 50
O.V.A.L.M.......	56 ..	56 50
OPB-Paribas.....	95 .	93 .
Ouenza.........	24 60	.
Providence S.A...	242	242 .

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
480	4,50 % 1973	499	501 ..	499 ..	498 50
980	C.N.E. 3 %..	970	975	975 ..	977 .
230	Afrique Occ..	228 40	224 10	224 10	223 40
265	Air Liquide..	261 .	260 .	260	259
62	Als. Part. Ind.	61 50	61 ..	61 20	61 50
79	Alsthom.....	75 10	76 .	76 ..	77 .
31	Amrep P. Atl.	31 50	31	31 ..	31
1325	Applicat. gaz	240	235 50	237	231 50
375	Aquitaine....	418 .	408	406 50	410 .
76	— (certif.)..	78 90	78 95	78 95	78 .
150	Arjom.-Prioux	149 .	148 ..	145 50	144 10
170	Aux. Entrepr.	180	180 ..	177 ..	180 ..
187	Auxil. Navig.	188 ..	188	188 ..	185 .
71	Babc.-Fives.	69 .	70 05	70 ..	70 ..
138	Bail.-Equip..	130 ..	127 .	131	128 ..
149	Bail.-Invest..	156 .	158	156	153 .
200	B.C.T.......	153 ..	190	190	187
154	Bque Indoch.	150	149	149 .	149 .
85	Bazar H.-V...	82 10	82 10	82 10	82
149	Béghin-Say..	158 ..	160	160 ..	158
575	Bic........	584 .	576 .	525	570
405	Bouygues....	381	377 ..	377 20	376 10
690	B.S.N.-G.D...	644	621 ..	628	621
1420	Carrefour...	1435	1431	1420	1415
1300	Casino......	1432	1435 *.	1415 ..	1096 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours
540	Cie Gle Eaux.	521	509 ..	517
91	Electro-Méc..	87	87 .	87 10
265	Eng. Matra..	250 .	260	251
188	E. J. Lefebvre	180	174 10	176 10
71	Esso S.A.F...	68 30	68 50	69
155	Eurafrance..	155 50	157 50	157 50
325	Europe no 1.	326 .	312	314
240	Ferodo.....	221 50	216 ..	216
126	Fin. Paris P.B	125	125	124 20
57	Fin. Un. Eur.	56 50	56	56
52	Fraissinet...	51 75	49 10	49 10
118	Fr. Pétroles.	122 70	122 90	122 50
30	—(Certific)	30 80	30 60	30 75
88	Galeries Laf..	83	83	83
103	Gle d'entr. ..	104 .	104 .	104
265	Gle Fonderie.	251	252 .	252
225	Générale Occ.	229 50	223 ..	224 ..
175	G. Tra Mars.	174 50	165 70	170 .
471	Guyenne-Gas.	480 .	430	430
145	Hachette....	148 ..	147 30	145
250	Hutch.-Mapa.	244 50	238 50	235 ..
585	Inst. Mérieux	600	585	585 .
570	J. Borel Int..	550 ..	531	519 .

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 842	4 818	COURS NON PARVENUS
Canada ($ can. 1)......	4 895	4 875	
Allemagne (100 DM)	181 150	180 800	
Belgique (100 fr.)......	12 275	12 202	
Danemark (100 Krd.)....	78 270	78 020	
Espagne (100 pes.).....	8 410	8 360	
Grande-Bretagne (£ 1)...	11 187	11 127	
Italie (100 lires) ...	8 733	8 728	
Norvège (100 krn.).....	87 100	86 620	
Pays-Bas (100 fl.)	178	177 580	
Portugal (100 esc.)	18 830	18 730	
Suède (100 krs.)	107 850	107 670	
Suisse (100 fr.)........	160 180	159 750	

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/9
Or fin (kilo en barre) ..	25305	25251
Or fin (kilo en lingot)..	25305	25095
Pièce française (20 fr.).	269 60	268
Pièce française (10 fr.)..	202	204 50
Pièce suisse (20 fr.)....	284 90	264 20
Union latine (20 fr.)...	254 50	252
Souverain	262	261 90
Pièce de 20 dollars...	1360	1400
Pièce de 10 dollars....	754	750
Pièce de 5 dollars....	448	442 50
Pièce de 50 pesos	1048	1048
Pièce de 10 florins	231 80	232 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1974 a été tiré à 557 248 exemplaires.

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA C.E.E.

Le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale et le Danemark s'opposent à une hausse des prix agricoles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis en session extraordinaire, délibèrent ce mardi 3 septembre à Bruxelles des mesures à prendre pour essayer de remédier au malaise paysan. Pour guider leurs travaux, ils disposent des propositions que vient de présenter la Commission européenne* (le Monde *du 1er-2 septembre). Celle-ci recommande, on le sait, une augmentation de 4 % de tous les prix agricoles européens garantis. Cette hausse de 4 % a déjà été repoussée par les organisations professionnelles des pays membres comme nettement insuffisante.*

Cependant, un premier tour de table, mardi matin, laissait présager un débat difficile, plusieurs ministres ne partageant pas l'appréciation de la situation donnée par la Commission. Trois délégations se sont montrées fermement hostiles à la revalorisation des prix communautaires proposée : le Royaume-Uni, le Danemark et l'Allemagne fédérale. L'Italie et l'Irlande, tout en admettant que la situation de l'agriculture européenne était très difficile, semblent préférer d'autres solutions qu'une augmentation des prix. Le ministre italien a ainsi suggéré que la Communauté prenne à sa charge une partie des intérêts que les agriculteurs doivent payer en raison de leur dette. Les Pays-Bas et la Belgique approuvent les propositions de la Commission. Quant à la France, elle s'est déclarée favorable à une hausse des prix plus forte que celle que préconise la Commission.

Du côté français, on ne pensait pas qu'il serait possible d'aboutir dès mardi soir à des décisions sur l'ensemble du dossier. On souhaitait plus modestement parvenir dans la soirée à des accords de principe, notamment sur l'actualisation des prix, étant entendu que ces orientations devraient être confirmées au cours d'une nouvelle session du conseil, qui pourrait se tenir dans des délais très brefs.

La session du conseil s'est ouverte dans une ambiance relativement nerveuse : les manifestations agricoles continuent à se multiplier sur l'ensemble du territoire de la Communauté, et, par ailleurs, les organisations professionnelles ont déjà fait savoir qu'elles considéraient comme tout à fait insuffisante la hausse de 4 % préconisée par la Commission pour remédier aux difficultés actuelles. Le Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPA), qui, au mois de juillet, réclamait un relèvement des prix de 4 %, demande maintenant 8 %.

L'ordre du jour de la réunion interministérielle est copieux et laisse présager une longue session. Les propositions présentées par la Commission comportent, en effet, quatre volets principaux.

Le plus spectaculaire a trait bien évidemment à la révision des prix. La Commission, répétons-le, suggère une augmentation de 4 % de tous les prix des produits garantis. M. Pierre Lardinois, le commissaire européen responsable pour la politique agricole commune, a indiqué lundi, au cours d'une conférence de presse, que la Commission présenterait aux États membres de nouvelles propositions de prix pour la campagne 1975-1976 dès le mois de novembre. Les prix proposés seront alors calculés, a-t-il précisé, en tenant compte des hausses des coûts de production intervenues au cours des années 1973 et 1974.

La Commission propose encore des aménagements du système des montants compensatoires. Ces montants compensatoires, on le sait, sont appliqués aux frontières afin d'annuler ou au moins d'atténuer les variations de change. La proposition de la Commission vise à corriger certaines anomalies constatées dans le fonctionnement des montants compensatoires. En ce qui concerne la France, la proposition de la Commission viserait surtout à rétablir les montants compensatoires appliqués aux céréales ; autrement dit, les céréales exportées par les négociants français subiraient à nouveau une taxe à l'exportation destinée à annuler la dépréciation du franc sur le marché des changes. L'absence de montant compensatoire a permis au cours des mois passés d'exporter des céréales françaises à des prix de dumping.

La Commission propose également de dévaluer la « livre verte » de 7,5 %. Cette opération, qui est destinée à tenir compte de la dépréciation de la livre sterling sur le marché des changes, se traduira par un relèvement des prix agricoles anglais de 7,5 %, qui, s'il était retenu, viendrait s'ajouter aux 4 % proposés pour l'ensemble des prix communs.

Enfin, le conseil doit examiner les mesures nationales prises par les États membres pour remédier aux difficultés de l'heure. La Commission estime conformes au traité de Rome les aides de nature sociale ou fiscale. En revanche, elle continue à condamner les aides liées aux produits, telle l' « *aide à la vache* » consentie par les pouvoirs publics français.

PH. L.

● *M. Roger Chinaud*, secrétaire général des républicains indépendants, se demande, dans le journal *Sud-Ouest*, après l'émission « Actuel 2 » à laquelle participait M. Mitterrand « *si l'on n'est pas en droit de conclure, comme le souhaitait le candidat Valéry Giscard d'Estaing, qu'un dialogue était nécessaire et devait être possible avec l'opposition ? Ce dialogue ne deviendrait-il pas possible après les cent premiers jours du président ?* »

« *Au sujet de l'Europe notamment*, remarque M. Roger Chinaud, *François Mitterrand reconnaît, pour la première fois, que la position des communistes vis-à-vis des socialistes s'est trouvée renforcée parce que l'Europe avait échoué. La nécessité de l'Europe existe donc toujours.* »

AU COURS DE LEUR RENCONTRE A L'ÉLYSÉE

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont surtout parlé de la construction politique européenne

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Schmidt, est reparti pour Bonn, ce mardi matin 3 septembre, après s'être entretenu pendant quatre heures trente, lundi soir, avec le président Giscard d'Estaing.

En quittant l'Élysée, M. Schmidt a confirmé à demi-mot que l'entretien avait surtout porté sur la « relance » de l'union politique européenne, dont le président de la République veut prendre l'initiative (son discours du 27 août) avant la fin de l'année. « *Nous avons parlé de ce qu'ont écrit les journaux*, a dit le chancelier, *mais en nous en tenant surtout à l'aspect politique de l'Europe. Nous avons peu parlé de l'aspect économique et de l'aspect monétaire.* » M. Schmidt a ajouté que son entretien avec le président français avait été, « *comme toujours, très ouvert* ».

On précise cependant dans les milieux informés allemands que l'entretien a surtout porté sur les moyens de faire progresser la construction européenne et que, parmi les autres sujets abordés, figurent les problèmes économiques mondiaux, la situation économique de la Communauté, les problèmes pétroliers et leurs conséquences sur les balances des paiements et le problème monétaire international.

M. Giscard d'Estaing, qui a raccompagné son visiteur jusqu'à sa voiture, s'est refusé à tout commentaire. Tous les deux étaient très souriants et détendus. Le chancelier, arrivé à l'Élysée peu avant 19 heures, en est reparti à 23 h. 30. Toute la soirée a été occupée par un tête-à-tête, interrompu par un dîner d'une honnête frugalité (œufs à la parisienne, bar braisé, fromages, sorbet, accompagnés de champagne nature), auquel étaient seuls conviés MM. Pierre-Brossolette, secrétaire général de la présidence de la République, et Fischer, directeur de la politique étrangère de la chancellerie fédérale.

Commentant la visite de M. Schmidt à Paris, le *Times* de Londres écrit, ce matin : « *M. Giscard d'Estaing fait tout son possible pour garder en main l'initiative politique. Mais il ne nourrit pas l'illusion que quoi que ce soit puisse se faire sans l'appui total de l'Allemagne.* »

La presse italienne souligne également que l'entretien de l'Élysée est « *une confrontation entre le pragmatisme allemand et l'idéalisme français* ». « *C'est de cette confrontation*, écrit *la Stampa*, *que peut se produire la mise à feu du projet giscardien* » (de relance européenne). Le *Corriere della Sera* écrit de son côté dans un éditorial : « *Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt sont en train de donner à la politique européenne un nouvel essor, avec un style nouveau, qui est l'expression du dynamisme de leur jeune âge, de leur préparation et de leur bonne volonté.* »

LE FIGARO : préparer un « sommet ».

« *Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt se sont attaqués à la rude tâche d'une relance de l'Europe. (...) Avant de songer à reprendre la construction d'une union économique et monétaire, le président de la République doit s'efforcer de consolider ce qui existe. (...) Le climat psychologique pour une relance n'est pas mauvais et dans ces circonstances un « sommet » à neuf fin novembre ou début décembre apparaît probable. Valéry Giscard d'Estaing a trois mois pour le préparer.* »

(HENRI DE KERGORLAY.)

L'HUMANITÉ : d'inquiétantes perspectives.

« *Certains commentateurs se félicitaient hier de la « vigueur » de la coopération France-Allemagne de l'Ouest, qu'ils considéraient comme « de bon augure ». Quand on sait les liens particuliers qui unissent les dirigeants actuels de Bonn et l'impérialisme américain, et que l'on se rappelle que M. Jacques Chirac, au Danemark, le 1er août dernier, envisageait tout crûment « certains transferts de souveraineté » pour « renforcer la coopération au sein de l'Europe des Neuf », on ne peut qu'être inquiet devant ces perspectives.* »

CONSEIL RESTREINT A L'ÉLYSÉE SUR LES PROBLÈMES MONÉTAIRES INTERNATIONAUX

Un conseil restreint consacré à l'examen des problèmes monétaires internationaux et européens s'est réuni mardi matin 3 septembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

Participaient à ce conseil : le premier ministre, M. Jacques Chirac ; le ministre d'État, ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski ; le ministre des affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues ; le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade ; le directeur du Trésor, M. Jacques de Larosière, et le gouverneur de la Banque de France, M. Bernard Clappier.

Il est apparu au cours de cette réunion que la France ne serait probablement pas amenée à faire des propositions importantes pour relancer l'Union économique et monétaire. C'est dans d'autres domaines que portera l'effort du président de la République en ce qui concerne sa politique européenne.

En revanche, la France soutiendra vigoureusement à Bruxelles l'idée d'un emprunt communautaire dont la durée serait de cinq à sept ans. On voudrait à Paris que ce montant soit « le plus élevé possible ». De nombreuses questions restent à résoudre et notamment le choix de l'unité de compte dans laquelle il serait libellé (on voudrait naturellement éviter qu'il le soit en dollars). En outre, le ministre de l'économie et des finances pourrait d'ici à la fin de l'année proposer à ses collègues des autres pays de la C.E.E. des arrangements techniques destinés à mieux concerter sur le marché des changes les interventions portant d'une part sur les monnaies faisant encore partie du « serpent communautaire » (deutschemark, florin, franc belge et les couronnes des pays scandinaves) et d'autre part les monnaies telles que le franc français qui flottent vis-à-vis de toutes les devises.

En Israël
TROIS CHARGES SONT RETENUES CONTRE Mgr CAPUCCI

Jérusalem, (A.F.P.). — Les trois charges contre l'archevêque catholique grec Mgr Capucci, citées dans l'acte d'accusation qui est remis mardi 3 septembre au tribunal de Jérusalem sont les suivantes :

— Établissement de contacts avec un agent étranger (loi de 1957).

— Transport illégal et possession illégale d'armes (ordonnance de 1936).

— Coopération avec une organisation illégale (lois d'urgence de 1945).

S'il était reconnu coupable, le prélat serait passible de dix-huit ans de prison.

● *Une trentaine de personnes*, dont de jeunes militants néo-fascistes, seront poursuivis devant la justice italienne pour s'être livrés, lundi matin 2 septembre, à des démonstrations de caractère fasciste lors des funérailles du prince Valerio Borghèse, mort il y a une semaine en Espagne où il s'était réfugié en 1970 pour éviter la prison après la découverte d'un complot contre l'État (*A.F.P.*)

Le C.N.P.F. critique vigoureusement le projet de taxe conjoncturelle

Dans un document remis à ses adhérents, le Conseil national du patronat français critique vigoureusement le projet de taxe conjoncturelle qui, à ses yeux, se révèlerait être « *malsaine dans son principe, malthusienne et néfaste dans ses conséquences, d'une complexité paralysante dans ses modalités d'application* ».

Pour le C.N.P.F., le principe même de la taxe appelle des critiques. « *Elle ouvre la voie à un dirigisme et à un arbitraire administratif croissants : elle risque de fausser les conditions de la concurrence entre les Neuf ; enfin elle ne frappe pas de la même façon la valeur ajoutée des entreprises.* »

Cette taxe, de surcroît, est « malthusienne », puisqu'elle frapperait les entreprises les plus dynamiques. Elle risque, poursuit le C.N.P.F., d'introduire « *d'importantes distorsions dans les structures de l'économie. Cette taxe va inciter les entreprises à se concentrer, car il est plus facile d'échapper à la taxation pour un groupe dont la gestion est plus centralisée. Mais, à l'inverse, pour diminuer le montant de l'impôt, certaines entreprises seront tentées de recourir davantage à la sous-traitance, de créer des sociétés parallèles pour le lancement de produits nouveaux, afin d'éviter les variations brusques de valeurs ajoutées* ».

Le C.N.P.F. redoute également que le recours au crédit bancaire et au marché obligataire soit privilégié, et plus encore l'avantage qui serait fait aux sociétés multinationales, qui « *n'auront aucun mal à ajuster leurs stratégies pour échapper à la taxe conjoncturelle qui frappera les filiales dans un seul pays au sein d'un ensemble communautaire aux frontières ouvertes* ».

[Dans cette affaire le patronat prend les devants. La commission Chavanon chargée d'élaborer un rapport sur l'institution en France d'une nouvelle taxe, dite « taxe conjoncturelle », a certes terminé ses travaux, mais on ignore encore les modalités qui seront retenues par les pouvoirs publics. Ce texte du C.N.P.F. en forme d'avertissement traduit bien l'inquiétude que fait naître le projet chez les chefs d'entreprise.]

M. PONIATOWSKI VA SE RENDRE EN POLOGNE

« *Répondant à l'invitation de M. Mieczyslaw Jagielsky, vice-président du conseil des ministres polonais, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, effectuera une visite officielle en Pologne du 5 au 9 septembre*, annonce, ce mardi 2 septembre un communiqué du Quai d'Orsay. *Il sera accompagné de M. René Lenoir, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé chargé de l'action sociale.* »

[M. Poniatowski avait accepté une invitation de son collègue polonais alors qu'il était ministre de la santé. Après son changement de fonctions, les autorités polonaises ont maintenu leur invitation en tenant compte de la promotion dont il était l'objet : c'est en tant que numéro deux du gouvernement que M. Poniatowski est invité à Varsovie et non en tant que ministre de l'intérieur. Les contacts « techniques » entre les ministères de la santé sont d'autre part maintenus puisque M. Lenoir est aussi du voyage.

Après l'annonce de son voyage en Algérie, en novembre, pour préparer une visite du président Giscard d'Estaing, ce voyage en Pologne confirme le rôle de plus en plus « extérieur » du ministre de l'intérieur.

M. Poniatowski appartient à une « vieille famille d'origine polonaise et italienne ayant donné à la France un maréchal, à l'Autriche un feld-maréchal et à la Pologne un roi et un primat » (notice du Who's Who.]

A B C E F G H

